

TERTULLIEN

CONTRE MARCION

Traduction de E.-A. de Genoude, 1852.

LIVRE PREMIER.

I. Nous avons déjà combattu autrefois les dogmes de Marcion; ce sectaire ne l'ignore pas. Voici une nouvelle attaque qui naît de l'ancienne. J'avais refondu dans un travail plus complet cet opuscule lui-même, parce que je l'avais d'abord écrit à la hâte. J'ai perdu ce second traité par l'infidélité d'un chrétien, notre frère alors, apostat depuis, qui, après avoir dérobé mon manuscrit avant qu'il fût en état, le répandit dans le public, tout chargé encore des fautes qu'il y avait laissées. Des corrections étaient devenues nécessaires. J'ai pris occasion de ces changements pour y faire quelques additions. Ainsi, cet ouvrage remanié à diverses reprises, le troisième aujourd'hui et désormais l'unique, anéantit les publications précédentes. J'ai dû en avertir à la tête de cet opuscule, pour que l'on ne soit pas surpris de rencontrer çà et là quelques différences.

La mer qui s'appelle Pont-Euxin (c'est-à-dire la mer hospitalière), a reçu par une ironie de mot un surnom que dément sa nature. Ne croyez pas que sa position géographique la rende plus favorable aux navigateurs. Elle s'est éloignée de nos plages civilisées comme si elle avait honte de sa barbarie. Les peuples les plus féroces l'habitent, si toutefois c'est l'habiter que d'y vivre errants dans des chars. Point de demeure fixe! Des habitudes brutales, la promiscuité des femmes, des voluptés grossières et sans voile. Leur arrive-t-il de cacher leurs plaisirs dans la solitude? le carquois dénonciateur est suspendu au joug pour écarter d'indiscrets témoins. Ils ne rougissent pas de ces armes accusatrices. Ils égorgent leurs pères pour se nourrir de leur chair qu'ils mêlent à celle des animaux. Malheur à qui termine ses jours par une mort naturelle, sans emporter l'espoir d'être dévoré par les siens! la malédiction pèse sur son trépas. Là les femmes sont étrangères à tous les sentiments de pudeur propre à leur sexe. Les mères refusent leurs mamelles à leurs enfants. Au lieu d'une quenouille, la hache; au lieu du mariage, les rudes exercices de la guerre. Le ciel lui-même est de fer dans ces régions sauvages. Jamais de jour lumineux; un soleil tardif et ne se montrant qu'à regret; pour atmosphère de sombres vapeurs; pour toute saison, l'hiver; tout vent est pour eux aquilon. Les liquides ne recommencent à couler qu'à l'aide de la flamme; le cours des fleuves est enchaîné par les glaces; les montagnes grandissent sous les neiges qui s'y amoncellent. Partout la torpeur, l'engourdissement, la mort. En ces lieux il n'y a d'ardent que les passions féroces. Aussi la scène tragique a-t-elle emprunté à ces lieux sinistres toutes ses tragédies, les sacrifices de la Tauride, les amours de Colchos, les tortures du Caucase. Mais parmi les monstrueux enfantements de cette terre, la production la plus monstrueuse, c'est Marcion. Marcion! plus farouche que le Scythe, plus inconstant que l'Hamaxobien, plus sauvage que le Massagète, plus audacieux que l'amazone, plus ténébreux que l'ouragan, plus froid que l'hiver, plus fragile que la glace, plus fallacieux que l'Ister, plus abrupte que le Caucase.

Faut-il s'en étonner? Le sectaire poursuit de ses blasphèmes le vrai Prométhée, le Dieu |3 tout-puissant. Oui, Marcion, tu es plus odieux que les stupides enfants de cette barbarie. En effet, montrez-moi un castor aussi habile à mutiler sa chair que l'impie destructeur du mariage. Quel rat du Pont est armé de dents aussi incisives que le téméraire qui ronge l'Évangile? Contrée malheureuse, ton sein a vomi une bête plus chère aux philosophes qu'aux disciples du Christ. Le cynique Diogène, sa lanterne à la main, cherchait autrefois un homme en plein midi. Aujourd'hui Marcion, après avoir éteint le flambeau de sa foi, a perdu le Dieu qu'il avait trouvé. Que nos dogmes aient été les siens, ses disciples ne le nieront pas; ses lettres d'ailleurs sont là pour l'attester. En faut-il davantage pour le proclamer hérétique, puisque, déserteur de ses croyances passées, il a embrassé des opinions qu'il ne professait pas d'abord? En effet, plus la foi première était véritable, plus l'hérésie est flagrante dans les maximes qu'on lui substitue. Mais cet argument nous l'emploierons ailleurs contre l'hérésie; car il est facile de la convaincre sans même entrer dans l'examen de sa doctrine, en se contentant de lui opposer la prescription de la nouveauté. Aujourd'hui toutefois, nous voulons descendre dans l'arène. Ecartant d'abord l'arme trop expéditive de la prescription qui, invoquée partout, annoncerait de la défiance de notre part, nous commencerons par exposer les principes de notre antagoniste, afin que l'on sache sur quel terrain va s'engager la lutte.

II. Brisant son navire contre le double écueil du Bosphore, le pilote du Pont imagine deux dieux, un Dieu qu'il n'a pu nier, c'est-à-dire le Dieu créateur, le Dieu des chrétiens, et un autre dont il ne démontrera jamais l'existence, le dieu de Marcion. Déplorable invention de l'orgueil! L'Évangile parle d'un arbre bon et d'un arbre mauvais: «Un arbre bon, est-il dit, ne peut produire de mauvais fruits, ni un arbre mauvais en produire de bons.» L'oracle divin applique aux hommes et non à des dieux opposés, cette |4 comparaison qui signifie simplement que d'une âme fidèle, et d'une foi pure, ne peuvent sortir des œuvres mauvaises, pas plus que des œuvres bonnes d'une foi ou d'une âme dépravée. Que fait Marcion? impuissant comme la plupart des hommes, et surtout comme les sectaires, à résoudre ce problème: D'où vient le mal? les yeux affaiblis par les efforts même d'une curiosité orgueilleuse, et arrêté dès le premier pas devant cette parole du Créateur: «Je suis celui qui envoie les maux;» le voilà qui se confirme dans ses fatales croyances, se laisse persuader par des arguments qui ne manquent jamais de persuader les arides les plus perverses, et applique audacieusement au Dieu créateur cette comparaison évangélique d'un arbre produisant de mauvais fruits, c'est-à-dire le mal. Mais quel autre dieu répondra à l'autre terme de la similitude? Il imagine je ne sais quelle autre substance, d'une bonté sans mélange, opposée aux dispositions du créateur, divinité nouvelle et étrangère, qui s'est révélée récemment dans son christ. C'est ainsi qu'il corrompt la masse de la foi par le mauvais levain de l'hérésie. Un nommé Cerdon, père de ce scandale, le revêtit de sa première forme. Les aveugles! ils s'imaginèrent qu'il leur était plus facile d'entrevoir deux divinités, eux qui n'avaient pu en contempler une seule dans sa plénitude! on sait qu'un flambeau unique se peint double à des yeux malades. Ainsi, l'un de ces dieux que le sectaire était contraint d'avouer, il l'anéantit en lui attribuant tout le mal. A l'autre qu'il élève péniblement sur un vain échafaudage, il confie le gouvernement du bien. Sur quel ressort a-t-il établi ces deux natures¹ rivales? Notre réfutation l'apprendra.

III. Le fond de la dispute, la dispute tout entière est une question de nombre. «Est-il permis d'introduire deux divinités?» Nous connaissions déjà les libertés de la poésie, les libertés de la peinture. Nous en avons de nouvelles, les libertés de l'hérésie. Mais la vérité chrétienne a prononcé en termes clairs: «Si Dieu n'est pas un, Dieu n'est pas.» Il y aurait un moindre blasphème à nier son existence qu'à défigurer sa nature. Voulez-vous avoir la certitude invincible de son unité? Cherchez quel il est, et vous trouverez qu'il ne peut être autrement. Tout ce que l'intelligence humaine peut saisir de l'essence divine je le réduis à ces termes simples, expression universelle de la conscience de tous: Dieu est l'être souverainement grand, nécessairement éternel, incréé, sans principe, sans commencement, sans fin. Telle est la nature de l'éternité, qu'elle constitue le Dieu souverainement grand. Ce que je dis de son éternité, ne convient pas moins à ses autres attributs, l'idée de Dieu emportant avec elle là perfection la plus absolue dans l'essence, dans la compréhension, dans la force, dans la puissance. L'esprit humain adhère partout à ces principes; car nul ne peut refuser à Dieu la suprême grandeur sans l'abaisser par là même au-dessous d'un rival, de sorte que retrancher quelque chose à Dieu, c'est le nier., Cela établi, examinons quelle sera la loi constitutive de l'être souverain. Sa loi? C'est que tout s'incline devant lui, c'est qu'il n'y ait à côté de sa grandeur aucune grandeur voisine. Placez en face de lui un second être doué des mêmes attributs, vous lui donnez un égal; dès que vous lui créez un égal, vous anéantissez la loi de son être qui exclut toute concurrence avec cette majesté souveraine. L'être souverainement grand doit par conséquent demeurer unique et sans rival, sous peine de s'abdiquer lui-même. Il n'a d'autre mode d'existence que le principe inviolable de son être, l'unité absolue. Puisque Dieu est l'être souverainement grand, la vérité chrétienne l'a donc bien défini, quand elle a rendu cet oracle: «Si Dieu n'est pas un, Dieu n'est pas.» Qu'est-ce à dire? serait-ce que nous doutions de l'existence de Dieu? non sans doute; mais, dans notre ferme confiance qu'il est l'être souverainement grand, nous nous écrivons: «A moins d'être un, Dieu n'existe pas.» Dieu sera donc unique. Point de 16 dieu, s'il n'est l'être par excellence; point d'être par excellence, s'il n'exclut tout rival; point d'être sans rival, s'il n'est unique. Tourmentez-vous tant qu'il vous plaira dans vos laborieuses conceptions. Pour étayer la majesté débile de votre dieu, il lui faudra comme attribut nécessaire et essentiel l'éternité avec la souveraine grandeur. Or, je vous le demande, le moyen que deux êtres souverainement grands subsistent à la fois, quand l'essence de l'être souverainement grand n'admet point d'égal, et qu'à Dieu seul appartient cette sublime prérogative!

IV. Vous vous trompez, s'écrie-t-on! Deux êtres souverainement grands peuvent subsister à la fois, mais distincts et confinés chacun dans ses limites. Puis, avec la puéride persuasion que les choses divines se comportent comme les choses humaines, on allègue les royautés de la terre, royautés nombreuses et pourtant souveraines dans les contrées où elles s'exercent. Prêtons-nous à un pareil raisonnement. Qui empêche dès-lors de faire intervenir, je ne dis pas un troisième ou un quatrième dieu, mais autant de dieux que la terre compte de rois? Ne l'oublions pas! il s'agit ici de Dieu, dont l'attribut essentiel est de repousser toute comparaison. A défaut d'un Isaïe proclamant cette vérité, ou de Dieu lui-même s'écriant parla bouche de son prophète: «A qui me comparerez-vous?» la nature elle-même le crie assez haut. Peut-être qu'à toute force on pourrait trouver quelques points de ressemblance entre les choses humaines et les choses divines, il n'en va pas de même de Dieu. Autre est Dieu, autre ce qui vient de lui. Mais vous qui. descendez sur la

terre pour lui emprunter vos exemples, prenez garde, l'appui va vous manquer. En effet, ce monarque terrestre, si élevé que je le suppose sur son trône, n'est grand toutefois que jusqu'à ce Dieu devant lequel il s'abaisse. Comparée à la majesté éternelle, la majesté du temps croule et s'anéantit. Pourquoi donc des rapprochements aussitôt évanouis que conçus? |7

Il y a plus. Si parmi ces majestés précaires, il ne peut se rencontrer la fois plusieurs puissances souverainement grandes, et qu'il doive en surgir une suréminente, solitaire, sans doute qu'au ciel il y aura exception pour ce Roi des rois, couronnement de toute élévation, grandeur sans seconde, source inépuisable d'activité et de puissance qu'il communique à des degrés divers. Prodigieuse démente! comparez un à un ces monarques subalternes, chefs indépendants dans leur empire, et placés au-dessus de rois inférieurs qui relèvent de leur volonté; opposez la richesse à la richesse, la population à la population, l'étendue à l'étendue; force vous sera, après cet examen, d'en couronner un seul, et de précipiter tour à tour du rang suprême ces pouvoirs confrontés l'un à l'autre: tant il est vrai que considérée isolément et dans chaque individu, la suprême grandeur peut bien apparaître multiple, mais qu'en vertu de sa nature, de ses facultés et des lois qui la régissent, elle est unique. De même si vous placez en regard l'un de l'autre deux dieux, comme deux monarques égaux, comme deux êtres souverainement grands, il résultera invinciblement de votre confrontation logique que la majesté souveraine ira se confondre dans un seul être, et que l'un des deux, grand, si vous le voulez, sans toutefois posséder la souveraine grandeur, cédera la prééminence à son rival. Qu'arrive-t-il alors? Le concurrent une fois annulé, il se fait autour du vainqueur une solitude immense. Il domine sans égal, il règne dans sa sublime unité. Vous ne vous arracherez jamais à cet enlacement inextricable: Ou il vous faut nier que Dieu soit l'être souverainement grand; blasphème qui ne sortira jamais de la bouche du sage; ou il vous faut reconnaître que Dieu est incommunicable.

V. Deux êtres souverainement grands! La sagesse a-t-elle jamais imaginé un pareil système? Si vous admettez deux êtres souverains, je vous demanderai d'abord, pourquoi pas plusieurs? La substance divine ne paraîtrait-elle pas |8 plus féconde si elle s'étendait à un plus grand nombre? Il a été bien plus conséquent et plus magnifique ce Valentin, qui, du moment qu'il eut osé concevoir deux dieux, Bythos et Sigé, engendra jusqu'à trente Eons et répandit dans le monde un essaim de divinités, portée non moins merveilleuse que celle de la laie de Lavinium. La raison qui répugne à plusieurs êtres souverainement grands répugne à deux au même titre qu'à plusieurs. Après l'unité, le nombre. Mais que mon intelligence accepte deux dieux, il lui faudra bientôt en accepter davantage. Après deux la multitude, une fois qu'on est sorti de l'unité.

Enfin, la foi du chrétien exclut, par les termes même, la pluralité des dieux. Sans s'arrêter à la dualité, elle établit l'unité de Dieu sur cette base inébranlable: Dieu est de toute nécessité ce qui n'a pas d'égal, en sa qualité d'être souverainement grand; Dieu est de toute nécessité l'être unique, en sa qualité d'être sans égal.

Toutefois, admettons cet absurde système! Pourquoi deux divinités égales, souveraines, identiques? Où est l'avantage de la dualité, quand ces deux êtres semblables ne diffèrent

pas de l'unité? car une chose, la même dans deux substances pareilles, demeure toujours une. Supposez même une infinité d'êtres pareils; ils n'en seront pas moins une seule et même chose, puisqu'en vertu de leur égalité, aucune différence ne les distingue. Or, si l'un ne diffère en rien de l'autre, et comment différaient-ils, puisqu'ils sont tous deux souverainement grands, possédant chacun la divinité? si l'un n'a pas la prééminence sur l'autre, je cherche vainement dans cette égalité de pouvoir la raison de leur double existence. Il faut au nombre une raison décisive, souveraine, ne serait-ce que pour indiquer à l'homme incertain auquel des deux pouvoirs il doit porter ses hommages. En effet, me voici en face de deux divinités semblables, identiques, souveraines; que faire? les adorer toutes deux? mais ces hommages surabondants vont passer pour une ridicule superstition bien plus que pour un culte ⁹ religieux, attendu que ces dieux pareils, doubles dans leur individualité, je puis me les rendre propices en ne m'adressant qu'à l'un d'eux. Mon adoration devient un témoignage de leur ressemblance et de leur unité; j'adore l'un dans l'autre: ce double principe se confond pour moi dans un seul. Adresserai-je mes supplications à un seul? autre anxiété. En honorant l'un de préférence à l'autre sans tenir compte du dieu superflu, je paraîtrais chercher à couvrir l'inutilité du nombre. Qu'est-ce à dire? pour sortir d'embarras, je trouverai plus sûr de les supprimer l'un et l'autre que d'honorer l'un des deux avec remords, ou tous les deux sans profit.

VI. Jusqu'ici nous avons raisonné dans l'hypothèse que Marcion établissait deux divinités égales. Car tel est le terrain sur lequel nous nous sommes placé, lorsque vengeur de l'unité divine, nous écartions toute ressemblance, toute parité avec l'être souverainement grand. En démontrant que deux dieux ne peuvent être égaux, en vertu même de l'idée qui s'attache à l'être souverainement grand, nous avons prouvé suffisamment qu'il n'en peut exister deux; mais telle n'est pas la doctrine du sectaire, il crée deux dieux dissemblables, l'un juge sévère, cruel, ami des combats; l'autre doux, ami de la paix, bon et excellent.

Examinons également la question sous un autre point de vue. La disparité peut-elle supposer deux dieux si la parité les exclut? Ici encore, nous invoquerons pour appui la même règle que nous adoptons pour l'être souverainement grand. La divinité repose sur ce fondement inébranlable. En effet, resserrant Marcion dans le cercle qu'il a tracé, et nous armant de ses aveux, il n'a pas plus tôt accordé au créateur la divinité, que nous sommes autorisé à lui répondre: Tes oppositions et ta diversité sont, une chimère. Point de différence entre deux êtres que tu reconnais pour dieux à titre égal. Sans doute des hommes peuvent différer entre eux avec le même nom et la même ¹⁰ forme; il n'en va pas de même de Dieu. On ne peut ni l'appeler ni le croire Dieu s'il n'est pas l'être souverain. Or, puisque le sectaire est contraint de reconnaître la souveraine grandeur dans celui auquel il accorde la divinité, je ne puis admettre qu'il retranche quelque chose à la grandeur souveraine en la soumettant à une autre grandeur semblable. Pour Dieu se soumettre, c'est s'anéantir. Or, est-il d'un dieu d'anéantir sa majesté souveraine? La divinité peut-elle diminuer et déchoir dans le Dieu créateur? La suprême grandeur courra les mêmes risques dans le dieu prééminent de Marcion: il sera capable de s'abdiquer aussi bien que le nôtre. Pourquoi cela? c'est que deux dieux, ayant été une fois proclamés souverainement grands, il résulte de toute nécessité que l'un ne sera ni plus puissant, ni plus faible, ni plus éminent, ni plus abaissé que l'autre. A l'œuvre donc, Marcion, refuse la divinité à ton dieu cruel; refuse la suprême grandeur à celui que tu abaisces. En

proclamant dieux et le nôtre et le lien, tu as proclamé deux êtres souverainement grands. Tu ne retrancheras rien à l'un, tu n'ajouteras rien à l'autre. En reconnaissant la divinité, tu as nié la diversité.

VII. Tu m'objecteras peut-être, pour ébranler ce raisonnement, que ce nom de dieu n'est qu'une qualification d'emprunt, autorisée par plusieurs passages des Ecritures. «Le Dieu des dieux s'est levé dans l'assemblée des dieux, dit le Psalmiste: il jugera les dieux publiquement. ---Et j'ai dit: Vous êtes des dieux.» Vous l'entendez! les anges et les hommes sont appelés des dieux sans être pour cela en possession de l'être par excellence. J'en dis autant de votre créateur.

Et moi, je réponds à l'insensé qui l'oublie: L'argument se retourne avec le même avantage contre le dieu de Marcion. On l'appelle dieu, de même que l'on prête ce nom sublime aux êtres sortis des mains du Créateur; mais on ne prouve pas que le dieu nouveau soit l'être par excellence. Si la communauté des noms est un préjugé en faveur du rang et de la condition, que de misérables esclaves déshonorent aujourd'hui les noms fameux de Darius, d'Alexandre, d'Holopherne! cependant ces noms tombés si bas, rabaissent-ils les princes qui les portaient jadis? il y a plus. Les stupides simulacres qu'adorent les nations ne sont pas des dieux pour la multitude? Mais pour devenir dieu, il ne suffit pas d'une vaine qualification. Le Créateur, au contraire, est Dieu, non pas seulement en vertu d'un nom, en vertu d'un mot contesté ou approuvé, mais en vertu de sa substance elle-même à laquelle cette désignation appartient. Quand cette substance m'apparaît sans commencement, sans principe, seule éternelle, seule créatrice de l'univers, je revendique la souveraineté par excellence, l'être infini, non point pour un nom, mais pour une réalité, non point pour une appellation variable, mais pour de vivants attributs. Vous, parce que la substance à laquelle j'accorde en toute propriété le nom de Dieu, a mérité seule ce titre, vous vous imaginez que je l'attache à un nom, attendu qu'il faut au langage humain un mot pour désigner cette substance infinie. C'est donc la substance qui fait le dieu, la substance qui constitue l'être souverainement grand. Marcion réclame-t-il la même prérogative pour son dieu? Est-il dieu en vertu de son essence, indépendamment de son nom? Eh bien! nous soutenons nous que cette grandeur souveraine attribuée à Dieu d'après la loi de sa nature et non d'après le hasard d'un nom, deviendra égale dans ces deux compétiteurs de la divinité, puisqu'ils possèdent la substance à laquelle nous attachons le nom de dieu. En effet, par là même qu'ils sont appelés dieux, c'est-à-dire des êtres souverainement grands, c'est-à-dire encore des substances incréées, puissantes et souveraines par conséquent, dès-lors, un être souverainement grand ne peut être ni inférieur à son rival, ni plus mauvais que lui. La souveraine grandeur réside-t-elle dans le dieu de Marcion avec une félicité, une force et une perfection absolue? Ces sublimes attributs résideront au même titre dans le nôtre. Les cherche-t-on vainement dans le dieu que nous proclamons? Je somme le dieu de Marcion d'y renoncer également. Ainsi deux êtres que l'on gratifie de la souveraine grandeur ne sont pas égaux: le principe même sur lequel repose la souveraine grandeur exclut toute comparaison. Ils ne seront pas davantage inégaux. Une autre loi non moins inviolable veut que l'être souverainement grand ne puisse subir de diminution. Pilote maladroit, te voilà pris dans l'agitation des flots de ton Pont-Euxin. De toutes parts t'enveloppent les flots de la vérité; tu ne peux t'arrêter ni à des dieux égaux, ni à des dieux inégaux, parce que deux dieux n'existent pas.

Voilà ce qui réfute proprement la pluralité des dieux, quoique toute la discussion roule sur le double principe, nous l'avons resserrée dans des limites étroites où nous niions examiner isolément les propriétés de ces dieux.

VIII. C'est sur l'orgueil que les Marcionites élèvent cet édifice d'orgueil, puisqu'ils introduisent un dieu nouveau, comme si nous avions à rougir du Dieu ancien. Ce sont des enfants qui s'applaudissent d'une chanson nouvelle, mais dont les disciples du vieux pédagogue n'auront pas de peine à dissiper la vaine gloire. En effet, quand ils me montrent leur dieu, ce dieu nouveau pour l'ancien monde, nouveau pour tous les âges qui ont précédé, inconnu à tous les adorateurs de l'ancien Dieu, ce dieu, dis-je, qu'un faux Jésus-Christ également nouveau et inconnu de tous a seul révélé au monde après tant de siècles» et dont jamais nul autre que lui n'a parlé, je me hâte de rendre grâces à leur vanité qui me fournit des armes contre elle-même, en m'apportant la preuve irréfragable de leur hérésie, dans cette reconnaissance d'une Divinité entièrement nouvelle. Cette nouveauté est marquée au même coin que celle du paganisme avec sa légion de dieux pour lesquels il n'y avait ni assez de noms, ni assez d'emplois. Qu'est-ce qu'un dieu nouveau, sinon un faux dieu? Le |13 vieux Saturne lui-même ne peut se prévaloir de son ancienneté pour devenir Dieu, parce qu'un jour aussi la nouveauté le consacra une première fois dans le respect des mortels. Mais la divinité réelle, vivante, ne doit son origine ni à la nouveauté, ni à l'antiquité. La vérité qui lui appartient en propre, voilà son être. Il n'y a point de temps dans l'éternité. Tout ce qui est temps, c'est elle. Celui qui crée le temps, n'est point soumis à l'action du temps. Point d'âge en Dieu,' par la raison qu'il n'a pu naître. Vieux? il n'est pas Dieu. Nouveau? il n'a jamais été. La nouveauté suppose un commencement; l'ancienneté annonce une fin. Mais Dieu est aussi étranger à tout commencement et à toute fin, qu'il est à l'abri du temps, cet arbitre des choses humaines, qui mesure notre commencement et notre fin.

Je sens dans quel sens les Marcionites parlent d'un Dieu nouveau, il ne l'est selon eux que dans la manifestation.

Eh bien! c'est précisément cette manifestation d'hier par laquelle on scandalise des âmes sans expérience; c'est le charme naturel qui s'attache à la nouveauté que je viens combattre ici, et par suite discuter les titres de ce dieu inconnu. En effet proclamer sa récente consécration, n'est-ce pas démontrer qu'il était non venu avant, cette époque? Aux armes donc! Descendons dans l'arène une seconde fois.

Persuadez-vous, si cela est possible, qu'un Dieu a pu rester inconnu. Je trouve, il est vrai, dans les textes saints que des autels furent prostitués à des dieux inconnus; mais c'est là une idolâtrie grecque; à des dieux incertains, mais c'est là une superstition romaine. Or des dieux incertains sont des dieux peu connus, puisqu'ils n'ont qu'une existence douteuse. Par conséquent ils sont inconnus, par leur équivoque même. Lequel de ces deux titres graverons-nous au front de la moderne idole? L'un et l'autre à mon sens: dieu de Marcion, incertain aujourd'hui, inconnu par le |14 passé. Le Créateur, Dieu connu et certain, a fait du vôtre un dieu inconnu et incertain.

Je pourrais vous dire: Si votre dieu est resté inconnu et mystérieusement caché, quelque région ténébreuse Fa donc couvert de ses ombres? Or cette région nouvelle, inconnue et incertaine comme votre idole, est une région immense néanmoins et plus vaste incontestablement que le Dieu enfermé dans ses abîmes.

Mais à quoi bon ces excursions lointaines? Je vous opposerai cette courte et lumineuse prescription: Votre Dieu n'a pu rester inconnu. Il a dû se manifester par sa grandeur; il a dû se manifester par sa bonté surtout, double fondement de sa prééminence sur le Créateur. Toutefois comme les preuves que nous sommes en droit d'exiger de tout dieu nouveau et inconnu par le passé, doivent se formuler d'après les précédents auxquels le Créateur a voulu s'assujettir lui-même, démontrons préalablement que celle requête est légitime. Notre argumentation n'en sera que plus solidement établie.

IX. Je vous le demanderai d'abord, vous qui proclamez un Dieu du Créateur, en reconnaissant que du côté de la manifestation la priorité lui est acquise, comment se fait-il que vous ne pesiez pas les prétentions nouvelles, au poids et à la balance où vous fut démontrée la divinité d'un autre? Tout antécédent fournit; sa règle au conséquent. Voilà deux dieux en présence: un dieu inconnu, un dieu déjà connu. Quant à ce dernier, l'enquête est inutile, son existence est depuis long-temps établie. Serait-il connu, s'il n'existait pas? La dispute se concentre donc sur l'inconnu. Il peut ne pas exister. S'il existait, il serait connu. Ce que l'ignorance cherche à pénétrer, demeure incertain aussi long-temps qu'elle doute. Aussi long-temps que demeure incertain ce qu'elle cherche, l'objet de ses investigations peut ne pas exister. Vous avez donc un dieu certain puisqu'il est connu, un dieu équivoque puisqu'il est inconnu. Dans cet état de cause, la justice veut que les êtres |15 incertains et douteux, appelés par-là même à prouver leur existence, la prouvent d'après les principes, la forme et les règles que l'on applique aux êtres dont l'existence est certaine. Jetez au milieu de ces obscurités des raisonnements sans consistance, qu'arrivera-t-il? On s'enlace dans des discussions inextricables; l'incertitude des preuves se communique à la foi que l'on essaie d'établir; puis viennent «ces questions interminables, que l'apôtre n'aime pas.»

Fort bien! me dira-t-on. Des règles certaines, indubitables, absolues, l'emportent dans l'esprit des sages sur des opinions flottantes, douteuses et pleines d'obscurités. Mais l'essence fondamentale étant différente, vous ne pouvez exiger que l'incertitude fasse ses preuves à la manière de la certitude.

Erreur grossière! admettre deux divinités, c'est donner à l'une et à l'autre l'essence divine. Ce qu'est un dieu, tous deux le sont également, sans principe, sans commencement, éternels. Voilà quelle est leur essence fondamentale.

Que nous importe que Marcion ait imaginé dans ses dieux des attributs qui se combattent? C'est là un point de moindre conséquence. Il y a plus. Je n'aurai pas besoin de le réfuter, si nous sommes d'accord sur l'essence fondamentale. Or, qu'ils soient dieux l'un et l'autre, le fait demeure établi. Eh bien! une fois que l'essence fondamentale est accordée, si on demande à des êtres incertains une preuve non équivoque, il faudra leur appliquer la règle des êtres certains, avec lesquels ils partagent l'essence fondamentale,

afin qu'ils soient en communauté de preuves aussi bien que d'essence. Appuyé sur ce principe, j'établirai victorieusement que celui-là n'est pas dieu qui est encore incertain aujourd'hui, puisqu'un Dieu certain n'existe dans la conscience publique, qu'autant qu'il n'a jamais été ni incertain, ni inconnu.

X. Pourquoi cela? c'est qu'à l'origine des choses, le Dieu qui créa l'univers se révéla en même temps que son |16 œuvre, la création n'ayant eu d'autre but que la manifestation de la Divinité. Quoique Moïse, postérieur de peu d'années au berceau du monde, semble avoir le premier consacré le Dieu de l'univers dans le temple des saintes Lettres, ne vous imaginez point pour cela que la connaissance du vrai Dieu soit née avec le Pentateuque. En effet, les livres du législateur sacré ne sont que l'histoire de ce nom incommunicable, commençant dans le paradis avec Adam, loin qu'il faille dater sa promulgation de l'Egypte ou de Moïse. Voulez-vous une autre preuve? L'immense multitude du genre humain n'avait jamais entendu parler du prophète hébreu, encore moins de ses livres. Elle connut cependant le Dieu de Moïse. Au milieu des ombres d'un paganisme qui obscurcissait le règne de la vérité, les nations idolâtres distinguent l'Eternel de leurs vaines idoles et le nomment de son nom: «Le Dieu des dieux; si Dieu le permet; ce qui plaît à Dieu; je me recommande à Dieu.» Réponds! Est-ce le connaître que de proclamer sa toute-puissance? Les livres de Moïse n'y sont pour rien. L'ame a précédé la prophétie. La conscience de l'ame, depuis le commencement de l'homme, est un don de Dieu. Elle est la même, elle rend les mêmes oracles dans l'Egypte, dans la Syrie, dans le Pont. Le Dieu des Juifs, c'est le Dieu que proclame la conscience universelle. Ne viens plus, barbare hérétique, placer Abraham avant le monde. Le Créateur n'eût-il été le Dieu que d'une seule famille, il serait encore venu avant ton Dieu, Marcion; il eût été connu des habitants du Pont avant le lien. Apprends d'un prédécesseur la manière de se prouver. L'incertain se prouve par le certain, l'inconnu par le connu. Jamais Dieu ne restera dans l'ombre. Jamais il ne manquera de témoignages. Toujours il se fera connaître, entendre, voir comme il voudra. Il a pour témoin et tout ce que nous sommes, et le monde où nous sommes. Dieu est prouvé Dieu et unique par là même qu'il est connu, tandis que l'autre travaille à se révéler. |17

XI. Vous avez raison, s'écrient les Marcionites. Qui donc est moins connu des siens que des étrangers? Personne.

Je prends acte de cette déclaration. Comment supposer que des créatures soient étrangères à Dieu, lorsque rien ne peut lui être étranger, s'il existe, puisque le caractère distinctif d'un dieu c'est que tout lui appartienne et se rapporte à lui? Quant au dieu improvisé, nous ne lui adresserons pas pour le moment cette question: «Qu'a-t-il de commun avec des étrangers?» Elle viendra en son lieu avec plus de développement. Qu'il nous suffise maintenant de prouver que l'être dont aucune œuvre ne révèle l'existence, est un être chimérique. De même que le Créateur est Dieu, et un Dieu indubitable, parce que la création est son domaine et que rien dans ce domaine ne lui est étranger: de même son rival n'est pas dieu, parce que la création n'est pas son domaine et que dans ce domaine tout lui est étranger. Allons plus loin. Si l'ensemble de l'univers appartient au Créateur, je ne vois plus de place pour un autre dieu. L'immensité est pleine de son auteur: pas un point que n'occupe son infinie majesté. Restât-il quelque espace pour je ne sais quelle

divinité parmi les créatures, cette divinité ne peut être que fausse. La vérité est ouverte au mensonge. Il y a tant d'idoles sur cette terre! Pourquoi le dieu de Marcion n'y trouverait-il pas aussi sa place?

D'après cette idée que nous avons d'un Créateur, je prétends que Dieu a dû se manifester par ses œuvres, par un monde, des hommes, des siècles qui viennent de lui. Voyez le paganisme! Toutes ces prétendues divinités, qu'il confesse dans ses moments de bonne foi n'être que des hommes, pourquoi son erreur les a-t-elle déifiées? Parce que chacune d'elles, se disait-il, a pourvu à mes besoins et à mon bonheur. Tant l'univers s'était persuadé d'après l'idée qu'on a de Dieu, qu'il appartient à l'essence divine de se révéler elle-même par quelque création ou quelque largesse utile à la vie présente! Tant il est vrai que les dieux inventés s'accréditèrent par les moyens qui avaient établi l'autorité du Dieu véritable! Il fallait que le dieu de Marcion se légitimât aux yeux de l'univers, ne fût-ce qu'en lui apportant quelques misérables pois chiches de sa fabrique, afin de se faire proclamer un nouveau Triptolème. Si ton dieu existe, explique-moi son oisiveté par une raison digne d'un Dieu! Dieu véritable, il n'eût pas manqué de produire. J'en appelle à la conscience du genre humain: Dieu n'a pas d'autre preuve de son existence, que la création de l'univers. En effet le principe que nous opposons à nos ennemis demeure inébranlable. Ils ne peuvent d'une part confesser la divinité du Créateur, et de l'autre soustraire le dieu qu'ils prétendent élever à côté de lui, aux preuves sur lesquelles les Marcionites eux-mêmes, d'accord avec la conscience universelle, font reposer le Dieu des Chrétiens. Si personne ne révoque en doute l'existence du Créateur, par cela même qu'il a créé ce vaste univers, il suit invinciblement que personne ne reconnaîtra une divinité qui n'a rien créé, à moins que l'on n'assigne à son oisiveté une raison légitime. Des raisons, je n'en connais que deux: ou sa volonté, ou son impuissance. La troisième, je la chercherais vainement. N'avoir pu est indigne d'un Dieu. Ne l'a-t-il pas voulu? Examinons si sa dignité le permettait.

Réponds-moi, Marcion! Ton dieu a-t-il eu dessein de se manifester dans un temps tel quel? Quand il est descendu sur la terre, quand il a prêché, quand il a enduré sa passion, quand il est ressuscité, avait-il un autre but que de se révéler aux hommes? A coup sûr, s'il est connu, c'est parce qu'il l'a voulu. Lui adviendrait-il quelque chose sans son aveu? Pourquoi donc tant d'efforts dans le but de se manifester, pour se montrer aux hommes parmi les abaissements de la chair, abaissements plus honteux encore, si cette chair est une imposture? En effet, a-t-il trompé l'univers sous ce corps fantastique? suspendu au bois, a-t-il encouru la malédiction du Créateur? Nouvelle infamie! N'eût-il pas été mille fois plus honorable de se promulguer lui-même par quelque témoignage extérieur, surtout quand il avait à le faire en face d'un Dieu auquel il était inconnu par ses œuvres, depuis le commencement du monde? Est-il vraisemblable d'un côté que ce Dieu créateur, ignorant qu'il y avait un dieu supérieur à lui comme le disent les Marcionites, et se proclamant avec serment le Dieu unique, ait établi la vérité de son existence par de si beaux ouvrages, lui qui pouvait négliger ce soin dans la persuasion d'être seul! Est-il vraisemblable, d'un autre côté, que ce Dieu supérieur sachant qu'il avait pour inférieur un Dieu si bien établi, n'ait rien disposé pour se révéler, et cela quand il aurait dû produire des œuvres plus remarquables et plus éclatantes afin de se faire reconnaître Dieu par ces

œuvres comme il convenait à un Créateur, et même par des œuvres plus sublimes, pour se montrer plus grand et plus noble que son rival?

XII. Cependant, admettons pour un moment ce dieu chimérique: toujours faudra-t-il l'admettre sans cause. Sans cause, puisqu'il ne se manifestera par aucune œuvre, tout être produisant hors de lui-même des effets qui lui appartiennent. Or, comme il est impossible qu'un être existe sans être cause, parce qu'à cette condition, il est comme s'il n'était pas, n'ayant pas pour raison de lui-même des créatures qui relèvent de lui, il me paraît plus conséquent de nier l'existence de Dieu, que de lui refuser l'action. Encore une fois, il existe sans cause, celui qui n'ayant pas d'effets n'a pas davantage de cause. Mais Dieu ne doit pas exister de cette façon. Que je nie sa causalité, tout en souscrivant à son existence, j'établis par là même le néant de ce Dieu. S'il existait, serait-il demeuré inactif? D'après ces principes, je dis que le dieu de Marcion vient sans cause surprendre la bonne foi de l'homme qui est habitué à croire Dieu d'après l'autorité de ses œuvres, parce qu'il ne connaît rien autre chose qui puisse lui révéler Dieu.

---- Mais la plupart des Marcionites croient à cette chimère.

---- Leur croyance insulte à la raison, puisqu'ils n'ont pas pour gages de la divinité des œuvres dignes d'elle. Cette divinité inerte, et qui n'a rien su produire, est coupable d'impudence et de malice. D'impudence: elle mendie une croyance illégitime qu'elle n'a pris la peine d'asseoir sur aucun fondement. De malice: elle a jeté les hommes dans l'incrédulité, en leur dérobant des motifs de foi.

XIII. Pendant que nous chassons de ce rang usurpé le dieu imposteur qui n'a rendu témoignage à son existence par aucune œuvre de sa création, et digne de la divinité, comme l'avait pratiqué le Créateur, les Marcionites, race impudente et perverse, changent de tactique, et le mépris sur les lèvres, ils vont jusqu'à la destruction des œuvres du Créateur. Le monde, s'écrient-ils! merveilleux ouvrage en vérité! création sublime et digne d'un Dieu!

---- Refusez-vous au Créateur la plénitude de la Divinité'? ---- non: il est vraiment Dieu. -
---Donc le monde n'est pas indigne de Dieu; car Dieu peut-il rien créer qui soit indigne de lui, quoiqu'il ail produit le monde pour l'homme et non pour lui-même? Tout ouvrage vaut moins que son auteur. Et. pourtant, s'il est indigne d'un dieu de produire quelque chose, avouons-le, il est mille fois plus malséant à l'essence divine de n'avoir rien produit, même de peu digne d'elle, ne fût-ce qu'un simple essai qui fît espérer des œuvres plus merveilleuses.

Toutefois, pour dire un mot de cette production si décriée, comme on le prétend, de ce monde que les Grecs ont nommé d'un mot qui signifie ornement et harmonie, et non incohérence et désordre, les maîtres de la sagesse antique, au génie desquels toute hérésie moderne est vomie se féconder, ont divinisé les substances diverses que l'on affecte si fort de mépriser. Thalès plaçait le principe divin dans l'eau, Heraclite dans le feu, Anaximène dans l'air, Anaximandre dans l'ensemble des corps célestes, Straton dans le ciel et la terre, Zenon dans la combinaison de l'air et de l'éther, Platon dans les astres.

Lorsque celui-ci traite du monde, il appelle les astres la race ignée des dieux. En extase devant la grandeur, la force, la puissance, la majesté, l'éclat, l'abondance, l'harmonie constante et les invariables lois de chacun de ces éléments par le concours desquels s'engendre, s'alimente, se perfectionne, se renouvelle l'universalité des êtres, la plupart des physiciens n'ont pas osé assigner un commencement à ces substances merveilleuses. Le déclarer leur paraissait un attentat à leur divinité. L'Orient les adore; les mages chez les Perses, les hyérophantes parmi les Egyptiens, les gymnosophistes dans les Indes. Que dis-je? Cette dégradante idolâtrie, cette superstition universelle, rougissant aujourd'hui de ses vains simulacres, de ses héros déifiés, et de ses noms fabuleux, se réfugie dans l'interprétation des phénomènes naturels, et voile sa honte sous d'ingénieuses allégories. Ecoutez-la! Jupiter représentera la substance ignée, et Junon, son épouse, l'air, ainsi que le mot grec l'atteste; Vesta, c'est le feu; les Muses, l'eau; la grande mère des dieux, la terre qui nous livre ses moissons, que le bras humain déchire, que des pluies arrosent. Ainsi Osiris, enseveli dans la mort, renaissant de la corruption et retrouvé avec joie, figure la constance invariable des germes, l'harmonie des éléments, et le retour de l'année mourant pour ressusciter. Plus loin, les lions de Mithra sont les symboles d'une nature brûlante et aride.

Il résulte de là que ces substances, supérieures par leur situation ou leur nature, ont été regardées comme des dieux, plutôt que proclamées indignes de la divinité. Abaissons nos regards plus bas. Une humble fleur, je ne dis pas de la prairie, mais même du buisson, le plus obscur coquillage, comme celui qui nous donne la pourpre, l'aile du plus insignifiant oiseau comme la magnifique parure |22 du paon, vous montrent-ils dans le Créateur un ouvrier si méprisable?

XIV. Mais loi qui souris de pitié à l'aspect de ces insectes que le grand ouvrier a rendus si remarquables par l'adresse, l'habileté ou la force, afin de nous apprendre que la grandeur se manifeste dans la petitesse, aussi bien que la force dans l'infirmité, selon le langage de l'Apôtre, imite, si tu le peux, les constructions de l'abeille, les greniers de la fourmi, les filets de l'araignée, la trame du ver à soie. Reproduis à nos yeux ces humbles animaux qui se jouent dans tes vêtements, ou sur ta couche; tâche d'égaliser le venin de la cantharide, l'aiguillon de la mouche, la trompette et la lance du moucheron! Que penseras-tu des animaux plus grands, lorsque de si petites créatures peuvent te servir ou le nuire, afin de t'apprendre à respecter le Créateur jusque dans ses moindres ouvrages?

Mais sans sortir de loi - même, considère l'homme au dedans et au dehors de lui. Pardonnerez-vous à cet ouvrage de notre Dieu, que ton maître, le Dieu le meilleur, a aimé d'un amour si tendre; pour lequel il a daigné descendre de son troisième ciel dans notre chétive et indigente humanité; pour lequel il n'a pas rougi de mourir sur une croix, captif dans l'étroite prison où l'enfermait le Créateur? Moins dédaigneux, lui, il n'a répudié jusqu'à ce jour, ni l'eau du Créateur dont il lave ses disciples, ni l'huile dont il les consacre, ni le mélange du lait et du miel avec lequel il enfante les siens, ni le pain, représentation vivante de son corps. Jusque dans ses sacrements, il a besoin des aumônes du Créateur.

Mais toi, disciple supérieur au maître, serviteur au-dessus du seigneur, ta sagesse est mille fois plus sublime: lu détruis ce qu'il aime, tu anéantis ses ouvrages; mais es-tu de bonne foi? Voyons si ces biens que tu affectes de fouler aux pieds, tu ne les convoites pas. Antagoniste du ciel, tu aspiras à la liberté dans les pavillons du ciel. Tu méprises la terre: la terre a été le berceau de ta chair |23 réprouvée; tu déchires les entrailles de la terre pour lui arracher tes aliments. Même dédain pour la mer; mais f on dédain ne va point jusqu'à ses productions, que tu regardes comme une nourriture plus saine. Que je t'offre une rose, tu n'oseras plus calomnier le Créateur. Misérable hypocrite, quand même tu prouverais par ta mort, fruit d'une abstinence volontaire, que tu es Marcionite, c'est-à-dire que tu répudies le Créateur et ses œuvres, (car tel devrait être votre martyr à vous autres, puisque le monde vous fait horreur) tu t'agites vainement: sur quelque matière que tu te replies, tu feras toujours usage de la substance du Créateur. Déplorable aveuglement de l'orgueil! tu méprises les êtres dont tu vis et tu meurs.

XV. Puisque lu attribues aussi à ton Dieu des œuvres, un monde et un ciel qui lui appartiennent, qu'il ait précédé ou suivi la création de cet univers, peu nous importe. Viendra le moment d'examiner ce troisième ciel, quand nous discuterons les titres de votre apôtre. Pour le moment, contentons-nous d'affirmer qu'une substance, quelle qu'elle soit, a dû se manifester avec son auteur. Ce principe accordé, par quelle fatalité arrive-t-il que ton Dieu se révèle la douzième année de Tibère-César, et que son ouvrage demeure totalement inconnu jusqu'à la douzième du règne de Sévère, surtout quand cette production mille fois supérieure aux futiles créations de notre Dieu, aurait dû se dégager de l'ombre le jour où son auteur surgit à la lumière? Si l'œuvre n'a pu se faire jour dans le monde, comment la notion du maître s'y est-elle établie? Si le monde a admis le maître, pourquoi n'a-t-il point admis la substance? Serait-elle par hasard plus grande que le maître?

Cette question nous conduit naturellement à l'examen du lieu. Voyons où réside ce monde supérieur et le dieu dont il émane. En effet, si vous établissez que ce dieu a aussi un monde impalpable, au-dessous de lui et au-dessus de son émule, il l'a donc créé dans une sphère qui s'ouvrait entre ses pieds et la tête du Créateur. L'essence divine |24 était donc enfermée dans cet espace, où elle élaborait son inonde? Qu'arrive-t-il alors? Ce lieu devient plus grand que votre Dieu, plus grand que son monde, puisque tout contenant est plus grand que son contenu. Prenons-y garde même. Il pourrait bien se faire qu'il restât quelque place vacante pour un troisième dieu, prêt à envelopper de son monde les deux autres dieux. Maintenant commençons le dénombrement de ces divinités. D'abord, l'espace: il est devenu dieu à un double titre: il est plus grand que son contenu; il est sans principe, sans commencement, éternel, égal à Dieu, domicile éternel de Dieu. Ensuite, si le dieu prétendu a façonné son monde avec une matière flottante sous ses pieds, préexistante, incréée, contemporaine de Dieu, toutes les qualités que Marcion abandonne au Créateur s'appliquent également à la majesté du lieu où résidaient Dieu et la matière. Seconde divinité. Car la voilà aussi devenue dieu, elle en a les propriétés fondamentales; elle ne connaît ni principe, ni commencement: elle est éternelle comme Dieu.

Direz-vous que ce dieu a formé le monde de rien? Force vous sera d'en dire autant du Créateur, auquel Marcion soumet la matière dans l'ordonnance de ce inonde. Mais non, il

a dû opérer sur une matière préexistante. Car la raison que l'on oppose au Créateur enchaîne aussi son rival: ils sont dieux l'un et l'autre. Enumérons les trois dieux de Marcion: L'artisan, l'espace, la matière. Conséquent avec lui-même, il enferme aussi le Créateur dans sa sphère. Il soumet à sa prééminence la matière, tout en la taisant incréée, sans principe, éternelle comme lui. Est-ce tout? Le mal, substance corporelle et fils de la matière, à l'éternité de laquelle il participe, apparaît comme quatrième dieu. Récapitulons! Parmi les substances suréminentes, trois dieux, le dieu bon des Marcionites, le dieu mauvais ou Créateur, et le monde invisible. Parmi les substances inférieures, l'artisan de ce bas monde, le lieu, la matière, le mal. Que l'on y joigne les deux Christs du |25 sectaire, l'un qui apparut sous Tibère, l'autre promis par le Créateur, il en résulte, ô Marcion, que tes disciples, en te prêtant deux divinités, te font un tort réel, puisque, de compte fait, tu proclames neuf divinités, quoiqu'à ton insu.

XVI. Dans l'impuissance où se trouvent les Marcionites de nous montrer leur second monde aussi bien que le dieu dont il émane, que font-ils? Ils partagent l'univers en deux substances, les visibles et les invisibles, assignent chacune de ces créations à des dieux différents, et revendiquent pour leur dieu le domaine des invisibles. Fort bien! Mais qui pourra se persuader, à moins de porter un cœur hérétique, que les substances invisibles appartiennent au dieu qui n'a envoyé devant lui aucune œuvre visible, plutôt qu'à celui qui s'étant manifesté par des témoignages palpables, fait présumer qu'il est aussi l'auteur des invisibles? Une foi qui repose sur quelques autorités, n'est-elle pas plus légitime qu'une foi dépourvue de tout témoignage? Nous verrons en son lieu à quelle puissance l'apôtre attribue les choses invisibles.

Sans réclamer maintenant l'autorité des saintes Ecritures, qui viendra plus tard, d'accord avec la voix de l'univers et l'autorité du sens commun, nous restituons les substances visibles et invisibles au Créateur dont l'œuvre se compose de diversités, créatures corporelles et incorporelles, animées et inanimées, parlantes et muettes, mobiles et inertes, fécondes et stériles, arides et humides, chaudes et froides. Ainsi l'homme lui-même, considéré dans sa double existence, est un mélange de diversités et d'oppositions. Ici des organes vigoureux, honnêtes, doubles, semblables; là des organes débiles, déshonnêtes, uniques, dissemblables. Examinez son ame! Tantôt la joie, tantôt l'anxiété, tantôt l'amour, tantôt la haine, tantôt la colère, tantôt la douceur. S'il est vrai que dans l'ensemble de la création, à chaque substance réponde une substance contraire, les invisibles aussi devront contraster avec les visibles, et remonter au créateur d'où émanent |26 les choses palpables, ne fût-ce que pour désigner un Créateur fantasque, opposé à lui-même, ordonnant ce qu'il a prohibé, prohibant ce qu'il a ordonné, frappant et guérissant tour à tour. Pourquoi les Marcionites veulent-ils l'enchaîner à l'uniformité dans cette seule conjoncture? Pourquoi lui dire: Tu créeras les choses visibles uniquement, tandis qu'il a dû, conformément à leur système, créer les unes et les autres, comme ils lui attribuent et la vie et la mort, et les calamités de la guerre, et les douceurs de la paix?

Poursuivons. Si les substances invisibles sont d'un ordre plus relevé que les substances visibles, déjà admirables elles-mêmes par leur enchaînement et leur harmonie, ne convient-il pas d'attribuer ces magnifiques merveilles à celui qui en a créé de grandes,

puisque les grandes choses, et encore moins les substances d'un ordre plus relevé, ne sauraient convenir à un dieu qui n'a pas même su en produire de médiocres?

XVII. Des œuvres, s'écrient les Marcionites pressés par nos raisons, nous n'en avons qu'une à vous montrer, et elle nous suffit. Notre dieu a racheté l'homme par un merveilleux effet de sa miséricorde. Voilà qui vaut mieux que les chétives et ridicules productions de votre Créateur.

O le dieu vraiment supérieur, dont on ne peut citer aucune oeuvre excellente, à moins qu'elle ne s'applique à l'homme, ouvrage du dieu subalterne! Toutefois je te somme de prouver son existence par les arguments que l'on attend d'un Dieu. Avant tout, montre-nous ses productions: tu nous vanteras ensuite ses bienfaits. Le point principal est de savoir s'il existe. Quelle est sa nature? Cette question n'est que secondaire; l'un se reconnaît aux œuvres, l'autre aux bienfaits. De ce que tu lui assignes la rédemption, son existence ne m'en est pas plus démontrée. Mais son existence une fois attestée, attribue-lui l'honneur de la Rédemption, si lu veux; je n'aurai plus qu'à constater s'il l'a réellement accomplie, parce qu'encore |27 il se pourrait bien qu'il existât sans avoir délivré le genre humain. Je te le demande, lui prêter la rédemption, est-ce établir son existence, puisqu'il pourrait bien exister sans avoir sauvé le monde?

Cette discussion nous a éloignés un moment de la controverse fondamentale qui traitait du Dieu inconnu. Il est suffisamment notoire d'une part qu'il n'a rien créé, de l'autre, qu'il y avait pour lui obligation de créer, enfin de se manifester lui-même par ses œuvres, parce qu'en admettant son existence comme réelle, il aurait dû être connu, et cela dès l'origine du monde. Nous nous sommes appuyés sur ce principe: Il ne convient pas à un dieu de rester caché. Maintenant la nécessité nous ramène à la question première, afin d'en développer les différentes ramifications. Il s'agira d'abord d'examiner par quelle voie ce dieu nouveau s'est fait connaître dans la suite des temps; pourquoi dans la suite des temps, plutôt qu'an berceau d'un monde auquel il était nécessaire en sa qualité de dieu. Il y a mieux. Plus on fait de lui un dieu bienveillant, plus on proclame sa' nécessité; moins par conséquent il a dû se soustraire à nos regards.

Alléguera-t-on pour excuse qu'il n'y avait dans le monde ni motif pour qu'il se manifestât, ni éléments pour apprécier cette manifestation? Assertion mensongère! Ce monde où votre Dieu vient de tomber des nues renfermait alors et l'homme capable de le connaître, et la malice du créateur à laquelle dans sa bonté il devait obvier. Qu'en conclure? Ou il a ignoré l'indispensable nécessité de sa manifestation et les éléments sur lesquels elle s'exercerait, ou il a hésité, ou il a été frappé d'impuissance, ou la volonté lui a manqué. Toutes choses indignes d'un Dieu, et surtout d'un Dieu très-bon. Mais nous montrerons ailleurs la chimère de cette tardive révélation. Qu'il nous suffise de l'indiquer pour le moment.

XVIII. Eh bien! qu'il ait apparu dans ce monde quand il l'a voulu, quand il l'a pu, quand l'heure fatale est |28 arrivée; excusons-le. Probablement il était contrarié dans sa naissance par la marche ascendante de quelque constellation. Les enchantements de je ne sais quelle magicienne, le carré sinistre de Saturne, le triangle malencontreux de Mars,

arrêtaient sa conception. Les Marcionites, en effet, sont fort adonnés à l'astrologie. Impudents qui ne rougissent pas même de vivre des étoiles du Créateur! Nous avons à traiter ici de la qualité de la révélation. A-t-il été connu d'une manière honorable? Il s'agit de l'examiner, afin que nous sachions s'il existe vraiment, et que de la dignité de sa révélation sorte la certitude de son existence. Des œuvres dignes d'un dieu prouveront le dieu.

Pour nous, tel est notre principe: nous connaissons Dieu à sa nature, nous le reconnaissons à sa doctrine. La première se constate par les œuvres, la seconde par les prédications. Mais les attestations naturelles manquent à qui la nature fait défaut. Par conséquent votre Dieu aurait dû se révéler moins par des prophéties, surtout quand il avait à se manifester en face d'un Dieu qui, malgré les œuvres qu'il a faites, malgré les éclatantes prédictions qui l'avaient devancé, avait à peine conquis la foi de l'univers. Comment donc s'est-il révélé? Diras-tu que c'est par des conjectures humaines, indépendantes de sa volonté? Alors déclare impudemment qu'un dieu peut être connu autrement que par lui-même. Mais ici je t'opposerai, outre les exemples du Créateur, la grandeur divine et l'infirmité humaine. Par là tu fais l'homme plus grand que le dieu. Quoi! quand un dieu se cache à dessein, je l'arracherai par ma propre force à ses mystérieuses obscurités, et je le traînerai, quoi qu'il en ait, au grand jour de la lumière? Nous n'ignorons pas cependant, grâce à la triste expérience des siècles, que la débile intelligence de l'homme se forge plus facilement des dieux nouveaux, qu'elle ne se tourne vers le Dieu véritable, déjà manifesté à ses regards par ses œuvres. D'ailleurs, si l'homme se crée des dieux imaginaires, si un Romulus dresse des autels à Consus, un Tatius à Cloacine, un Hostilius à la Peur, un Métellus à Alburne, tout récemment un souverain à Antinous, passons-leur ces ridicules apothéoses: c'étaient au moins des consuls, c'étaient des empereurs. Mais le pilote Marcion, nous le connaissons!

XIX. A la bonne heure, répliquent les Marcionites! Notre dieu ne s'est pas révélé dès le berceau du monde; il ne s'est pas révélé par des œuvres palpables. Mais en vertu de sa propre puissance, il s'est manifesté dans la personne de Jésus-Christ.

Nous consacrerons au Christ et à l'économie de la rédemption un livre particulier, car il est bon de distinguer les matières, afin de les traiter avec plus d'ordre et de développement. Pour le moment, il nous suffira, d'opposer à l'assertion nouvelle la démonstration que le Christ n'est la vivante empreinte d'aucun autre dieu que du Dieu créateur. Je le ferai en peu de mots.

La quinzième année de Tibère, Jésus-Christ daigna descendre du ciel, esprit de salut et de rédemption. En quelle année l'ardente canicule a-t-elle vomi hors du Pont le salubre météore de l'hérétique, ainsi le veut son système? J'ai estimé cette investigation superflue. Toutefois on est d'accord sur ce point. Cette monstrueuse invention appartient au règne d'Antonin: l'impie a paru sous le monarque pieux. Puisque Marcion le premier a introduit un dieu non avénu jusque-là, dès-lors la vérité est manifeste pour tout esprit raisonnable. Les époques proclament, qu'un dieu, apparu pour la première fois sous Antonin, n'apparut point sous Tibère, par conséquent, que ce n'est pas le Christ qui a révélé le dieu promulgué la première fois par Marcion.

Pour compléter cette preuve, j'emprunterai ce qui suit à nos adversaires eux-mêmes. Marcion a séparé la loi ancienne de la loi nouvelle: voilà son chef-d'œuvre à lui, sa recommandation distinctive. Ses disciples nieront-ils ce qui est écrit au frontispice de leur livre, sorte d'initiation pour |30 les adeptes, d'encouragement pour les initiés, je veux parler des Antithèses ou Oppositions dans lesquelles le maître s'efforce d'établir qu'il y a conflit entre l'Évangile et la loi antique, afin que de la lutte des deux testaments, il infère la diversité des dieux? Ainsi, puisque l'autre dieu de l'Évangile opposé au Dieu de la loi antique, a commencé avec la séparation de la loi mosaïque et de l'Évangile, il est évident qu'avant cette prétendue scission ce dieu était inconnu, sa notion ne datant que de cette époque. J'en conclus que ce dieu ne s'est point manifesté dans la personne d'un christ qui existait déjà avant cette séparation, Où donc a-t-il pris naissance? Dans le cerveau du sectaire. L'Évangile et la loi vivaient dans une harmonie que rien n'avait troublée jusque-là depuis l'apparition du Christ; jusqu'à l'impudence de Marcion. Point d'autre dieu de la loi et de l'Évangile, que le Créateur. La raison proclamait cette vérité; il fallait qu'après un si long intervalle un habitant du Pont vînt faire cette séparation.

XX. Cette preuve, courte et lumineuse, attend de nous un complément pour réduire au silence les vaines clameurs de nos ennemis. On veut que Marcion, loin d'avoir rien innové, en séparant la loi mosaïque et l'Évangile, n'ait l'ait que ramener à son institution primordiale la vérité que l'on avait corrompue. O Christ, maître si patient, tu as pu endurer pendant tant d'années que ta parole fût pervertie jusqu'à ce que Marcion et les siens vinssent à ton secours! «En effet, ils font grand bruit du prince des apôtres et des autres colonnes de l'épiscopat, censurés par Paul, pour n'avoir point marché droit dans les sentiers de l'Évangile.» Mais Paul, encore nouveau dans la grâce, troublé, craignant de courir ou d'avoir couru inutilement dans la carrière où il était novice, conférait pour la première fois avec les apôtres, venus avant lui. Qu'est-ce à dire? Si Paul crut avec l'ardeur d'un néophyte, qu'il y avait quelque chose à blâmer dans les coutumes du judaïsme, c'est-à-dire qu'il fallait accorder l'usage des |31 viandes offertes, il devait bientôt se faire tout à tous pour les gagner tous à Jésus-Christ, juif avec les juifs, observateur de la loi avec ceux qui observaient la loi; toi, interprète mensonger d'une réprimande qui portait seulement sur une conduite que son accusateur lui-même devait adopter, tu la convertis en reproche de prévarication envers Dieu et la sainte doctrine! Nous lisons cependant: «Leurs mains s'étaient jointes» en signe d'unité, et avant de se partager la conquête de l'univers, ils s'étaient concertés sur la promulgation de la même foi et du même Évangile, «De leur bouche ou de la mienne, dit l'apôtre quelque part, c'est toujours le même Dieu qui vous est annoncé.»

---- Mais il parle ailleurs de faux frères, qui se glissent auprès des Galates et cherchent à les attirer à un nouvel évangile?

---- Par l'altération que subissait l'Évangile, il entendait non pas une lâche désertion vers un autre dieu et un autre christ, mais le maintien des observances antiques. Il nous l'atteste lui-même en reprenant ceux qui perpétuaient la circoncision, «et supputaient les temps, les jours, les mois et les années» des cérémonies judaïques, lorsqu'ils ne pouvaient ignorer qu'elles étaient tombées devant les institutions nouvelles du Créateur, abolition signalée d'avance par ses prophètes: «Les prescriptions antiques ont passé, s'écrie Isaïe:

voilà que je crée toutes choses nouvelles.... J'établirai mon alliance, mais une alliance différente de celle que j'ai contractée avec vos pères. lorsque je les ai tirés de la terre d'Egypte. Renouvelez-vous dans un renouvellement complet, nous dit Jérémie: pratiquez la circoncision en l'honneur de votre Dieu, mais la circoncision du cœur.»

Voilà quelle circoncision établissait l'apôtre, quel renouvellement il commandait, lorsqu'il interdisait les anciennes cérémonies dont le fondateur avait prophétisé par la bouche d'Osée la prochaine abolition. «Ses joies, je |32 les abolirai, avec ses sabbats, ses solennités, ses néoméniés, et toutes ses observances.» Isaïe parle comme Osée. «Vos néoméniés, vos sabbats, votre jour solennel me sont en horreur. Mon ame repousse avec dégoût vos veilles, votre jeûne, vos jours de fête.» Si le Créateur avait répudié long-temps d'avance ces rites passagers, dont l'apôtre proclamait le discrédit, la décision de l'apôtre est donc en harmonie avec les décrets du Créateur. Elle atteste invinciblement que le Dieu prêché par lui est le même Dieu dont il faisait respecter les antiques et solennels décrets. Il n'avait pas d'autre pensée quand il censurait ces faux apôtres, et ces frères hypocrites, qui, sans tenir compte de l'Evangile promulgué par l'envoyé du Créateur, sacrifiaient à l'antique alliance que celui-ci avait répudiée, la nouvelle alliance dont il avait prophétisé l'avènement.

XXI. D'ailleurs, si prédicateur d'un dieu nouveau, il travaillait à abolir la loi du Dieu ancien, pourquoi, muet sur le dieu de Marcion, se contente-t-il de proscrire la loi ancienne uniquement? Pourquoi? Parce que la foi au Créateur subsistait. Parce que la loi ancienne devait seule disparaître, comme le Psalmiste l'avait chanté d'avance. «Brisons les chaînes dont ils nous ont enlacés; éloignons de nos têtes le joug qu'ils portaient.» N'a-t-il pas dit encore? «Les nations se sont rassemblées en tumulte et les peuples ont médité des choses vaines. Les princes de la terre ont été debout, les magistrats se sont ligués contre Dieu et son Christ.» Que Paul annonçât un autre dieu, Paul eût-il disputé avec le prince des apôtres sur le maintien ou l'abrogation d'une loi qui n'appartenait point au dieu nouveau, ennemi de la loi antique? En effet, la nouveauté et l'opposition de ce dieu eussent tranché la question de la loi ancienne et étrangère; il y a mieux: jamais la question n'eût été soulevée. Mais non; en promulguant dans le Christ le Dieu de la loi ancienne, on dérogeait à, sa loi: là était le point fondamental. Ainsi, toujours la foi dans le Créateur, toujours la foi dans son |33 Christ; mais les pratiques et la discipline chancelaient. Etait-il permis de manger des viandes offertes aux idoles? fallait-il voiler les femmes? le mariage, le divorce, l'espérance de la résurrection, voilà les questions qui partageaient les esprits; sur Dieu, pas le plus léger débat. Si cette controverse avait été agitée, les épîtres de l'Apôtre en conserveraient des traces, d'autant plus que c'était là le point capital.

Dira-t-on que depuis les apôtres, la vérité sur l'essence divine a été altérée? Passe encore. Mais la tradition apostolique n'a point été altérée là-dessus dans son cours, et de tradition apostolique, on ne peut en reconnaître d'autre que celle qui est aujourd'hui en vigueur dans les Eglises fondées par les apôtres. Or, on ne trouvera aucune Eglise d'origine apostolique qui ne christianise au nom du Créateur. Veut-on qu'elles aient été corrompues dès leur berceau? où les trouvera-t-on intactes? parmi celles qui repoussent le Créateur, sans doute? ---- Eh bien! montre-nous quelque-une de tes églises d'origine apostolique, et tu nous auras fermé la bouche. Puisqu'il est établi par tous les points que depuis le Christ

jusqu'à Marcion, il n'y eut jamais dans la règle de foi à suivre ici d'autre Dieu que le Créateur, nous avons suffisamment prouvé que la connaissance du dieu de l'hérésie naquit avec la séparation de la loi et de l'Évangile. Le principe que nous établissions plus haut a reçu toute sa lumière. Un dieu inventé par l'homme ne mérite aucune créance, à moins que cet homme ne soit prophète, c'est-à-dire qu'il n'y ait rien de l'homme dans son langage. Des paroles, en donne qui veut, Marcion; mais il faut des preuves. Toute discussion est superflue. Démontrer que le Christ n'a fait connaître que le Créateur, et pas d'autre Dieu, c'est repousser l'hérésie par toutes les forces de la vérité.

XXII. Mais comment renverser cet antechrist, si nous nous bornons à la preuve des prescriptions pour arrêter |34 le cours de ses blasphèmes et les détruire? Eh bien! arrivons à la personne même de son Dieu, ou plutôt de cette ombre, de ce fantôme de christ, et examinons-le par l'endroit même où on lui donne la prééminence sur le Créateur. Là aussi se reconnaîtra la bonté divine à des règles invariables. Mais cette bonté, il faut préalablement que je la trouve, que ma main la saisisse, afin qu'elle me serve comme d'introduction à ces règles.

En effet, j'ai beau remonter la chaîne des temps, depuis que les causes et les éléments avec lesquels ce dieu aurait dû coexister, parurent, dans le monde, nulle part je ne l'aperçois agissant comme il aurait dû agir. Déjà triomphaient et la mort, et le péché, aiguillon de la mort, et la malice du Créateur contre laquelle le Dieu bienfaisant avait à lutter. Docile à la première loi de la bonté divine, ne devait-il pas manifester qu'elle était, chez lui inhérente à sa nature, et combattre le mal aussitôt, que le mal demandait un remède? Dans un dieu, les qualités sont essentiellement inhérentes à sa nature, innées, coéternelles. Niez-le: des attributs divins, vous faites des attributs contingents, étrangers, par conséquent temporaires, sans éternité. A ce titre donc, j'ai droit d'exiger de Dieu une bonté éternelle, indéfectible, qui, déposée dans les trésors de son être et toujours prête à agir, devance les causes et les éléments de son action. Il ne suffit pas de les devancer: je veux que, loin de les prendre en dédain, ou de leur faire défaut, elle les embrasse avec ardeur. En second lieu, de même que je demandais il n'y a qu'un moment: Pourquoi ne s'est-il pas révélé dès l'origine des choses? je demanderai encore ici: Pourquoi sa bonté ne s'est-elle pas déployée dès le principe? Quel obstacle s'y opposait? N'avait-il pas à se révéler par sa bienveillance, s'il existait réellement? Être impuissant sur quelque point! supposition absurde quand il s'agit d'un Dieu, à plus forte raison manquer aux lois de sa nature: si le libre développement de ses facultés est comprimé, elles cessent |35 d'être naturelles. Mais la nature ne connaît ni suspension, ni repos. Qu'elle agisse; qu'en vertu même de son essence elle se répande en bienveillance extérieure; à ce titre, je la déclare existante. Je le demande, comment se condamnera-t-elle à l'inaction, elle pour qui le sommeil est le néant? La bonté, au contraire, est demeurée longtemps inactive dans le dieu de Marcion. Donc une faculté qui a sommeillé des milliers d'années dans une léthargie qui répugne à des qualités inhérentes à la nature, n'est pas une bonté naturelle. Si elle n'est plus naturelle, il m'est impossible de la croire éternelle, ni contemporaine de Dieu. Elle n'est plus éternelle si elle n'est plus naturelle: elle n'a plus de base dans le passé, ni de permanence dans l'avenir. Elle n'a pas existé dès l'origine, et incontestablement elle ne subsistera point jusqu'à la fin; car elle peut aussi bien défaillir un jour qu'elle a déjà défailli dans les siècles précédents.

Puisque la bonté long-temps inactive dans le dieu de Marcion, n'a délivré que récemment l'univers, et qu'il faut s'en prendre à sa volonté plutôt qu'à sa faiblesse, ce double point établi, disons-le, détruire volontairement sa bonté, c'est le comble de la malice. Pouvoir faire du bien et ne pas le vouloir; tenir à deux mains sa bonté captive; assister patiemment à l'outrage sans lui opposer de frein, connaissez-vous malice plus profonde? La prétendue cruauté dont on gratifie le Créateur retombe sur celui qui a aidé ses barbaries par les délais de sa miséricorde. Car le crime appartient à qui, pouvant l'empêcher, l'a laissé commettre. Quoi! l'homme est condamné à mourir pour avoir cueilli le fruit d'un misérable arbuste. De cette source empoisonnée jaillit un déluge de maux et de châtements. Voilà toutes les générations à venir enveloppées dans la condamnation de leur premier père, bien qu'elles aient ignoré l'arbre fatal qui les a perdues. Et le Dieu bon a pu ne pas le savoir! il a pu le tolérer, alors que s'offrait l'occasion de se montrer d'autant plus |36 miséricordieux, que le Créateur déployait plus de cruauté î Disons-le, il a manifesté une malice profonde, celui qui laissa volontairement l'homme courbé sous le fardeau de sa prévarication, et le monde sous un joug odieux. Quelle idée auriez - vous d'un médecin qui, entretenant avec complaisance une maladie qu'il pourrait guérir, irriterait le mal en différant le remède, afin d'accroître sa renommée, ou de mettre ses soins à l'enchère? Eh bien! flétrissons de la même infamie le dieu de Marcion! Spectateur complaisant du mal, fauteur de la violence, lâche trafiquant de la faveur, traître à la mansuétude, il a été infidèle à la bonté, là où il y avait urgence. Ah! qu'il se fût hâté de venir en aide au monde, s'il était bon par nature plutôt que par un effet du hasard, s'il devait la miséricorde à son caractère plutôt qu'à l'éducation; s'il était le Dieu de l'éternité, et non un imposteur qui commence à Tibère; disons mieux, à Cerdon et à son disciple. Ainsi ce Dieu aura accordé à Tibère ce privilège d'avoir fait apparaître sous son règne la bonté divine sur la terre.

XXIII. J'oppose à Marcion un autre principe. Tout en Dieu doit être naturel et raisonnable. Je somme donc la bonté de se montrer raisonnable. La bonté par essence est si loin de renfermer un principe de désordre, qu'il n'y a point d'autre bien que ce qui est raisonnablement bon. Je dis plus. Le mal, pour peu qu'il renferme de raison, passera plus aisément pour le bien, qu'on n'empêchera le bien, dépourvu de raison, de passer pour un mal. Pour moi, je nie que la bonté du dieu de Marcion porte ces caractères. Mon premier argument, le voici. Il est entré dans le monde pour sauver des créatures qui lui étaient totalement étrangères.

Eh bien! s'écrie-t-on, tel est précisément le caractère et, pour ainsi dire, la perfection de la bonté. Volontaire, spontanée, elle s'épanche sur des êtres étrangers qui n'ont point à la revendiquer comme une dette de famille. Ne reconnaissez-vous pas là cette charité surabondante par |37 laquelle il nous est enjoint d'aimer nos ennemis, et, sous ce nom, des étrangers?

A cela que répondre? Votre dieu a détourné sa face de dessus l'homme dès le berceau du monde. Dès le berceau du monde, il a sommeillé auprès de cette créature étrangère. Cette oisive indifférence est la présomption qu'il n'avait rien de commun avec l'homme. D'ailleurs le précepte d'aimer son prochain comme soi-même a précédé l'obligation d'aimer son ennemi ou l'étranger. Ce précepte a beau être emprunté à la loi antique du

Créateur, vous êtes contraint de confesser vous-même que le Christ, au lieu de le renverser, l'a réédifié sur une base nouvelle. En effet, comme il resserre, comme il fortifie l'amour du prochain, l'oracle qui étend ce devoir jusqu'à l'étranger, jusqu'à l'ennemi! Prodiguer une bonté que l'on ne doit pas, est une exagération de la bonté que l'on doit. La bonté que l'on doit vient avant celle que l'on ne doit pas. L'une est obligatoire, fondamentale; l'autre n'est qu'une compagne, une esclave dont on se passe. Or s'il est vrai que le premier motif de la bonté, motif qui n'est autre chose que la justice, l'enchaîne à la conservation et au maintien de son œuvre, tandis qu'elle ne se répand sur l'étranger que subsidiairement et par cette surabondance de justice inconnue aux scribes et aux pharisiens, n'est-ce pas une absurdité révoltante que d'imputer la seconde espèce à qui ne possède pas la première, à une bonté qui n'a pas même la propriété de l'homme, et par conséquent singulièrement restreinte? Je le demande, une bonté singulièrement restreinte, qui n'a pas même en propre un domaine sur qui elle s'exerce, comment a-t-elle pu rejaillir sur l'étranger? Montrez-nous la bonté essentielle; puis, venez nous parler de la seconde. Si aucune démonstration ne peut s'établir sans un ordre et un enchaînement rigoureux, encore moins la raison pourra-t-elle s'en dispenser.

Prêtons-nous cependant à de pareilles exigences. Que |38 la bonté de ce dieu bizarre se meuve dans un ordre inverse; qu'elle commence par l'étranger, puisqu'on l'a imaginé ainsi. Marcion ne se maintiendra pas mieux sur un terrain qui croule d'autre part. En effet, à quelle caractère se reconnaîtra la bonté subsidiaire et applicable à un étranger? Il faudra qu'elle s'exerce sans détriment pour le légitime possesseur. Quelle que soit la bonté, la justice en est la base nécessaire. Tout à l'heure la bonté était raisonnable, quand elle agissait dans les limites de la justice et sur une créature qui lui appartenait. Ici encore, appliquée à l'étranger, elle retient son caractère de sagesse, pourvu qu'elle soit en harmonie avec la justice. Mais, ô la bonté singulière que celle qui débute par la spoliation, et cela en faveur d'un étranger! Qu'infidèle à la justice au profit d'un membre de la famille, elle paraisse encore jusqu'à un certain point raisonnable, on le comprend. Mais s'agit-il d'un étranger, qui n'a pas même droit à une vertueuse bienveillance, je ne vois plus là que violence et désordre. Connaissez-vous en effet rien de plus injuste, rien de plus inique, rien de plus méchant que de secourir l'esclave d'autrui pour l'arracher à son maître, pour l'adjuger à un autre, pour le suborner contre son légitime seigneur? Et dans quelle condition encore? Car voilà le comble de l'infamie; dans le palais de ce même maître; quand on vit de ses munificences; quand on tremble encore sous son fouet vengeur. La loi humaine condamnerait un pareil protecteur. Quel châtiment réserverait-elle au plagiaire?

A ces traits reconnaissez le dieu de Marcion. Audacieux envahisseur d'un monde qui n'est pas à lui, il arrache l'homme à son dieu, le fils à son père, le disciple à l'instituteur, l'esclave à son seigneur, pour faire de l'homme une créature impie, un fils dénaturé, un disciple ingrat, un esclave rebelle. Répondez! Si tels sont les fruits d'une bonté raisonnable, qu'adviendra-t-il de la bonté contraire? Etre baptisé dans une eau étrangère au bénéfice d'un |39 autre dieu, tendre vers le ciel des mains suppliantes au bénéfice d'un autre dieu, être jeté sur une terre étrangère au bénéfice d'un autre dieu, célébrer sur un pain étranger des actions de grâces au bénéfice d'un autre dieu, je ne sache pas de plus monstrueuse impudeur. Quel est donc ce dieu inexplicable dont la bonté pervertit

l'homme, dont la protection attire sur le protégé le courroux de l'autre dieu, j'ai mal dit, le courroux du légitime seigneur?

XXIV. Dieu est éternel. Dieu n'agit que par des motifs raisonnables, nous l'avons vu; il aura de plus la souveraine perfection en toutes choses, du moins je l'imagine; car il est écrit: «Soyez parfaits comme votre Père qui est dans les deux.» A l'œuvre donc, Marcion; montre-nous dans ton dieu une bonté parfaite. Quoique nous ayons suffisamment établi l'imperfection d'un attribut qui n'est pas inhérent à la nature, ni conforme à la raison, nous allons confondre ton dieu par un autre ordre d'arguments. Sa bonté ne sera plus seulement imparfaite, mais défectueuse, petite, sans force, mille fois inférieure au nombre des victimes sur lesquelles elle devait se répandre, puisqu'elle ne s'applique point à toutes. En effet, elle n'a pas sauvé la généralité des hommes. Le nombre de ses élus, comparé à celui des Juifs et des Chrétiens qui adorent le Créateur, est imperceptible. Quoi! la majorité du genre humain périt, et tu oses encore attribuer la perfection à une bonté qui ferme les yeux sur cette ruine immense, à une bonté véritable pour quelques favoris, mais nulle pour la plupart des hommes, esclave de la perdition, complice de la mort! Point de salut pour la majorité! Dès-lors ce n'est plus la miséricorde, c'est la malice qui l'emporte. Car l'une sauve et l'autre laisse périr. En refusant au plus grand nombre ce qu'elle accorde à quelques rares élus, sa prétendue perfection éclate à ne secourir pas, beaucoup plus qu'à secourir.

--- Eh bien! je retourne contre le Créateur vos propres 40 arguments. Sa bonté est défectueuse vis-à-vis de la généralité des hommes.

---Tes aveux te condamnent. Tu as proclamé toi-même sa qualité de juge. Tu déclarais par là qu'il y a sage répartition dans sa bonté, et non profusion irréfléchie comme chez le tien. Cela est si vrai que c'est par la bonté seule que tu lui donnes la prééminence sur le Créateur. Ton dieu la possède-t-il exclusivement, dans sa plénitude? Alors elle ne doit manquer à qui que ce soit. Mais que la grande majorité des hommes périsse par sa faute, ne demandons pas à cette circonstance un témoignage accusateur contre lui. L'insuffisance de sa bonté va ressortir de ses élus eux-mêmes, qu'elle ne sauve que dans leur ame, et qu'elle anéantit pour toujours dans une chair qui, chez elle ne ressuscite pas. D'où vient cette moitié de salut, sinon d'impuissance et de défectuosité? Y avait-il pour la bonté parfaite et consommée, une loi plus rigoureuse que de disputer à la mort l'homme tout entier, l'homme tout entier condamné par le Créateur, tout entier réparé par le Dieu très-bon? Autant qu'il m'est possible de sonder des dogmes ténébreux, la chair n'est-elle pas baptisée sous les drapeaux de Marcion? La chair n'est-elle point tenue loin des souillures du mariage? La chair n'est-elle pas déchirée dans les angoisses du martyr? Si l'on impute les prévarications à la chair, l'ame a succombé avant elle. La culpabilité remonte à l'ame: la chair n'est là que comme une esclave destinée à la servir. D'ailleurs la chair, une fois privée de l'ame, est incapable de péché. Il y a donc injustice et par conséquent bonté imparfaite à laisser sous l'empire de la mort, celle des deux substances qui est la plus innocente, une substance qui a failli par soumission plutôt que par choix, dont le Christ n'a pas revêtu la réalité, dans le système de l'hérésie, mais dont il a au moins emprunté selon elle les fantastiques apparences. Par cela même que le Christ s'est montré sous le fantôme de la chair, ne lui devait-il pas quelque honneur? Et l'homme,

qu'est-ce |41 autre chose que la chair? C'est à la matière corporelle, et non à l'élément spirituel, que son auteur a imprimé le nom d'homme. «Le Seigneur créa l'homme du limon de la terre,» dit le texte sacré. Ici ce n'est pas l'ame qui reçoit le nom; l'ame vient du souffle divin. «Dieu répandit sur son visage un souffle de vie, et il eut une ame vivante.» Le surnom était juste pour le fils de la terre. «Et il plaça l'homme, poursuit l'écrivain inspiré, dans un jardin de délices.» Tu l'entends, toujours l'homme; ce que Dieu a pétri de ses mains, et non le souffle qu'il lui a communiqué; ici encore la chair, et non l'ame. S'il en est ainsi, quelle insolente audace de revendiquer la plénitude et la perfection pour une bonté qui, fidèle à délivrer l'homme dans sa partie distinctive et caractéristique, est impuissante à le sauver dans ses propriétés générales! Veut-on que la miséricorde par excellence consiste à sauver l'ame uniquement? Qu'arrive-t-il alors? La vie présente, dont nous jouissons, hommes entiers et complets, vaudra mieux pour nous que la vie à venir. Ressusciter en partie, qu'est-ce après tout? Un châtement plutôt qu'une délivrance. Ce que j'attendais d'une bonté consommée, c'est que l'homme, libéré pour rendre hommage au Dieu très-bon, fût enlevé sur-le-champ au séjour et à la domination du dieu cruel. Mais, ô insensé Marcionite, aujourd'hui encore, la fièvre trouble ta raison. Mille aiguillons déchirent ta chair: les foudres, les guerres, les pestes, et les nombreux fléaux du Créateur, ne sont pas les seules calamités qui t'enveloppent: ses moindres reptiles t'épouvantent. Je suis à l'abri de ses coups, dis-tu; et le dard de l'un de ses insectes te remplit de douleur. Protégé contre lui dans l'avenir, pourquoi ne l'es-tu pas aussi dans le présent, afin qu'il y ait perfection? Bien différente est notre condition, à nous, vis-à-vis de l'auteur, du juge, du souverain offensé du genre humain. Tu préconises un Dieu uniquement bon, mais je te défie d'accorder la bonté parfaite avec un dieu qui n'achève pas ta délivrance. |42

XXV. Nous avons ramené à trois points essentiels tout ce qui se rattache à la bonté. Elle n'est pas conforme à l'idée de Dieu, attendu qu'elle ne se rencontre ni inhérente à sa nature, ni empreinte de sagesse, ni élevée à la perfection. Loin de là! Elle est cruelle, injuste, et, à ce titre même, indigne de ce nom. Supposons même qu'elle convînt à Dieu! un Dieu que l'on préconiserait pour une honte pareille, que dis-je, un Dieu qui ne posséderait que la bonté, n'existerait pas. Le moment est venu d'examiner ce point: Un Dieu peut-il n'être que bon? faut-il retrancher en lui les qualités qui en dérivent, la sensibilité, l'émotion, choses que les Marcionites interdisent à leur dieu et renvoient honteusement au Créateur, mais que nous autres nous lui reconnaissons, comme des facultés dignes d'un Dieu? Cet examen nous conduira à proclamer le néant d'une divinité qui ne possède pas tout ce qui est digne de la divinité. Puisqu'il avait plu à l'hérésie de mendier à Epicure je ne sais quelle divinité souverainement heureuse, impassible, en garde contre ce qui pourrait altérer son repos aussi bien que le repos d'autrui, et que ce fantôme elle l'a décoré du nom de Christ, car telle est l'invention qu'a rêvée Marcion en écartant de son Christ les sévérités et la puissance du juge, l'hérésie s'est fourvoyée. Elle aurait dû on imaginer un dieu entièrement immobile, plongé dans une stupide langueur; et alors qu'avait-il de commun avec le Christ, importun aux Juifs par sa doctrine, et à lui-même par ses impressions? ou bien le reconnaître à ses affections diverses comme le fils unique du Créateur; et alors pourquoi demander au troupeau d'Epicure une chimère aussi inutile à Marcion qu'aux Chrétiens! En effet, voilà qu'un dieu tranquille autrefois, longtemps peu soucieux de révéler son existence par la production la plus indifférente, sort de sa langueur après tant de siècles d'immobilité, se prend de compassion pour la

délivrance de l'homme et s'ébranle dans sa volonté. Accessible à cette volonté nouvelle, ne |43 nous autorise-t-il pas à conclure qu'il est soumis à toutes les autres affections? Y-a-t-il volonté sans désir qui l'aiguillonne? La volonté marche-t-elle sans quelque sollicitude? Citez-moi un être raisonnable qui veuille une chose qu'il ne désire pas, qui la veuille et la désire, sans que ces mouvements de l'ame entraînent les soins et la préoccupation? De ce que le dieu improvisé a voulu, a convoité le salut de l'homme, il s'est suscité à lui-même des embarras, il en a suscité à d'autres. Si Epicure dit non, Marcion dit oui. En effet, il a soulevé contre lui l'élément que sa volonté, que ses désirs, que ses sollicitudes ont combattu, soit le péché, soit la mort; surtout il a tourné contre lui l'arbitre du péché et de la mort, le maître de l'homme, le Créateur. Poursuivons. Point d'œuvre qui s'accomplisse sans jalousie, sinon là où manque l'adversaire. En voulant, en convoitant, en prenant à cœur le salut de l'homme, il a jaloué et le rival qu'il dépouille à son propre bénéfice, et les chaînes de la victime qu'il affranchit. Avec la jalousie arrivent contre l'objet qu'elle jalouse, la colère, la discorde, la haine, le dédain, le refus, l'outrage, ses auxiliaires inséparables. Si tel est le cortège de la jalousie, la jalousie Je traîne avec elle dans la délivrance de l'homme. Or la délivrance de l'homme est l'acte d'une bonté qui ne pourra agir sans les sentiments et les affections qui la dirigent contre le Créateur. Autrement, déshéritez-la de ses sentiments et de ses affections légitimes, vous la proscrivez comme désordonnée et irraisonnable.

Nous développerons avec plus d'étendue cette matière quand il s'agira du Créateur et des reproches qu'on lui adresse.

XXVI. Pour le moment il suffira de démontrer qu'attribuer une bonté unique et solitaire à un dieu, en lui refusant tous les autres mouvements de l'ame que l'on érige en crime dans le Créateur, c'est précisément énoncer sa perversité. Il faut à Marcion un dieu sans jalousie, sans colère, sans condamnation, sans châtement, puisqu'il ne s'assied |44 jamais sur un tribunal de juge. Mais alors, que deviennent et la sanction de ses lois, et cette sagesse dont on fait tant, de bruit? Etrange dieu que celui qui établirait des préceptes dont il ne garantirait pas l'observation! un dieu qui défendrait le crime et laisserait le crime impuni, parce qu'il manquerait de l'autorité nécessaire pour le frapper, étranger qu'il serait à tout sentiment qui éveille la sévérité et la correction! En effet à quoi bon défendre des prévarications qu'il ne pourra venger une fois commises? Il y aurait eu nulle fois plus de sagesse à ne pas défendre ce qu'il ne peut, châtier, qu'à laisser sans vengeance l'infraction de sa loi. Il y a mieux. Il a dû permettre l'iniquité sans détour: dans quel but prohiber, quand on n'a ni l'intention, ni la force de punir? On permet tout bas, ce que l'on interdit sans châtement. Ensuite on n'interdit que ce qui déplaît. Par conséquent le comble de l'insensibilité serait de ne s'offenser pas de ce qui déplaît, quand l'offense se trouve en contravention avec une volonté, frustrée dans son attente. Ou bien non; il s'offense, donc il doit s'irriter; il s'irrite, donc il doit se venger. Car la vengeance est fille de la colère; la colère est la solde de l'offense; J'offense, nous venons de le dire, est la transgression de la volonté législatrice. Mais dans le système que nous combattons, Dieu ne punit pas, donc il ne s'offense pas; il ne s'offense pas, donc il n'y a pas transgression de sa volonté quand ou a fait ce qu'il a interdit. J'irai plus loin. On ne pêche qu'en conséquence de sa volonté. Y a-t-il contravention là où il n'y a point d'offense? Ou bien si vous faites consister soit la vertu, soit la bonté divine, à ne vouloir pas, à interdire même, sans toutefois s'émouvoir

jamais de la transgression, vous m'autorisez à conclure que s'opposer au crime c'était n'y être pas insensible, et que l'indifférence n'arrive point après sa consommation, quand on s'occupait à le prévenir. Par la simple exposition de sa volonté, Dieu a prononcé un interdit. N'est-ce pas là juger? En exprimant ce qu'il veut, par conséquent en |45 défendant, il a jugé qu'il fallait s'abstenir: il a condamné le crime qu'il interdisait. Donc il juge. S'il est indigne d'un Dieu de juger, ou s'il ne lui convient de juger qu'autant qu'il condamne et défend, il ne lui convient pas davantage de punir le prévaricateur. Rien au contraire de plus antipathique à sa nature que de laisser dans le discrédit les défenses qu'il a imposées. Pourquoi cela? d'abord, n'importe la loi ou la sentence, il doit lui assurer le respect par quelque sanction, et contraindre l'obéissance par la crainte. Ensuite la chose qu'il n'a pas voulue, et qu'il a défendue en ne la voulant pas, est nécessairement son ennemie. Or, que Dieu épargnât le mal, cette détestable connivence serait plus honteuse que l'animadversion, surtout quand il s'agit d'un Dieu exclusivement bon, qui ne peut conserver son caractère qu'à la condition d'être l'ennemi du mal, d'aimer le bien par haine du mal, de protéger le bien pour extirper le mal.

XXVII. Mais non; d'une part, il juge le mal en ne le voulant pas; il le condamne en l'interdisant: de l'autre, il l'autorise en ne le réprimant pas, et l'absout en ne le punissant pas. O dieu prévaricateur de la vérité! dieu assez insensé pour abroger lui-même sa loi! il craint de condamner ce qu'il accuse; il craint de haïr ce qu'il désapprouve; il permet après l'événement ce qu'il a détendu auparavant. Il se contente de déclarer sa haine; mais de justifier son éloignement par des actes, ne le lui demandez pas. Une pareille bonté n'est qu'un rêve, toute cette doctrine qu'un fantôme, la loi qu'un puéril épouvantait, une sauvegarde assurée pour le crime. Écoutez, pécheurs, et vous tous qui ne l'êtes pas encore, écoutez, afin d'apprendre à le devenir. On a inventé à votre usage un dieu plus commode, un dieu qui ne s'offense pas, qui ne s'irrite pas, qui ne se venge pas; un dieu dans l'enfer de qui aucune flamme n'existe; un dieu qui ne possède contre vous ni lamentations, ni grincements de dents, ni ténèbres extérieures; un dieu qui ne connaît d'autre |46 sentiment que la bonté, qui défend le crime, il est vrai, mais seulement par forme et dans le texte de sa loi. A vous liberté pleine et entière. Souscrivez, si vous le trouvez bon, une vaine formule de soumission et d'hommage afin de feindre le respect; pour de la crainte, il n'en veut pas.

Telle est en effet la bannière qu'ont arborée les Marcionites. Ils se vantent de ne pas craindre leur dieu. La crainte, s'écrient-ils, passe pour le mauvais principe; à l'autre, il ne faut que l'amour. Insensé, tu l'appelles ton seigneur, et tu lui refuses l'hommage de la crainte! Réponds-moi. Le nom même de puissance peut-il aller sans la crainte? Mais comment aimeras-tu sans craindre de ne pas aimer? Tu ne le reconnais donc ni pour un père que l'on aime pour ses bienfaits et que l'on craint pour sa puissance, ni pour un légitime seigneur dont on chérit la bienveillance, dont on redoute la domination? Va, c'est ainsi qu'on aime les usurpateurs. Pour eux, on ne les craint pas. On ne craint qu'une autorité légitime et habituelle. On peut même aimer une autorité illégitime, elle repose sur les connivences plutôt que sur la loi, sur l'adulation plutôt que sur la puissance. Quelle adulation plus forte que de fermer les yeux sur le crime? Cours donc, toi qui ne crains pas Dieu parce qu'il est uniquement bon, cours te livrer sans remords à la fougue impétueuse de tes passions! Car tel est le bien suprême auquel aspirent ici-bas ceux qui ne craignent

pas le Seigneur. Pourquoi ne pas te mêler à l'enivrement solennel d'un cirque idolâtre, aux jeux sanglants de l'arène, aux infâmes représentations du théâtre? La persécution est ouverte. Un prêtre t'attend au pied de l'idole et l'encensoir à la main. Hâte-toi: rachète ta vie par un désaveu. -----Moi, t'écries-tu, moi, un vil apostat! ---- Tu crains donc de pécher; mais par là même, qu'as-tu prouvé? Ta frayeur de celui qui a dit: «Tu ne pécheras point.»

L'extravagance est plus complète encore, si portant |47 dans ta conduite le même renversement d'idées que ton dieu dans ses ordonnances, lu respectes des lois dont il ne venge pas l'infraction. Mais afin de mettre en lumière tout le néant de ce système, demandez-leur ce qu'ils font du prévaricateur au jour du jugement? Il sera chassé de la présence divine, répondent-ils. Mais cette expulsion n'est-elle pas une sentence? Jugement, condamnation, tout est dans ce bannissement, à moins que par hasard le pécheur ne soit banni que pour être sauvé, comme semblerait l'exiger un Dieu uniquement bon. Mais être banni, qu'est-ce autre chose que d'être dépossédé du bien que l'on aurait obtenu sans la volonté qui repousse? Il ne sera donc repoussé que pour perdre le salut: sentence qui ne peut émaner que d'un maître qui s'irrite, qui s'offense, qui poursuit le crime. J'ai nommé le juge.

XXVIII. Mais enfin, qu'advient-il de ce coupable ainsi chassé? ---- Les flammes du Créateur lui serviront de refuge. ---- Ainsi, le dieu de Marcion n'a pas même un seul élément à lui, ne l'eût-il préparé d'avance que pour y reléguer loin des tortures les violateurs de sa loi, sans être contraint de les livrer aux tourments du Créateur. Et le Créateur, que fera-t-il de cette proie? il lui ouvrira, j'imagine, un abîme de soufre, vaste et profond comme ses blasphèmes; à moins que peut-être un dieu jaloux n'épargne les transfuges de son antagoniste. O dieu pervers sur tous les points, partout convaincu de démence, vain dans chacune de ses opérations! Dès qu'on l'approche, tout croule sous la main, et son essence, et sa nature, et ses créations, et sa sagesse, tout, jusqu'au sacrement de sa foi.

En effet, à quoi bon le baptême dans ce culte? Y verrai-je une rémission des péchés? Comment remettre les péchés, quand on est impuissant à les retenir? Pour les retenir, il faudrait châtier. La résurrection après la mort? Comment arracher la victime aux bras de la mort, quand on ne l'a pas enchaînée à la mort? Pour l'enchaîner, il |48 fallait la condamner originellement. Une régénération de l'homme? Mais on ne régénère que quand on a engendré. Point de réitération à qui n'a pas agi une première fois. La réception de l'Esprit saint? Comment conférera-t-il l'Esprit saint, celui qui n'a pas donné l'âme dans le principe? L'âme est, en quelque façon, le complément de l'esprit. Que fait-il donc? Il marque de son signe l'homme dont l'empreinte divine n'a jamais été brisée chez lui; il lave dans son baptême l'homme qui n'a jamais contracté de souillure chez lui; enfin, dans ce sacrement, où réside le salut tout entier, il plonge une chair déshéritée du salut. Demandez à l'agriculteur d'arroser une terre qui ne lui rapportera aucun fruit, il s'en gardera bien, à moins d'être aussi insensé que le dieu de Marcion. Pourquoi donc imposer à une chair si faible ou si indigne, le fardeau ou la gloire d'une si grande sainteté? Mais que dire de l'inutilité d'une loi qui sanctifie une âme déjà sainte? Encore un coup, pourquoi charger une chair faible? Pourquoi orner une chair indigne? Pourquoi ne pas

récompenser par le salut cette faiblesse qu'on écrase, cette indignité qu'on embellit? pourquoi frustrer la chair du salaire de ses œuvres en l'excluant du salut? pourquoi, enfin, laisser mourir avec elle l'honneur de la sainteté?

XXIX. Le dieu de Marcion ne reçoit au baptême que des vierges, des veuves, des célibataires ou des personnes mariées et qui se séparent comme si tous ceux-ci n'étaient pas le fruit de l'union conjugale. Cette institution a son origine apparemment dans la réprobation du mariage. Examinons si elle est juste; examinons-la, non pas pour rabaisser, à Dieu ne plaise, le mérite de la chasteté avec quelques Nicolaïtes, apologistes de la volupté et de la luxure; mais comme il convient à des hommes qui connaissent la chasteté, l'embrassent, la préconisent, sans toutefois condamner le mariage. Ce n'est pas un bien que nous préférons à un mal, mais un mieux que nous préférons à un bien. En effet, nous ne rejetons pas le fardeau du mariage, nous le déposons. Nous ne prescrivons pas la continence, nous la conseillons. Libre à chacun de suivre le bien ou le mieux, selon le degré de ses forces; mais nous nous déclarerons les intrépides défenseurs du mariage, toutes les fois que des bouches impies le flétriront: du nom d'impureté, afin de diffamer par là le Créateur qui a béni l'union de l'homme et de la femme dans des vues honnêtes, pour l'accroissement du genre humain, comme il a béni le reste de la création qu'il a destinée à des usages bons et sains. Condamnera-t-on les aliments, parce que trop souvent, apprêtés à grands frais, ils excitent la gourmandise? Faudra-t-il renoncer aux vêtements, parce que plus riches ils enflent d'orgueil par le luxe? De même, les rapports du mariage ne seront pas repoussés avec mépris par la raison que l'ardeur des sens s'y enflamme. Il y a une grande différence entre la cause et la faute, entre l'usage et l'excès. Gardons l'usage; mais l'abus, réprouvons-le, selon l'intention primitive du législateur lui-même qui, s'il a dit d'une part: «Croyez et multipliez,» de l'autre, a rendu cet oracle: «Tu ne commettras point d'adultère; ---- Tu ne convoiteras pas la femme de ton prochain; ----- Seront punis de mort l'inceste, le sacrilège et ces passions monstrueuses qui précipitent l'homme sur l'homme et sur les animaux.»

Mais si des bornes sont imposées au mariage, qu'une sagesse toute spirituelle, émanée du Paraclet, limite chez nous à une seule union contractée selon le Seigneur; c'est que la même autorité qui avait jadis lâché les rênes les a resserrées aujourd'hui. A la main qui avait déployé la voile de la retenir. A qui avait planté la forêt de l'abattre; enfin, à qui avait semé la moisson de la recueillir. La même bouche qui avait dit autrefois: «Croyez et multipliez,» dira aujourd'hui: «Il faut que ceux qui ont des épouses soient comme s'ils n'en avaient point.» La fin appartient à celui qui a fait le commencement; toutefois abat-on la forêt parce qu'elle est coupable? Le laboureur coupe-t-il la moisson pour la punir? Point du tout: la forêt, la moisson ont accompli leur temps. De même, les devoirs du mariage admettent les réserves elles sacrifices de la tempérance, non pas qu'ils soient criminels en, eux-mêmes, mais comme une moisson mûre et bonne à cueillir, destinée à relever la chasteté elle-même qui se plaît à vivre de privations. Voilà pourquoi, alors que le dieu de Marcion réprouve le mariage comme un crime et une œuvre d'impudicité, il agit au détriment de la chasteté qu'il semble favoriser. En effet, il en détruit la matière. Anéantissez le mariage: plus de tempérance. Otez la liberté, il n'y a plus d'occasion de manifester la continence. Certaines vertus s'attestent par leurs oppositions. Pareille «à la force qui se perfectionne dans la faiblesse,» la chasteté qui se reconnaît à la faculté de

faire le contraire. Enfin, qui méritera la gloire de la continence, si on lui enlève ce dont elle doit s'abstenir? Met-on un frein à la gourmandise dans la famine? Répudie-t-on le luxe dans l'indigence? Enchaîne-t-on la volupté dans la mutilation de la chair? Poursuivons; conviendrait-il bien à un dieu très-bon d'arrêter la reproduction du genre humain? J'en doute fort. Comment sauvera-t-il l'homme à qui il défend de naître, en supprimant ce qui lui donne naissance? Comment déploiera-t-il sa miséricorde sur un être que sa volonté retient dans le néant? comment aimera-t-il celui dont il n'aime pas l'origine?

Mais j'entends; il craint l'excès de la population, de peur d'avoir à se fatiguer en rachetant un plus grand nombre d'hommes; il craint qu'il y ait plus d'hérétiques, et que des Marcionites il ne vienne des Marcionites encore mieux constitués que leurs pères. Va, ce Pharaon qui tuait les nouveau-nés ne sera pas plus barbare. L'un enlève les âmes, l'autre ne les donne pas; l'un arrache la vie, l'autre ferme les portes de la vie. Des deux côtés, égal homicide: c'est toujours un homme que l'on immole; celui-ci, après qu'il est né, l'autre, au moment de naître. |51 Dieu de l'hérésie, si tu entrais dans les plans de la sagesse du Créateur, tu lui rendrais grâce d'avoir béni l'union de l'homme et de la femme. C'est à elle que lu dois ton Marcion.

XXX. Assez sur le dieu de Marcion. Notre définition de l'unité divine, son essence, ses attributs prouvent indubitablement qu'il n'existe pas. Tout cet opuscule roule sur ce point. Si nos démonstrations paraissent insuffisantes à quelque lecteur, qu'il s'attende à en trouver le développement en son lieu, ainsi que l'examen des passages des Ecritures sur lesquels s'appuie Marcion».

LIVRE II.

I. Le nouvel ordre de cet ouvrage dont nous avons annoncé les vicissitudes dans une courte introduction, nous a procuré un autre avantage, c'est qu'en discutant contre Marcion le double principe, il nous a été loisible d'assigner à chacun des deux, son titre et son livre spécial, conformément à la division de la matière; par conséquent, ici de montrer qu'un de ces dieux n'existe pas, là, de venger les droits et la dignité du Dieu méconnu, puisqu'il avait plu à l'habitant du Pont d'introduire l'un et de bannir l'autre. Pouvait-il en effet édifier Je mensonge autrement que sur les ruines de la vérité? Il lui fallut renverser ce qui existait déjà, pour élever son système. Il bâtit sur des chimères, parce que la réalité lui échappe. Il fallait discuter seulement ce point qu'il n'y a point d'autre dieu que le Dieu Créateur, afin que le faux dieu détrôné, on n'ait plus à s'occuper que du vrai Dieu à la faveur des règles certaines qui font connaître une divinité unique et parfaite. Ainsi, constater qu'il n'en existait pas d'autre, c'était d'abord prouver son existence. Ensuite il résultait de là que ce Dieu, quel qu'il fût, il convenait de le reconnaître sans controverse, de l'adorer et non de le juger, de travailler à nous le rendre favorable, plutôt que de le mettre en discussion ou de le redouter à cause de ses vengeances. En effet, quelle nécessité plus pressante pour l'homme que d'honorer le Dieu véritable qui se présente à lui pour ainsi dire, puisqu'il n'y en a pas d'autre. |53

II. Aujourd'hui c'est le Dieu tout-puissant, le maître, le Créateur de l'univers qui est mis en cause, sans doute, j'imagine, parce qu'il est connu dès le berceau du monde, parce que jamais il n'a été caché, parce qu'il a toujours brillé sans nuage, long-temps avant Romulus, loin d'avoir commencé sous Tibère, comme on le prétend.

Il n'est méconnu que des hérétiques qui le citent à leur tribunal. Comme il faut un dieu à tout prix, ils s'en sont fait un au gré de leurs caprices, aimant mieux le censurer que le nier. Je crois voir des yeux aveugles ou malades qui, incapables de soutenir l'éclat de la lumière, demandent un soleil plus tempéré ou plus accommodé à leur faiblesse. Sectaire extravagant, le soleil qui illumine et gouverne ce monde est unique. Alors même que tu l'insultes, toujours bon, toujours utile, qu'il te blesse ou t'importune par l'abondance de ses rayons, qu'il te paraisse méprisable, ou dégradé, peu importe, il n'en est pas moins d'accord avec la raison de son être.

---- Tu ne peux l'entrevoir, dis-tu!

----Ta vue débile supporterait-elle mieux les clartés de tout autre soleil s'il en existait un second? que sera-ce de celui qui surpasse tous les soleils? Toi qui t'éblouis devant une divinité inférieure, que feras-tu devant une divinité plus sublime? Crois-moi, épargne ta faiblesse! Cesse de te jeter imprudemment dans le péril! N'as-tu pas un Dieu certain, indubitable, que lu as suffisamment entrevu aussitôt que tu as découvert qu'il est celui que tu ne connais pas, celui du moins que tu ne connais qu'autant qu'il l'a voulu lui-même? Tu acceptes bien un dieu en vertu de cette connaissance; mais en vertu de ton ignorance, tu le discutes insolemment, que dis-je? lu vas jusqu'à l'accuser, comme si tu

avais pénétré les mystères de sa nature. Si tu le connaissais, tu ne le blasphémerais pas; lu ne le réfuterai pas. Tu lui restitues son nom, j'en conviens; mais la vivante substance cachée sous ce nom, mais la grandeur éternelle, appelée Dieu, tu la nies audacieusement, faute de pouvoir |54 embrasser dans les mains une immensité qui cesserait d'être incommensurable, si l'homme en avait la mesure. Il entrevoyait d'avance les cœurs des hérétiques, le prophète Isaïe, quand il s'écriait; « Qui a connu les pensées du Seigneur? à qui a-t-il demandé conseil? qui l'a instruit? les routes de l'intelligence et de la sagesse, qui les lui a ouvertes? » L'apôtre a tenu le même langage: « Ô profondeur des trésors et de la sagesse de Dieu! que ses jugements sont incompréhensibles! » (voilà le juge:) « que ses voies sont impénétrables! » (voilà la sagesse et la science.) Science, sagesse que personne ne lui a révélées, à moins qu'il ne les tienne de ces superbes détracteurs qui s'en vont répétant: « Voilà qui est indigne de Dieu! Il convenait à la sagesse de faire autrement! comme si quelqu'un pouvait pénétrer dans les conseils de Dieu, excepté l'Esprit de Dieu! Ceux qu'anime l'esprit du monde, ne reconnaissant point de Dieu dans leur propre sagesse, se sont dit: Nous sommes plus clairvoyants que Dieu. » Pourquoi? Le voici: « De même que la sagesse du monde est folie aux yeux de Dieu, de même la sagesse de Dieu est folie aux yeux du monde: mais nous, nous savons que la folie de Dieu est plus sage que les hommes; et la faiblesse de Dieu plus forte que les hommes. » Par conséquent jamais Dieu n'est plus grand que là où il paraît petit aux regards de l'homme; jamais plus miséricordieux que là où sa bonté se voile; jamais plus indivisible dans son unité que là où l'homme aperçoit deux ou plusieurs principes. Que si dès le berceau du monde, « l'homme animal, fermant la porte aux dons de Dieu, » taxa de folie la loi qu'il avait commencé de transgresser; si en abjurant la soumission, il fut déshérité des trésors qu'il possédait déjà, la gloire du paradis, et la douce familiarité de son Dieu, par laquelle il eût tout connu, s'il avait persévéré dans l'obéissance, m'étonnerai-je que rendu à son élément primitif, esclave relégué dans la prison de la terre, condamné à féconder la terre de ses sueurs, incessamment courbé |55 vers la terre, il ait communiqué l'esprit du monde, grossière émanation de la terre, à toute sa postérité, animale comme lui, hérétique comme lui, et fermant son cœur aux choses de Dieu? Qu'Adam rebelle à son créateur et substituant sa volonté désordonnée à celle de son maître, ait ouvert la première porte aux invasions de l'hérésie, dont l'acceptation originaire désigne un choix, une préférence, qui n'en conviendra? Il est bien vrai que le vase d'argile n'a jamais dit au potier: «Ton oeuvre manque de sagesse.» Il confessa donc qu'il avait été séduit. Qui l'avait séduit? Il ne le dissimula point davantage. Il désobéit; mais il ne s'emporta point en blasphèmes contre le Créateur. Il ne censura point l'auteur dont il avait éprouvé dès l'origine toute la bonté, et qu'il ne convertit en juge sévère que par une volontaire prévarication. Il est vrai, encore un coup. Aussi Adam n'était-il qu'un novice en fait d'hérésie.

III. Puisque nous voici arrivés à la discussion du Dieu connu, si l'on demande à quel titre il l'est, il faudra débiter nécessairement par les œuvres antérieures à l'homme, afin que la bonté de ce Dieu, révélée aussitôt que lui-même, et reposant depuis lors sur une base indestructible, nous fournisse un moyen d'apprécier l'ordre et la sagesse des œuvres suivantes.

Disciples de Marcion, une fois instruits de la bonté de notre Dieu, vous pourrez la reconnaître digne de la divinité aux mêmes conditions qui tout à l'heure vous

démontraient que cette vertu manquait de sagesse dans votre idole. D'abord ce vaste univers, par lequel il s'est révélé, notre Dieu loin de l'avoir mendié à autrui l'a tiré de son propre fonds, l'a créé pour lui-même. La première manifestation de sa bonté fut donc de ne pas permettre que le Dieu véritable restât éternellement sans témoin, qu'est-ce à dire? d'appeler à la vie des intelligences capables de le connaître, Y a-t-il, en effet, un bien comparable à la connaissance et à la possession de la divinité? Quoique ce bien sublime fût encore sans appréciateur, faute d'éléments auxquels il se |56 manifestât, la prescience de Dieu contemplait dans l'avenir ce bien qui devait naître, et le confia à son infinie bonté, qui devait disposer l'apparition de ce bien, qui n'eut rien de précipité, rien qui ressemblât à une bonté fortuite, rien qui tînt d'une rivalité jalouse, et qu'il faut dater du jour où elle commença d'agir. C'est elle qui a fait le commencement des choses; elle existait donc avant le premier moment où elle se mit à l'œuvre. De ce commencement qu'elle fit, naquit le temps dont les astres et les corps lumineux nous marquent la distinction, l'enchaînement et les révolutions diverses. « Ils vous serviront de signe, a-t-elle dit, pour supputer le temps, les mois, les années. » Ainsi point de temps avant le temps pour celle qui a fait le temps. Point de commencement avant le commencement pour celle qui a créé un commencement.

Ainsi, n'ayant pas commencé et n'étant pas soumise à la mesure du temps, on ne peut voir en elle qu'une durée immense et infinie, on ne peut la regarder comme soudaine, accidentelle, provoquée à agir; elle n'a rien qui puisse *lui* donner quelque ressemblance avec le temps, elle est éternelle, sortie du sein de Dieu, et par conséquent regardée comme sans fin, et par là même digne de Dieu, couvrant de honte la prétendue bonté du dieu de Marcion qui est bien au-dessous d'elle, non-seulement sous le rapport du commencement et de la durée, intérieure même en malice, si toutefois la malice peut se mêler à l'idée de bonté.

IV. Ainsi lorsque, du fond de son éternité, la bonté divine eut destiné l'homme à connaître Dieu, elle mérita sa reconnaissance par un autre point. Avant de l'arracher au néant, elle lui prépara pour domicile passager la masse imposante de l'univers, et dans l'avenir un séjour plus magnifique encore, afin que la sagesse éternelle se jouât dans les petites choses comme dans les grandes, se révélât de toutes parts, et que la créature passât des merveilles de la terre aux ineffables merveilles de l'éternité. Dieu couronne une œuvre bonne, par son Verbe, ministre excellent. |57

« Mon cœur, dit-il, a produit une parole excellente. » Que Marcion reconnaisse déjà l'excellence du fruit à l'excellence de l'arbre. Cultivateur inhabile, c'est toi qui sur l'arbre du bien entas une greffe mauvaise. Mais la greffe du blasphème ne prévaudra point, elle séchera avec la main qui l'a faite: et attestera ainsi la nature d'un arbre bon.

Voyez rapidement à quel point cette parole a fructifié. « Dieu dit: Que cela soit, et cela fut, et Dieu vit que cela était bon. » Non qu'il ait besoin d'y arrêter ses yeux pour en apercevoir la bonté. Mais, son œuvre étant bonne, il la voit telle qu'elle est, il l'honore d'un regard de complaisance, il souscrit à sa perfection, il y contemple les traits de sa sagesse. Ainsi appelle-t-il bon ce qu'il a créé bon, pour te montrer que Dieu tout entier est bonté, soit qu'il parle, soit qu'il agisse. La parole ne savait pas maudire encore, parce que

le mal n'était pas né. Nous verrons quelles causes contraignirent le Créateur à maudire. En attendant, quels que soient les rêves des sectaires, le monde était composé d'éléments bons, authentique témoignage de l'immensité du bien qui attendait l'homme pour qui seul avaient été créés ces prodiges. En effet, quel hôte plus digne d'habiter les œuvres de Dieu que « l'image et la ressemblance de Dieu, » à laquelle la bonté souveraine apporta plus de soin qu'à tout le reste, qu'elle façonna, non point avec l'accent impérieux d'un maître, mais d'une main amie, et commençant par cette douce parole: «Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance. » Tu l'entends! c'est la bonté qui a parlé: c'est la bonté qui, pétrissant, l'homme d'un vil limon, a élevé la poussière jusqu'à cette chair pleine de merveilles et a doté une matière unique de tant de facultés. C'est la bonté qui a inspiré à l'homme une ame vivante et non pas inanimée. C'est la bonté qui a dit à ce roi de la création: « Jouis de tous les êtres; commande-leur en souverain; impose-leur des noms. » Après le nécessaire vint l'agrément. Voulant que le possesseur de l'univers résidât dans un séjour plus |58 agréable, elle le transporta dans un jardin de délices, antique symbole de l'Eglise. Il lui manquait encore un bien au milieu de tant de biens. La même bonté donna une compagne au maître de la terre: « Il n'est pas bon que l'homme demeure seul. » Elle savait que ce sexe serait celui de Marie, et serait un grand bien pour l'Eglise.

Cette loi même que tu blâmes, que tu tortures en injurieuses controverses, c'est encore la bonté qui l'a imposée à l'homme, pour enchaîner l'homme à son Dieu par son propre intérêt. Livré à lui-même et affranchi du joug divin, qu'eût-il semblé? un objet de dégoût pour son maître, un autre animal jeté pêle-mêle parmi ces animaux stupides qui devaient lui obéir, et que Dieu n'abandonne à leurs libres penchants que pour attester le mépris où il les fient. Au lieu de cela l'éternelle Sagesse a voulu que l'homme seul pût se glorifier d'avoir été jugé digne de tenir sa loi de Dieu, et que, créature raisonnable, élevée à l'intelligence et au discernement, il fût contenu par une liberté raisonnable, soumis au monarque qui lui. avait soumis la nature.

Les bienveillantes prévisions de la bonté ne s'arrêtèrent point là. « Le jour où vous mangerez de ce fruit, dit-elle. à nos premiers parents, vous mourrez de mort. » Dernier acte de miséricorde qui leur signalait les funestes conséquences de la transgression, de peur que l'ignorance du péril ne favorisât l'infraction du précepte. Si la promulgation de la loi était marquée au coin de la sagesse, la même sagesse demandait que, pour faire respecter la loi, un châtement fût assigné à la prévarication. Mais ne l'oublions pas! annoncer d'avance le châtement, c'était ne pas le vouloir. Reconnais donc la bonté de notre Dieu. Elle se manifeste de toutes parts, dans les œuvres, dans le langage, dans les miséricordes, dans les prévisions, dans les préceptes, dans les avertissements.

Abordons les difficultés.

V. Chiens immondes, que l'apôtre chasse de l'assemblée |59 sainte, vous qui aboyez contre le Dieu de vérité, voici les raisonnements qui sont toute votre pâture.

« Si votre dieu est bon, puisqu'il avait la prescience de l'avenir et le pouvoir d'empêcher le mal, pourquoi a-t-il souffert que l'homme, l'homme son image et sa ressemblance, ou plutôt sa substance elle-même par l'origine de son ame, se laissât surprendre par le

démon, et infidèle à la loi tombât dans la mort? Si la bonté consistait à ne rien vouloir de pareil, la prescience à ne pas ignorer l'événement, la puissance à l'écarter, jamais ne serait arrivé ce qu'il pouvait advenir avec ces trois conditions de la majesté divine. Puisque cela est arrivé, il est donc certain que la bonté, la prescience, le pouvoir de votre Dieu sont de vaines chimères. La chute eût-elle été possible si Dieu était ce que vous le faites? Elle est arrivée; donc votre Dieu n'a ni bonté, ni prescience, ni pouvoir. »

Avant de répondre, j'ai besoin de venger dans le Créateur le triple attribut qu'on lui conteste. Je ne m'appesantirai pas long-temps sur ce point. J'ai pour moi le principe posé par le dieu de Marcion lui-même: « Les preuves doivent commencer par les œuvres. » Eh bien! puisque les œuvres du Créateur sont bonnes comme nous l'avons démontré tout à l'heure, elles attestent sa bonté. Leur grandeur, il y a plus, leur conquête sur le néant, atteste également sa puissance. Fussent-elles même créées à l'aide de quelque matière préexistante, comme le veulent Hermogène et les siens, on pourrait encore dire qu'elles ont été créées de rien, puisqu'elles n'ont pas toujours été ce qu'elles sont. Pour renfermer ma pensée en un mot, ces œuvres sont grandes parce qu'elles sont bonnes; Dieu est puissant parce que tout lui appartient, d'où lui est venu le nom de Tout-Puissant.

Mais que dire de sa prescience, qui compte autant de témoins qu'il a inspiré de prophètes? Je n'en veux pas de plus magnifique attestation que la sagesse avec laquelle ⁶⁰ l'auteur de l'univers a disposé toutes ces créatures, prévues par sa prescience. Si la pensée éternelle n'avait pas lu dans l'avenir la transgression de la loi qu'elle imposait, elle n'aurait pas placé sous la menace de la mort la transgression et donné ainsi une garantie contre la transgression: or puisqu'il y a en Dieu des attributs qui ne permettent pas qu'aucun mal ait pu, ail dû arriver à l'homme, ce mal existant, examinons la nature de l'homme, et voyons si ce n'est pas de la nature de l'homme, et non pas de la nature de Dieu, que provient ce mal.

Je remarque d'abord que l'homme a été créé libre, dépendant de son propre arbitre, se gouvernant par sa propre puissance. Tel est surtout le côté par lequel il est vraiment l'image et la ressemblance de Dieu. Qu'on ne s'y trompe pas! Ce n'est point par le visage et les linéaments du corps si variés dans le genre humain, que l'homme a été façonné à l'image de Dieu; c'est dans la substance émanée de Dieu lui-même, c'est-à-dire dans son ame qui répond à la forme de Dieu, qu'il a été marqué du sceau de sa liberté et de sa puissance. La loi elle-même que Dieu lui dicta confirme ce privilège. A quoi bon des lois pour qui n'aurait pas été maître de s'y soumettre ou non? A. quoi bon des menaces de mort pour la transgression de la loi, si le mépris de la loi n'est pas un acte libre et spontané? Même conduite dans les préceptes postérieurs du Créateur qui place constamment devant l'homme le « bien et le mal, la vie et la mort. » Mais que Dieu rappelle, menace, exhorte, partout vous verrez l'ordre et la sagesse de ses commandements se combiner avec la liberté de l'homme, aussi libre d'aimer que de haïr.

VI. « Je prends acte de vos paroles elles-mêmes, s'écrie-t-on. Vos démonstrations de la liberté humaine me prouvent bien qu'il faut imputer à l'homme et non pas à Dieu la catastrophe qui est. survenue. Ce point, je vous l'accorde. Mais alors pourquoi placer

entre les mains de |61 l'homme une liberté et une puissance qui devaient lui être si fatales? »

---- Afin de mieux attester la réalité du libre arbitre, et la dignité de cette institution par rapport à Dieu, je vais prouver d'abord que Dieu a dû le régler ainsi, en démontrant que cette combinaison était préférable. Ici encore se manifesteront la bonté et la sagesse divines; car ces deux attributs marchent inséparablement unis dans les œuvres de notre Dieu. La sagesse sans la bonté n'est plus la sagesse; la bonté sans la sagesse n'est plus la bonté, si ce n'est peut-être chez le dieu de Marcion, où elle s'allie à l'extravagance, ainsi que nous l'avons reconnu plus haut. Il fallait que Dieu fût connu. Dessein éminemment bon et raisonnable, on ne le contestera point. Un être digne de connaître Dieu était nécessaire: or, quel être plus capable de remplir ce but, que l'image et la ressemblance de Dieu? Voilà encore une conception bonne et honorable assurément. Il fallait donc que « l'image, que la ressemblance de Dieu » fût dotée du libre arbitre et de l'indépendance, caractères augustes qui manifestassent à tous les regards l'image et la ressemblance du Très-Haut. Pour cela, il fut donné à l'homme une substance honorée de ce privilège, souffle d'un dieu libre et ne dépendant que de lui-même, D'ailleurs n'eût-il pas été contradictoire que l'unique possesseur de l'univers, le roi de la création, ne régnât point avant tout par l'empire de son ame, maître des autres, esclave de lui-même? Ouvre donc les yeux, ô Marcion! Reconnais la bonté de Dieu au présent qu'il fait à l'homme; admire sa sagesse dans cette combinaison. Toutefois n'invoquons ici que la bonté qui nous a départi cet auguste privilège. La sagesse trouvera sa part ailleurs.

En effet, Dieu seul est bon de sa nature. Celui qui possède un attribut incréé, ne le possède point par communication, mais par essence. Pour l'homme, œuvre tout entière de création, qui eut un commencement et reçut dans le principe sa forme et son mode d'existence, il n'est pas |62 incliné au bien par sa nature, mais par accident, il ne le possède point comme un domaine à lui, mais à titre de concession, sous le bon plaisir d'un souverain de qui émane tout ce qui est bon. Mais pour que ce favori du ciel eût aussi son apanage, émancipé à son profit par le Créateur lui-même; pour que le bien devînt sa propriété, j'allais dire sa nature, la liberté, le libre arbitre lui fut accordé comme une balance tenant l'équilibre entre le bien et le mal. Grâce à cette noble indépendance, ainsi le demandait la sagesse, l'homme fut mis à même d'opérer le bien comme on gouverne un domaine à soi, en vertu de sa souveraineté, sous les inspirations d'une volonté maîtresse d'elle-même, qui n'agissait pas plus par flatterie que par crainte. Il ne suffisait point que l'homme fût bon par communication, il fallait encore qu'il le fût par choix, comme par une propriété de son être, afin que devenu plus fort contre le mal, il pût, maître de ses actions, et libre comme son auteur, triompher des assauts que la Providence avait prévus. Enlevez-lui son libre arbitre; enchaîné au bien par la nécessité, au lieu de s'y porter spontanément, il est assujéti d'autre part, en vertu de l'infirmité de sa nature, aux invasions du mal, toujours esclave, tantôt du mal, tantôt du bien. La plénitude du libre arbitre lui fut donc accordée pour l'un comme pour l'autre, afin que s'appartenant constamment à lui-même, il se maintînt volontairement dans le bien, ou se jetât volontairement dans le mal.

D'ailleurs les jugements de Dieu attendent l'homme au terme de sa carrière. Il fallait bien que l'homme en proclamât la justice par les mérites d'un choix libre et spontané. Que la liberté disparaisse; que l'homme se jette dans le vice, ou s'attache à la vertu indépendamment de sa volonté, par les lois d'une nécessité aveugle, où seraient la justice de la récompense, la justice du châtement? Tel a été le but de la loi. Loin d'exclure la liberté, elle la confirme, Elle repose sur une fidélité ou une rébellion toute volontaire; aussi cette double route s'ouvre-t-elle devant la liberté.

S'il est vrai que la bonté et la sagesse divines caractérisent le don fait à l'homme, perdant de vue la première règle de la bonté et de la sagesse qui doit marcher avant toute discussion, n'allons donc pas condamner une chose d'après l'événement, ni décider en aveugles que l'institution est indigne de Dieu, parce que l'institution a été viciée dans son cours. Mais plutôt entrons dans la nature du fondateur qui a dû procéder ainsi. Puis, à genoux devant son œuvre, abaissons nos regards plus bas.

Sans doute, quand on trouve dès les premiers pas la chute de l'homme, avant d'avoir examiné sur quel plan il a été conçu, il n'est que trop facile d'imputer à l'architecte divin ce qui est arrivé, parce que les plans de sa sagesse nous échappent. Mais aussitôt que l'on reconnaît sa bonté dès le début de ses œuvres, elle nous persuade que le mal n'a pu émaner de Dieu, et la liberté de l'homme, dont le souvenir se présente à nous, s'offre comme le véritable coupable du mal commis.

VII. Par là tout s'explique. Tout est sauvé du côté de Dieu, c'est-à-dire l'économie de sa sagesse, les richesses de sa prescience et de son pouvoir. Cependant tu es en droit d'exiger de Dieu une grande constance, et une inviolable fidélité à ses institutions, afin que ce principe étant bien établi, tu cesses de nous demander si les événements peuvent maîtriser la volonté divine. Une fois convaincu de la constance et de la fidélité d'un dieu bon, constance, fidélité qu'il s'agit d'appuyer sur des œuvres empreintes de sagesse, tu ne t'étonneras plus que Dieu, pour conserver dans leur immutabilité les plans qu'il avait arrêtés, n'ait pas contrarié des événements qu'il ne voulait pas. En effet, si originairement il avait remis à l'homme, la liberté de se gouverner par lui-même, et s'il a été, digne de la majesté suprême d'investir la créature de cette noble indépendance, point que nous avons |64 démontré, conséquemment il lui avait remis aussi le pouvoir d'en user. La force de l'institution le veut ainsi. Mais quelle jouissance lui laissait-il? Une jouissance qui par rapport à Dieu, devait être réglée d'après Dieu lui-même, qu'est-ce à dire? selon Dieu et pour le bien. Je le demande, remet-on des armes contre soi-même? Par rapport à l'homme, elle était abandonnée aux mouvements de sa liberté elle-même. Quand on accorde une faculté, s'avise-t-on d'en contraindre ou d'en limiter l'exercice?

Il était donc conséquent que Dieu n'intervînt plus dans la liberté qu'il avait une fois départie à l'homme, c'est-à-dire qu'il renfermât en lui-même la prescience et la toute-puissance par lesquelles il aurait pu empêcher que l'homme, essayant de faire un mauvais usage de sa liberté, ne tombât dans le mal. Intervenir dans celle circonstances c'était anéantir le libre arbitre qu'il lui avait confié avec tant de bonté et de sagesse. Supposons qu'il soit intervenu. Supposons qu'il eût étouffé le libre arbitre, en arrêtant la main prêle à toucher l'arbre fatal, en éloignant l'insidieux serpent de la présence de la femme, n'est-ce

pas alors que Marcion se fût écrié: « O maître inconséquent avec lui-même! caractère mobile, infidèle à son œuvre, brisant ce qu'il avait fait! A quoi bon permettre le libre arbitre pour l'enchaîner ensuite? A quoi bon l'enchaîner après l'avoir permis? Intervention violente, ou institution maladroite, il n'a ici que le choix du blâme. Dès qu'il met des entraves à l'usage de la liberté, n'est-ce pas alors qu'il paraît s'être trompé, impuissant, qu'il était à prévenir l'avenir? Qu'il ait départi cette faveur sans savoir quelle en serait l'issue, on ne peut manquer de le confesser. En vain sa prescience lui montrait l'homme abusant un jour de ses dons, quelle chose convenait mieux à la dignité suprême qu'une immuable fidélité à ses institutions, n'importe l'événement? A l'homme de voir dans ce cas s'il |65 n'avait pas follement dépensé le trésor qu'il avait reçu! Lui seul eût désobéi à une loi qu'il n'aurait pas voulu suivre. Mais il n'appartenait point au législateur de frustrer lui-même sa loi en ne permettant pas l'accomplissement du précepte. »

Voilà quel langage tu tiendrais avec raison contre le Créateur, si en vertu de sa providence et du pouvoir que tu réclames de lui, il s'était opposé au libre arbitre de l'homme. Eh bien! puisque le Créateur s'est conformé à des institutions empreintes de bonté et de sagesse dans leur origine, hâte-toi de rendre intérieurement hommage à sa gravité, à sa patience, à sa fidélité.

VIII. En effet, il n'avait pas tiré l'homme du néant uniquement pour qu'il eût à vivre de la vie matérielle, mais encore de la vie de la justice, conformément à Dieu et à sa loi. La vie animale, il la lui avait communiquée lui-même, en lui soufflant, selon le langage sacré, « une ame vivante. » Quant à la vie dans le bien, il la lui avait recommandée en l'avertissant de respecter la loi. Celui-là prouve donc que l'homme n'a pas été créé pour la mort, qui désire aujourd'hui le rétablir dans la vie, « aimant mieux le repentir du pécheur que sa mort. » Par conséquent, de même que Dieu avait voulu pour l'homme un état de vie, de même l'homme se précipita dans un état de mort, et cela non point par infirmité, non point par ignorance, en sorte que rien ne peut être imputé au Créateur. Quoique le séducteur fût un ange, celui qui a été séduit était libre et maître de lui-même; il était « l'image et la ressemblance du Très-Haut, » plus fort que l'ange; souffle émané de Dieu, il était de plus noble origine que l'esprit matériel, dont se composait la substance angélique. « Les esprits sont tes messagers, s'écrie le Psalmiste, et la flamme est ton ministre. » Dieu aurait-il soumis l'universalité des êtres à l'empire de l'homme, si l'homme eût été incapable de domination; s'il n'eût possédé une nature « plus relevée que celle des |66 anges, » que Dieu n'a pas investis d'un semblable pouvoir? Par conséquent, il n'aurait pas imposé le fardeau de la loi à qui était trop faible pour le porter. Contre celui qui pouvait alléguer l'excuse de son impuissance, il n'aurait pas promulgué un décret de mort; enfin, au Heu de mettre en possession de la liberté et de l'indépendance un être fragile, il lui eût plutôt refusé cette faveur. D'ailleurs rien n'est changé aujourd'hui. Ce même homme, cette même substance intelligente, ce même Adam avec ses conditions primitives, ne le voyons-nous pas, en vertu de son même libre arbitre et de sa même indépendance, triompher encore tous les jours des assauts du même démon, lorsqu'il se conduit d'après la soumission aux préceptes de Dieu?

IX. « Le souffle de Dieu, c'est-à-dire l'âme, a failli dans l'homme. La substance du Créateur est donc capable de pécher de façon ou d'autre. La corruption de la partie ne peut manquer de rejaillir sur le tout. »

---- Pour répondre à cette difficulté, examinons les qualités de l'ame. D'abord il faut nous arrêter au texte grec, qui appelle l'ame un souffle et non un esprit. Quelques interprètes, sans réfléchir à la différence de ces deux termes, ni à la propriété des expressions, au lieu de souffle, écrivent esprit, et par là fournissent aux hérétiques une occasion de blasphémer l'Esprit de Dieu, c'est-à-dire Dieu lui-même, par une odieuse imputation de péché. Nous avons traité ailleurs cette question. Sache donc que le souffle est moindre que l'esprit. Il a beau être une émanation de celui-ci, une exhalaison légère pour ainsi dire, toutefois il n'est pas esprit. Ainsi la brise est plus déliée que le vent. Quoiqu'elle provienne du vent, elle n'est pas le vent. Je pourrais encore appeler le souffle l'image de l'esprit. Car c'est par là que l'homme est la ressemblance de Dieu, c'est-à-dire de l'esprit, selon le témoignage de l'Evangeliste. L'image de l'esprit, c'est donc le souffle. Or, la représentation n'est jamais identique avec la vérité, Autre chose est d'être selon la vérité, autre chose d'être la vérité elle-même. Ainsi, le souffle, bien qu'il soit l'image de Dieu, ne peut égaler tellement la ressemblance du divin modèle, que, parce que Dieu ne peut pas pécher, il résulte que son souffle, c'est-à-dire son image, n'ait pas dû commettre de péché. En cela l'image le cède à la réalité; et le souffle est inférieur à l'esprit.

Sans doute quelques traits du Tout-puissant brillent dans cette ame immortelle, libre, maîtresse de ses actions, raisonnable, capable d'intelligence et de savoir, pleine de sagesse et de prévoyance. Mais jusque dans ces facultés, elle n'est qu'une image. Infiniment au-dessous de l'essence divine, elle ne peut pas davantage s'élever à une pureté exempte de souillure, attribut exclusif de Dieu, c'est-à-dire de la vérité, seule prohibition imposée à l'image. Une image a beau rendre les traits d'un modèle vivant et animé, elle demeure toujours dépourvue de vie et de mouvement. Telle est l'aine par rapporta l'esprit. Elle n'a pu reproduire le privilège de l'impeccabilité, sa vertu distinctive. Autrement, elle cesserait d'être ame pour devenir un véritable esprit, et l'homme qui la possède un dieu.

Poursuivons: il faudrait que tout ce qui émane de Dieu fût transformé en Dieu, pour que lu eusses le droit d'ériger son souffle en divinité, c'est-à-dire en être infailible. Souffle dans une flûte. As-tu converti l'instrument en homme pour l'avoir animé de ton souffle? La même chose se passa dans Dieu quand il anima l'homme de son esprit. Enfin, les livres saints nous apprennent formellement « qu'il répandit sur le visage du premier homme un souffle de vie, et qu'il lui donna une ame vivante. » Ils ne disent pas qu'il lui ail communiqué l'esprit vivifiant. Il sépara cet être nouveau de sa propre substance. Tout ouvrage est nécessairement distinct de l'ouvrier, c'est-à-dire inférieur à l'ouvrier. Le vase qui sort des mains du potier n'est pas le potier. De même, le souffle créé par l'esprit ne sera point l'esprit. Prends-y garde. Le nom même de souffle, donné |68 à l'ame, indique assez qu'elle a été créée dans un degré d'infériorité.

---- « Eh bien! voilà que vous donnez à l'aine une faiblesse que vous lui refusiez tout à l'heure. »

---- Alors que tu prétends l'égaliser à Dieu, c'est-à-dire la faire exempte de péché, je soutiens qu'elle est faible. Mais s'agit-il de la rapprocher de l'ange? je suis forcé de rétablir dans sa prééminence ce roi de la création que les anges s'empressent de servir; il y a plus, « qui jugera les anges au dernier jour, » s'il persévère dans la loi de Dieu, ce qu'il n'a pas voulu dans l'origine. Le souffle de Dieu a donc pu prévariquer. Il l'a pu, mais il ne l'a point dû. Il l'a pu par l'infirmité de sa substance, souffle qu'il était et non pas esprit. Mais il ne le devait pas en vertu de son libre arbitre, en tant qu'il était libre et non esclave.

Outre cette liberté, il avait encore la menace de la mort, nouvel appui offert à sa fragilité, pour gouverner la liberté de ses décisions. Ainsi, que l'ame ait péché, on peut dire que ce n'est point par son principe qui l'assimile à Dieu, mais par son libre arbitre associé à cette substance, faculté que Dieu lui avait accordée avec une haute sagesse, mais que l'homme a inclinée du côté où il l'a voulu. Si tel est l'état des choses, les plans du Créateur demeurent justifiés du reproche de mal. Le libre arbitre ne rejettera plus la faute sur l'auteur de qui il émane, mais sur la créature qui en a perverti l'usage. En un mot, quel mal attribuer au Créateur? La prévarication de l'homme? Mais ce qui appartient à celui-ci n'appartient point à Dieu: on ne peut considérer comme auteur du délit celui qui le défend, je n'ai pas dit assez, celui qui le condamne. Si la mort est un mal, il faut en rejeter l'odieux non sur celui qui a dit: « Vous mourrez, » mais sur le téméraire qui a bravé cette menace, En méprisant la mort, il créa la mort. Sans son mépris, elle n'eût jamais existé.

X. Vainement, on reporterait de l'homme au démon l'œuvre du mal, comme ayant été l'instigateur de la |69 prévarication, afin de renvoyer la faute au Créateur, parce que le Tout-puissant, qui créa les esprits « pour être ses messagers, » est l'auteur du démon. La substance angélique, sortie pure des mains divines, voilà ce qui appartient au Créateur. Mais ce que Dieu n'a pas fait, c'est le diable; reste donc qu'il se soit fait lui-même le délateur qui rejette sur Dieu cette fausse accusation: « Dieu vous a. défendu de toucher à tous ces arbres; vous pouvez en manger sans mourir. Il ne vous a imposé ces défenses que parce qu'il vous envie la divinité. » Fourberie envers les hommes! blasphème envers la divinité! Une malice si profonde peut-elle venir de Dieu? non, sans doute. Il avait marqué l'ange de la même bonté qui éclatait dans tout le reste de ses œuvres. Que dis-je? il l'avait déclaré le plus sage de tous avant sa chute, à moins que Marcion ne prenne la sagesse pour un mal. Parcours les prophéties d'Ezéchiel; tu remarqueras sans peine que cet ange, bon dans son origine, ne se corrompt que par les mouvements de sa volonté. Il s'adresse ainsi au démon dans la personne du roi de Tyr: « La parole divine retentit à mes oreilles en ces mots: Fils de l'homme, commence un chant lugubre, sur le roi de Tyr, et dis-lui: Voici comment parle le Seigneur: Tu es le sceau de la ressemblance. » (Qu'est-ce à dire? Tu reproduis l'intégrité de l'image et de la ressemblance.) « Tu es plein de sagesse; à toi la couronne de la beauté. » (Ces paroles le déclarent le plus élevé parmi les anges, archange, supérieur à tous en sagesse.) « Tu es né dans l'Eden, dans les jardins de délices du Seigneur. » (C'est là, en effet, que Dieu avait créé les anges lorsqu'il enfanta des êtres d'une seconde nature.) « Les pierres précieuses formaient ton diadème; le rubis, la topaze, le jaspe, la chrysolithe, l'onyx, le bérylle, l'escarboucle, l'émeraude, la sardoine, l'améthyste, brillaient sur tes vêtements. L'or regorge dans les greniers et dans tes trésors. Depuis le jour de ta naissance, où je t'ai établi chérubin sur la montagne sainte, tu |70 marches au milieu des pierres éblouissantes. Tu fus irréprochable dans ta formation

jusqu'au moment où les offenses ont été dévoilées. En multipliant les odieux profits de tes trafics, tu as péché, etc. » Reproches qui s'appliquent manifestement à l'ange déchu et non au souverain des mers. En effet, de tous les hommes, il n'en est pas un qui ait reçu le jour dans le jardin des délices; je n'en excepte pas même Adam, qui n'y fut que transporté; pas un qui ait été établi chérubin sur la montagne sainte de Dieu, c'est-à-dire dans les hauteurs célestes, d'où Satan est tombé, suivant le témoignage même du Très-Haut; pas un qui ait résidé au milieu des pierres éblouissantes, c'est-à-dire parmi les rayons enflammés des étoiles qui étincellent comme autant de diamants, d'où Satan encore a été, précipité avec la rapidité de la foudre.

C'est donc l'auteur du péché lui-même qui était désigné dans la personne du roi prévaricateur. « Irréprochable autrefois depuis le jour de sa naissance, » l'esprit malfaisant avait été formé pour le bien, émanation d'un Créateur qui produisait hors de son éternité des œuvres irréprochables, créature parée de toute la gloire angélique, et placée auprès du trône de Dieu, la bonté par communication auprès de la bonté par essence. Mais dans la suite il pervertit volontairement sa nature. « Depuis que tes offenses ont été mises à nu. » Quelles offenses lui sont donc imputées? « Il a détourné l'homme de la soumission qu'il devait à Dieu. » Il a péché, depuis qu'il a semé le péché, A dater de ce jour, « il multiplia ainsi son trafic, » c'est-à-dire la somme de ses prévarications. Mais substance spirituelle, il n'en avait pas moins reçu la liberté du bien ou du mal. Dieu eût-il refusé ce privilège à un être voisin de lui?

Toutefois en le condamnant d'avance, il nous donna un témoignage formel que c'était par une dépravation personnelle et toute volontaire que l'ange avait failli. De plus, en mesurant le sursis à ses œuvres, il demeura fidèle aux 71 calculs de sa sagesse, qui ajournait l'anéantissement du démon dans le même but qu'elle ajournait le rétablissement de l'homme. Il ouvrit à ce combat de tous les jours une carrière suffisante, afin que l'homme écrasât son ennemi avec cette même liberté qui avait succombé aux assauts du démon: nouvelle preuve que la faute était à lui et non à Dieu; afin qu'il reconquît dignement le salut par la victoire; que le diable fût plus amèrement châtié, quand il serait vaincu par celui qu'il avait terrassé auparavant, et enfin que la bonté divine se manifestât dans sa plus haute évidence, en transportant au paradis l'homme couronné de gloire, l'homme qui devait sortir de la vie pour cueillir le fruit de l'arbre de vie.

XI. Ainsi jusqu'à la prévarication de l'homme, ta bonté divine avait seule paru. La justice, la répression, ou, pour parler le langage des Marcionites, la cruauté n'éclate qu'après sa chute. Dès-lors la femme est condamnée à enfanter dans la douleur et à obéir à un mari. Mais la femme, ne l'oublions pas, avait entendu auparavant sans mélange d'amertume, et au milieu des bénédictions, ces paroles prononcées pour la propagation de l'espèce humaine: « Croissez et multipliez. » Mais la femme avait été donnée primitivement à l'homme, pour être sa compagne et non son esclave. Dès-lors la terre est maudite. Mais cette même terre avait été bénie auparavant. Dès-lors les chardons et les épines; mais auparavant, les herbes, les plantes, les fruits de toute espèce. Dès-lors le travail, et un pain arrosé de sueurs; mais auparavant une nourriture sans labeur, fournie par chaque arbre, et des aliments sûrs et tranquilles. Dès-lors, l'homme rentre dans la terre; mais auparavant il avait été formé de terre; dès lors, il est condamné à mourir, mais auparavant il était fait

pour la vie: dès-lors les vêtements de peau pour cacher sa honte, mais auparavant il était, nu sans scrupule. Ainsi la bonté de Dieu découlant de son essence, avait paru d'abord: la sévérité apparut ensuite, provoquée par le crime. |72 L'une inhérente à la nature, l'autre accidentelle; l'une apanage de la divinité, l'autre accommodée à l'homme; l'une naissant d'elle-même, l'autre née d'une cause. La nature n'a pas dû enchaîner dans l'inaction la honte du Créateur, pas plus que la révolte n'a dû échapper aux répressions de la sévérité. Dieu s'est accordé In première à lui-même; il a accordé la seconde à une nécessité. Commence par répudier comme mauvaises les fonctions du juge, insensé, qui n'as rêvé un autre dieu débonnaire, que dans l'impuissance de concilier avec la bonté la répression du juge, quoique ton dieu juge et condamne également, ainsi que nous l'avons démontré. Ou bien non! dépouille-le de ses fonctions; voilà que tu en fais un législateur assez frivole et assez inconséquent pour établir des lois dépourvues de sanction et de jugement. Mais n'est-ce pas anéantir Dieu que d'anéantir sa justice? Où en seras-tu réduit? Il te faudra indubitablement accuser la justice qui constitue le juge véritable, ou la ranger parmi les maux, qu'est-ce à dire? transformer l'injustice en bonté.

En effet, que la justice soit un mal, l'injustice est un Lien. Or, si tu es contraint de déclarer l'injustice une chose des plus mauvaises, la même conséquence te presse d'inscrire la justice parmi les choses les meilleures. Rien d'opposé au mal qui ne soit bon. Rien d'opposé au bien qui ne soit mauvais. Par conséquent, autant l'injustice est un mal, autant la justice est un bien. Ne la considérons pas seulement comme une vertu isolée et bonne en elle-même. Il faut voir en elle la garde et la tutelle de la bonté, parce que la bonté, séparée de la justice qui la dirige, n'est plus bonté, mais injustice. Encore une fois, pas de bonté sans justice. Tout ce qui est juste est bon.

XII. S'il est vrai que la justice et la bonté sont inséparables, que dire de celui qui vient établir deux divinités contraires, en attribuant à l'une une bonté, à l'autre |73 une justice exclusives? La bonté réside où réside la justice. Dans l'origine, Dieu était aussi bon que juste, et ces deux attributs ont marché de pair. La bonté a fait le monde; la justice a tout ordonné. C'est encore la justice qui, prenant conseil de la bonté, décide qu'il faut composer le monde d'éléments empreints de bonté. Qui prononça la séparation « entre la lumière et les ténèbres, » entre le jour et la nuit, entre le ciel et la terre, entre les eaux supérieures et les eaux inférieures, entre les plaines de la mer et la masse de l'aride, autrefois confondues, entre les grands corps lumineux et les petits corps lumineux, entre les flambeaux qui président au jour et ceux qui président à la nuit, entre l'homme et la femme, entre l'arbre de la mort et l'arbre de la vie, entre l'univers et le paradis, entre les animaux qui nagent dans les eaux, et ceux qui habitent la terre? Toujours la justice. La justice arrangea tout ce que la bonté avait conçu. Tout a donc été disposé et ordonné par cet arrêt de la justice. Le lieu, la forme, le mouvement, les effets, la nature, l'apparition, la naissance et le déclin des éléments sont des jugements du Créateur. Que sa justice date du jour où le mal est entré dans le monde, ne va point te l'imaginer. Lui donner le péché pour origine, ce serait la ternir, Nous venons de prouver que le Créateur s'est manifesté avec la bonté source de tout, et qu'on ne doit pas considérer comme accidentel, mais bien comme inhérent à la nature divine, un attribut qui règle les opérations de la divinité.

XIII. Il est vrai; dès que le mal eut fait irruption ici-bas, et que la bonté divine eut affaire à son ennemi, cette même justice rencontra une application nouvelle. Il fallut que dès-lors, attentive à diriger les mouvements de la bonté divine, outre cette liberté par laquelle Dieu se communique à qui il lui plaît, elle rendît à chacun selon ses œuvres, offrît les dons célestes à qui les méritait, les refusât à qui s'en montrait indigne, les retirât à [74 l'ingratitude, et s'opposât à toute rivalité. Ainsi cette justice distributive qui condamne en jugeant, et punit après avoir condamné, n'est que la dispensation de la bonté. Quoi qu'on en dise, cette prétendue barbarie, loin de trahir un naturel violent, est un témoignage d'indulgence. D'ailleurs la frayeur de ses jugements tourne au profit du bien, et non du mal. Il ne suffisait plus que le bien, désormais aux prises avec le mal et vaincu par lui, fût recommandable en soi-même. Tout aimable qu'était la vertu, il ne lui était plus possible de se maintenir, et son antagoniste l'eût aisément terrassée, si quelque frayeur salutaire n'avait poussé ou retenu dans les voies du bien même ceux qui s'y refusaient.

D'ailleurs, au milieu de tant de séductions du mal contre le bien, qui se fût porté vers le bien qu'il pouvait mépriser impunément? Qui eût travaillé à conserver ce qu'il pouvait perdre sans risque? « La voie qui conduit au mal est large et beaucoup plus battue, » nous disent les livres saints. L'universalité des humains ne s'y engagerait-elle pas, si on le pouvait sans trembler? Eh quoi! nous tremblons devant les formidables menaces du Créateur, et pourrants à peine sont-elles capables de nous arracher au mal! que fût-il arrivé s'il n'y avait point eu de menaces? Appelleras-tu mal une justice qui ne favorise point le mal? Refuseras-tu le nom de bien à celle qui pourvoit à l'exécution du bien? Tu ne veux pas d'un Dieu tel qu'il doit être; en vaudrait-il mieux créé à ta fantaisie? un Dieu sous lequel le crime dormît en paix? Un Dieu qui fût le jouet du démon? Le Dieu, bon, selon toi, serait celui qui réussirait le mieux à rendre l'homme méchant, puisqu'il lui assurerait l'impunité.

Mais je le demande, où est l'auteur du bien, sinon celui qui le sanctionne? De même, quel est l'homme étranger au mal, sinon l'ennemi du mal? Quel en est l'ennemi, sinon celui qui le réprime? Qui le réprime, sinon le juge, qui le châtie? Ainsi, Dieu tout entier est bon quand il est [75 tout pour le bien. Ainsi, pour le dire en un mot, il est tout-puissant, parce qu'il a entre les mains la vie et la mort. Vouloir mon bonheur, quand on n'a d'autre Faculté que celle de me servir, c'est trop peu pour moi. Avec quelle confiance attendrai-je le bien d'un pareil Dieu, si son empire se borne là? Comment exigerai-je de lui la récompense de la vertu, si je n'attends pas le salaire du vice? Il excite nécessairement ma défiance: il n'a pas de supplices pour l'un ou pas de récompenses pour l'autre, s'il n'a des supplices ou des récompenses à sa disposition. Tant il est vrai que la justice est la plénitude de la divinité, qu'elle manifeste à nos yeux un Dieu parfait, et nous montre dans l'être souverain un père et un maître; un père par sa clémence, un maître par sa loi; un père par son autorité indulgente, un maître par son autorité rigoureuse; un père qu'il faut chérir tendrement, un maître qu'il faut redouter nécessairement; chérir parce qu'il aime mieux la miséricorde que le sacrifice, « redouter parce qu'il a en aversion le péché; chérir parce qu'il aime mieux le repentir du pécheur que sa mort, » redouter parce qu'il repousse les pécheurs impénitents.

Aussi, à côté de ce précepte « Tu aimeras ton Dieu, » la loi a-t-elle ajouté: « Crains le Seigneur! » D'une part, elle s'adressait à la soumission, de l'autre à l'orgueil en révolte.

XIV. Suis le Créateur dans l'ensemble de ses opérations. Partout c'est le même Dieu « qui frappe, mais qui guérit; qui tue, mais qui vivifie; qui abaisse, mais qui élève; qui crée le mal, mais qui crée également le bien. » Car il ne faut pas laisser sans réponse l'objection dès hérétiques.

---- « Voilà, s'écrient-ils, qu'il le déclare lui-même: C'est moi qui crée le mal. »

---- Abusant d'un terme commun qui confond dans son ambiguïté les deux espèces de maux, et s'applique au péché non moins qu'au châtement, nos adversaires |76 attribuent ce double mal au Créateur pour le répudier ensuite comme auteur de la prévarication. Pour nous, nous distinguons ici. Séparant, comme il convient, le mal de la contravention d'avec le mal du supplice, le mal de la faute d'avec le mal du châtement, nous renvoyons à chacun des auteurs ce qui le regarde, au démon la prévarication et la faute, au Dieu créateur le supplice et le châtement. D'une part œuvre de malignité, de l'autre œuvre de justice. Enfin, des jugements et des rigueurs après la révolte et la transgression, voilà de quels maux le Créateur a entendu parler; mais ce sont des maux inhérents aux attributions du juge.

Il est bien vrai que ses sentences deviennent des maux terribles pour ceux qu'elles atteignent: mais, considérées en elles-mêmes, elles sont des biens, parce qu'elles sont l'expression de la justice, la protection de l'innocence, la sanction de la loi, la répression du crime, et sous ce point de vue, elles sont dignes de Dieu.

Prouve donc qu'elles sont injustes, afin de prouver qu'il faut les imputer à malice, c'est-à-dire les regarder comme des maux de l'injustice. Car dès-lors qu'il y a justice, elles deviennent des biens véritables. Ces maux prétendus ne demeurent tels que pour ceux qui condamnent sans examen et abusent du langage. Viens donc affirmer que c'est injustement que l'homme, contempteur volontaire de la loi divine, a reçu le triste salaire que le Seigneur voulut lui épargner; injustement que les iniquités des générations précédentes ont disparu sous les eaux, ou les flammes vengeresses; injustement que l'Egypte, ici honteux repaire de la superstition, et là despote impitoyable du peuple qu'elle avait recueilli, fut frappée par les dix plaies. « Il enduret le cœur de Pharaon. » ----Mais l'impie qui avait nié Dieu, qui s'était tant de fois orgueilleusement révolté contre ses ambassadeurs, qui écrasait le juif par de nouvelles charges, ne méritait - il pas que sa mort servît d'exemple? Que dire encore? Il y avait long-temps que |77 l'Egyptien, à genoux devant l'ibis et le crocodile, qu'il préférerait au Dieu vivant, était coupable envers le Très-Haut du crime de l'idolâtrie. Le Seigneur n'épargna pas plus sa nation, mais sa nation ingrate. Il déchaîna deux ours contre des enfants; mais les enfants avaient insulté son prophète.

XV. Examine avant tout la conduite du souverain juge. Si elle t'apparaît conforme aux principes de la raison, attribue alors à la sagesse et à la justice la rigueur et tous les moyens par lesquels se manifeste la rigueur. Pour ne pas nous appesantir plus long-temps

sur ces détails, justifiez toutes les prévarications, si vous condamnez toutes les sentences, excusez tous les péchés, si vous répudiez tous les jugements. Au lieu de censurer le juge, faites mieux: essayez de le convaincre d'injustice. Il demandait compte aux fils des iniquités de leurs pères. Il est vrai; mais la grossièreté d'un peuple indocile exigeait de pareils remèdes afin d'attacher les pères à la loi divine jusque dans les intérêts de leur postérité. Montrez-moi un homme en effet qui ne veille plus soigneusement au salut de ses enfants qu'au sien propre. Autre considération. Si la bénédiction des pères passait à leurs descendants, sans aucun mérite de la part de ces derniers, pourquoi la culpabilité des pères n'eût-elle pas rejailli sur les enfants? Il en était de la faveur comme de la haine: elles descendaient dans tous les degrés de la famille sans préjudice des décisions ultérieures: « En ces jours-là on ne dira plus: Les pères ont mangé des raisins verts, et les dents des enfants ont été agacées. » Qu'est-ce à dire? « Le père ne portera plus l'iniquité du fils, ni le fils l'iniquité du père. Alors chacun ne paiera que pour ses prévarications. » La divinité voulait que, la loi s'amollissant avec la dureté du peuple pour qui elle avait été faite, la justice ne confondît plus la race avec la personne. D'ailleurs, pour qui admet l'Évangile de la vérité, il est visible à quelle nation s'adressait la sentence qui vengeait sur les fils les crimes des [78] pères; à la nation qui devait se lier volontairement par ce vœu: « Que son sang retombe sur nos têtes et sur les têtes » de nos, enfants! » La Providence lui appliquait déjà la parole qu'elle avait entendue.

XVI. La sévérité est bonne parce qu'elle est juste; si le juge est bon, il est juste. De même toutes les conséquences qui dérivent d'une juste sévérité sont bonnes, la colère, la jalousie, la rigueur. Elles sont la dette de la sévérité, comme la sévérité est la dette de la justice. Il faut contraindre au respect une jeunesse qui doit le respect. Il suit de là qu'il est absurde de reprocher au juge les attributions du juge, aussi innocentes que le juge lui-même. Eh quoi! En reconnaissant la nécessité du chirurgien, repousseras-tu les instruments destinés à couper, à tailler, à brûler, à lier les chairs, et sans lesquels il n'y a plus de chirurgien? Mais coupe-t-il hors de propos? retranche-t-il à contretemps? brûle-t-il sans réflexion? alors fais le procès à ses instruments et condamne son ministère. Tu tombes dans la même inconséquence, lorsque, admettant que Dieu juge, tu supprimes les mouvements et les affections en vertu desquels il prononce. C'est à l'école des prophètes et du Christ, et non à l'école des philosophes ou d'Epicure, que nous avons appris à connaître Dieu. Nous qui croyons que la divinité est descendue en personne sur la terre et qu'elle a revêtu pour sauver l'homme, le néant de l'homme, nous sommes loin de penser avec ces rêveurs qu'elle demeure indifférente aux choses de la terre.

---- « Mais, ajoutent les hérétiques, échos d'Epicure dans cette occurrence, si votre Dieu est capable de colère, de haine, de jalousie, de vengeance, il est donc changeant et corruptible; il est donc mortel. »

---- Ces raisonnements n'effraient point des chrétiens qui croient en un Dieu mort et néanmoins vivant éternellement. Insensés les hommes qui mesurent Dieu à la mesure de l'homme, et qui, par là même que les passions annoncent chez nous une nature corrompue, appliquent à la Divinité [79] notre corruption et nos misères. Ne nous laissons pas tromper ici par la ressemblance des mots; mais, distinguons soigneusement les substances! Les sens de Dieu et ceux de l'homme, quoique désignés sous un terme

commun, différent autant que leur nature. Ainsi l'on attribue à l'Eternel une main, des pieds, des oreilles, des yeux; mais ces yeux, ces oreilles, cette main, ces pieds seront-ils semblables aux nôtres parce qu'ils portent le même nom? Autant il y a de différence entre le corps de Dieu et celui de l'homme, malgré la communauté du mot membre, autant il y a de différence entre l'ame divine et l'ame humaine, sous cette appellation générale de sentiments, corrupteurs dans l'homme parce que la substance humaine est corruptible, incapables d'altérer l'essence divine parce que celle-ci est incorruptible. Crois-tu à la divinité du Créateur? ---- Assurément, réponds-tu. ---- Comment donc imagines-tu de prêter Dieu les imperfections de l'homme, au lieu de lui laisser sa divinité tout entière? Admettre sa nature divine, n'est-ce pas exclure tout ce qui participe de l'homme, puisqu'en confessant sa divinité, tu as déclaré d'avance qu'il ne ressemblait en rien aux créations humaines? Or, après avoir reconnu également que c'est Dieu qui a répandu sur le visage de l'homme un souffle de vie, et non pas l'homme qui a soufflé la vie au Créateur, n'y a-t-il pas un étrange renversement d'idées à placer dans Dieu les qualités de l'homme, au lieu de placer dans l'homme les qualités de Dieu; à faire Dieu à l'image de l'homme, au lieu de faire l'homme à l'image de Dieu? Voilà par quel côté je suis l'image de Dieu. Mon ame a reçu les mêmes sentiments et les mêmes qualités que lui; mais non dans le même degré que lui. La propriété et les effets varient avec les deux substances.

Réponds-moi d'ailleurs! pourquoi appelles-tu qualités divines les sentiments contraires, c'est-à-dire la patience, la compassion, et la bonté qui les engendrent? Nous sommes loin toutefois de les posséder dans leur perfection, parce qu'à Dieu seul appartient la perfection. De même la colère et l'indignation n'apparaissent pas dans l'homme avec l'incorruptibilité et l'inaltérable repos de Dieu, privilège incommunicable de sa nature. Il s'irrite, mais sans trouble; il s'indigne, mais sans changement, sans altération. L'universalité de ses mouvements doit répondre à l'universalité des nôtres, sa colère à notre scélératesse, sa jalousie à notre orgueil, son indignation à notre ingratitude, et tout ce qui est formidable aux méchants, de même qu'il a des miséricordes pour les faibles, de la longanimité pour les pécheurs qui ne reviennent pas à lui, des récompenses pour qui les méritent, des largesses pour les justes et tout ce que les bons réclament. Chacune de ses affections diverses? il l'éprouve, mais comme il convient à l'être parfait et éternel, qui a communiqué à l'homme ses facultés, mais dans les limites de sa nature.

XVII. Ces considérations établissent la sagesse des jugements divins, ou pour parler un langage plus digne, nous les montrent comme la sauvegarde de cette bonté universelle et souveraine que les Marcionites séparent de la justice, et qu'ils ne veulent pas reconnaître dans le même Dieu, pure dans son essence, « faisant pleuvoir sur les bons comme sur les méchants, et lever également son soleil sur les justes et sur les impies. » Cependant à quel ancre qu'au Créateur convient cet éloge? Vainement Marcion osa retrancher de l'Evangile ce témoignage rendu par Jésus-Christ à notre Dieu. Il est gravé dans le livre de l'univers: il est lu par toutes les consciences. Tremble, Marcion! cette patience que tu nies, t'attend et te jugera; cette patience « qui désire le repentir du pécheur plutôt que sa mort, et qui préfère la miséricorde au sacrifice. » Tu la nies! Mais n'est-ce pas elle qui détourne le glaive suspendu sur la tête des Ninivites? qui accorde quinze années aux larmes d'Ezéchias? qui rétablit sur le trône de Babylone un roi pénitent? qui rend aux supplications de tout un peuple le fils de Saul, près de mourir? qui pardonne à David

après qu'il a confessé sa prévarication contre la maison d'Urie? qui relève l'empire d'Israël autant de fois qu'elle le renverse? qui réchauffe aussi souvent qu'elle intimide? Tu n'attaches tes regards que sur le juge: contemple aussi le père. Tu le censures quand il se venge; ouvre aussi les yeux quand il pardonne. Mets dans la balance la sévérité et la douceur! Puis, quand tu auras découvert dans mon Dieu la miséricorde et la justice, tu n'auras plus besoin de recourir à un autre Dieu pour rencontrer la bonté.

De là passe à l'examen des divers commandements, préceptes, injonctions et conseils dont il a environné l'homme. Tout cela, me diras-tu peut-être, ne se trouve-t-il pas aussi réglé par les lois humaines? Sans doute, mais avant tous les Lycurgue et tous les Solon du monde, il y avait Moïse; il y avait Dieu. Chaque génération suivante hérite des générations passées. Toutefois ce n'est pas de ton dieu que mon Dieu créateur apprit à porter ces défenses: «Tu ne tueras point; tu ne commettras point d'adultère; tu ne déroberas point; tu ne porteras point faux témoignage; tu ne désireras point le bien d'autrui; honore ton père et ta mère; tu aimeras ton prochain comme toi-même. » Après les recommandations principales d'innocence, de pudeur, de justice, de piété filiale, viennent des préceptes de bienfaisance. Ainsi, au bout de six années de servitude, l'esclave recouvre sa liberté. Chaque septième année, la terre se repose afin que le pauvre y moissonne à son tour. «La loi » délie même la bouche du bœuf qui foule les moissons, » afin que la douceur ordonnée envers les animaux nous conduise à la compassion envers nos semblables.

XVIII. Mais parmi tous les bienfaits de la loi, lesquels justifierai-je de préférence, sinon ceux que l'hérésie a le plus violemment attaqués? La loi du talion prescrivait « œil pour œil, dent pour dent, haine pour haine. » Son but n'était pas d'autoriser le mal en échange du mal, mais de contenir la violence par la crainte de la réciprocité. Il était difficile, impossible peut-être de persuader à un peuple grossier et incrédule d'attendre la vengeance des mains du Seigneur, selon l'oracle du prophète: « A moi la vengeance, et je l'exercerai dans le temps. » En attendant, que fait la loi? Elle étouffe la pensée de l'outrage par la certitude d'un outrage pareil, permet la seconde injure pour prévenir la première agression, oppose aux ruses de la méchanceté le contrepoids d'une méchanceté équivalente, effraie la première par la seconde, empêche la seconde en effrayant la première, parce que la passion est mille fois plus sensible au mal qu'elle a déjà éprouvé. En effet, rien de si amer pour l'offenseur que de subir à son tour le traitement qu'il infligeait tout à l'heure. Si la loi interdit quelques viandes, si elle déclare immondes quelques animaux quoique bénis dès l'origine du monde, reconnais-le! elle avait dessein d'exercer la tempérance, et de mettre un frein à cette gourmandise qui, nourrie du pain des anges, regrettait, les concombres et les melons d'Egypte. Il s'agissait de prévenir les compagnes trop habituelles de l'intempérance, l'incontinence et la luxure, qui s'apaisent dans la sobriété, « Le peuple avait mangé, il avait bu, et il se leva pour danser. » Ces sages précisions éteignaient encore en partie la soif de l'or, en détruisant le prétexte des nécessités de la vie dont s'autorisent les richesses pour satisfaire aux délices d'une table somptueuse. Est-ce là tout leur mérite? Elles accoutumaient encore l'homme à jeûner dans la vue de plaire à Dieu, à se contenter de peu d'aliments, et à choisir les plus grossiers. Sans doute le Créateur mérite ici un blâme, mais c'est d'avoir imposé ces privations à son peuple plutôt qu'aux ingrats Marcionites. Quant à ce long, embarrassant

et minutieux détail de sacrifices, d'oblations, de cérémonies et de rites divers, personne n'accusera Dieu de l'avoir prescrit pour lui-même, lui qui s'écrie si |83 ouvertement: « Qu'ai-je besoin de la multitude de vos victimes? Qui vous a demandé d'apporter ces offrandes? » Mais admirons encore ici la sagesse de la providence. Ne connaissant que trop la pente du peuple juif vers l'idolâtrie et la prévarication, elle prit soin de l'attacher au culte véritable par un appareil de cérémonies imposantes, aussi propres à frapper les sens que la pompe des superstitions païennes elles-mêmes. Elle voulait qu'à cette pensée: Dieu l'ordonne, cela plaît à Dieu, Israël détournant ses regards des rites idolâtriques, ne cédât jamais à la tentation de se faire des idoles.

XIX. Jusque dans le commerce habituel de la vie et au milieu des détails les plus vulgaires, au dedans, au dehors, Dieu leur prescrivit la forme des moindres vases destinés aux ablutions, afin qu'environnés partout de ces observances légales, ils ne perdissent pas un moment de vue la présence de Dieu. En effet, « quelle autre condition de bonheur pour l'homme que de reposer sa volonté dans la loi sainte, et de la méditer et le jour et la nuit? » N'imputons point à la sévérité de son fondateur la promulgation de cette loi. Elle est l'œuvre d'une bonté souveraine, qui travaillait à dompter la rudesse de son peuple, et soumettait, par des rites multipliés et fatigants, une foi novice encore. Nous ne parlons point ici des sens mystiques de cette loi, toute spirituelle, toute prophétique, symbole auguste de l'avenir. Il suffit pour le moment de démontrer que son but naturel étant d'enchaîner l'homme à Dieu, elle ne peut mériter aucun blâme, sinon celui des pervers qui ne veulent pas servir Dieu.

C'est encore dans ces vues bienfaisantes, bien plus que pour appesantir le fardeau de la loi, que la bonté du Très-Haut suscita dans ses prophètes des prédicateurs d'une morale digne de lui. « Faites disparaître de votre ame la malice de vos pensées: apprenez à faire le bien. Recherchez la justice; relevez l'opprimé; protégez l'orphelin; défendez la veuve; ne rejetez pas qui vous consulte; fuyez |84 le contact du méchant; rompez les liens de l'iniquité; portez les fardeaux de ceux qui sont accablés; brisez les contrats injustes. Partagez votre pain avec celui qui a faim; recevez sous votre toit ceux qui n'ont point d'asile. Si vous voyez un homme nu » couvrez-le, et ne méprisez point la chair dont vous êtes formé. Préservez votre langue de la calomnie, et vos lèvres des discours artificieux. Eloignez-vous du mal; pratiquez le bien; cherchez la paix, et poursuivez-la sans relâche. Entrez en colère, et ne péchez pas. » Qu'est-ce à dire, Ne persévérez pas dans votre ressentiment, ou ne vous vengez point. « Heureux l'homme qui n'est point entré dans le conseil de l'impie; qui ne s'est point arrêté dans la voie des pécheurs, et ne s'est point assis dans la chaire empoisonnée! » Où donc siégera-t-il? « Qu'il est bon, qu'il est doux à des frères d'habiter ensemble, en méditant et Je jour et la nuit la loi du Seigneur! Il vaut mieux établir sa confiance dans le Seigneur que dans les hommes, et espérer en lui que dans les princes de la terre. En effet, quelle est la récompense de l'homme qui sert son Dieu? Il sera comme l'arbre planté près du courant des eaux, qui donne des fruits en son temps, et dont les feuilles ne tombent point. Tout ce qu'il voudra entreprendre lui réussira. Celui qui a les mains innocentes et pures, qui n'a pas reçu son aine en vain, et qui ne s'est jamais parjuré vis-à-vis du prochain, celui-là recevra la bénédiction du Seigneur, obtiendra la miséricorde de Dieu son sauveur. Car voilà que l'œil du Seigneur est ouvert sur ceux qui le craignent, sur ceux qui espèrent en sa miséricorde. Il délivrera leur ame de

la mort, » de la mort éternelle, « et il les nourrira dans leur faim, » c'est-à-dire encore dans leur faim de la vie éternelle. « De grandes tribulations sont réservées ici-bas aux justes; mais le Seigneur les délivrera de tous les maux. La mort de ses élus est précieuse aux yeux du Seigneur. Dieu garde tous leurs os: il n'y en aura pas un seul de |85 brisé: le Seigneur rachète l'a me de ses serviteurs. » Voilà, entre mille, quelques préceptes empruntés aux Ecritures du Créateur. Rien ne manque, j'imagine, au témoignage de son infinie bonté, ni les préceptes de charité qu'il établit, ni les récompenses qu'il promet.

XX. Ainsi que la sépia, que la loi antique avait en vue quand elle interdisait ce poisson comme immonde, les hérétiques, dès qu'ils sentent qu'ils vont être saisis, répandent adroitement autour d'eux les ténèbres du blasphème, en écartant et en obscurcissant tout ce qui fait briller la bonté divine. Mais suivons leur malice à travers ses nuages. Traînons au grand jour de la lumière l'esprit de ténèbres, faisant un crime au Créateur d'avoir recommandé aux Hébreux d'enlever l'or et l'argent des Egyptiens. Eh bien! ô le plus extravagant des sectaires, je te prends toi-même pour juge. Examine d'abord les droits de l'un et de l'autre peuple; puis, prononce sur l'auteur du précepte. D'une part, l'Egyptien redemandant à l'Hébreu ses vases d'or et d'argent; de l'autre, l'Hébreu, appuyant ses réclamations sur des contrats inviolables, montrant les sueurs de ses pères, et revendiquant le salaire de sa douloureuse servitude, en échange des briques qu'il avait transportées, des cités et des maisons qu'il avait bâties. Panégyriste du dieu exclusivement bon, quelle sentence va sortir de ta bouche? Condamneras-tu l'Hébreu à reconnaître sa supercherie, ou l'Égyptien à s'avouer son débiteur, ainsi que se termina le différend, suivant une tradition? Car les deux peuples ayant traité leurs réclamations par des ambassadeurs réciproques, les Egyptiens, dit-on, renoncèrent volontairement à leurs vases.

Aujourd'hui toutefois les Hébreux opposent aux Marcionites de plus hautes prétentions. « A n'estimer le travail de six cent mille individus qu'une pièce d'argent par jour, pendant une longue suite d'années, la valeur des vases emportés par nous, quelle qu'elle fût, était une compensation insuffisante. De quel côté sont donc les |86 obligations? pour ceux qui s'approprient les vases, ou pour ceux qui habitent les maisons et les cités? Le dommage est-il pour l'opresseur? ou la faveur pour l'opprimé? Mais que parlons-nous de nos sueurs? quand même nous ne jetterions dans la balance que les outrages dont nous avons été accablés, hommes libres plongés dans les prisons comme de vils esclaves; quand même nos scribes n'étaleraient devant les tribunaux que leurs épaules indignement meurtries et déchirées par les verges, ce ne serait point avec quelques vases enlevés à l'opulence d'un petit nombre de riches, ce serait avec tous les trésors de ceux-ci, avec la fortune de tous les citoyens qu'il te faudrait condamner l'Egypte à racheter de pareilles infamies. » Si la cause des Hébreux est juste et bonne, qu'en conclure? que l'injonction du Créateur est bonne et juste aussi. Il a imposé la reconnaissance à l'Egyptien malgré lui. Il a indemnisé la longue oppression de son peuple, au moment de sa sortie, par le faible adoucissement d'une secrète compensation. Disons-le toutefois: La restitution fut inégale. L'Egypte a-t-elle rendu aux fugitifs tous les enfants qu'elle avait égorgés?

XXI. ----«Nierez-vous du moins que ses commandements ne soient souvent contradictoires et n'annoncent un caractère fantasque et mobile? Par exemple d'une part il

défend de travailler le jour du sabbat, et de l'autre il ordonne que l'arche d'alliance, pour renverser les remparts de Jéricho, soit portée autour de cette ville pendant huit jours consécutifs, c'est-à-dire pendant le jour du sabbat. »

--- Ici tu perds de vue la lettre même de la loi qui n'exclut pendant ce jour que les œuvres de l'homme et non celles de la divinité. « Pendant six jours, dit-elle, tu travailleras et lu accompliras ton œuvre; mais le septième jour, qui est le jour du Seigneur ton Dieu, tu ne feras aucune œuvre. » Laquelle? La tienne sans doute. La conséquence voulait que Dieu retranchât de ce jour les 87 œuvres qu'il avait réservées précédemment aux six autres; les tiennes donc: des œuvres humaines, des œuvres de tous les jours. Mais l'acte de porter l'arche autour des murs ne peut passer pour une œuvre humaine, pour une œuvre de tous les jours. Elle avait la sanction d'en haut: elle était trois fois sainte et essentiellement divine, puisqu'elle était ordonnée par Dieu lui-même. Je développerais ici le mystère caché sous le symbole, s'il n'était pas trop long de dévoiler les figures que renferment les prescriptions du Créateur. D'ailleurs il est probable que tu ne les admets pas. Il vaut donc mieux te convaincre toi et les tiens par l'irrésistible évidence de la vérité, au lieu de recourir à de savantes investigations. Bornons-nous à des preuves simples, telles que l'incontestable distinction du sabbat qui interdisait les œuvres de l'homme, et non celles de Dieu. Voilà pourquoi le téméraire qui recueillait du bois le jour du sabbat fut livré à la mort. Il vaquait à son œuvre; il était en contravention avec la loi. Mais ceux qui portèrent l'arche autour des murs dans un jour semblable, le firent impunément. Loin de travailler pour eux-mêmes, ils obéissaient à Dieu dont ils accomplissaient l'œuvre.

XXII. De même quand il dit: « Tu ne feras point d'idole taillée ni aucune image de ce qui est au ciel, ni de ce qui est sur la terre, ni de ce qui est sous les eaux, » ces défenses songeaient à prévenir l'idolâtrie. Car il ajoute: « Tu ne les adoreras point; Tu ne les serviras point. » Quant au serpent d'airain, que Moïse façonna dans la suite d'après les ordres du Seigneur, étranger à toute pensée d'idolâtrie, il était destiné à guérir ceux qu'avaient blessés les serpents. Je te fais grâce du remède divin dont il était l'emblème. De même du chérubin et du séraphin d'or battu qui couvraient le propitiatoire de l'arche d'alliance: décoration innocente, en harmonie avec la majesté de l'arche sainte, et placée là pour des raisons bien différentes du principe idolâtrique qui avait provoqué l'interdiction de toute image taillée, ils ne sont point en 88 contradiction avec la défense précédente, puisqu'ils n'ont rien de commun avec les idoles que proscriit la loi. Nous avons parlé de la bienfaisante sagesse qui avait présidé à l'institution des sacrifices. Ils étaient destinés à éloigner le peuple du paganisme. Que si Dieu rejeta par la suite ces offrandes: « Qu'ai-je besoin de la multitude de vos sacrifices? etc. » il voulait nous faire comprendre qu'il n'avait point à ces cérémonies un intérêt personnel: « Je ne boirai plus désormais, dit-il, le sang des taureaux, » parce qu'ailleurs il avait dit: Le « Dieu éternel n'aura ni faim ni soif. » Il a beau abaisser un regard de complaisance sur les victimes d'Abel, et respirer avec délices les holocaustes de Noë, quelle si grande suavité pouvait-il trouver dans les entrailles d'une génisse, ou quel parfum dans l'odeur des victimes consumées par le feu? Mais l'ame pure et craignant le Seigneur de ceux qui offraient à l'Eternel les dons de sa munificence, voilà quel était son plus délicieux aliment et le parfum de suavité qui montait vers lui. Qu'importaient à sa félicité les sacrifices de l'univers? H les revendiquait, seulement à titre d'hommages dus à sa majesté. Un client

offre à un grand de la terre, ou à un prince qui n'a besoin de rien, un présent quel qu'il soit. La qualité ou la quantité de l'offrande, même la plus vulgaire, déshonore-t-elle l'homme opulent, ou bien cette respectueuse déférence réjouit-elle son cœur? Que le client, au contraire, sans attendre l'ordre du prince, ou sur l'injonction qu'il en a reçue, lui apporte de magnifiques présents, qu'il célèbre solennellement le jour de sa naissance ou de son inauguration, mais avec la haine dans le cœur, avec une fidélité douteuse et une soumission chancelante, le prince ou le riche ne devra-t-il pas s'écrier: « Qu'ai-je besoin de la multitude de vos offrandes? j'en suis rassasié. Vos solennités, vos jours de fête, vos sabbats, mon ame les repousse avec dégoût. » En disant *vos fêtes, vos sabbats*, parce qu'en les célébrant à leur fantaisie, bien plus que pour rendre hommage à la divinité, ils avaient abaissé jusqu'à |89 l'homme l'acte religieux, Dieu prouva qu'il avait de sages motifs pour répudier les rites qu'il avait prescrits lui-même.

XXIII. ---- Veux-tu l'accuser d'inconstance, à l'égard des personnes, parce qu'il réprovoe ceux qu'il avait élus, et d'imprévoyance parce qu'il élit ceux qu'il doit réprovoer un jour, comme s'il condamnait ses jugements passés, ou qu'il ignorât ses jugements à venir? ---- Rien de plus conforme à la bonté et à la justice que de rejeter ou d'élire d'après les mérites actuels. Saul est élu; mais Saul n'a point encore méprisé le prophète Samuel. Salomon est rejeté; mais Salomon, esclave des femmes étrangères, Salomon prostitué aux idoles de Moab et de Sidon. Que devra donc faire le Créateur pour échapper au blâme des Marcionites? Condamner d'avance les prévarications futures dans le serviteur encore fidèle? mais il répugne à la bonté divine de déshériter qui n'a pas encore mérité la haine. Epargner le pécheur à cause de sa justice passée? mais il ne répugne pas moins à l'éternelle justice de remettre le crime quand les mérites précédents sont anéantis. Où est donc l'impeccabilité ici-bas pour que Dieu maintienne constamment tel ou tel dans sa faveur sans pouvoir jamais la lui retirer? ou quel homme est assez dépourvu de bonnes œuvres pour que Dieu le répudie à tout jamais sans pouvoir un jour l'admettre au nombre de ses enfants? Change la nature de l'homme. Alors, pour une bonté indéfectible, jamais de répudiation; pour une perversité constante, jamais d'élection. Au reste, si dans l'une ou dans l'autre voie, le serviteur est récompensé ou puni selon les temps, par un Dieu à la fois bon et juste, ce même Dieu ne change donc point d'avis, par légèreté ou par imprévoyance. Loin de là! Une censure équitable et providentielle dispense à chaque période ses mérites particuliers.

XXIV. Tu ne dénatures pas moins son repentir, lorsque, non content de l'imputer à la mobilité ou à l'imprévoyance, tu veux y voir la confession de ses torts. De ce qu'il dit: « Je me repens d'avoir fait Saül roi, » tu en |90 conclus que cette expression implique la reconnaissance d'une faute ou d'une erreur. Il n'en va pas toujours ainsi. Le repentir n'est souvent dans la bouche du bienfaiteur qu'un reproche adressé à l'ingrat qui n'a pas craint d'abuser du bienfait. Telle est ici la pensée du Créateur à l'égard de la personne de Saul, qu'il avait honoré du diadème. Il n'avait point failli en l'élevant à la royauté et en l'ornant des dons de l'Esprit saint, puisque ce roi était le plus vertueux et « sans égal parmi les enfants d'Israël » à l'époque de son élection. Convenance et dignité, tout est sauvé. Mais Dieu ignorait-il ce qui suivrait!? Tu soulèverais l'indignation de tous, si tu imputais l'imprévoyance à un Dieu dont tu proclames la prescience, dès lors que tu admets sa divinité, car la prescience est un attribut essentiel de la divinité. Encore un coup, ce

repentir accusait amèrement l'infidélité de Saul. L'élection de ce roi est irréprochable. Donc, les regrets divins sont la condamnation de Saul plutôt que de la divinité.

---- « D'accord; mais voici qui tombe directement sur elle. Il est écrit au livre de Jonas: Dieu considéra les œuvres des Ninivites; il se repentit de la malice qu'il avait résolue contre eux; et il ne l'exécuta point. » Jonas lui-même parle ainsi au Seigneur: « Je me suis hâté de fuir vers Tharse, car je vous savais un Dieu clément, accessible à la pitié, riche en patience et en miséricordes, et se repentant de sa malice. »

---Heureusement que Jonas a rendu dans ces derniers mots un hommage à la bonté de notre Dieu, à sa longanimité envers les pécheurs, à la richesse de ses miséricordes, à l'abondance de sa compassion pour ceux qui pleurent et reconnaissent leurs iniquités, comme faisaient alors les Ninivites. Si la bonté parfaite est l'apanage de celui qui possède ces qualités, il faut que tu abandonnes l'accusation en confessant que malice et bonté sont contradictoires dans un Dieu de cette nature.

---- « Mais puisqu'au témoignage de Marcion lui-même. |91 Un arbre bon ne peut produire de mauvais fruits, et que votre Dieu cependant a prononcé le mot de malice, ce qui répugne à la bonté infinie, n'y a-t-il pas là quelque interprétation plausible qui accorde la bonté avec la malice elle-même? »

---- Sans doute elle existe. La malice, dans ce passage, loin de s'appliquer à la nature du Créateur, en tant que mauvaise, se rapporte à cette même puissance de juge, en vertu de laquelle il disait tout à l'heure: « C'est moi qui crée le mal, » et, « Voilà que je vais répandre sur vous toute espèce de maux. » Mais quels maux? Les peines du péché, et non le péché lui-même. Nous les avons suffisamment justifiées en démontrant qu'elles sont honorables pour le juge. De même que sous leur appellation générique de mal elles ne sont point répréhensibles dans le juge, et à ce titre seul ne prouvent point sa cruauté; de même, il faut encore entendre ici par malice les châtiments que le souverain juge inflige eu vertu de ses fonctions judiciaires, et qui sont conformes à la bonté. Chez les Grecs, ce mot est souvent le synonyme de supplice et d'afflictions, comme dans cet exemple. Par conséquent, en se repentant de sa malice, le Créateur ne se repentit que de la réprobation prononcée contre la créature dont il se préparait à venger les crimes. Que devient donc le blâme contre le Créateur? N'y avait-il pas dignité et convenance à décréter la destruction d'une cité couverte d'iniquités? Concluons: le décret d'extermination, juste en lui-même, c'était la justice et non la malignité qui l'avait porté. Mais le châtiment qui allait fondre sur les coupables, il le nomma malice, comme s'il eût dit douleur et salaire du péché.

---- « Eh bien! couvrez tant qu'il vous plaira du nom de justice la malice du Créateur, puisque la destruction de Ninive était un acte de justice. Alors il n'en est pas moins à blâmer. Il s'est repenti de la justice qui doit demeurer immuable. » ---- Illusion, répondrai-je! Dieu ne |92 se repentira jamais de la justice: il ne reste plus maintenant qu'à connaître en quoi consiste le repentir de Dieu. S'il arrive à l'homme de mêler trop souvent au regret de ses prévarications le repentir d'un bienfait qu'il a placé sur un ingrat, il ne faut pas croire qu'il en soit de même de la divinité aussi incapable de commettre le mal, que de condamner le bien; il n'y a pas plus de place chez elle pour le mal, que pour le

repentir du mal. La même Ecriture fixe tous les doutes là-dessus. Ecoutons! C'est Samuel qui parle à Saül: « Le Seigneur a déchiré aujourd'hui entre tes mains le royaume d'Israël, et il l'a livré à un autre meilleur que toi. Israël sera divisé en deux parts. Or, celui qui triomphe en Israël ne pardonnera point, et ne se repentira point. Est-il homme pour se repentir? » Ce principe établit la différence qui sépare le repentir divin d'avec le nôtre. Il n'a pour origine ni l'imprévoyance, ni la légèreté, ni la condamnation d'un bien imprudemment exécuté, ou d'un mal méchamment commis par le Créateur. Quelle en sera donc la nature? Elle resplendit, si vous n'entendez pas le repentir à la manière humaine. On n'y trouvera rien autre qu'un changement de la volonté primitive, admissible et irréprochable dans l'homme, à plus forte raison dans la divinité dont toutes les volontés sont pures. Chez les Grecs, le mot repentir se compose de deux autres qui signifient non pas l'aveu d'un tort, mais le changement d'une volonté qui de la part de Dieu se gouverne d'après les modifications de notre humanité.

XXV. Pour en finir avec toutes les difficultés de même genre, continuons de justifier les abaissements, infirmités, ou inconvenances dont vous faites si grand bruit contre la divinité.

---- ce Adam, où es-tu? s'écrie le Seigneur. Le Seigneur ignorait donc où il était? Et quand il se cache, son maître |93 ne savait donc pas, si c'était par honte de sa nudité, ou pour avoir goûté du fruit défendu? »

---- Hélas non! le Seigneur ne pouvait ignorer le lieu de sa retraite, pas plus que sa révolte. Mais il fallait qu'Adam, qui se cachait à cause des troubles de sa conscience, fût traduit au tribunal du Seigneur, et comparût en présence du juge, non-seulement pour s'y entendre appeler, mais pour y commencer l'expiation de son crime. Ces mots: « Adam, où es-tu? » doivent être prononcés non-seulement en l'appelant par son nom, mais avec l'accent de la sévérité et du blâme: « Adam, où es-tu? » Qu'est-ce à dire? « Te voilà plongé dans la perdition; tu as cessé d'être; » de telle sorte qu'il y ait dans cette intonation un décret de bannissement et de mort. Apparemment un coin du jardin avait échappé aux regards du Dieu « qui tient l'univers dans sa main comme le nid d'un faible oiseau, du Dieu dont le ciel est le trône, dont la terre est le marche-pied. » Apparemment il était réduit à l'appeler pour l'apercevoir, aussi invisible, lorsqu'il se cachait, qu'au moment où il cueillait le fruit de l'arbre. Quoi! la sentinelle qui veille à tes jardins ou à tes vignes, découvre le brigand ou le loup, et tu imaginerais follement que pour l'œil éternel qui, du haut des cieux, plonge sur tout ce qui est au-dessous de lui, il puisse y avoir quelques ténèbres? Insensé, qui insultes à ce témoignage de la majesté divine, et à l'enseignement qu'elle donnait à l'homme, écoute. Dieu interrogeait Adam comme incertain, afin de prouver à l'homme qu'il était libre, et de lui offrir, par un désaveu spontané, ou par une humble confession, l'occasion d'avouer lui-même son iniquité, et par là de se relever de sa chute. De même ailleurs: « Caïn, où est ton frère? » Le Seigneur avait déjà entendu la voix du sang d'Abel qui criait vers lui. Mais il interroge l'impie, afin, qu'usant de son libre arbitre, il fût à même de combler volontairement son crime par le mensonge et l'endurcissement. Dieu, préludant dès-lors à la doctrine |94 de l'Evangile: « Vous serez justifiés par vos paroles ou condamnés par vos paroles, » nous apprenait ainsi à confesser nos fautes au lieu de les nier. Car, quoique Adam eût été livré à la mort par suite du

décret porté contre lui, l'espérance lui resta néanmoins. « Voici Adam devenu comme l'un de nous, s'écrie le Seigneur lui-même. » Comme si Dieu montrait déjà dans l'avenir l'homme élevé à la divinité. Mais achevons le passage! « Maintenant donc, craignons qu'avançant la main, il ne prenne aussi de l'arbre de vie, n'en mange, et ne vive éternellement. » Par ce mot, *maintenant*, indice du présent, il nous fait entendre que la vie est devenue passagère dans le temps présent. Aussi ne maudit-il ni Adam ni Eve, comme aspirant à la réhabilitation, déjà relevés aux yeux du Seigneur par un commencement d'expiation. Au contraire, il maudit Caïn. Vainement le fratricide voudrait se dérober par la mort au souvenir de son crime. Il le condamne à vivre, chargé d'une double infamie, son crime et son désaveu. Telle est l'ignorance de notre Dieu. Il n'en prend les apparences que pour ne pas laisser ignorer à l'homme prévaricateur ce qui lui reste à faire.

---- Cependant, quand il s'agit de Sodome: « Je descendrai, dit-il, et je verrai s'ils ont accompli dans leurs œuvres la clameur venue jusqu'à moi. S'il est ainsi, je le saurai. » Je vous le demande. Pouvait-il mieux exprimer son incertitude par suite de son ignorance et le désir de connaître?

---- Oui; mais cette façon de parler, nécessaire pour renoncé d'une sentence, ne cacherait-elle pas sous sa forme interrogative, au lieu du doute, l'expression de la menace? Prends-y garde d'ailleurs. Si un Dieu descendu sur la terre pour accomplir ses jugements, parce que d'autres moyens d'exécution lui manquent, te paraît si ridicule, du même coup tu fais le procès à ton Dieu. Ton Dieu n'est-il pas descendu sur la terre pour y opérer la rédemption qu'il méditait? |95

XXVI. ---- « Mais votre dieu jure. » ---- Par qui? par le dieu de Marcion peut-être. ---- « Non; mais par lui-même; serment encore mille fois plus vain! » ---- Et que voudrais-tu donc qu'il fit, s'il avait la conscience qu'il est le dieu unique, surtout quand il jure ainsi: « D'autre dieu que moi, il n'en est pas. » Discutons, toutefois: Que lui reproches-tu, le parjure ou l'inutilité de son serment? De parjure, il ne peut s'en rencontrer, pas même l'apparence, puisque, d'après votre témoignage, il ignora qu'il existait un autre dieu. En jurant par l'être qu'il connaît existant, c'est-à-dire par lui-même, il a prononcé un serment véritable. Mais de parjure, point. D'une autre part, son affirmation qu'il n'y a point d'autre dieu, est-elle inutile? Elle eût été superflue et vaine, si le monde n'avait pas eu des idolâtres alors, des hérétiques aujourd'hui. Il jure donc par lui-même, afin que l'univers croie sur la parole d'un Dieu qu'il n'y en a pas d'autre. C'est toi, Marcion, qui l'as réduit à cette nécessité. Il te voyait déjà, toi et tes erreurs. S'il accompagne de serment ses promesses ou ses menaces, pour arracher une foi difficile au début, rien de ce qui fait croire à Dieu n'est indigne de Dieu.

---- « Mais votre Dieu montre sa faiblesse jusqu'au milieu de son indignation. Voilà qu'irrité contre le peuple qui a consacré le veau d'or, il adresse cette demande à Moïse son serviteur: Maintenant donc livre à mon courroux un libre cours. Mon indignation s'allume contre eux, et je les exterminerai; et je te rendrai père d'un grand peuple. Aussi, affirmons-nous d'ordinaire que Moïse est meilleur que ce Dieu dont il invoque la pitié et contient la colère. Seigneur, répond le défenseur du peuple, tu ne le feras point, sinon, efface-moi avec eux du livre de vie. »

---- Misérables Juifs, misérables Marcionites, de n'avoir point reconnu dans la personne de Moïse le Christ désarmant les justices de son Père, et offrant sa vie pour la rançon de son peuple! Mais il suffit que la vie du peuple [96 ait été accordée pour le moment à Moïse. Le Seigneur incitait le serviteur lui-même à solliciter cette grâce. « Livre à mon courroux un libre cours, dit-il, et je les exterminerai, » afin que le prophète, en s'offrant lui-même, retînt le bras prêt à frapper, et que l'univers apprît par cet exemple quel est le pouvoir du juste sur Dieu lui-même.

XXVII. Pour en finir d'un mot avec toutes les faiblesses, indignités ou abaissements que vous allez recueillant çà et là, dans le but de décrier le Créateur, je vous opposerai un simple et irrésistible argument. Dieu n'a pu descendre parmi les hommes d'une manière visible, sans prendre les organes et les affections de l'humanité, voile protecteur sous lequel il tempérait les rayons de la majesté divine que n'aurait pu supporter notre faiblesse. Organes, affections indignes de lui, j'en conviens, mais nécessaires à l'homme, et par là même dignes de la divinité, parce que rien n'est si digne de Dieu que le salut de l'homme. J'insisterais davantage sur cette matière, si j'avais à la discuter avec des idolâtres, quoique, à vrai dire, du paganisme à l'hérésie, la distance soit légère. Toutefois, puisque vous croyez que Dieu a revêtu une chair fantastique, et n'a passé qu'en apparence par tous les degrés de la condition humaine, il ne nous faudra pas de longs arguments pour vous persuader que Dieu soit conforme à notre humanité. Les articles de votre foi serviront eux-mêmes à vous convaincre.

En effet, si le Dieu, et le Dieu le plus sublime, n'a pas rougi d'abaisser la bailleur de sa majesté jusqu'à se soumettre à la mort et à la mort de la croix, pourquoi ne permettriez-vous pas au nôtre quelques abaissements, auxquels la raison se prête plus volontiers qu'à cette série d'outrages judaïques qui aboutissent à un gibet et à un tombeau! Ces humiliations si décriées n'établissent-elles pas la présomption que le Christ livré aux passions humaines est le Fils de ce Dieu auquel vous reprochez les faiblesses de l'humanité? Nous tenons pour certain, nous, que le [97 Christ a toujours agi au nom de Dieu le Père, qu'il a vécu dans la personne des patriarches et des prophètes, Fils du Créateur, Verbe de celui qui l'a fait son Fils, en l'engendrant de sa substance, dès-lors arbitre des dispositions et des volontés paternelles. Placé pour un peu de temps au-dessous des anges, comme le chante le psalmiste, et dans cet abaissement prodigieux, façonné par son Père à cette humanité qui vous répugne si fort, le Verbe essayait l'homme, et préludait, dès l'origine, au rôle qu'il remplirait dans la plénitude des temps. C'est lui qui descend sur la ferre, lui qui interroge, lui qui sollicite, lui qui jure. Au reste, l'Evangile qui nous est commun atteste que le Père ne se montra jamais à qui que ce fût. « Personne ne connaît le Père, si ce n'est le Fils, dit Jésus-Christ. » C'est encore lui qui avait prononcé cet oracle dans l'Ancien Testament: « Nul ne verra Dieu sans mourir. » Il nous annonçait en termes assez clairs que le Père était invisible, mais que, Dieu lui-même, et rendu visible aux hommes, il agissait au nom et par l'autorité du Père, Christ pour nous identifié à notre nature, et par là même fout à nous. Donc, toute la part de grandeur et de majesté que vous réclamez pour Dieu, résidera dans le Père. Il sera invisible, impalpable, inaccessible, habitant au sein d'une paix inaltérable: ce sera, si vous le voulez, le Dieu des philosophes. Mais ce qui dans votre pensée répugne à la majesté suprême, faites-en le partage du Fils dans sa chair mortelle, de ce Fils incarné que nos yeux aperçoivent, que

nos oreilles entendent, que nos sens découvrent; ambassadeur du Très-Haut, arbitre et ministre de ses volontés, associant en lui l'homme et le Dieu; Dieu par ses prodiges, homme par ses abaissements, donnant à l'homme tout ce qu'il ôte à Dieu; enfin tout ce qui est à vos yeux le déshonneur de mon Dieu est le sacrement du salut des hommes. Dieu est venu habiter avec les hommes pour apprendre aux hommes à vivre en Dieu, Dieu a agi comme l'égal de l'homme, afin que l'homme puisse agir comme l'égal de Dieu. Dieu s'est fait petit afin de faire l'homme plus grand. Ah! dédaignez un pareil Dieu! mais alors je ne sais si vous pouvez croire à un Dieu crucifié. Etrange renversement d'idées dans votre manière de concevoir la bonté et la justice du Créateur! Vous le reconnaissez pour juge. Mais vient-il à exercer la justice, et à déployer une sévérité en proportion avec les motifs qui ont provoqué la justice, alors vous n'avez pas assez de plaintes contre sa barbarie. Vous voulez un Dieu souverainement bon. Mais que cette bonté miséricordieuse ait une bienfaisance conforme à sa douceur, et s'abaisse pour se mettre à la portée de l'homme, bassesse! avilissement! vous écriez-vous. Il ne vous plaît ni grand, ni petit, ni ami, ni juge. Que direz-vous si nous vous faisons toucher au doigt les mêmes infirmités dans votre Dieu? Qu'il juge, nous vous l'avons déjà prouvé en son lieu. Qu'en sa qualité de juge, il déploie la sévérité, et par la sévérité la rigueur, rien de plus vrai, si toutefois il y a rigueur.

XXVIII. Enfin, aux abaissements, aux malices, et aux mille censures de Marcion, j'opposerai des *antithèses* rivales. Mon Dieu, dis-tu, a ignoré qu'il y eût un dieu supérieur à lui. Mais le tien n'a pas su qu'il y eût un dieu inférieur à lui; car selon le ténébreux Heraclite, de haut en bas, ou de bas en haut, même distance. S'il ne l'eût pas ignoré, n'eût-il pas remédié au mal dès le principe? Mon Dieu a livré le monde au péché, à la mort, et au démon instigateur du péché. Mais ton dieu n'est pas moins coupable; il a tout enduré. Mon Dieu a changé de résolution. Mais le tien en a fait autant. Le jour où, réveillé de sa longue apathie, il abaissa ses regards sur le genre humain, n'a-t-il pas renoncé à une indifférence de plusieurs siècles? Mon Dieu se repent dans quelques rencontres. Même reproche pour le tien. Quand il avisa enfin à la réhabilitation de l'humanité, ne s'est-il pas repenti de son long silence à l'égard du mal? Oui, l'insouciance du salut de la terre fut un crime, dont votre dieu ne se corrigea que par le repentir. Mon Dieu a commandé le vol: un vol d'or et d'argent. Mais plus la valeur de l'homme l'emporte sur un vil métal, plus ton dieu annonce un esprit de rapine et de violence, quand il dérobe l'homme à son créateur et à son maître légitime. Mon Dieu demande œil pour œil. Mais le tien, en défendant les représailles, perpétue la violence. En effet, l'agresseur ne réitérera-t-il point ses outrages s'il a la certitude de n'être point repoussé? - Mon Dieu n'a pas su qui il choisissait. Le tien n'a pas fait moins. Eût-il admis au nombre des siens le traître Judas, si sa prescience l'avait connu? Si tu prétends que le Créateur a menti quelque part, le mensonge est bien plus grand dans ton christ dont le corps était fantastique. La cruauté de mon Dieu a perdu des milliers de mortels. Mais tous ceux que le tien ne sauve pas, il les abandonne à la perdition. Mon Dieu a ordonné qu'on tuât quelques individus. Mais le lieu a voulu être immolé, doublement homicide envers lui d'abord, puis envers l'assassin par qui il a voulu être immolé. Je ne dis point assez. Je prouverai à Marcion que son dieu a donné la mort à une nation tout entière, en faisant d'elle un peuple d'homicides, à moins qu'il n'ose affirmer qu'elle n'a point péché contre le Christ. Toutefois la vérité marche

d'un pas libre et ferme. Pour convaincre, il lui faut peu de paroles; de longs discours sont nécessaires au mensonge.

XXIX. Au reste, j'aurais combattu plus vigoureusement les *antithèses* de Marcion, s'il eût été besoin d'une longue réfutation pour justifier le Créateur aussi bon qu'il est juste, comme nous l'avons montré par des exemples dignes de Dieu. Que si la bonté et la justice constituent dignement la plénitude de la Divinité, toute-puissante pour la récompense comme elle l'est pour le châtement, je puis d'un mot réduire au néant ces antithèses qui prétendent distinguer d'après les caractères, les lois, les inclinations, et conséquemment jeter entre le Christ et le Créateur, les mêmes abîmes qu'entre la bonté et la justice, la douceur et la sévérité, le salut et la perdition. Mais elles ne font qu'unir davantage ceux qu'elles placent dans des oppositions convenables à la Divinité. Hâte-toi donc d'effacer et le titre, et le plan de Marcion, et le but de cet ouvrage lui-même. Il ne sert plus qu'à confirmer l'harmonie de la bonté souveraine et de la souveraine justice dans le même Dieu, parce que ce double attribut convient à Dieu seul. Ton empressement à opposer dans ces exemples le Christ au Créateur tend à établir l'unité. La substance de ce que tu appelles les deux divinités sera tellement une et identique, dans son indulgence et ses rigueurs, qu'elle a voulu marquer de sa bonté les mêmes circonstances qu'elle avait précédemment empreintes de sa sévérité. Faudra-t-il s'étonner que ces attributs varient selon les dispositions humaines, et que le Dieu qui avait mené avec la verge de fer un peuple indocile, conduise par la douceur une nation soumise? Par conséquent les antithèses me montreront les plans du Créateur réformés par le Christ, scellés de nouveau, et restaurés plutôt qu'anéantis, surtout quand tu affranchis ton dieu de tout mouvement d'amertume, par conséquent de toute affection envieuse à l'égard du Créateur. S'il en est ainsi, comment tes antithèses me prouveront-elles que sa rivalité jalouse lutta contre le Créateur dans des opérations différentes? Je reconnaitrai plutôt par elles-mêmes dans cette circonstance que mon dieu est un Dieu jaloux, qui, usant de ses droits, amena par une émulation bonne et louable, ses propres lois, qui avaient trop de verdeur dans l'origine, à la saveur de la maturité. Ce monde lui-même, si sagement combiné d'éléments contraires, est plein d'oppositions. Ainsi, ô extravagant Marcion, tu as oublié de nous forger un dieu pour la lumière et un dieu pour les ténèbres, afin de nous persuader plus aisément qu'à l'un appartenait la bonté, à l'autre la rigueur. Vous trouvez en Dieu les oppositions qu'il a lui-même établies dans le monde.

LIVRE III.

I. Fidèle aux traces du premier ouvrage que nous continuons de reproduire après l'avoir perdu, notre plan nous conduit à l'examen du Christ, quoique cette discussion, en arrivant après la démonstration de l'imité de Dieu, paraisse à peu près superflue. En effet, que le Christ n'appartienne à nul autre dieu qu'au Dieu créateur, telle est la présomption qui a dû s'établir lorsque nous avons prouvé victorieusement qu'il n'y avait point d'autre dieu que le Dieu créateur, prêché par le Christ lui-même, et que les apôtres ont proclamé. Ainsi, d'un second Dieu, et par conséquent d'un second Christ, pas un mot avant le scandale de Marcion. Cette assertion est facile à vérifier pour qui remonte au berceau des Eglises fondées par les apôtres, et à celui des églises dissidentes. Il faut le reconnaître: quand il y a déviation à la règle, la déviation se trouve où se trouve la postériorité. C'est un principe que nous avons posé précédemment. Toutefois, cette discussion, consacrée exclusivement au Christ, ne sera pas dénuée de tout avantage. Démontrer que le Christ est l'envoyé du Créateur, c'est encore exclure le dieu de Marcion. Il convient à la vérité d'user de toutes ses forces, non pas comme un soldat qui succombe. Du reste, elle triomphe par l'arme des prescriptions. Il lui appartient d'aller avec la certitude du triomphe à la rencontre d'un adversaire assez furieux pour présumer plus facilement |102 la venue d'un Christ jamais annoncé, que la venue d'un Christ toujours prédit.

II. Ma première attaque, la voici: L'apparition de ton messie a-t-elle dû être si soudaine? D'abord, il était fils de Dieu; il était donc dans l'ordre que le père annonçât le fils avant que le fils annonçât le père; que le père rendît témoignage au fils avant que le fils rendit témoignage au père. En second lieu, à sa divine filiation, il joignait le titre d'ambassadeur. Ici encore l'autorité qui envoyait devait couvrir de son patronage celui qu'elle déléguait pour lui rendre hommage ici-bas, parce que nul représentant d'une autorité étrangère ne s'accrédite par ses déclarations personnelles. Loin de là! L'ambassadeur attend que son maître le devance et le protège par sa déclaration même. D'ailleurs, quel moyen de reconnaître pour fils celui que son père n'a jamais avoué, ou de se fier à un mandataire dont l'auteur du mandat n'a jamais prononcé le nom? Le père se fût-il abstenu de le nommer, ou l'auteur du mandat de le désigner, s'il eut existé réellement? Tout ce qui s'affranchit, des règles communes éveille le soupçon. L'ordre et l'enchaînement des idées ne me permettent pas de reconnaître le père après le fils, l'auteur du mandat après le mandataire, le Dieu après le Christ. Rien, dans la reconnaissance, ne doit précéder l'origine, parce que rien ne la précède dans les dispositions. Fils improvisé! ambassadeur improvisé! christ improvisé! Mais la Providence ne procède pas avec cette brusque précipitation. Elle prépare les éléments de longue main. Si ton christ a été préordonné d'avance, pourquoi n'a-t-il pas été annoncé, afin qu'il pût être prouvé par la prédication qu'il avait été préordonné, et par la préordination, qu'il était divin? Assurément, une œuvre si merveilleuse, élaborée dans les conseils éternels, n'aurait pas dû surgir à l'improviste, puisqu'elle était destinée à sauver le monde par la foi. Plus elle devait s'enraciner dans la créance humaine, pour devenir profitable, plus |103 elle exigeait, pour atteindre ce but, une suite de préparatifs appuyés sur les fondements de l'économie divine et de la prophétie. Dans cette progression tout s'explique. La foi se forme; Dieu a droit de

l'imposer à l'homme; l'homme en doit l'hommage à Dieu. Nous croyons, par l'accomplissement des faits, ce que nous avons appris à croire par la voix de la prophétie.

III. ---- « Ces précautions n'étaient point nécessaires. A peine descendu dans le monde, notre Christ avait la voix des miracles pour attester sa qualité de fils, d'ambassadeur et de messie divin. »

---- Preuve décréditée par lui-même dans la suite des temps, te répondrai-je aussitôt, et insuffisante pour attester sa mission. En effet, nous avertir «qu'il s'élèvera une foule de faux christes qui opéreront des prodiges » capables d'ébranler les élus eux-mêmes, mais qu'il faut nous garder de leurs pièges, n'était-ce pas nous déclarer que la preuve des miracles est équivoque, parce que les merveilles et les prodiges sont faciles aux imposteurs? Après cet avertissement, quelle inconséquence de sa part à invoquer pour lui-même l'unique preuve des miracles, et à fonder sa notion ainsi que sa reconnaissance sur des bases qu'il récusait pour des novateurs qui devaient, eux aussi, apparaître brusquement et sans avoir été annoncés par aucun prophète?

Allégueras-tu que, venu le premier, et ayant confirmé sa mission par des miracles qui avaient la priorité, il a surpris la crédulité des hommes à peu près comme ou s'empare de la première place aux bains publics, et que, par cet heureux hasard, il a décrédité tous ceux qui viendraient après lui? Prends-y garde cependant. Ton christ va être aussi relégué parmi ceux qui viennent les seconds. N'est-il pas postérieur à mon Créateur, qui était déjà en possession du monde, qui déjà avait opéré des merveilles, et avait déclaré, lui aussi, que d'autre Dieu, excepté lui, il n'en existait pas? Est-il venu le premier? |104 A-t-il exclu du rang suprême tons ceux qui viendraient après lui? Dès-lors, les bornes de la foi sont fixées. Dès-lors, ô Marcion, ton dieu est condamné d'avance par le seul fait de sa postériorité. Au Créateur seul il appartiendra d'effacer d'un mot tous ses compétiteurs présents et à venir, parce que lui seul n'a pu arriver après personne. Sur le point de prouver que, ces mêmes prodiges dont tu réclames l'unique appui pour servir d'introduction à ton christ, ou le Créateur les a opérés dans les siècles précédents par ses serviteurs, ou en a prédit d'avance l'accomplissement par son Christ, je suis autorisé à établir que ton prétendu messie devait d'autant moins se contenter du témoignage des miracles, que ces mêmes miracles, en vertu de leur conformité avec les merveilles du Créateur, opérées par ses mandataires, ou promises dans son Christ, ne pouvaient l'expliquer autrement que comme le fils du Créateur. Apporte-nous, si tu veux, des certificats étrangers à l'appui de ton christ imaginaire. Fussent-ils nouveaux, qu'importe? Nous nous prêterons plus facilement à une nouveauté appuyée sur l'antiquité, que nous n'ajouterons foi à un dieu chez lequel tout est nouveau, et qui n'a pas pour lui l'expérience ou l'antiquité d'une foi victorieuse.

Il a donc dû entrer dans le monde, fort d'une double autorité, celle des prophéties et celle des miracles. L'obligation lui en était d'autant plus rigoureusement imposée, qu'ayant pour concurrent le Christ du Créateur, prêt à apparaître avec son cortège particulier de miracles et de prédictions, il lui fallait bien témoigner de sa rivalité par des différences de toute nature. Mais, ô illusion! comment son christ serait-il promulgué par un dieu qui tic

l'a jamais été? Aussi ton dieu et ton christ ne trouveront-ils jamais que des incroyables, parce que Dieu n'a pu demeurer inconnu, et que le Christ a dû être manifesté par Dieu.

IV. ---M'y voici! il a dédaigné de procéder à la |105 manière d'un Dieu qu'il désapprouve, et dont il venait réformer les œuvres. Dieu nouveau, il a trouvé bon d'apparaître d'une façon nouvelle; fils, il a devancé la déclaration du père; ambassadeur, l'autorité qui l'envoyait, afin d'étaler dans tout son jour cette foi la plus absurde qui croit à l'avènement du Christ avant de connaître son existence.

Ici arrive encore naturellement cette question: Pourquoi n'est-il pas venu après le Christ? Lorsque je contemple son maître se résignant avec une patience qui tient du prodige et pendant des milliers d'années, aux barbaries du Créateur qui durant cet intervalle promettait son Christ à l'univers, quels que soient les motifs auxquels il a cédé en ajournant sa reconnaissance, ou son intervention, les mêmes motifs le condamnaient encore à la même réserve. Il fallait attendre que le Créateur eût accompli ses desseins dans son Christ, afin que, survenant après la maturité et la consommation des œuvres d'un Dieu rival et d'un Christ rival, à chacune de ces dispositions il ajoutât ses dispositions personnelles. D'ailleurs qu'a-t-il produit en abjurant sa longue résignation? Rien que d'intervertir les plans de son compétiteur. Vainement le laisse-t-il proclamer son Christ, s'il lui enlève le loisir de le manifester pleinement! Point de milieu. Ou il a interrompu étourdiment les révolutions d'un temps qui lui était étranger, ou bien il n'avait pas de motif pour en ajourner jusque-là l'interruption. Explique-moi ses langueurs, ou son réveil! Mais que dis-je? il a failli doublement, contre le Créateur par une tardive révélation, contre le Christ par une révélation anticipée. Il y a des milliers de siècles qu'il devait avoir triomphé de l'un; l'heure n'était pas encore venue de triompher de l'autre. Convenait-il d'opposer aux violences du père un calme si prolongé, ou d'inquiéter le sommeil du fils par tant de précipitation? Des deux côtés, je le surprends dérogeant à la bonté souveraine dont on le gratifie, capricieux et |106 versatile, le fait le prouve; s'agit-il du Créateur? froid et apathique; s'agit-il du Christ? bouillant et emporté; vain et stérile des deux parts, fin effet, il n'a pas plus réprimé la marche du Créateur qu'il n'a entravé l'avènement du Christ. Le Créateur! il demeure absolument ce qu'il est; le Christ! il viendra tel qu'il est écrit. A quoi bon conséquemment venir après le Créateur qu'il n'a pu changer? A quoi bon se manifester avant le Christ dont il n'a pu arrêter la marche?

Ou bien s'il a réformé le Créateur, il s'est révélé après lui pour que les réformes à accomplir précédassent son apparition; donc il. aurait dû attendre aussi la naissance du Christ, afin de corriger ses œuvres en venant après elles comme il avait procédé pour le Créateur.

Aimes-tu mieux qu'il descende une seconde fois après le dernier avènement du Christ? Descendu d'abord pour détruire son antagoniste, la loi et les prophètes, veux-tu qu'il vienne une seconde fois après la consommation des jours pour combattre le Christ et renverser son empire? Absurdité plus révoltante encore! Alors le Christ fermera le cercle de sa mission: alors, ou jamais, il faudra avoir cru en lui; alors son œuvre sera entièrement achevée. Ton Dieu descendrait donc inutilement dans un monde où il ne resterait plus rien à faire.

V. Toutefois, ce ne sont là que les préludes du combat, des traits lancés de loin en quelque façon. Avant de serrer l'ennemi corps à corps dans une lutte véritable, il me semble à propos de l'enfermer d'avance dans quelques lignes où il faudra combattre. Ces lignes sont les Ecritures qui viennent du Créateur. Gomme elles vont m'aider à prouver que le Christ est l'envoyé du Très-Haut, attendu qu'il a accompli tout ce qu'elles portent, il est nécessaire de fixer les idées sur la forme, j'allais dire, sur la nature de ces livres. Faute de cette précaution, comme ils pourraient être mis en cause eux-mêmes au moment où nous invoquerions leur autorité, la double apologie des |107 livres et des principes fatiguerait l'attention du lecteur. Que nos adversaires le sachent bien! Le langage prophétique a deux caractères qui lui sont particuliers. Par le premier, les événements de l'avenir sont racontés comme s'ils avaient eu déjà leur consommation. Méthode pleine de sagesse! La divinité tient pour accomplis les décrets qu'elle a rendus, parce qu'elle ne connaît point la succession des âges et que son éternité règle uniformément le cours des temps. La divination prophétique, à son exemple, confond l'avenir avec le passé. Ce qu'elle découvre dans ces lointaines et mystérieuses ténèbres, elle le raconte ainsi qu'un fait déjà loin d'elle, afin de démontrer complètement l'avenir. Écoutons Isaïe! « J'ai abandonné mon corps aux bourreaux qui le déchirent, mes joues aux mains qui les meurtrissent; je n'ai point détourné mon visage de l'ignominie des crachats. » Que le Christ parlât ainsi de lui-même en nous appliquant ces paroles, ou bien que le prophète se plaignît en son propre nom des violences de ses frères, toujours est-il qu'un fait encore à venir est donné pour accompli.

Le second caractère des livres saints tient à des énigmes, allégories, ou paraboles qui cachent sous le sens naturel un sens figuré. » Les montagnes distilleront la douceur. » Vous attendez-vous à recueillir sur les pierres des vins parfumés, ou les fruits de nos tables sur des rochers arides? « Le lait et le miel couleront en abondance sur la terre. » La glèbe va-t-elle se convertir en mets succulents et en gâteaux de Samos? « Je ferai couler des fleuves dans la plaine altérée; je planterai dans la solitude le cèdre et le buis. » Verrai-je dans Dieu un laboureur réel conduisant les eaux sur le champ qu'il cultive? Ainsi, quand il annonce la conversion des Gentils: « Les bêtes sauvages, les sirènes et les enfants des passereaux me béniront, » applique-t-il ces heureux présages aux petits des hirondelles, aux jeunes renards, ou à ces monstres fabuleux renommés pour leurs chants? Mais pourquoi |108 insister davantage? N'avons-nous pas pour nous les aveux de l'apôtre qu'a usurpés l'hérésie? Cette recommandation bienveillante: « Tu délieras la Louche du bœuf dans l'aire où il foule tes moissons, » nous concernait nous-mêmes, dit Paul. Selon lui, la pierre mystérieuse qui accompagnait les Juifs, pour étancher leur soif, était la personne de Jésus-Christ. Les deux fils d'Abraham, écrit-il aux Galates, sont une allégorie destinée à notre instruction; enfin, il apprend aux Ephésiens à reconnaître la mystique alliance de Jésus-Christ et de l'Eglise dans ces paroles adressées au premier homme: « Et il abandonnera son père et sa mère; ils seront deux dans une même chair. »

VI. Si la double propriété des livres hébreux paraît au lecteur suffisamment établie, qu'il la tienne donc pour bien démontrée, afin qu'au moment où il nous faudra recourir à leur témoignage, il ne soit plus question de la forme, mais de la valeur de ces textes.

Lorsque l'hérésie en démente prétendait que le Christ était venu sans avoir été annoncé, il s'ensuivait qu'un Christ, annoncé de siècles en siècles, n'était point encore venu. Par là elle est contrainte de donner la main à l'incrédulité des Juifs et de raisonner comme si ce peuple avait répudié le Messie à titre d'étranger, que dis-je? l'avait immolé à titre d'ennemi, dans sa conviction qu'il n'était pas le Messie attendu, bien décidé, du reste, à le reconnaître et à l'environner d'hommages s'il eût été son Christ. Mais, à défaut de la sagesse de Rhodes ¹, je ne sais quelle loi barbare, née dans le Pont, aura probablement suggéré à notre grossier pilote l'idée que les Juifs ne pouvaient se méprendre sur leur propre Christ. Supposons que la prophétie ait toujours été muette sur leur aveuglement; du moins, n'étaient-ils pas hommes, et par là, sujets à toutes les infirmités de la nature? Fallait-il adopter sans examen et à la hâte une décision rendue par des juges si faillibles? Les Juifs ne reconnaîtraient point le Christ; ils le mettraient à mort; la prophétie l'avait signalé avant l'événement. Donc il a été méconnu; donc il a été immolé par les impies dont le double crime était signalé d'avance. Te faut-il des preuves? Je ne déroulerai point à tes yeux la suite des oracles qui, en prophétisant l'immolation du Christ, déclaraient aussi qu'il serait méconnu. S'il ne l'avait méconnu, le Juif l'aurait---il livré à tant d'outrages? Nous ajournons le développement de ces prophéties au moment où nous traiterons de sa passion. Qu'il nous suffise aujourd'hui de produire brièvement celles qui attestent la possibilité d'une méprise chez les Juifs, en nous montrant que le Créateur avait éteint parmi eux les lumières de l'entendement. « Je détruirai la sagesse des sages, dit-il; j'obscurcirai l'intelligence de ceux qui se croient habiles. Votre oreille écouterà, et vous ne comprendrez point; votre œil s'ouvrira, et vous ne verrez point. Le cœur de ce peuple s'est aveuglé; ses oreilles se sont appesanties; ses yeux se sont fermés. Il a craint de voir la lumière, d'entendre la vérité, d'avoir l'intelligence du cœur, de se convertir, et de trouver le remède de ses maux. » D'où provenait l'affaiblissement des sens par lesquels le salut devait entrer dans ces âmes? Ils l'avaient mérité « en aimant Dieu du bout des lèvres, tandis que leur cœur était loin de lui. » Par conséquent, si le Christ était annoncé par ce même Créateur « qui forme le tonnerre, enchaîne l'esprit des tempêtes, et proclame à la terre son Messie, » selon le langage d'Amos; si l'espérance des Juifs, pour ne pas dire de l'univers, reposait tout entière sur la révélation du Christ, on ne peut en disconvenir, la prophétie démontre formellement que, privés des moyens de le découvrir, aveuglés dans leur entendement, sans lumières, sans intelligence, ils ne reconnaîtraient, ni ne comprendraient le Christ annoncé; que leurs sages les plus renommés, les scribes; que leurs hommes de savoir, les pharisiens, se méprendraient sur sa personne; qu'enfin, cette nation de sourds et d'aveugles ouvrirait vainement les oreilles pour recueillir les enseignements du Christ, ouvrirait vainement les yeux pour apercevoir les miracles du Christ. Endurcissement fatal que confirme encore ce texte: « Qui est aveugle, si mon peuple ne l'est pas? Qui est sourd, sinon le maître qui le gouverne? » Même signification dans ces reproches d'Isaïe: « J'ai nourri des enfants; je les ai élevés; mais ils se sont révoltés contre moi. Le taureau connaît son maître; l'âne connaît son étable; mais Israël m'a méconnu. Israël est sans intelligence à mon sujet. » Pour nous, assurés que le Christ a toujours parlé par la bouche des prophètes, qu'est-ce à dire? que l'esprit du Créateur, ou, pour emprunter les expressions de Jérémie, « que l'Esprit, vivante image de l'Eternel, le Christ, notre Seigneur, » auguste représentant de son Père, agit, parla, et se montra, dès l'origine, au nom de Dieu, nous avons la clef des

oracles précédents. Ils reprochaient d'avance à Israël les crimes qu'il commettrait un jour: « Vous avez abandonné le Seigneur; vous avez allumé la colère du Dieu fort. »

---- Veux-tu que cette ignorance du peuple Juif, tant de fois confondue, au lieu de porter sur le Christ, retombât sur Dieu lui-même, mais que le Verbe, l'Esprit, c'est-à-dire le Christ du Créateur, n'ait jamais été ni méconnu, ni répudié par les Hébreux?

---- Tes propres aveux te condamnent. En accordant que le Christ est le Fils, l'Esprit, la substance même du Créateur, tu es réduit à confesser, que les aveugles, impuissants à connaître le Père, n'ont pu reconnaître le Fils, grâce à la communauté de leur substance. La plénitude leur échappe, à plus forte raison une portion, qui les ferait participer à la plénitude. Le flambeau des Ecritures à la main, on découvre pourquoi les Juifs ont dédaigné et mis à mort le Rédempteur. Etait-ce un Christ étranger qu'ils voyaient en |111 lui? Nullement. Ils ne le reconnaissaient point pour leur Christ. Voilà tout le mystère. Le moyen, je te prie, qu'ils reconnussent pour christ étranger un dieu sur lequel l'antiquité était muette, lorsqu'ils n'ont pu comprendre celui qui leur avait été annoncé. On peut comprendre ou ne pas comprendre ce qui ayant pour soi la prophétie, fournit matière à la reconnaissance ou à la méprise. Mais une vaine chimère admet-elle la prédiction? Ce n'était donc pas l'envoyé d'un autre dieu qu'ils maudirent et crucifièrent. Ils l'estimèrent un simple mortel, un imposteur qui se jouait de la crédulité publique par ses prestiges, et cherchait à introduire une religion nouvelle. Cet homme, cet imposteur, était de leur nation, un juif, par conséquent, mais un juif rebelle et destructeur du Judaïsme. A ce titre, ils le traînèrent devant leurs tribunaux et lui appliquèrent la rigueur de leurs lois. Etranger, ils ne l'eussent jamais condamné. En deux mots, ils sont si loin de l'avoir pris pour un autre christ, qu'ils n'osèrent frapper un de ses disciples que parce qu'il était membre de leur nation.

VII. Enlevons maintenant toute excuse à l'hérésie et apprenons-lui en même temps qu'au juif, d'où proviennent les erreurs de celui qu'elle a choisi pour guide, justifiant ainsi à la lettre l'anathème de la loi nouvelle. « Si un aveugle conduit un autre aveugle, ils tombent tous les deux dans la même fosse. »

Les prophètes ont signalé sous de doubles images le double avènement de Jésus-Christ. Le premier devait se manifester au milieu des abaissements de toute nature. « Il sera conduit à la mort comme un agneau; il sera muet comme la brebis devant celui qui la tond. Son aspect est méprisable. Il se lèvera en la présence de Dieu comme un arbrisseau, comme un rejeton qui sort d'une terre aride. Il n'a ni éclat, ni beauté: Nous l'avons vu; il était méconnaissable, méprisé, le dernier des hommes, homme de douleurs, familiarisé avec la misère; son visage était, obscurci par les opprobres et par les ignominies. Son |112 père l'a établi comme une pierre de chute et de scandale. Il l'a placé pour un peu de temps au-dessous des anges. Pour moi, je suis un ver de terre, et non pas un homme. Je suis le rebut des mortels et le jouet de la populace. » Ces marques d'ignominie appartiennent à son premier avènement, tandis que la grandeur et la majesté appartiennent à son second avènement. Alors il ne sera plus la pierre de chute et de scandale; il deviendra la principale pierre de l'édifice, « la pierre angulaire réprouvée autrefois, mais servant de couronnement au temple » de l'Eglise: et cette pierre est celle qui détachée de la

montagne dans le prophète Daniel, frappera et brisera la grandeur passagère des empires du monde. Écoutons encore le même prophète! « Et voici comme le Fils de l'homme qui venait sur les nuées du ciel. Et il s'avança jusqu'à l'Ancien des jours, et il fut en sa présence, et ceux qui le servaient, l'avaient conduit devant son trône. Et il lui donna la puissance, et l'honneur, et le royaume. Toutes les nations, toutes les langues, toutes les tribus lui seront soumises; et sa puissance est une puissance éternelle qui ne sera pas transférée, et son règne n'aura pas de déclin. » Alors son visage resplendira. Sa beauté impérissable ne connaîtra point de rivale parmi les enfants des hommes. Car il est dit: « Vous surpasserez en éclat les plus beaux des enfants des hommes. La grâce est répandue sur vos lèvres, parce que le Seigneur vous a béni pour l'éternité. Levez-vous donc! armez-vous de votre glaive, ô le plus Taillant des rois. Revêtez-vous de voire beauté et de voire splendeur! Voilà que votre Père, après vous avoir placé un moment au-dessous des anges, vous couronne d'honneur et de majesté. Il vous donne l'empire sur les œuvres de ses mains.» Alors « ils connaîtront celui qu'ils ont percé, et les tribus pleureront amèrement sur lui, en se frappant la poitrine. » Pourquoi ces plaintes? pourquoi ces lamentations? Parce qu'ils n'ont pas su le reconnaître dans les humiliations de sa vie humaine. « C'est un homme, s'écrie |113 Jérémie; qui le connaîtra? C'est un Dieu, répond Isaïe; qui racontera son éternelle génération? » Ainsi encore, Zacharie nous retrace dans les deux transformations du grand-prêtre Jésus, et jusque dans le mystère de ce nom auguste, le double avènement de l'homme-Dieu, véritable et suprême pontife du Père. En premier lieu, il est revêtu de haillons, qu'est-ce à dire? d'une chair passible et mortelle, lorsqu'il lutte avec le démon qui le tente après son baptême et souffle la trahison au cœur de Judas. En second lieu, il se dépouille de ses premières humiliations, les vêtements immondes, pour revêtir la robe éclatante et la tiare pure, c'est-à-dire la gloire et la majesté du second avènement.

Parlerai-je des deux boucs offerts par la loi mosaïque dans le jeûne public? Ne représentent-ils pas le double aspect du Christ? Oui, je trouve sous l'un et l'autre symbole ce même Seigneur qui doit redescendre avec la forme qu'il avait ici-bas, afin de se faire reconnaître de ceux qui l'ont outragé, L'un de ces boucs, environné d'écarlate, chargé de malédictions, couvert d'ignominies, insulté, frappé, maltraité par tout le peuple, était chassé hors de la ville et envoyé à la mort, portant des caractères manifestes de la Passion du Seigneur! L'autre, sacrifié pour les péchés, et servant de nourriture aux prêtres du temple, me retrace le dernier des jours où, purifiés de toute souillure, les pontifes du temple spirituel, c'est-à-dire de l'Eglise, jouiront des grâces les plus intimes, tandis que les autres jeûneront loin des sources du salut. Plus de doute! Le premier avènement devait s'accomplir au milieu des abaissements et des outrages; les figures qui l'annonçaient étaient obscures. Le second, au contraire, est lumineux et digne de Dieu, Aussi les Juifs n'eurent-ils qu'à lever les yeux pour reconnaître cette seconde apparition, à l'éclat et à la dignité don!. elle brille: tandis que les voiles et les infirmités de la première, indignes de la divinité assurément, durent tromper leurs regards. Aussi, de nos jours encore, affirment-ils |114 que leur christ n'est pas descendu, parce qu'il ne s'est pas montré dans sa majesté, eux qui ne savent pas qu'il devait venir d'abord dans l'humiliation.

VIII. Tout à l'heure l'hérésie recevait les poisons du judaïsme, à peu près comme l'aspic emprunte le poison de la vipère. Livrée à son propre venin, qu'elle vomisse maintenant le

poison de ses propres blasphèmes en soutenant que Jésus-Christ n'était qu'un fantôme. Cette opinion monstrueuse remonte à ces méprisables sectaires, Marcionites avortés que l'apôtre appelait « antechrists, parce qu'ils niaient que le Christ fut venu dans une chair véritable. » Non pas cependant qu'ils essayassent d'introduire un autre dieu; l'Évangile n'eût pas manqué de nous révéler cette circonstance; mais un Dieu fait chair révoltait leur raison. L'antechrist Marcion s'appropriait un héritage auquel il était d'autant mieux préparé que son dieu à lui ne créait, ni ne ressuscitait la chair, dieu merveilleusement bon, il faut l'avouer, et sur ce point bien différent des mensonges et des impostures du Créateur. Voilà pourquoi son christ, afin d'échapper à tout reproche d'imposture et de mensonge, craignant d'ailleurs d'être regardé comme le Christ du Créateur, n'était pas ce qu'il paraissait, et cachait frauduleusement ce qu'il était, chair sans être chair, homme sans être homme, dieu le christ sans être dieu. Mais pourquoi n'aurait-il pas aussi bien revêtu le fantôme d'un Dieu? Le croirai-je sur le témoignage de sa substance intérieure, quand il me trompe par son extérieur? Passera-t-il pour véridique dans ce qui m'est voilé, quand les apparences me trompent? Enfin par quel secret a-t-il associé en lui la réalité de l'esprit à l'illusion de la chair, quand l'apôtre m'apprend que « de communauté possible entre la lumière et les ténèbres, entre la vérité et le mensonge, il n'en est point? » L'incarnation du Christ une chimère! Mais il suit de là que les conséquences de son incarnation, sa présence parmi les hommes, ses enseignements, sa parole, ses vertus elles-mêmes, sont autant de |115 mensonges. En effet, qu'il guérisse un malade en le touchant, ou en se laissant toucher par lui, cet acte corporel n'a pu avoir de réalité qu'avec la réalité de la chair. Demanderez-vous au néant la consistance, la vie à une illusion? Extérieur imaginaire, geste imaginaire; acteur imaginaire, acte imaginaire! Plus de foi aux souffrances de l'homme-Dieu! on n'a rien souffert quand on n'a pas souffert en réalité: or, un fantôme est-il capable de souffrir? Ainsi tout l'ouvrage de la Divinité s'écroule. Toute la dignité, tout le fruit du Christianisme, et la mort du Christ, mort cependant sur laquelle l'apôtre insiste avec tant d'énergie, mort qu'il nous donne pour si véritable qu'il en fait le fondement et de l'Évangile, et de notre salut, et de sa prédication, sont anéantis! « Je vous ai principalement enseigné, dit-il, ce que j'avais moi-même reçu, savoir que Jésus-Christ est mort pour nos péchés, qu'il a été mis dans le tombeau, et qu'il est ressuscité le troisième jour. » Vous niez sa chair! mais comment sa mort subsistera-t-elle, puisque la mort n'est que la dissolution d'une chair qui retourne, à la voix de son auteur, « vers la terre dont elle a été tirée. » Vous niez sa chair et avec elle sa mort! Mais alors sa résurrection n'est plus qu'une fable. Il n'a pu mourir; donc il n'a pu ressusciter, puisque la chair lui manquait, Mort illusoire, résurrection illusoire! Ce n'est pas tout; ruiner la résurrection de Jésus-Christ, c'est ruiner la nôtre. Comment subsistera une résurrection, objet de la venue du Rédempteur, si le Rédempteur n'est pas ressuscité? L'apôtre réfutait autrefois les adversaires de la résurrection par celle du Christ; de même si la résurrection du Christ tombe aujourd'hui, la nôtre tombe avec elle. Qu'est-ce à dire? « Vaine est notre foi! vaine est la prédication des apôtres! Il y a mieux. Ils sont convaincus d'être de faux témoins de Dieu, puisqu'ils ont rendu témoignage contre Dieu lui-même, en affirmant qu'il a ressuscité Jésus-Christ qu'il n'a point ressuscité. Conséquemment nous sommes encore dans les liens du péché, |116 et ceux qui se sont endormis en Jésus-Christ sont morts sans espérance » pour ressusciter, mais en fantômes probablement, comme leur Christ.

IX. On nous oppose que les anges députés par le Créateur auprès d'Abraham et de Loth, se sont présentés à eux sous les apparences d'une chair fantastique, et, malgré cette illusion, n'ont pas laissé de parler, de manger, et d'exécuter les ordres qu'ils avaient reçus, comme s'ils eussent été des hommes réels.

A cela, que répondre? D'abord nous défendons à Marcion de citer pour la défense de son dieu les exemples d'un Dieu qu'il diffame. Plus il exalte la bonté et la perfection de son idole, moins il lui conviendra de ressembler au Créateur, sur lequel elle ne peut avoir l'avantage de la perfection et de la bonté, sans se montrer complètement différente. Qu'il le sache bien ensuite. Nous sommes loin de lui accorder que les anges aient eu une chaire illusoire; leur substance était aussi entière et aussi réelle que la nôtre. En effet, s'il ne fut pas plus difficile au Christ d'adapter à une chair illusoire des sens et des actes réels, il lui en coûta bien moins encore de donner à des affections et. à des actes véritables, une substance et des organes qui le fussent aussi, d'autant plus qu'il en était le véritable auteur. Que ton Dieu, inhabile à produire la réalité, s'en dédommage par des fantômes, je le comprends. Il n'a jamais produit de chair. Mais mon Dieu qui pétrit la boue, et la convertit en cette substance sans l'union conjugale, boue devenue chair vivante, a pu bâtir pour ses anges une maison de chair, n'importe la matière dont il la façonna. N'est-ce pas lui qui créa de rien et d'un seul mot, ce monde, avec ses milliers de corps si merveilleux et si divers?

D'ailleurs, si ton Dieu promet aux hommes de les revêtir un jour de la véritable substance angélique: « Et ils seront comme les anges dans le ciel; » pourquoi le mien n'aura-t-il pas la faculté de communiquer à des anges la réalité de la substance humaine? Où l'a-t-il prise? La |117 question n'est pas là. M'expliqueras-tu d'où vient dans ton système la substance angélique? Il me suffit donc d'établir ici la réalité d'une substance qu'il a soumise à la déposition de trois témoins, la vue, l'ouïe, le toucher. Il est plus difficile à Dieu de nous tromper que d'organiser une chair véritable par tel ou tel moyen, même en dehors des voies ordinaires de la naissance.

---- « Pour que la substance des anges fût véritablement humaine, ajoutent d'autres hérétiques, elle aurait dû provenir de la chair. »

Ici, nous distinguons à bon droit. Véritablement humaine, oui! Transmise pas la naissance! non. Véritablement humaine! Ainsi le veut la vérité d'un Dieu inaccessible à la supercherie et au mensonge. En second lieu, les anges pouvaient-ils être traités en hommes, par des hommes, à moins d'avoir la substance humaine? Non transmise par la naissance! Au Christ seul il appartenait de s'incarner par la chair, afin de réformer notre naissance par la sienne, de briser notre mort par sa mort, en ressuscitant dans une chair où il avait voulu naître, afin de pouvoir mourir. Aussi apparut-il alors avec les anges chez Abraham, dans la réalité de sa chair, il est vrai, mais d'une chair qui n'était point encore née, parce qu'elle n'avait point encore à mourir, mais qui faisait l'essai de la vie humaine. Voilà pourquoi, n'étant pas destinés à mourir pour nous, les anges n'avaient pas besoin de demander à la naissance l'usage passager d'une chair qu'ils ne devaient pas déposer par la mort. Mais quelle que fût la manière dont ils revêtaient ou dépouillaient, cette substance, elle ne fut chez eux ni une illusion, ni un mensonge. « Si les messagers du Créateur sont

des esprits, et ses ministres une flamme ardente, » esprits réels, flamme réelle, le même Créateur ne pourra-t-il pas leur façonner à son gré une chair véritable, afin que nous confondions en ce moment l'hérésie, en lui rappelant que la puissance qui promet aux hommes de les transformer un jour en |118 anges, est la même qui revêtit autrefois les anges de la substance humaine?

X. Impuissant à invoquer les exemples du Créateur, qui n'ont rien de commun avec les tiens et qui d'ailleurs avaient leurs motifs, apprends-nous en vertu de quel dessein ton dieu manifesta son christ sous des apparences illusoires! A-t-il dédaigné la chair, parce qu'elle est de terrestre origine, ou pour parler ton langage, un immonde fumier? Mais, dans ce cas, pourquoi n'en pas répudier également le simulacre? Une matière ne peut être infâme sans que l'image en soit infâme. L'image a le sort de la réalité. ---- « Mais comment converser avec les hommes, s'il n'avait eu la ressemblance de l'humanité? » ---- Pourquoi n'en eût-il pas adopté de préférence la réalité, demanderai-je à mon tour, afin de converser vraiment avec nous si notre salut l'exigeait? La vérité n'avait-elle pas plus de dignité que l'imposture? Dieu profondément plus misérable que le tien! Quoi! il n'a pu manifester son christ, que dans le simulacre d'une substance aussi dégradée? encore ne lui appartenait-elle pas. On peut user d'une chose peu convenable si elle est à nous, tandis qu'on ne peut pas s'approprier une chose plus digne, mais qui appartient à un autre. Pourquoi ton dieu ne s'est-il pas montré sous une substance de plus noble origine et surtout qui fût à lui, afin de ne pas sembler avoir eu besoin d'une aumône étrangère et avilissante? Que mon Créateur s'entretienne avec l'homme dans le buisson et la flamme d'abord, dans le nuage et le tourbillon de fumée ensuite; qu'il rende sensible sa présence par le moyen des éléments, émanés de lui, ces attestations de la puissance divine annoncent suffisamment que mon Dieu n'avait pas besoin de mendier à autrui l'appareil d'une chair simulée ou véritable. Toutefois, à parler dignement de la divinité, il n'est point de substance assez noble pour lui servir de vêtement. Mais les formes qu'elle revêt, elle les anoblit, pourvu qu'elles ne soient pas un mensonge cependant. |119 Quelle absurdité donc à ton dieu de se croire abaissé par la réalité de la chair plus que par ses apparences! Disons mieux! Il l'honore en la simulant. O excellence, ô dignité d'une chair dont le Dieu supérieur lui-même jugea nécessaire d'emprunter le fantôme!

XI. Tous ces vains prestiges d'une substance impalpable, pourquoi Marcion les rassemble-t-il autour du Christ? Pourquoi? Afin d'enlever à la certitude de sa naissance le témoignage de sa vie. Afin qu'à travers ces ombres mensongères il ne puisse être reconnu pour l'envoyé du Créateur qui nous était annoncé comme destiné à naître et conséquemment à prendre un corps de chair. Nouvelle extravagance de l'habitant du Pont! Un Dieu sous une chair véritable, quoique n'ayant pas pris naissance, n'est-il pas plus facile à admettre qu'un Dieu homme sous une chair illusoire, surtout quand les anges du Créateur, conversant jadis avec les mortels sous une chair véritable, mais formée hors des voies communes, préludaient à ce mystère? Philumène le sentit bien! Elle sut persuader à Apelle et aux autres transfuges de Marcion, que le Christ s'était montré, selon la foi commune, dans la réalité de la chair, mais que ce corps, étranger à toute naissance, avait été emprunté aux éléments. Tu craignais, Marcion, que de la réalité de la chair, on ne conclût la réalité de la naissance; on supposait donc né celui qu'on croyait un homme? « Heureux le sein qui vous a porté, s'écria une femme de la foule; bienheureuses les

mamelles qui vous ont allaité! » Et ailleurs: « Voilà votre mère et vos frères hors de la porte, qui vous cherchent. » Ces témoignages reviendront en leur lieu. Assurément quand il se proclamait fils de l'homme, il déclarait bien qu'il était vraiment né. Quoique notre dessein soit de renvoyer ces détails à l'examen de l'Évangile, j'ajouterai cependant que, si, comme je viens de l'établir, de son apparence humaine on devait invinciblement arguer sa naissance, c'est vainement qu'il a cru réaliser son incarnation par la supercherie d'une |120 chair, pleine d'impostures. Quel avantage trouvait-il à l'illusion d'une naissance et d'un corps qui passaient pour réels?

---- « Eh! qu'importe l'opinion humaine, réponds-tu? »

---- Mais alors tu fais honneur à ton dieu de la fourberie, s'il se connaissait bien différent de l'idée que les hommes avaient de lui. Pour échapper à cet embarras, que ne lui as-tu aussi forgé une naissance imaginaire? N'avais-tu pas l'autorité de quelques femmes malades, qui travaillées par le sang ou ayant quelque tumeur, s'imaginent qu'elles sont enceintes? Ton Dieu aurait dû nous promener sur ce théâtre de fantôme en fantôme, et adapter tant bien que mal à qui avait joué le rôle d'une chair illusoire une naissance de même genre! Tu as reculé devant le mensonge de sa naissance: donc tu lui as donné une chair véritable.

---- Mais une naissance réelle dégrade la majesté divine.

---- Courage! Elève-toi contre les saintes et vénérables opérations de la nature! Immoles à tes invectives tout ce que tu es! Entraîne dans la fange l'origine de l'aine et du corps! Appelle cloaque les flancs maternels, où s'élabore l'homme, cet animal sublime; attaque l'enfantement et ses supplices impurs et cruels, et cette enveloppe immonde de sang, et ce combat douloureux de l'entrée de l'homme dans le monde. Quand tu auras décrié toutes ces circonstances pour me prouver qu'elles sont indignes d'un Dieu, tu n'auras rien fait. Sa naissance ne sera pas plus honteuse que sa mort, son enfance que sa croix, son châtement que sa nature, et sa condamnation que sa chair. Ton christ a-t-il enduré véritablement ces outrages? Crois-moi; il y avait moins d'avilissement à naître. N'a-t-il souffert qu'en apparence? Fantôme sur le Calvaire, il a pu n'être qu'un fantôme à son berceau.

Nous avons renversé, il nous semble, les grands arguments à l'aide desquels Marcion introduit un autre christ. Son échafaudage croule de toutes parts devant la simple |121 démonstration que la vérité était bien plus honorable pour la divinité que ces apparences mensongères sous lesquelles il a fait apparaître son christ. S'il y a eu vérité, il y a eu chair véritable. S'il y a eu chair véritable, il y a eu naissance réelle. En effet les principes que l'hérésie cherche à ébranler se consolident par la destruction de ses moyens d'attaque. Conséquemment, si le Christ a un corps véritable par cela même qu'il est né, s'il est né par cela même qu'il a un corps véritable, il cesse d'être un fantôme. Saluons donc le Messie dont les prophètes annonçaient l'incarnation et la naissance, c'est-à-dire le Christ du Créateur!

XII. Fidèle à tes habitudes, tu attaques encore la comparaison d'Isaïe sous le prétexte qu'elle ne convient nullement au Christ!. «D'abord, suivant toi, le Christ du prophète

devait s'appeler Emmanuel. En second lieu, il avait mission d'abattre la puissance de Damas, et d'emporter les dépouilles de Samarie en face du roi des Assyriens. Double assertion que dément le Messie qui est venu. Il n'a point porté ce titre; il n'a livré aucune bataille. »

---- Et moi, je te rappellerai les circonstances qui accompagnent ces deux oracles. L'Évangéliste attacha immédiatement au mot Emmanuel, sa traduction littérale, afin que l'univers considérât non moins le titre que le sens renfermé dans ce titre. « Emmanuel, » mot hébreu particulier à sa nation. « Dieu avec nous, » signification commune à tous. Examinons donc si cette appellation: « Dieu avec nous, » représentation exacte du mot Emmanuel, ne se vérifie point dans le Christ depuis que ce soleil de justice a brillé sur le monde. Tu ne saurais le nier, j'imagine. Ne l'appelles-tu pas comme les Chrétiens: « Dieu avec nous? » Ou bien, parce qu'au lieu d'Emmanuel, tu es accoutumé à le nommer dans un autre idiome, Dieu avec nous, serais-tu assez frivole pour soutenir que le véritable Emmanuel désigné par le prophète n'est point |122 encore descendu, comme si ces mots n'avaient pas la même valeur? Sache-le donc! les Juifs chrétiens et les Marcionites eux-mêmes en disant, « Dieu avec nous, » prononcent: « Emmanuel » en hébreu. La terre en fait autant, quelle que soit la langue dans laquelle elle répète « Dieu avec nous. » Le son est renfermé dans le sens. Que si Emmanuel est véritablement Dieu avec nous, et le Christ le Dieu avec nous, que dis-je? le Dieu résidant au fond de nous-mêmes « (car vous tous qui avez été baptisés en Jésus-Christ vous êtes revêtus de Jésus-Christ), » Emmanuel ou Dieu avec nous, peu importe, est donc le même Christ. L'Emmanuel des oracles est donc descendu, puisque « le Dieu avec nous, » ce qui n'est que la signification d'Emmanuel, a conversé parmi les hommes.

XIII. Venons « à la puissance de Damas, aux dépouilles de Samarie et au roi Assur. » Ici encore tu te laisses tromper par les mots, en t'opiniâtrant à y voir le présage d'un Christ conquérant, sans faire attention aux déclarations qui précèdent. « Avant que l'enfant sache nommer son père et sa mère, il détruira la puissance de Damas, et portera en triomphe les dépouilles de Samarie en face du roi des Assyriens. » L'énonciation de l'âge n'est point indifférente dans cette conjoncture. Si la faiblesse de cet enfant ne comporte point encore un rôle d'homme, à plus forte raison ne comporte-t-elle pas le rôle d'un général. En vérité, c'est par les vagissements de son berceau que le nouveau-né appellera ses peuples aux armes. Il donnera le signal du combat non avec la trompette mais avec son hochet. Que lui parlez-vous de char, de cheval ou de rempart pour découvrir l'ennemi? C'est du sein de l'esclave qui le porte, c'est des bras ou des épaules de sa nourrice qu'il l'observe, et au lieu de mamelles, c'est Damas et Samarie qu'il s'assujettira. Que les nouveau-nés des hordes barbares qui habitent le Pont s'élancent au combat, athlètes, séchant d'abord au soleil leurs membres frottés d'huile, puis armés de langes, et payés avec du beurre, |123 je n'ai plus rien à dire. Ils savent lancer le javelot avant de tourmenter le sein qui les allaite. Parlons sérieusement: si, d'après les lois de la nature, l'apprentissage de la vie précède partout celui de la milice, s'il est indispensable de connaître le nom de son père et de sa mère avant d'abattre l'orgueil de Damas, il faudra conclure de ces expressions, qu'elles sont figurées.

---- « L'enfantement d'une vierge ne contredit pas moins la nature, et cependant vous croyez le prophète. » ----Oui, et avec justice. Il a préparé ma foi à une chose incroyable en me donnant pour motif qu'elle servirait de signe. « C'est pourquoi le Seigneur vous le donnera comme un signe. Voilà qu'une vierge concevra et enfantera un fils. » Si ce n'eût pas été quelque nouveauté prodigieuse, le signe eût semblé peu digne de Dieu. En effet, les Juifs ont beau alléguer, pour renverser notre foi, que les livres saints n'ont point entendu parler ici d'une vierge, mais d'une jeune fille. Mensonge absurde qui se réfute par lui-même! Un événement aussi commun que la conception et la maternité chez une jeune fille pouvait-il être signalé comme un prodige? Mais une vierge mère! voilà un signe auquel j'ai raison de croire. Il n'en va pas de même d'un conquérant nouveau-né. J'y chercherais vainement la raison du signe.

Après cette naissance, toute miraculeuse, arrive un ordre moins élevé. « L'enfant mangera le miel et le beurre. » Qu'est-ce à dire? il fermera son cœur à la malice. Là, point de prodige. Car l'innocence et la simplicité sont l'apanage de l'enfance; mais « la puissance de Damas qu'il doit renverser, les dépouilles de Samarie qui l'attendent en face du roi Assur, » cachent un sens plus mystérieux. Ne perdons pas de vue l'âge du nouveau-né, et cherchons l'interprétation de la prophétie. Fais mieux! Restitue à l'Evangile de la vérité son intégrité altérée entre les mains de qui est venu le second. Alors s'évanouissent les obscurités de la prédiction aussi bien que |124 l'incertitude de son accomplissement. Alors apparaissent du fond de l'Orient, les mages déposant aux pieds de l'Enfant-Dieu, l'hommage de l'or, de l'encens; et le Christ, à son berceau, sans armes, sans combats, enlève les dépouilles de Samarie. Outre que la richesse principale de l'Orient réside dans son or et ses parfums, comme personne ne l'ignore, c'est le Créateur qui affermit la force et la puissance de chaque nation, suivant Zacharie: « Juda s'unira à Jérusalem pour les vaincre, et ils amasseront les richesses des nations, l'or, l'argent et les étoffes précieuses en grand nombre. » David entrevoyait déjà l'honneur rendu à son Dieu, quand il s'écriait: « L'or de l'Arabie lui sera donné; » et ailleurs: « Les rois d'Arabie et de Saba mettront à ses pieds leurs offrandes. » L'Orient, en effet, fut presque toujours gouverné par des mages, et Damas était autrefois comptée comme une dépendance de l'Arabie, avant que la distinction des deux Syries l'incorporât à la Syrophénicie, Le Christ, en recevant l'hommage de son or et de ses parfums, opulence de Damas, conquiert donc spirituellement sa puissance.

Par les dépouilles de Samarie, il faut entendre les mages eux-mêmes qui, après avoir connu le Christ; après être venus le chercher sur la foi de son étoile, leur témoin et leur guide; après l'avoir adoré humblement comme leur monarque et leur Dieu, représentaient par leur foi nouvelle dans le Christ les dépouilles de Samarie, c'est-à-dire de l'idolâtrie vaincue. En effet, au lieu de l'idolâtrie, le prophète a nommé allégoriquement Samarie, diffamée par ses superstitions et sa révolte contre Dieu sous Jéroboam. Est-ce la première fois que le Créateur emploie une transposition de termes pour désigner des crimes semblables? Ainsi il appelle les magistrats qui gouvernent son peuple des magistrats de Sodome; sa nation elle-même n'est plus pour lui que la nation de Gomorrhe. « Votre père était Amorrhéen, et votre mère |125 Céthéenne, » dit-il à ces mêmes enfants qu'il avait « autrefois engendrés et nourris, » parce qu'ils avaient imité les dérèglements de ces populations. Ainsi encore l'Egypte signifie souvent dans son langage la flétrissure

attachée au inonde de l'idolâtrie et de la malédiction. Ainsi encore Babylone, sous la plume de notre évangéliste, représente la grande cité romaine, immense, orgueilleuse de sa domination, et se baignant dans le sang des martyrs. Tel est aussi le sens du nom de Samaritains donné aux mages; dépouillés, ajoute-t-il, parce qu'ils avaient participé aux superstitions idolâtriques de Samarie.

---- Mais le roi d'Assyrie?

C'est Hérode que les Mages trompèrent en ne venant pas lui annoncer ce qui regardait l'enfant miraculeux qu'il cherchait à surprendre.

XIV. Mais voici que venant en aide à notre interprétation, la confrontation des autres textes sacrés réfute les rêves d'un Christ conquérant que tu l'es formé à cause de quelques armes symboliques, ou de quelques expressions de même nature. «Ceignez votre glaive, ô le plus vaillant des rois, s'écrie David. » Il est vrai, mais que lis-tu précédemment sur le Christ? « Il surpasse en beauté les plus beaux des enfants des hommes. La grâce est répandue sur ses lèvres. » En vérité, je ris d'entendre le prophète complimenter sur l'éclat de sa beauté et la grâce de ses lèvres, un conquérant qu'il ceignait, de son glaive pour les combats! « Grandis, prospère, triomphe, ajoute-t-il. Triomphe, pour la vérité, la douceur, la justice. » Je le demande, sont-ce là les œuvres du glaive? Ou plutôt, ne produit-il pas les vices les plus opposés à la douceur et à la justice, la ruse, la cruauté, la barbarie, fruits inévitables des combats?

Examinons donc si ce glaive dont les opérations sont si différentes, ne serait pas différent. L'évangéliste nous décrit dans son Apocalypse un glaive à deux tranchants, bien aiguisé, et qui sort de la bouche de Dieu. Il doit |126 s'entendre de la parole divine, à deux tranchants, à cause de la loi ancienne et de la loi nouvelle, aiguisée par la sagesse, terrible au démon, « destinée à nous armer contre les pièges de la malice et de la concupiscence, » et tranchant pour le nom de Dieu les liens les plus chers. Si tu récusés le témoignage de Jean, Paul est ton maître comme le nôtre. « Que la vérité soit la ceinture de nos reins, dit-il; que la justice soit notre cuirasse; ayons la chaussure aux pieds pour être prêts à l'Evangile de la paix. » De la paix, entends-tu? et non de la guerre. « Servez-vous surtout, continue-t-il, du bouclier de la loi, afin de pouvoir éteindre tous les traits enflammés de l'esprit malin. Prenez le casque du salut, et l'épée spirituelle, qui est la parole de Dieu. Tel est le glaive, au lieu de paix, que le Seigneur lui-même est venu apporter sur la terre. »

Ce Christ est à loi, dis-tu. Il est donc conquérant; s'il ne l'est pas, s'il ne porte à la main qu'un glaive allégorique, pourquoi ne serait-il pas permis également au Christ du Créateur, dont le prophète exaltait tout à l'heure la grâce et la beauté, de s'armer mystiquement, loin du tumulte des camps et des combats, du glaive de la parole divine qu'il ceignait dès lors sur sa cuisse, ainsi que le raconte David, pour l'apporter un jour sur la terre? Ces paroles: « Grandis, prospère, triomphe, » n'ont pas d'autre sens. Grandis, c'est-à-dire sème jusqu'aux deux extrémités de la terre cette parole féconde pour la vocation des Gentils. Prospère, par l'accroissement de la foi qui sera ta conquête. Triomphe; ainsi fait-il depuis qu'il a vaincu la mort par sa résurrection. « Et ta droite se signalera par des merveilles. » Allusion à la vertu de la grâce spirituelle qui conduit à la

connaissance du Christ! « Tes flèches sont brûlantes.» Oui, brûlantes par ses commandements qui volent d'un bout du monde à l'autre, menaces, châtements, contritions du cœur qui percent et pénètrent la conscience de chacun. « Les peuples |127 tomberont à ses pieds, » pour l'adorer humblement. Voilà les combats et les guerres du Christ du Créateur. Voilà le conquérant de la loi nouvelle. Voilà comment il a emporté sur ses épaules les dépouilles, non pas seulement de Samarie, mais de toutes les nations! Reconnais donc aussi des dépouilles allégoriques dans des mains qui portent des armes allégoriques! Quand le Seigneur parle en figures et que l'apôtre l'imite, nous pouvons sans témérité adopter des interprétations admises par nos adversaires eux-mêmes. Ainsi le Christ, descendu parmi nous, sera d'autant plus réellement Je Christ d'Isaïe, qu'il a été moins belliqueux, parce que le prophète ne l'annonçait pas comme un conquérant de la terre.

XV. Jusqu'ici nous avons parlé de la réalité de son incarnation, de la réalité de sa naissance, de la réalité du nom d'Emmanuel! Aux autres titres que porte le Sauveur, et particulièrement à celui de Christ, que répondent nos ennemis? Si cette appellation de Christ est commune chez vous comme celle de Dieu; si, honorant du titre de Seigneur l'un et l'autre père, vous revendiquez pour votre Messie ainsi que pour le nôtre ce nom vénérable, la raison répugne à un pareil système. Ce nom de Dieu, naturel à la divinité, peut s'étendre à tous les êtres auxquels on attribue l'essence divine. L'apôtre n'en excepte pas même les idoles. « Quoiqu'il y en ait qui soient appelés dieux, soit

dans le ciel, soit sur la terre, » dit-il. Il n'en va pas de même du nom de Christ. Comme il ne provient pas de la nature, mais de la volonté qui l'a conçu, il demeure la propriété inaliénable de cette volonté ordonnatrice. De communauté avec un autre dieu, encore moins avec un autre dieu ennemi, qui a ses combinaisons particulières auxquelles il devra des noms particuliers, il n'en admet aucune. Il y aurait une grossière contradiction à désigner sous des noms semblables des dispositions qui se combattent, après avoir forgé deux divinités chacune avec des plans opposés, et cela, quand la preuve la plus authentique |128 de l'existence de deux divinités rivales, serait de rencontrer dans l'économie de leurs desseins des noms contraires. Aux choses qui diffèrent des appellations différentes. Le mot propre manque-t-il dans l'idiome humain? Alors la catachrèse des Grecs, en abusant d'un terme étranger, supplée à celle indigence. Mais un dieu, j'imagine, n'a pas besoin d'aumône. L'exécution de ses plans n'attend pas la coopération étrangère. Singulier dieu vraiment, réduit à emprunter du Créateur jusqu'aux noms de son fils; s'ils n'étaient qu'étrangers, passe encore, mais des noms surannés, vulgaires par leur publicité, et dans tout état de cause, malséants pour un dieu nouveau et inconnu. De quel front me dira-t-il un jour: « Personne n'attache le lambeau d'un vêtement neuf à un vêtement vieux, ni n'enferme

le vin nouveau dans un vieux vase, » après s'être affublé lui-même de noms qui ont vieilli? Comment sépare-t-il la loi nouvelle de la loi antique, lui qui a revêtu la loi tout entière en se parant du nom de Christ? Qui l'empêchait d'adopter un autre titre? Ne prêchait-il pas un autre Evangile? Ne descendait-il pas au nom d'un autre dieu? Ne répudiait-il pas surtout la réalité de la chair, de peur de passer pour le Messie du Créateur? Vainement a-t-il cherché à paraître différent du Christ dont il a usurpé le nom.

En supposant qu'il eût pris ici-bas un corps réel, dès qu'il se manifestait sous un nom différent, il évitait toute méprise. Mais, ô étrange inconséquence! il répudie une substance dont il garde le nom; et ce nom va prouver la réalité de la substance. En effet, si Christ signifie l'oint du Seigneur, l'onction est-elle possible autrement que sur une chair vivante et réelle? Point de corps, point d'onction. Point d'onction, point de Christ. Ce nom est-il aussi un fantôme? Je me tais.

---- Mais il n'aurait pas réussi à se glisser dans la foi des Juifs sans le secours d'un nom familier à leurs oreilles et plein de retentissement.

----Tu nous fais là un dieu versatile et rusé. Qui arrive |129 au succès par la supercherie, se défie de la honte de sa cause, ou porte un cœur méchant. Ils s'enveloppèrent de moindres détours et montrèrent plus de liberté, les faux prophètes qui s'opposèrent au Créateur au nom de leur dieu. Il leur fut plus facile d'adopter le Christ pour leur Dieu, ou pour je ne sais quel imposteur, que de le travestir en Messie d'un dieu étranger. L'Evangile le prouvera. Mais les Marcionites, qu'ont-ils gagné à cette communauté de noms? En vérité, je m'y perds.

XVI. Si ton dieu a pris le nom de Christ comme un petit voleur qui enlève une corbeille; fermons les yeux sur ce larcin. Pourquoi lui a-t-il volé aussi le nom de Jésus, moins solennel chez les Juifs? En effet, que nous Chrétiens, initiés par la grâce de Dieu à l'intelligence de ses mystères, nous sachions que ce livre était destiné au Christ, est-ce une raison pour que le Juif, dont l'entendement était obscurci, le connût ainsi que nous? Jusqu'à ce jour encore c'est le Christ qu'il attend, et non pas Jésus; s'il voit l'image de son Messie, c'est plutôt dans Hélié que dans Jésus. Qui est venu portant un nom sous lequel le Christ n'était pas attendu, n'a pu venir que sous le nom qui seul était attendu, Mais ton christ, en associant deux noms, l'un attendu, l'autre qui ne l'était nullement, a éventé maladroitement le stratagème. A-t-il usurpé le nom de Christ pour s'introduire furtivement sous le masque du Christ envoyé par le Créateur? Mais la désignation de Jésus le trahit: on n'attendait pas le Christ du Créateur sous ce litre. S'est-il fait appeler Jésus afin de passer pour le messie d'un autre dieu? Mais le mot de christ le lui défend. Point d'autre christ que le Christ du Créateur. Lequel des deux noms est le véritable? Je l'ignore. Je ne sais qu'une chose, c'est qu'ils conviennent parfaitement à mon Rédempteur, Christ et Jésus tout à la fois.

---- Comment cela?

---- Ecoute, toi et les Juifs complices de ton erreur. Quand il s'agit de donner pour successeur à Moïse le fils de |130 Nun, quel nom fut substitué à Osée, son premier nom? Celui de Jésus ou de Josué.

---- L'histoire l'atteste.

---- Eh bien! sous ce symbole était caché l'avenir. Comme Jésus-Christ devait introduire dans la terre promise où coulent des ruisseaux de miel et de lait, disons mieux, comme il devait introduire dans les royaumes de la vie éternelle et ses incomparables béatitudes, le

second peuple, c'est-à-dire nous-mêmes qui sommes nés dans les déserts du siècle; comme ce n'était pas à Moïse par l'ancienne loi, mais à Jésus-Christ par la grâce de l'Évangile, qu'il était donné d'accomplir cette heureuse révolution, et de circoncrire avec la pierre mystérieuse qui est le Christ, la nation nouvelle, le chef du peuple hébreu fut destiné à nous représenter cette merveille, et consacré sous ce nom auguste. Le Christ revendiqua lui-même ce titre quand il s'entretint avec Moïse. Car qui parlait alors sinon le Christ, Esprit du Créateur? « Voilà que j'envoie mon ange devant vous, dit-il

formellement au peuple, afin qu'il, vous précède, vous garde en votre voie, et vous introduise au lieu que je vous ai préparé. Respectez-le et écoutez ses ordres, et ne le méprisez point; car il ne vous pardonnera point quand vous aurez péché, parce que *mon nom* est en lui. » Pourquoi son ange? A cause des merveilles qu'il devait opérer, et de son ministère de prophète, promulguant la volonté divine. Pourquoi Jésus ou Josué? À cause du mystère renfermé dans ce nom rédempteur qu'il devait porter un jour. Il confirma plus d'une fois le nom qu'il lui avait imposé lui-même. Dès-lors l'homme de Dieu ne fut plus ni son ange, ni Osée: il fut toujours Jésus. Si ces deux appellations conviennent au Christ du Créateur, elles ne conviennent pas à qui n'est point le Christ du Créateur, non plus que les autres symboles de l'antique alliance. Il faut donc établir entre nous un principe inviolable et bien arrêté, aussi nécessaire à une partie qu'à l'autre, c'est que le christ du Dieu étranger ne doit avoir rien de commun avec le Messie du |131 Créateur; vos intérêts vous font une loi d'appuyer cette différence autant que les nôtres nous commandent de la maintenir. Chez vous, impossibilité de démontrer que le christ étranger est descendu sur la terre, sans affirmer qu'il n'a aucun point de ressemblance avec le nôtre; chez nous impossibilité de revendiquer le Christ comme l'envoyé du Créateur, sans le représenter tel que le Créateur l'a établi. La question des noms est résolue. Voilà le Christ que je réclame. C'est là le Jésus qu'il me faut.

XVII. Confrontons le reste de sa vie avec les Ecritures qui l'annoncent. Si vile que te semble cette chair pleine d'infirmités, par cela même qu'il a habité ce domicile, et; s'est manifesté sous ces misérables apparences, dès qu'il se montre sans gloire, sans honneur, c'est là mon Christ à moi. Tel est son extérieur: tel est l'aspect sous lequel la prophétie me le signale. Isaïe vient de nouveau à mon aide. « Notre bouche l'a annoncé, s'écrie-t-il. Il se lèvera en la présence de Dieu comme un arbrisseau, comme un rejeton qui sort d'une terre aride. Il n'a ni éclat, ni beauté. Nous l'avons vu, et il était méconnaissable. Son visage était obscurci, par les ignominies. Il était abaissé au-dessous de l'homme. » Plus haut, le Père s'adressait en ces termes à son Fils: « Ainsi que plusieurs sont restés muets à la vue de tes désolations, ô Jérusalem! son visage sera sans éclat, et sa figure méprisée parmi les enfants des hommes. » Il est bien vrai que David lui, donne une beauté qui surpasse toute beauté, beauté allégorique et de l'ordre spirituel, toutefois. Le serviteur entrevoyait son maître ceignant le glaive de la parole divine, sa gloire véritable, sa splendeur, sa majesté. Mais le même prophète le contemple-t-il dans sa chair dégradée et méconnaissable, écoutons-le. « Pour moi, je suis un ver de terre et non pas un homme; je suis l'opprobre des mortels et le rebut de la populace. »

S'agit-il d'exprimer sa divinité cachée sous ses voiles, quelle différence de langage! « Un rejeton naîtra de la tige |132 de Jessé; une fleur s'élèvera de ses racines. » La fleur de

cette tige, c'est mon Christ, dans lequel s'est reposé, selon le langage d'Isaïe, « l'esprit du Seigneur, esprit de conseil et de force, esprit de science et de piété, esprit de la crainte du Seigneur, » A Jésus-Christ seul convenait la diversité de ces dons spirituels. Mais pourquoi le comparer à une fleur? à cause de la grâce de l'esprit. Que fait ici la lige de Jessé? il en sortait par Marie sa mère, Décide donc et prononce. Si ton christ de concert avec le nôtre possède l'humilité, ta patience, la douceur, le voilà devenu le Christ d'Isaïe, « homme de douleurs, familiarisé avec la misère, conduit à la mort comme un agneau, muet comme la brebis devant celui qui la tond. Il ne crie point, il ne fait acception de personne; sa voix n'éclate point au dehors; il ne foule pas aux pieds le roseau brisé, » c'est-à-dire la foi chancelante des Juifs; « et n'éteint pas le lin qui fume encore, » c'est-à-dire les lueurs passagères des nations; loin de là, il les ravive aux rayons de son avènement. Il ne peut différer du Christ des prophéties. Chacun de ses actes se reconnaîtra invinciblement aux Ecritures qui le signalent, appuyé sur une double autorité, la prédiction et le miracle. Ils seront l'un et l'autre l'objet d'une discussion. Mais comme il sera utile de réfuter l'évangile de Marcion, nous renvoyons à ce moment plus favorable l'examen des doctrines et des prodiges. Ici, terminons la série de nos raisonnements en prouvant sans plus de détails, avec Isaïe, que le Christ était annoncé comme le prédicateur et le médecin des âmes. « Qui d'entre vous craint le Seigneur, et entend la voix de son Fils? Il a vraiment porté en personne le fardeau de nos iniquités; il s'est chargé de nos douleurs. »

XVIII. ---- Vous essayez d'établir la diversité des deux christes par la diversité de leur mort, en niant que la souffrance de la Croix ait été prédite pour le Christ du Créateur. Est-il à croire, ajoutez-vous, qu'il oit livré son fils à un genre de mort qu'il avait maudit en ces |133 mots: « Maudit celui qui est suspendu au bois! » J'ajourne le sens de cette malédiction, c'est-à-dire de la Croix, qui méritait une prédiction à part, prédiction dont il s'agit surtout maintenant, parce que le fait doit précéder la raison du fait. Un mot d'abord sur les figures.

Si une chose au monde était nécessaire, c'était avant tout, que le mystère de la Rédemption fût figuré d'avance par les prédictions. Plus il contrariait la raison humaine, plus il devait exciter de scandale, annoncé sans voiles. Plus il était magnifique, plus il fallait le cacher sous de saintes ténèbres, afin que la difficulté de comprendre fît recourir à la grâce de Dieu. Voilà pourquoi dès le début, Isaac sacrifié par son père et portant lui-même le bois de l'immolation, figure la mort de Jésus-Christ, victime abandonnée par son Père et portant le bois de sa passion. Joseph est encore un symbole du Christ. Et ce n'est pas seulement, car je ne veux pas retarder ma course, ce n'est pas seulement dans Joseph persécuté par ses frères et vendu en Egypte pour la cause de Dieu, que nous retrouvons le Sauveur trahi et vendu par les Juifs, ses frères, dans la personne de Judas; la ressemblance éclate jusque dans les bénédictions. « Sa beauté est celle du taureau premier-né; ses cornes sont celles de l'oryx: avec elles il frappera les peuples et les chassera jusqu'aux extrémités de la terre. » Je le demande, est-ce quelque animal puissant, ou quelque monstre fabuleux, que présage cet emblème? Non, sans doute. Ce taureau mystérieux, c'est Jésus-Christ, juge terrible pour les uns, rédempteur plein de mansuétude pour les autres. Ces cornes, ce sont les extrémités de la croix, car dans l'entente d'un navire, qui figure une partie du bois sacré, on donne le nom de cornes à ses extrémités.

Enfin l'oryx, à la corne unique, désigne le tronc de l'arbre sur lequel il s'étendra. Cornes symboliques, c'est avec leur vertu que mon Christ enlève tous les jours les nations par la foi, les transportant de la terre au ciel, et qu'au dernier jour il les précipitera, |134 par le jugement, du ciel sur la terre! Ce même taureau reparaitra encore dans les Ecritures, lorsque Jacob étendant sa bénédiction sur Siméon et Lévi, c'est-à-dire sur les scribes et les pharisiens (car cette race est fille de Siméon et de Lévi), le patriarche s'écrie allégoriquement: « Siméon et Lévi, tous deux frères: la fraude les a convertis en instruments de violences; » ces violences par lesquelles ils ont persécuté le Christ! « Mon ame n'est point entrée dans leur complot, mon cœur ne s'est point uni à leurs assemblées, quand leur fureur a égorgé des hommes, » quels hommes? sinon les prophètes, « et quand ils ont percé les membres du taureau, » c'est-à-dire, du Christ qu'ils ont immolé comme les prophètes, et sur lequel ils ont assouvi leur haine en le clouant à un gibet. Au reste leur reprocher, après le massacre des prophètes, d'avoir mis à mort quelque animal, serait par trop ridicule, si c'était là un taureau vulgaire.

Que dire de Moïse, priant assis et les mains étendues pendant que Josué combattait Amalec? Pourquoi celle attitude, lorsque tout autre, au milieu de la consternation publique et pour rendre sa prière plus favorable, eût fléchi les deux genoux en terre, eût meurtri sa poitrine, eût roulé son visage dans la poussière? Pourquoi? sinon parce que là où combattait le nom de Jésus qui devait terrasser un jour le démon, il fallait arborer l'étendard de la Croix par laquelle le nouveau Josué remporterait la victoire? Que signifie encore le même Moïse, après la défense de se tailler aucune image, dressant un serpent d'airain au haut d'un bois, et livrant aux regards d'Israël le spectacle salutaire d'un crucifié, au jour où des milliers d'Hébreux périrent par des serpents? C'est que là encore était représentée la puissance miraculeuse de la Croix, dont la vertu triomphait de l'antique dragon; c'est que tout homme mordu par les serpents spirituels n'avait qu'à regarder et croire, pour être guéri de la blessure de ses péchés, cet emblème qui lui annonçait le salut. |135

XIX. Poursuivons. Si tu as lu dans le Psalmiste: « Le Seigneur a régné du haut du bois; » j'attends l'explication de ce texte. Répondras-tu qu'il s'agit probablement, de quelque roi des Juifs terminant ses jours sur un gibet, et non pas du Christ qui a régné en triomphant de la mort par la passion de la Croix? Quoique a la mort ait régné depuis Adam jusqu'à Jésus-Christ; » pourquoi, ne dirait-on pas que le Christ a régné par le bois, depuis qu'en mourant sur le bois de la Croix, il a fermé les portes de la mort? « Un enfant nous est né; un fils nous a été donné, » s'écrie encore dans le même sens le prophète, Mais qu'y a-t-il là de nouveau, s'il ne désigne pas le Fils de Dieu qui porte « sur ses épaules le signe de sa domination? » Parle! où est le monarque qui, porte sur ses épaules le signe de la domination, au lieu d'un diadème sur sa tête, ou d'un sceptre à sa main, ou de quelque marque distinctive dans ses habits? Mais le roi nouveau des âges nouveaux a seul porté sur ses épaules la puissance d'une nouvelle gloire et la preuve de sa grandeur. c'est-à-dire la croix, afin que, conformément à la prophétie précédente, « il régnât par le bois. »

Jérémie nous indique encore ce bois lorsqu'il l'ait parler ainsi les Juifs: « Venez, rassemblons-nous! Jetons le bois sur son pain! » c'est-à-dire sur son corps; car telle est l'interprétation que Dieu a donnée lui-même à ce passage, jusque dans votre Evangile, où

«il nomme son corps du nom de pain, » afin de vous apprendre qu'il a figuré son corps par ce même pain que le prophète avait jadis figurément nommé son corps, mystère que le Seigneur lui-même s'apprêtait à éclaircir dans la suite! Te faut-il d'autres preuves? ouvre le Psaume vingt et unième, contenant toute la Passion du Christ, chantant d'avance sa gloire: « Ils ont percé mes pieds et mes mains. » Voilà bien le supplice de la Croix! Il n'est pas moins clair quand il invoque le secours de son Père: « Sauvez-moi de la gueule du lion; » de la mort, veut-il dire; «, détournez |136 de moi les cornes de l'oryx, » en qui signifie les extrémités de la Croix, ainsi que nous l'avons démontré plus haut. Est-ce David qui fut attaché au gibet? Est-ce de quelque roi d'Israël, ou de quelque prophète, que l'on perça les pieds et les mains? Non. Point d'autre crucifié que celui qui fut crucifié par tout un peuple avec tant d'appareil!

Maintenant si l'endurcissement de l'hérésie rejette ces explications et s'en moque, accordons-lui que le Créateur n'avait point annoncé le crucifiement de son fils. Jamais, armée de cet aveu, elle ne prouvera qu'un autre est mort sur ce bois, à moins de démontrer que cette fin son Dieu l'avait prédite, seul moyen qu'elle ait de maintenir la diversité des souffrances et conséquemment des personnes par la diversité des prophéties. Que dis-je? son Christ à elle n'ayant jamais été annoncé, et sa croix encore moins, la prophétie de sa mort suffit pour attester que c'est là mon Christ. De ce que le genre de mort n'est pas prédit pour le tien, sa mort à pu se consommer par la croix, d'accord. Mais pour l'attribuer à un autre, je veux la savoir prédite pour un autre.

Soutiendras-tu que les oracles ont été muets sur la mort de mon Christ? Rougis plutôt d'annoncer la mort de ton christ, quand tu nies sa naissance, et de refuser au mien la possibilité de mourir, après avoir admis qu'il devait naître. Mais la mort, la sépulture, la résurrection de mon Dieu, tout est renfermé dans un mot d'Isaïe: « Sa sépulture a été enlevée du milieu des hommes. » Point de sépulture sans mort; point de sépulture dérobée à la terre sans résurrection. Puis il ajoute: « Voilà pourquoi je lui donnerai en partage un peuple nombreux; il distribuera lui-même les dépouilles des forts. » Quel autre sinon le Dieu fait homme, ainsi qu'on l'a vu plus haut? «Parce qu'il a livré sa vie à la mort. » Déclarer que cette grâce était le dédommagement de ses outrages et de sa mort, c'était déclarer pareillement qu'il arriverait |137 à cette gloire par sa mort, c'est-à-dire, après sa mort par sa résurrection.

XX. Il nous suffit d'avoir parcouru jusqu'ici l'ordre des prophéties touchant le Christ, pour montrer que, prouvé tel qu'il était annoncé, il ne pouvait pas y en avoir un autre que celui qui était annoncé, afin que d'après la concordance des faits de sa vie avec les Ecritures du Créateur, leur autorité soit établie par une présomption favorable de la plus grande partie, qui se trouve maintenant ou révoquée en doute, ou niée dans les divers sens qu'on leur donne. D'après les Ecritures du même Créateur, nous allons établir les mêmes rapports entre les prophéties et les faits qui ont suivi la mort du Christ. En effet, le plan du Créateur ne se serait pas réalisé s'il n'était pas venu celui après lequel tout devait arriver. Vois toutes les nations sortant de l'abîme de l'erreur pour reconnaître la vérité d'un Dieu créateur et d'un Jésus-Christ Dieu! puis, nie, si tu l'oses, qu'un si merveilleux événement ait été prédit. Je t'arrête aussitôt par ces paroles du Psalmiste: « Tu es mon Fils; je t'ai engendré aujourd'hui. Demande-moi, et je te donnerai les nations pour héritage, et la terre

pour empire. » Tu ne seras pas mieux fondé à l'appeler fils de David que Christ, ni à prétendre que l'empire de la terre a été promis à David qui ne régna que sur la nation juive, plutôt qu'à Jésus-Christ qui règne sur tout l'univers par la foi à son Evangile. Ecoute encore Isaïe: «Moi, le Seigneur, je t'ai appelé dans les secrets de ma justice; tu ouvriras les yeux des aveugles, » des infortunés plongés dans l'erreur; « tu briseras les fers des captifs, » des captifs du péché, « tu arracheras à la prison » » à la prison de la mort, « tous ceux qui étaient assis dans les ombres » de l'ignorance. Si toutes ces merveilles arrivent par Jésus-Christ, les prédictions n'en ont été faites que pour Jésus-Christ par qui elles arrivent. « Je l'ai donné pour témoin aux peuples, pour guide et pour maître aux nations, » |138 dit ailleurs le même prophète. « Les nations qui t'ignorent, t'invoqueront, et les peuples se réfugieront à tes pieds. » Cet oracle concernera-t-il David, parce qu'il avait été dit au verset précédent: « J'établirai avec vous l'éternelle alliance de fidélité et de religion, promise à mon serviteur David? » Loin de là! Il ne désigne que mieux le Christ, destiné à naître dans sa naissance charnelle du sang de David par Marie sa mère. Le Seigneur a dans un Psaume fait cette promesse à David: « Je placerai sur ton trône un fils qui naîtra de ton sein? » Le sein de qui? de David? Non sans doute. David ne pouvait enfanter un Fils. De son épouse? pas davantage. Car le Seigneur au lieu de dire: « Qui naîtra de ton sein, » n'eût pas manqué de dire: « Du sein de ton épouse. » Il ne faut chercher à ce sein d'autre sens que celui-ci: Un descendant de David donnera naissance à cette chair divine qui a germé au sein de Marie. Aussi a-t-il dit seulement le fruit du sein, du sein proprement dit, du sein seul et non de l'homme; et ce sein lui-même, il l'a rapporté à David, chef de la race, au père de la famille; et comme il était, impossible que ce sein, virginal s'entendît d'un homme, il l'a appliqué au père. Ainsi le testament nouveau qui s'accomplit aujourd'hui dans le Christ sera le testament que promettait alors le Créateur, lorsqu'il appelait « alliance de religion et de fidélité » ce qui concernait le Christ, parce que le Christ descendait de David; ou plutôt «cette alliance éternelle de fidélité et de religion, » jurée à David, c'est sa chair sainte par la religion, et montrée fidèle par sa résurrection. Nathan, au second livre des Rois, l'a fait cette déclaration à David: « Je susciterai une race qui sortira de ton sein. » Appliquer simplement cette prophétie à Salomon, c'est te couvrir de ridicule. Car voilà David *enfantant* Salomon. Et n'aperçois-tu pas que cette semence de David n'est autre chose que le Christ, qui devait sortir de David, c'est-à-dire de Marie? Secondement, à ce temple de Dieu, |139 que le Christ devait édifier, c'est-à-dire à l'homme saint par excellence, sanctuaire auguste dans lequel devait habiter l'esprit du Créateur, il est plus facile de reconnaître le fils de Dieu, que Salomon fils de David. Enfin, « ce trône éternel convient bien plus au Christ qu'à Salomon qui n'a régné qu'un moment. » De plus, la grâce et la miséricorde ne se sont jamais retirées de Jésus-Christ. Salomon, au contraire, provoqua la colère du Seigneur par ses désordres et son idolâtrie. Le démon arma contre lui un ennemi de l'Idumée.

Aucun de ces textes ne pouvant s'appliquer à Salomon, tandis qu'ils conviennent tous à Jésus-Christ, nos explications, justifiées par des événements qui ont été prédits pour le Christ, demeurent inébranlables. « Cette alliance éternelle jurée à David, » c'est le Christ. C'est le Christ que Dieu a donné pour témoin aux nations, et non pas David; le Christ pour chef et dominateur des peuples, et non pas David, qui n'a régné que sur Israël. Enfin, c'est le Christ qu'invoquent aujourd'hui les nations qui ne le connaissaient pas; c'est aux

pieds de ce Christ ignoré tout à l'heure, que les peuples se réfugient aujourd'hui. On ne peut pas appeler avenir ce qui s'accomplit sous nos yeux.

XXI. Diras-tu, pour maintenir la diversité des deux messies, que le Christ, Juif de nation, était destiné par le Créateur à recueillir les débris épars du « peuple Juif, mais que le vôtre a été délégué par le dieu exclusivement bon pour sauver le genre humain? » Tu ne le peux! Les Chrétiens du Créateur ont devancé les chrétiens de Marcion. Tous les peuples ont été admis à son royaume depuis que « Dieu a régné du haut du bois, » avant qu'il fût encore bruit de Cerdon, à plus forte raison de Marcion.

Battu sur la vocation des Gentils, tu retombes sur les prosélytes. Où sont, parmi, les nations, demandes-tu, les infidèles qui passent à la foi du Créateur, oubliant que le |140 prophète nomme séparément les étrangers de condition diverse et distinctive? « Voilà, dit Isaïe, que les prosélytes s'approchent de toi par mon intermédiaire; » preuve manifeste que les prosélytes eux-mêmes arriveraient à Dieu par le Christ. Pour les nations, c'est-à-dire nous, autrefois Gentils, elles avaient leur désignation particulière fondée sur leur espérance dans le Christ. « Et les nations, est-il dit, espéreront en son nom. » Or, les prosélytes, que tu substitues dans la prophétie des nations, n'ont pas coutume d'espérer dans le nom du Christ, mais dans les préceptes de Moïse, de qui vient leur institution. D'ailleurs, la vocation des Gentils commença vers la fin des temps. Isaïe emploie les mêmes termes: « Voici ce qui arrivera dans les derniers jours, » dit-il: « La montagne où habite le Seigneur, c'est-à-dire la puissance de Dieu, se rendra visible, et le sanctuaire de Dieu sera élevé au-dessus des plus hautes montagnes, » c'est-à-dire le Christ, temple catholique de Dieu, dans lequel Dieu est adoré, élevé au-dessus des vertus et des puissances les plus sublimes. « Et les peuples iront à lui, et lui diront: « Venez, et montons à la montagne du Seigneur, à la maison du Dieu de Jacob. Et il nous enseignera ses voies, et nous marcherons dans ses sentiers. Car la loi sortira de Sion, et la parole du Seigneur retentira sur Jérusalem. » Quelle est cette voie? L'Évangile de la loi nouvelle, de la parole nouvelle dans le Christ désormais et non plus dans Moïse. « Et il jugera les nations; » leur iniquité sans doute: « et il accusera un grand peuple, » le peuple des Juifs et des prosélytes. « Alors, ils changeront leurs épées en instruments de labour, et leurs lances en faucilles. « C'est-à-dire: A ces cœurs dépravés, à ces langues aiguës pour le blasphème et la calomnie, ils substitueront l'amour de la modération et de la paix. « Les nations ne lèveront plus contre les nations le fer » de « la discorde. Elles ne s'exerceront plus aux combats; » c'est-à-dire plus de haines et d'inimitiés: nouvelles preuves que la |141 prophétie ne nous annonçait le Christ que comme un conquérant spirituel et pacifique. Ose donc nier, ou la prophétie, quand l'événement est sous les yeux de fous, ou l'événement, quand la prophétie est consignée dans les livres. Ou, si tu confesses l'un et l'autre, les prophéties ont donc trouvé leur accomplissement, dans le Messie qu'elles annonçaient. Il y a plus: suis à son origine et dans sa marche la vocation des Gentils. Ils n'arrivent au Créateur que vers le déclin des âges, tandis que l'admission des prosélytes commence à des temps plus reculés. Les apôtres n'ont pas introduit d'autre foi.

XXII. L'apostolat des ouvriers évangéliques est également prédit. « Qu'ils sont beaux sur les montagnes les pieds de ceux qui annoncent la paix et le bonheur! » La paix, et non la guerre et ses calamités. Le psalmiste répond de son côté: « Leur prédication s'est

répandue dans tout l'univers; leur voix a retenti jusqu'aux extrémités de la terre. » La voix de qui? « De ceux qui portaient au loin la loi partie de Sion, la parole qui avait retenti sur Jérusalem, » afin d'accomplir ce qui est écrit: « Tous ceux qui étaient loin de ma justice se sont approchés de la justice et de la vérité. » Près de mettre la main à cette œuvre, les apôtres rompirent avec les magistrats, les anciens et les pontifes des Juifs.

---- N'est-ce pas l'irrécusable preuve qu'ils prêchaient un autre Dieu? ---- Illusion grossière! Ils prêchaient le Dieu dont ils accomplissaient en ce moment les oracles. « Relirez-vous, retirez-vous, s'écrie Isaïe! Ne touchez à rien d'impur, » c'est-à-dire aux blasphémateurs du Christ! « Sortez du milieu de mon peuple; » conséquemment de la synagogue! « Séparez-vous, vous qui portez les vases du Seigneur. » Déjà, en effet, comme on l'a vu plus haut, Dieu avait révélé son Christ à la face des nations (par la force de son bras), afin « que toutes les nations, jusqu'aux extrémités de la terre, contemplassent le salut qui venait de Dieu. » Ainsi, en renonçant au judaïsme, |142 et en substituant aux fardeaux et à la gêne de la loi, la sainte liberté de l'Evangile, ils accomplissaient les paroles du Psalmiste: «. Brisons leurs liens! Rejetons leur joug loin de nous! » Depuis assurément « que les nations ont frémé et que les peuples ont médité de vains complots, les rois de la terre se sont levés; les princes se sont ligués contre le Seigneur et son Christ. » Et les apôtres, à quels outrages n'ont-ils pas été exposés?

---- Sans doute, répliques-tu, aux persécutions les plus violentes. Mais « qui les torturait? Les hommes du Créateur, parce que le Créateur était l'ennemi du Dieu qu'ils prêchaient. »

---- Mais pourquoi le Créateur, s'il était l'antagoniste du Christ, à la prédiction de ces outrages, joint-il des reproches pour les persécuteurs? Eût-il annoncé la mission d'un Dieu qu'il ignorait, dans votre système? Eût-il incriminé des tortures auxquelles il eût applaudi? « Regardez! le juste périt, et nul n'y pense dans son cœur. Le Seigneur rappelle à lui l'homme de sa miséricorde, et pas un homme qui le regrette. Le juste sera enlevé de la présence des méchants. » Quel est-il, sinon le Christ? « Accourez, est-il dit encore: débarrassons-nous du juste, parce qu'il nous est inutile, et qu'il contrarie nos œuvres. » Dans ses déclarations préliminaires et dans ses avertissements postérieurs que les justes souffriront comme le Christ a souffert, il a gravé au front de ses apôtres et de tous les fidèles à venir, cette lettre mystérieuse dont parle Ezéchiël: « Le Seigneur m'a dit: Passe à travers la ville, au milieu de Jérusalem, et marque d'un Tau le front des hommes. » Ce caractère est le Tau des Grecs, le T des Romains, espèce de croix, qu'il nous montrait d'avance sur nos fronts, dans la véritable et universelle Jérusalem, où le Psaume vingt-unième chante dans la personne du Christ, qui s'entretient avec son Père, les frères de Jésus-Christ lui-même, c'est-à-dire les enfants de Dieu rendant hommage à Dieu le Père. « Je raconterai votre nom à mes frères: je publierai |143 vos louanges au milieu de l'assemblée. » En effet, la merveille qui devait s'accomplir de nos jours en son nom et par son esprit, il avait droit de l'annoncer d'avance comme son œuvre.

Et un peu plus bas: « O Dieu! vous êtes ma louange au milieu de votre vaste Eglise. » Et dans le Psaume 67: « Bénissez le Seigneur dans vos assemblées, » afin que la prédiction de Malachie eût aussi sa vérité: « Mon amour n'est point en vous, dit le Seigneur des armées, et je ne recevrai point de présent de votre main. Car depuis le lever du soleil

jusqu'à son coucher, mon nom est grand parmi les nations, l'on me sacrifie en tout lieu, et une oblation pure est offerte à mon nom, » c'est-à-dire hommage, gloire, bénédiction, hymnes de toute espèce. Tout cela se trouvant aussi chez toi, Marcion, et le signe de croix imprimé sur les fronts, et les sacrements des églises catholiques, et les sacrifices sans tache, réveille-toi de ta stupeur, pour confesser que le temps du Créateur est une longue prophétie de ton Christ.

XXIII. Maintenant puisque tu nies avec les Juifs que leur Christ soit encore venu, reconnais la catastrophe qui leur est prédite après le Christ pour venger l'impiété avec laquelle il l'ont méprisé et mis à mort. A dater du jour où, selon le langage d'Isaïe, « L'homme brisa ces vains simulacres d'or et d'argent qu'il s'était taillés pour adorer des ombres et chimères; » c'est-à-dire depuis que l'univers, illuminé par le flambeau du Christ, abattit ses idoles, vois si les prophéties suivantes se sont réalisées: « Le Seigneur, le Dieu des armées a enlevé à Jérusalem, parmi ses autres appuis, le prophète et le prudent architecte; » qu'est-ce à dire? L'Esprit saint qui édifie l'Eglise, temple, maison, cité de Dieu. Dès lors tarissent pour eux les grâces divines. « Il a été dit aux nuages: Ne versez plus vos pluies sur la vigne de Sorech. » Pourquoi suspendre ainsi la rosée des bienfaits célestes? C'est que la maison d'Israël « avait produit des épines » pour |144 en couronner le Seigneur, et non la justice, mais la clameur qui l'attacha à la croix. Toutes les rosées et les grâces ayant été ainsi ravies aux Juifs, la loi et les prophètes vont jusqu'à Jean. Mais comme ils persévèrent dans leur aveugle obstination; comme ils sont cause, ainsi que le prophète le leur reproche, que le nom du Seigneur est blasphémé parmi les nations, infamie qui commença par eux; enfin, comme ils ne comprirent pas que l'intervalle de Tibère à Vespasien leur était accordé pour la pénitence, « leur terre est devenue déserte, leurs villes ont été la proie des flammes; des étrangers dévorent, leur patrie jusque sous leurs yeux. La tille de Sion a été abandonnée comme la hutte après la saison des vendanges, comme une cabane dans un champ de concombres. Depuis quand? Depuis qu'Israël n'a point connu le Seigneur; depuis qu'il a été sans intelligence, qu'il a abandonné son maître, et irrité la colère du Dieu fort. » Que prouve encore cette menace conditionnelle? « Si, indocile et rebelle, tu refuses de m'écouter, le glaive le dévorera. » Le glaive a dévoré; donc le Christ est venu; donc ils ont péri en refusant de l'écouter. Au Psaume 58, c'est lui qui demande à sou Père l'extermination du peuple rebelle: « Détruisez-les dans votre fureur; détruisez-les; qu'ils ne soient plus! » lui encore qui appelle l'incendie contre eux, dans les pages d'Isaïe: « Il vous a été fait ainsi à cause de moi: vous dormirez dans les douleurs. » Châtiments vains et absurdes, si les Juifs ont souffert ces calamités à cause du Christ d'un autre Dieu, et non à cause de celui qui avait annoncé que les Juifs souffriraient à cause de lui!

---- Mais ce sont les vertus et les puissances du Créateur, qui, jalouses d'un dieu étranger, ont suspendu son Christ à la croix.

----Voilà que le Créateur lui-même le défend et le venge? « Les impies lui furent donnés pour prix de sa sépulture; » les impies qui avaient affirmé qu'on l'avait enlevé furtivement; « et les riches en expiation de sa mort; » les riches |145 qui avaient payé à Judas sa trahison, et aux soldats le faux témoignage que ses apôtres avaient enlevé secrètement le cadavre. Point de milieu! ou les Juifs n'ont pas subi ces châtements à cause

de lui; mais alors tu donnes un solennel démenti aux Ecritures qui s'accordent avec les événements et l'ordre des temps: ou si ces calamités sont le prix du déicide, quel autre que son propre Christ le Créateur aurait-il vengé de la sorte, lui qui aurait dû récompenser Judas si les Juifs avaient tué l'ennemi de leur maître? Toutefois si le Christ du Créateur, à cause duquel ils doivent, d'après les prophètes, éprouver ces traitements, n'est pas encore venu, ils les éprouveront donc lorsqu'il sera venu. Mais alors où sera « cette fille de Sion condamnée au délaissement, » puisqu'il n'est plus de fille de Sion? « Où seront les cités qui doivent être brûlées, » quand les cités sont déjà en cendres? Où est la nation à disperser? La voilà déjà disséminée. Rends donc aux Juifs leur ancien état, pour que le Christ du Créateur retrouve un peuple Juif; puis, soutiens après que c'est un autre Christ qui est descendu. Nouvelle inconséquence! Me persuaderas-tu jamais qu'il ait admis dans ses demeures célestes celui qu'il devait immoler sur la terre, après avoir violé la région la plus glorieuse de son empire, et foulé aux pieds la majesté de son palais, le siège de sa puissance?

---- Il l'attira méchamment dans ses pièges!

---- Eh bien oui; mon Dieu « est un Dieu jaloux; » toutefois il a vaincu le tien. Rougis donc de croire à un dieu vaincu. Qu'espères-tu d'un dieu impuissant à se protéger? En effet, c'est par faiblesse qu'il s'est laissé vaincre par les vertus et les hommes du Créateur, ou par malice, afin qu'en permettant ces outrages, il chargeât ces meurtriers d'un grand crime.

XXIV. ----Loin de là, dis-tu, j'attends de lui comme témoignage qui constate leur différence, l'éternelle et céleste possession du royaume de Dieu. D'ailleurs, votre |146 Christ promet aux Juifs le rétablissement de leur empire terrestre, et après la consommation de la vie, le rafraîchissement au sein d'Abraham dans les lieux inférieurs. Dieu véritablement bon! Il rend après les transports de la colère, ce qu'il avait enlevé dans sa fureur. Dieu qui, comme le nôtre, frappe et guérit, « crée la guerre et fait la paix! » Dieu miséricordieux jusque dans les entrailles de la terre!

Qu'est-ce que le sein d'Abraham? Nous l'expliquerons en son lieu.

Quant au rétablissement de la Judée que les Juifs attendent encore telle qu'elle est décrite, trompés par les noms des lieux et des contrées, il serait trop long d'exposer ici comment cette allégorie mystique s'adapte au Christ et à son Eglise, à son incarnation et aux fruits de sa mort. Nous l'avons déjà développé dans un ouvrage intitulé: *Espérance des Fidèles*, Question oiseuse d'ailleurs pour le moment; car il ne s'agit pas ici d'une promesse terrestre» mais céleste.

Qu'un empire nous soit, destiné ici-bas, nous le confessons, empire toutefois avant-coureur du Ciel, mais dans un autre état, n'arrivant qu'après la résurrection, et se prolongeant pendant mille années dans la Jérusalem, descendue du Ciel, cité auguste bâtie par des mains divines, « noire mère » au témoignage de l'apôtre, « et où, nos droits de citoyens sont assurés, » Ezéchiel avait connu cette ville merveilleuse; Jean l'entrevit un moment; cl celui que reconnaît notre foi, le Verbe de la nouvelle prophétie, annonce

qu'elle apparaîtra visiblement sur la terre, avant la réalité de la Jérusalem éternelle dont elle est l'image.

Tout récemment encore, la promesse eut un commencement d'exécution dans l'expédition d'Orient, Des témoins oculaires et des païens eux-mêmes affirment que pendant quarante jours et à chaque crépuscule on vit une cité descendre du Ciel, et demeurer suspendue dans les airs |147 au-dessus de la Judée. Enceinte et remparts disparaissaient à mesure que le jour s'avancait; de près, on ne trouvait que vide! Dieu, selon nous, la destine à recevoir les saints après leur résurrection, et à les dédommager par l'abondance des délices spirituelles, de tous les biens que nous avons dédaignés ou perdus ici-bas. N'est-il pas digne de lui et conforme à sa justice que ses serviteurs triomphent aux lieux mêmes où ils ont été poursuivis pour son nom? Après un espace de mille ans, révolution nécessaire pour achever la résurrection des saints, plus lente ou plus prompte en raison des mérites, lorsque le monde aura, croulé et les éléments disparu dans l'embrasement universel du jugement, alors, changés en un clin d'œil en substance angélique, c'est-à-dire revêtant pour toujours un manteau d'incorruptibilité, nous serons transportés dans le royaume céleste, qui n'a pas été prédit par le Créateur, dit-on; et prouve que le Christ est l'envoyé de l'autre Dieu, le premier et le seul qui en ait parlé. Sache-le donc, il a été annoncé par le Créateur. Il y a mieux; ne l'eût-il pas prédit il faudrait encore le lui attribuer. Que te semble de la postérité d'Abraham, lorsqu'après la première promesse où l'Eternel lui jure une descendance aussi nombreuse que le sable de la mer, il l'égalé ensuite aux étoiles elles-mêmes? Ces présages ne signalent-ils pas une disposition terrestre et céleste à la fois? Isaac bénit, en ces mots Jacob son fils: « Dieu te donne la rosée du ciel et la graisse de la terre. » Ici encore, bonté de l'un et de l'autre ordre. La manière dont la bénédiction elle-même est conçue n'est pas indifférente. Le patriarche s'adresse-t-il à Jacob, symbole du second peuple qui a mérité les prédilections, c'est-à-dire du peuple chrétien? La rosée du ciel vient en premier lieu; celle de la terre n'a que la seconde place. C'est que nous sommes d'abord conviés aux biens célestes, lorsque nous arrachant au siècle, nous obtenons ensuite en échange de nos sacrifices les biens de la terre. Votre Evangile lui-même n'a pas d'autre langage: « Cherchez |148 avant tout le royaume de Dieu, et le reste vous arrivera par surcroît. »

S'agit-il d'Esau, au contraire? A lui la bénédiction de la terre d'abord; et il ajoute ensuite celle du ciel. « Ta bénédiction à toi sera la graisse de la terre et la rosée du. ciel. » C'est que le testament des Juifs, fils aînés, il est vrai, mais au second rang dans l'affection paternelle, et figurés ici par Esau, n'était avec tous les biens terrestres dont l'avait comblé la loi ancienne, que l'introduction aux biens célestes par la loi à l'Evangile.

Quand Jacob « voit en songe une échelle posée sur la terre et dont l'extrémité touche au ciel; sur cette échelle des anges qui montent et qui descendent, et le Seigneur appuyé sur le sommet, » y a-t-il témérité de notre part à avancer que ces échelons figuraient l'avenue du ciel, où, d'après les jugements établis du Seigneur, les uns parviennent et d'où les autres tombent? Pourquoi le patriarche, à peine arraché à son sommeil, cherche-t-il, saisi d'une sainte horreur pour ce lieu, le sens de cette vision? Il ne s'est pas plus tôt écrié: « Que ce lieu est terrible! » il ajoute: « Il n'est rien moins que la maison de Dieu et la porte du ciel. » Qu'avait-il donc vu? Le Christ, Seigneur, temple de Dieu, porte par laquelle on

entre au ciel. Eût-il nommé la porte du ciel, si le ciel du Créateur était une chimère? Mais non; il y a une porte qui reçoit et introduit au ciel. Elle a été déjà frayée par le Christ, qui, selon Amos, « élève vers les cieus son ascension, » non pas pour lui seul, mais pour les serviteurs qui raccompagneront, « Ils seront pour toi, ajoute le prophète, le vêlement dont se pare la nouvelle épouse, » ceux qui par cette ascension tendent vers le royaume céleste, lorsqu'il s'écrie avec admiration: « Ils s'élancent comme des oiseaux de proie, » dit-il. Et ailleurs: « Qui sont ceux qui volent comme des nues et comme les petits des colombes? » qu'est-ce à dire? avec la simplicité de la colombe, «, En effet nous serons emportés dans les airs |149 pour aller au-devant de Jésus-Christ, » selon le même apôtre; oui, au-devant de ce Fils de l'Homme que Daniel nous montre assis sur les nuages, « et ainsi nous serons » éternellement avec le Seigneur, » et sur la terre et dans le ciel; puisque pour convaincre ceux qui ont été ingrats envers cette double promesse, il invoque les éléments eux-mêmes: « Cieus, écoutez! Terre, prête l'oreille! »

Pour moi, quand l'Ecriture ne m'en donnerait pas mille fois l'espérance, il me suffirait de cette simple présomption. Déjà en possession des faveurs de la terre, je dois attendre aussi quelque chose du ciel, de la part d'un Dieu à qui appartient le ciel aussi bien que la terre. « Ce Christ, me dirais-je, qui promet des récompenses sublimes, est l'envoyé de celui, qui avait déjà promis d'humbles salaires, fondant ainsi sur l'expérience des petites choses le pressentiment des grandes. Eût-il même réservé à son Christ la promulgation de cet empire inconnu jusque là, peu m'importe: il avait voulu que des mortels fussent les hérauts de sa gloire terrestre; mais il fallait un Dieu pour annoncer l'empire du Ciel. »

Mais toi, de ce qu'il annonce un règne nouveau, tu en fais un nouveau Christ. Produis-moi auparavant quelque exemple de bonté, si tu ne veux pas que je me défie à bon droit des merveilleuses espérances que tu étales à mes yeux. Je ne dis pas assez. Prouve-moi avant tout que ce Dieu qui annonce un royaume céleste dispose d'un ciel à lui. Me convoquer à un banquet, et pas une maison pour me recevoir! Me vanter un empire, et ne pas me montrer un palais! Ton Christ promettrait-il le royaume céleste, sans avoir un ciel véritable, comme il a feint d'être un homme sans avoir une chair véritable? O fantôme misérable! ô illusion d'une grande promesse.

1. (1) La législation nautique de Rhodes passait pour très-habile et très-savante.

LIVRE IV.

I. Nous allons en appeler de toute la sagesse, de tout cet étalage de l'impie et sacrilège Marcion, à son évangile même à cet évangile devenu le sien à force d'altérations, Pour l'accréditer, il l'accompagna d'un commentaire ou recueil d'oppositions contradictoires, qu'il appela *Antithèses*, ouvrée destiné à prouver que la loi et l'Évangile se combattent et partagent le monde entre deux divinités ayant chacune son instrument particulier, ou testament, puisque ce mot a prévalu. C'est sur l'autorité d'un pareil appui qu'il veut étayer son évangile. J'aurais anéanti une à une dans une dissertation spéciale les raisons de l'habitant du Pont, si je n'avais trouvé plus opportun de les détruire par et avec l'Évangile lui-même qu'elles viennent secourir. Il me serait facile de les repousser par la proscription. J'aime mieux les admettre et les ratifier, en quelque sorte, comme d utiles auxiliaires; de sorte que dans la lutte contre cet adversaire, nous aurons nous-mêmes à rougir pour lui d'un si profond aveuglement. Qu'un ordre différent se soit développé dans les anciennes dispositions du Créateur et dans les nouvelles ordonnances du Christ, je commence par l'avouer. Que la forme du langage diffère non moins que les préceptes de vertu et la discipline de la loi, d'accord; pourvu cependant que, malgré cette diversité, l'ensemble se rapporte au seul et même Dieu, au Dieu reconnu comme l'ordonnateur et le prophète des deux testaments. « La loi, s'écriait autrefois Isaïe, sortira de Sion, et la parole du Seigneur, de |151 Jérusalem; » une seconde loi, une seconde parole conséquemment. « Il jugera les nations; il accusera un grand peuple; » non pas les Juifs seulement, mais toutes les nations qui sont jugées par la nouvelle loi de l'Évangile, par la prédication nouvelle des apôtres, et s'accusent à leur propre tribunal de leurs trop longues erreurs, depuis qu'elles ont embrassé la foi. Dès lors, « elles convertissent leurs glaives en un soc de charrue, et leurs épieux en faucilles, » c'est-à-dire, au lieu de mœurs cruelles et barbares elles prennent des sentiments plus doux, et ne travaillent plus qu'à la moisson du salut, « Ecoutez-moi, ô mon peuple; ô ma tribu, écoutez-moi, » dit ailleurs le même prophète. « La loi sortira de ma bouche, ma justice éclairera les nations. » Oui, la justice en vertu de laquelle il avait résolu d'illuminer les nations par la loi et la parole de l'Évangile. Ce sera cette loi de David » « belle et pure » par sa perfection. « convertissant les âmes » du culte des idoles au culte du vrai Dieu. Ce sera encore cette parole d'Isaïe: « Le Seigneur fera retentir sur la terre une parole abrégée dans ses voies, parce que le testament de la nouvelle alliance est dégagé des entraves multipliées qui embarrassaient l'ancienne. »

Mais à quoi bon insister là-dessus? lorsqu'il est plus clair que le jour que le Créateur a annoncé la rénovation par le même prophète: « Oubliez le passé, effacez de votre mémoire tout ce qui est ancien. L'antiquité a fait, son temps; de nouvelles merveilles apparaissent. Tout sera nouveau dans ce qui commence! » Même avertissement de la part de Jérémie: « Préparez la terre nouvelle, et ne semez pas sur les épines. Recevez la circoncision du cœur... Voilà que les jours viennent, dit le Seigneur. J'établirai une nouvelle alliance avec la maison d'Israël et la maison de Juda; non pas selon l'alliance que j'ai formée avec leurs pères dans les jours où je les ai pris par la main pour les tirer de la terre d'Égypte. » Tant il est vrai que le premier testament n'était que temporaire, puisqu'il

en prédit le |152 renouvellement, même en promettant au second une durée éternelle. « Prêtez l'oreille, s'écrie-t-il par la bouche d'Isaïe, et vous allez vivre. J'établirai avec vous l'éternelle alliance. Alliance de fidélité et de religion, ajoute-t-il, promise à mon serviteur David, » pour attester que ce testament aurait sa consommation dans le Christ, sorti du sang de David par Marie sa mère. Ce rejeton qui « fleurit sur la tige de Jessé » ne signifiait pas autre chose. Si donc le Créateur a signalé l'apparition d'une autre loi, d'une autre parole, d'une autre alliance; disons-mieux, s'il a désigné des sacrifices plus chers à son cœur, et cela jusque parmi les nations, ainsi qu'il est écrit dans Malachie: « Mon amour n'est point en vous, dit le Seigneur, je ne prendrai point de présents de votre main. Voilà que depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher l'on me sacrifie en tout lieu, et l'on offre à mon nom une oblation pure, » c'est-à-dire des prières innocentes parties d'une conscience exempte de reproche; dès lors, tout changement qui provient d'une rénovation établit une différence avec les choses anciennes, et de la diversité naît une sorte d'opposition. Point de changement sans diversité, pas plus que de diversité sans opposition. Mais la diversité qui naît de l'opposition doit s'imputer à qui amène le changement par le renouvellement. Celui qui concerte d'avance le changement établit la diversité; celui qui prédit la rénovation prédit la différence. Pourquoi expliquer les dissemblances par l'opposition des pouvoirs? Pourquoi reprocher au Créateur les oppositions de faits, quand tu peux en reconnaître de semblables dans les sentiments et les affections? « C'est moi qui trappe et qui guérit, dit-il; moi qui tue et qui ressuscite; moi qui crée le mal et fais la paix. » Tu pars de là pour l'accuser de versatilité et d'inconstance, A t'entendre, il défend ce qu'il ordonne; il ordonne ce qu'il défend. Pourquoi les oppositions du monde physique ne t'ont-elles pas éclairé sur celles du monde moral? Le plus rapide coup d'œil sur la structure de l'univers, même |153 chez les habitants du Pont, si je ne me trompe, t'aurait appris qu'il se compose d'éléments qui se repoussent mutuellement. Tu as oublié d'inventer auparavant un dieu pour la lumière et un dieu pour les ténèbres, afin de pouvoir ensuite départir à celui-ci la loi, à celui-là l'Evangile. D'ailleurs les seuls exemples placés sous nos yeux disent assez que celui dont les œuvres extérieures procèdent par oppositions, suit la même règle dans ses mystères.

II. Voilà en quelques mots notre réponse aux *Antithèses*. Je passe maintenant à la démonstration que l'évangile, dirai-je hébreu? non assurément, que l'évangile pontique est falsifié. Ce sera comme le préambule de notre argumentation.

Nous établissons en principe que l'Evangile a pour auteurs, les apôtres, en vertu de l'ordre qu'ils avaient reçu du Seigneur lui-même, d'aller promulguer la bonne nouvelle. Les apôtres, disons-nous, ou, avec eux et après eux, les hommes apostoliques. Car la prédication des disciples aurait pu être soupçonnée de vaine gloire, si elle n'avait eu pour appui l'autorité des maîtres, je me trompe, l'autorité du Christ, qui avait délégué ses pouvoirs aux apôtres. Parmi les apôtres, Jean et Matthieu nous enseignent la foi. Parmi les hommes apostoliques, Luc et Marc répètent les enseignements de leurs devanciers, partent des mêmes principes, proclament avec eux un seul Dieu créateur, et Jésus-Christ son fils, né d'une vierge, consommation de la loi et des prophètes. Que l'enchaînement de leur narration diffère, peu importe, pourvu qu'ils s'accordent sur les dogmes fondamentaux, concordance qui ne se trouve point chez Marcion. Marcion, au contraire, n'assigne point d'auteur à l'Evangile, c'est-à-dire à celui qu'il s'est forgé, comme s'il

n'avait pu supposer un litre à l'œuvre après avoir osé attaquer tout le corps de l'œuvre. Je pourrais m'arrêter là. C'en est assez pour récuser un ouvrage qui ne lève pas la tête au grand jour, qui ne présente aucune garantie, ni par l'authenticité de son titre, ni par la |154 déclaration légitime de son auteur. Mais nous aimons mieux suivre l'ennemi dans toutes ses attaques, nous qui n'ayons dans nos livres ni impostures, ni réticences.

Entre tous nos écrivains évangéliques, Marcion paraît s'être attaché à Luc pour le mettre en pièces. Or Luc n'était pas un apôtre, mais un homme apostolique! Ce n'était pas un maître, mais un disciple; inférieur, par conséquent, à son maître; on ne lui contestera pas d'être venu le second, puisqu'il fut le disciple du second apôtre, de Paul indubitablement. Ainsi quand même Marcion eût introduit son évangile sous le nom de Paul lui-même, dénuée de l'appui des devanciers, cette œuvre isolée manquerait de litre pour se faire recevoir. Ou la confronterait avec l'Évangile que Paul a écrit, auquel il a donné créance, et avec celui auquel il s'est empressé de conformer le sien. En effet, « il monte à Jérusalem pour connaître les apôtres, et se concerter avec eux, de peur d'avoir couru sans fruit dans la lice, » c'est-à-dire de peur que sa foi et sa prédication ne fussent différentes. Puis, aussitôt qu'il eut conféré avec les fondateurs du christianisme, et qu'ils furent d'accord sur les règles de la foi, « ils se prirent la main, » et se partagèrent les fonctions de la prédication: aux apôtres les Juifs; à Paul les Juifs et les nations. Par conséquent, si celui qui fut le flambeau de Luc voulut fortifier sa foi et sa prédication de l'autorité de ses prédécesseurs, à plus forte raison demanderai-je à l'Évangile du disciple de s'appuyer sur l'autorité du maître. Mais combien l'obligation redoublera encore si le mystère de la religion chrétienne passe du disciple de Paul jusqu'à Marcion! Qu'autrefois il soit descendu de Paul à Luc, rien de mieux. L'Évangile de Luc a pour lui un témoignage qui le recommande.

III. Marcion a lu dans l'Épître aux Galates les reproches que Paul adresse aux apôtres eux-mêmes, « de ne pas marcher droit selon la vérité de l'Évangile, » et à quelques faux prophètes, « de pervertir l'Évangile de Jésus-Christ. » |155 Le sectaire s'arme de ces paroles pour ruiner l'authenticité de nos livres, propriété légitime des apôtres ou des hommes apostoliques qui les ont publiés sous leur nom. Il veut par là concilier à ses impostures la créance dont il dépouille leurs ouvrages. « Sans doute Pierre, Jean et Jacques, qui passaient pour les colonnes de l'Église, » furent censurés; mais nous savons pourquoi. Les collègues de Paul semblaient accommoder la doctrine aux convenances des personnes. Toutefois, « puisque lui-même se fait tout à tous pour sauver tous ses frères, » Pierre ne pourrait-il pas alléguer aussi une charité semblable, quand ses actions dérogeaient un peu à ses enseignements?

La nature des faux prophètes qui se glissaient dans l'Église n'est pas moins connue. Ils maintenaient la circoncision et les observances judaïques; Paul attaquait non pas leur prédication, mais leur manière de vivre: s'ils eussent erré sur le Dieu Créateur, ou son Christ, l'apôtre eût-il manqué de le remarquer? tout cela est bien à distinguer. Marcion veut-il que les apôtres aient été soupçonnés d'une perversité et d'une hypocrisie, qui aurait été jusqu'à corrompre l'Évangile? Alors il accuse le Christ, en accusant les instruments choisis par le Christ. Accorde-t-il que les apôtres censurés uniquement pour un léger changement dans la discipline, ont concerté entre eux une œuvre intacte et fidèle, mais

qu'après eux des faussaires ont corrompu la vérité primitive; falsification d'où résultent nos Ecritures? je le demande, où sera l'œuvre authentique des apôtres parmi tous ces livres adultères? Sera-ce l'Evangile qui a illuminé Paul, et par Paul, Luc, son disciple? ou bien si la vérité a péri sans retour, sous ce débordement universel de falsifications, Marcion peut-il se vanter d'avoir seul l'Evangile véritable? Je le veux bien cependant; il possède le véritable, celui des apôtres. Pourquoi, dès lors, s'accorde-t-il avec celui que nous avons, et qui nous vient non pas des apôtres, mais de Luc? Ou bien si l'Evangile à l'usage de Marcion ne doit, pas être attribué à Luc par la |156 raison seule qu'il est d'accord avec le nôtre, tout corrompu qu'il est dans son titre, il appartient donc aux apôtres. Donc notre Evangile, qui est d'accord avec lui, est l'œuvre des apôtres, mais altérée dans son titre.

IV. Nous voilà donc tirant chacun de notre côté cet évangile, objet de notre discussion. Marcion réclame l'authenticité pour son évangile; moi, je la réclame pour le mien. Marcion affirme que le mien a été altéré; j'affirme que c'est le sien qui a été corrompu. Quel sera le juge entre nous, sinon le temps qui donne de l'autorité à l'œuvre la plus ancienne, et fait croire à l'altération de l'œuvre postérieure? S'il est vrai que le faux soit la corruption du vrai, il faut convenir que la vérité a dû précéder nécessairement le mensonge. A l'altération il faut un objet à altérer, à la contrefaçon un objet à contrefaire. D'ailleurs, quand nous démontrons que notre Evangile a paru long-temps avant celui de Marcion, n'est-il pas absurde d'avancer que le nôtre a subi une falsification avant d'avoir été véritable, et que celui de Marcion a été corrompu par notre jalousie avant d'avoir été publié? Enfin, quelle ineptie que de regarder comme plus vrai ce qui vient plus tard, surtout après que la religion chrétienne a étonné le monde par tant de prodiges qui n'auraient pu s'accomplir sans la vérité de l'Evangile, c'est-à-dire, avant la vérité de l'Evangile!

Nous et les Marcionites nous revendiquons à la fois l'Evangile de Luc: où est la vérité? L'Evangile que nous avons entre les mains est tellement antérieur à Marcion, que Marcion lui-même y a cru pendant quelque temps, lorsque dans la première ferveur de sa foi, il déposa aux pieds de l'Eglise une somme d'argent, qu'elle ne tarda point à rejeter ainsi que le sectaire lui-même, aussitôt qu'il eut fait divorce avec nos dogmes pour se jeter dans l'hérésie. Sa foi première fut donc la nôtre. Si les Marcionites le nient, démentiront-ils aussi la lettre écrite de sa main? Supposons même qu'ils la récuse; les *Antithèses* de |157 Marcion avouent le fait, que dis-je? elles le démontrent. Je ne veux point d'autre preuve. En effet, si l'Evangile attribué par les Chrétiens à Luc (nous verrons si en effet les Marcionites le possèdent comme nous) est le même Evangile que Marcion attaque par ses *Antithèses* comme falsifié par les défenseurs du Judaïsme, pour ne faire qu'un seul corps de la loi et des prophètes, et percer aussi le Christ de ce côté, en vérité Marcion ne pouvait l'attaquer que parce qu'il l'avait trouvé déjà subsistant. Personne ne se transporte dans l'avenir pour corriger des choses qu'il ignore devoir exister; la correction ne précède pas la faute. Marcion réformateur de l'Evangile! quoi, pendant tout l'intervalle qui s'est écoulé depuis Tibère jusqu'à Antonin, nous étions sans Evangile, et Marcion le premier, Marcion seul a obtenu le privilège de le redresser! Jésus-Christ l'avait attendu si long-temps! Jésus-Christ s'était si fort repenti d'avoir envoyé prématurément ses apôtres sans l'assistance de Marcion! Oui! l'hérésie est l'œuvre de la témérité humaine. Etrangère

à la divinité, elle se vante de réformer l'Évangile; mais réformer, pour elle, c'est corrompre. Que Marcion s'appelle fièrement disciple des apôtres, « Le disciple n'est pas au-dessus du maître. »

----Je suis un apôtre, dit-il.

---- « Les apôtres ou moi, n'importe, réplique Paul, nous prêchons la même doctrine. »

---- Je suis un prophète!

---- Va! l'esprit des prophètes est d'accord avec celui des prophètes leurs devanciers.

----Fusses-tu un ange, je t'appellerai anathème plutôt que prédicateur de l'Évangile, puisque tu m'annonces un Évangile nouveau.

Ainsi en corrigeant il a prouvé deux choses; l'antériorité de notre Évangile qu'il a trouvé en possession du monde; la postériorité de son écriture, Évangile nouveau, Évangile à lui, formé avec les débris du nôtre.

V. En deux mots, s'il est certain que le plus vrai est le plus ancien, le plus ancien ce qui date du commencement, le commencement ce qui part des apôtres, il sera également certain qu'il n'y a de transmis par les apôtres que ce qui a été tenu pour saint et vénérable dans les Églises fondées par les apôtres. Examinons donc de quel lait Paul nourrit les Corinthiens; sur quelle règle il réforme les Galates; quelles maximes lisent les Philippiens, les Thessaloniciens, les Ephésiens; quelle est sur des points semblables, la foi des Romains auxquels Pierre et Paul ont légué un Évangile scellé de leur sang. Nous avons encore les Églises filles de Jean. Marcion a beau récuser son Apocalypse, la succession des évêques de l'Asie, remontée une à une, ne nous conduit pas moins à Jean leur fondateur. La noblesse des autres Églises se reconnaît aux mêmes titres. J'affirme donc que parmi ces Églises, non pas seulement d'origine apostolique, mais parmi toutes celles qui sont restées dans la communauté d'une même foi, l'Évangile de Luc s'est maintenu dès l'origine de sa publication, tel que les Chrétiens le possèdent aujourd'hui. Quant, à l'Évangile de Marcion, il était inconnu de la plupart; ou s'il était connu, c'était pour être condamné. Il a aussi ses églises, mais les siennes postérieures, et par conséquent adultères. Si vous remontez à leur origine, vous les trouverez plutôt sorties d'un apostat que de l'apostolat. Elles ne remontent pas au-delà de Marcion, ou de quelqu'échappé de son école. Les Marcionites édifient des Églises, comme les guêpes bâtissent des ruches. Les Églises apostoliques couvriront aussi de leur patronage les Évangiles de Jean et de Matthieu que nous avons par elles et en conformité avec elles, quoique l'on attribue à Pierre l'Évangile publié sous le nom de Marc, son interprète, de même qu'à Paul le récit de Luc. Il est assez naturel d'imputer aux maîtres les écrits des disciples. Je demanderai donc à Marcion, pourquoi, laissant de côté les autres Évangiles, il s'est attaché de préférence à celui de Luc, comme si dès l'origine ceux-là n'avaient pas été aussi connus que celui-ci. Je me trompe. Ils étaient connus auparavant, puisqu'étant d'origine apostolique, ils vinrent les premiers, et furent consacrés avec les Églises elles-mêmes. D'ailleurs, si les apôtres n'ont rien publié, comment s'imaginer que les disciples

aient publié quelque chose? Y a-t-il des disciples sans maîtres qui les enseignent? Le fait est donc établi: ces Evangiles étaient entre les mains des Eglises. Pourquoi, encore un coup, Marcion n'en dit-il pas un mot, pour les réformer s'ils ont subi des falsifications, pour les reconnaître, s'ils sont authentiques?

Car si des hommes corrompaient alors l'Evangile, il convenait surtout à Marcion et aux siens de rétablir les Ecritures dont ils savaient l'autorité mieux accueillie! Ainsi les faux apôtres eussent procédé pour l'erreur, comme les apôtres pour la vérité. Autant il est vrai que Marcion aurait corrigé ce qui devait être corrigé, s'il y avait eu altération, autant il confirme que ce qu'il n'a pas cru devoir corriger n'était pas altéré. En un mot, il a réformé ce qu'il a estimé corrompu; mais à tort, puisque la falsification n'existait pas. En effet, s'il est vrai que les écrits apostoliques nous soient parvenus dans leur intégrité, ef. que l'Evangile de Luc, maintenant entre nos mains, soit si bien d'accord avec eux, qu'il subsiste avec eux dans les Eglises, il faut en conclure que l'Evangile de Luc nous est arrivé intact, jusqu'au sacrilège de Marcion. C'est le jour où Marcion lui fit violence, qu'il se trouva différent de l'œuvre apostolique, et son rival. Je donnerais donc ce conseil à ses disciples: Ou changez les autres Evangiles, quoiqu'un peu tard, à son exemple, afin de rétablir une apparente conformité avec ceux qui nous viennent des apôtres (car tous les jours vous le faites, comme nous vous le reprochons tous les jours); ou rougissez d'un maître convaincu sur tous les points, tantôt d'altérer frauduleusement la vérité, tantôt de la renverser avec impudeur»

Nous usons de ce moyen abrégé quand nous défendons contre les hérétiques la vérité de l'Evangile; nous faisons valoir et l'ordre des temps, qui prescrit contre la postériorité des faussaires, et l'autorité des Eglises que protège la |160 tradition des apôtres, parce que, de toute nécessité, la vérité précède l'imposture, et découle de qui l'a transmise.

VI. Mais nous transportons ailleurs la question. C'est à son évangile même, comme nous l'avons annoncé, que nous en appelons pour lui démontrer qu'il l'a falsifié. Assurément, il n'a élaboré cette œuvre de mensonge, précédée de son recueil d'*antithèses*, que pour établir la diversité de l'Ancien et du Nouveau Testament, et par là même, séparer le Christ du Créateur d'avec le sien, fils d'un autre dieu étranger à la loi et aux prophètes. Voilà pourquoi, sans doute, élaguant les témoignages qui contrarient son système, et s'accordent avec les oracles du Créateur, parce que ce sont, dit-il, des interpolations de ses disciples, il garde fidèlement tout ce qui favorise ses opinions. Nous adoptons les articles qu'il a épargnés; nous les embrassons comme des alliés orthodoxes. Une fois qu'ils auront brisé l'orgueil du sectaire, ils constateront qu'il y a eu autant d'aveuglement hérétique à retrancher les uns qu'à maintenir les autres. Telle est l'intention et le plan de cet opuscule partant d'un point admis des deux côtés.

Marcion établit qu'autre est le Christ qui, sous le règne de Tibère, fut manifesté pour le salut de toutes les nations par un dieu autrefois inconnu, autre le Christ qui doit revenir un jour relever l'empire des Juifs, comme il en a reçu la mission du Créateur. Il a placé entre ces deux messies l'abîme qui sépare la justice d'avec la clémence, la loi d'avec l'Evangile, le judaïsme d'avec le christianisme. De là, notre fin de non-recevoir: Le Christ de l'autre Dieu ne doit avoir rien de commun avec le Créateur. Mais aussi faudra-t-il

proclamer Fils du Créateur, celui qui aura exécuté chacune de ses dispositions, accompli à la lettre ses prophéties, porté aide à ses lois, réalisé ses promesses, renouvelé ses vertus, mis en lumière ses oracles, qui, enfin, aura reproduit les opérations du Créateur. Lecteur, nous t'en conjurons, ne perds pas un moment de vue notre principe et notre prescription; commence à |161 distinguer le christ de Marcion et le Christ du Créateur.

VII. L'hérétique affirme que l'an quinzisième de l'empire de Tibère, son christ descendit dans une ville de Galilée, dans Capharnaüm, apparemment du ciel du Créateur, où il était descendu auparavant. Pour procéder avec ordre, il faudrait d'abord me le montrer descendant de son ciel dans celui du Créateur. Pourquoi n'attaquerais-je point un récit qui ne se présente pas avec les garanties ordinaires de la vérité, et qui se trahit toujours par le mensonge? Mais que nos propositions précédentes demeurent une fois pour toutes. Comment le Créateur admettra-t-il dans sa résidence pour le conduire de là sur la terre qui lui appartient-, un dieu qui traverse son palais uniquement pour le combattre?

Mais je le tiens pour descendu, n'importe comment. Du moins, explique-moi le reste de sa marche. Nulle part il n'est question d'une apparition soudaine. L'apparition indique une présence inopinée, un phénomène qui frappe les regards sans aucun avertissement préalable. Descendre, au contraire, c'est se montrer graduellement, attirer l'œil peu à peu; le mot lui-même annonce succession dans le fait. Il me force à rechercher sous quel extérieur, avec quelle pompe, par quel mouvement accéléré, ou ralenti; dans quel temps est descendu ce christ en question. Est-ce le jour ou la nuit? En outre, qui le vit jamais descendre? qui raconta le t'ai!? qui l'affirma par serment? Chose difficile à croire, même sur la foi d'un témoin. Enfin lorsqu'un Romulus trouva bien, un Proculus pour attester qu'il avait été emporté au ciel, le Christ de Dieu ne trouvera-t-il pas un héraut pour proclamer qu'il est descendu du sien? Comme s'ils n'étaient pas montés et descendus l'un et l'autre par la même échelle, le mensonge,

Poursuivons, Qu'avait-il de commun avec la Galilée, s'il n'était pas le Christ, du Créateur? N'est-ce pas la région que son Père avait, destinée, selon le témoignage d'Isaïe, à recueillir les premières semences de la |162 prédication: « Reçois-la d'abord, et accomplis-la promptement, Terre de Zabulon, et toi, terre de Nephtali? Mais la Galilée des nations qui s'élève au-delà du Jourdain, le long de la mer, a senti la puissance de son bras. Le peuple, qui marchait dans les ténèbres, a vu une grande lumière. Le jour s'est levé sur ceux qui habitaient la région des ombres de la mort. » Le sectaire nous donne son dieu pour le flambeau des nations. Il fait bien; mais raison de plus pour qu'il descende du ciel où brille le soleil de mon Créateur, quoique, à vrai dire, c'eût été plutôt dans le Pont et non dans la Galilée qu'il aurait dû descendre, Du reste, au lieu qu'il choisit, à la lumière qui se lève, ainsi que le prophète l'avait annoncé, nous commençons à reconnaître le Christ des prophètes, qui déclare à sa première entrée: « Ne pensez pas que je sois venu détruire la loi et les prophètes; je suis venu pour les accomplir. » Marcion a supprimé ces mots qu'il regarde comme une addition frauduleuse; toutefois, vainement il ose avancer que le Christ n'a pas dit ce qu'il souhaite d'exécuter en partie; car il a déjà accompli la prophétie qui concerne le lieu. Mais qu'il soit venu du ciel vers la synagogue avec ce langage habituel: « c'est le bu! de notre mission, » à la bonne heure, Retranche donc aussi de l'Evangile ces paroles: « Je ne suis envoyé que vers les brebis perdues de la maison

d'Israël. Il n'est pas bon de prendre le pain des enfants et de le jeter aux chiens. » Sans quoi, ton christ va passer pour le rédempteur d'Israël! Les faits me suffisent. Supprime tant que tu voudras les paroles de mon Sauveur: ses actions parlent assez haut. Il descend dans la synagogue; donc il vient sauver les brebis perdues d'Israël. Les Israélites sont les premiers auxquels il offre le pain de sa doctrine; donc il les adopte pour ses enfants de prédilection. Il ne distribue point encore aux autres cet aliment; ils sont donc les chiens dont il vient de parler, et qu'il ne visite pas pour le moment, Or, à qui l'eût-il apporté plus volontiers qu'aux ennemis du |163 Créateur» si lui-même n'avait pas été le fils du Créateur?

Toutefois, comment a-t-il pu être admis dans la synagogue, dépourvu d'antécédents, totalement ignoré, personne ne connaissant encore ni son peuple, ni sa tribu, ni sa maison, avant le recensement d'Auguste que les archives romaines gardent comme un témoin irrécusable de la naissance de Jésus-Christ? On n'avait point oublié « que le saint des saints ne devait s'ouvrir à aucun incirconcis, » Sans doute, chacun entré dans la synagogue; mais pour être admis à y enseigner, il fallait être parfaitement connu examiné, éprouvé long-temps d'avance pour cette fonction ou recommandé d'ailleurs pour la remplir.

« Et tous le? assistants s'étonnaient de sa doctrine! » Ils avaient raison; « car il parlait, avec autorité, » ajoute l'historien sacré. Non pas qu'il attaquât la loi et les prophètes; l'inspiration divine communiquait la grâce et la force à ses paroles » qui réédifiaient la loi et les prophètes, au lieu de les renverser. Autrement, l'admiration se fût convertie en horreur, et l'étonnement en exécration publique pour le destructeur de la loi et des prophètes, surtout pour le prédicateur d'un dieu étranger, qui n'aurait pu enseigner une doctrine contraire à la loi et aux prophètes, contraire par là même au Créateur, sans énoncer, avant tout, quelle était cette divinité ennemie et jalouse. Rien de tout cela dans l'Écriture. Elle se contente de consigner l'admiration pour l'énergie et la grâce de ses paroles. C'était nous apprendre que le Christ enseignait la doctrine du Créateur, ce qu'elle ne nie pas, plutôt qu'une doctrine contradictoire, ce qu'elle n'a point articulé. Ainsi, point de milieu: ou le reconnaître pour l'envoyé de celui auquel il conforme sa doctrine, ou le tenir pour un prévaricateur s'il enseigna la même chose que son ennemi.

Un esprit immonde s'écrie au même chapitre: « Laisse-nous, Jésus! Qu'y a-t-il entre nous et toi? Es-tu venu pour nous perdre? Je sais qui tu es, le saint de Dieu» » Ce dernier surnom conviendrait-il à celui qui ne pourrait |164 pas même porter le nom de Christ, s'il n'était le Christ du Créateur? Ici, je ne reviendrai pas en arrière pour discuter la question des noms. Mais je le demande, comment l'esprit des ténèbres a-t-il pu deviner son nom, si aucune prophétie ne l'avait prononcé dans la loi mosaïque, si le Dieu inconnu et muet jusqu'à cette époque ne l'avait jamais promulgué? Comment l'aurait-il appelé le saint d'un Dieu inconnu à son propre Créateur?

Mais quoi! avait-il attesté déjà sa divinité nouvelle par quelque preuve telle que l'on vît dans sa personne le saint d'un autre Dieu? Sera-ce uniquement pour être entré dans la synagogue et avoir respecté le Créateur jusque dans son langage? Mais non! autant il fut impossible à l'esprit de ténèbres de reconnaître pour Jésus et pour saint de Dieu celui qu'il

ignorait, autant il lui fut aisé de reconnaître celui qu'il connaissait déjà. Il se rappelait bien que le prophète avait prédit le saint de Dieu, et que le nom de Jésus avait été conféré au fils de Navé. Il l'avait surpris aussi sur les lèvres de l'ange, ainsi que le porte notre Evangile. « Ce qui naîtra en loi, tu l'appelleras le saint de Dieu, et lu lui donneras le nom de Jésus, » Tout démon qu'il était, il avait un secret sentiment de l'économie divine, qu'il était loin de rapporter à un autre dieu, quoiqu'il ne la connût qu'imparfaitement. « Qu'y a-t-il entre nous et toi? » lui dit-il dès le début; non pas, encore un coup, qu'il entrevit dans sa personne, un Jésus étranger auquel appartiennent les Esprits du Créateur: car il ne lui demande pas, « qu'y a-t-il entre toi et nous? » mais bien, « entre nous et toi. » Pleurant sur lui-même, et se reprochant sa destinée qu'il voyait déjà, il ajoute: « Tu es venu nous perdre: » tant il avait bien reconnu Jésus Fils d'un Dieu terrible et vengeur, et pour ainsi dire d'un Dieu inexorable, et non de ce Dieu très-bon et qui ne sait pas punir. Pourquoi avons-nous débuté par ce passage? afin de prouver deux choses: que le démon avait reconnu notre Christ pour le Jésus annoncé, et que |165 lui-même se confirma dans le titre de Fils du Créateur.

---- Mais Jésus réprimanda le démon.

---- Oui sans doute, à cause de sa jalousie, de la témérité de son aveu ou de sa basse adulation, comme si le triomphe de Jésus-Christ était d'être venu pour la ruine des démons et non pour le salut des hommes, lui qui ne permettait pas à ses disciples de se glorifier de leur victoire sur l'esprit, mais seulement de la robe blanche du salut. Ou bien, pourquoi la réprimande? L'esprit impur avait-il menti tout-à-fait? alors plus de Jésus, plus de saint de Dieu! N'avait-il menti qu'à demi en l'appelant Jésus, et le saint de Dieu, mais du Dieu Créateur? alors il a été injustement repris d'avoir eu une pensée qu'il devait avoir, et de n'avoir pas eu celle qu'il ne pouvait avoir, c'est-à-dire l'idée d'un autre Jésus, le saint d'un autre Dieu.

Si la réprimande n'admet pas d'explication plus vraisemblable que la nôtre, dès-lors le démon n'a pas menti, puisqu'il ne fut pas repris pour un mensonge; car le Christ était bien ce Jésus hors duquel l'esprit des ténèbres n'en pouvait connaître d'autre; le Christ lui-même confirma sa déposition en lui reprochant tout autre chose que l'imposture.

VIII. Le Christ du Créateur devait s'appeler Nazaréen, selon la prophétie, De là vient que les Juifs désignent les Chrétiens par le nom de Nazaréens. Nous le sommes en effet. C'est de nous qu'il a été dit,; « Les Nazaréens ont été rendus plus blancs que la neige. » quoique, autrefois, ils fussent couverts des souillures de la prévarication et enveloppés des ténèbres de l'ignorance. Nazaréen! ce surnom convenait à mon Christ à cause du refuge que son enfance alla chercher dans Nazareth, lorsqu'il y descendit pour échapper à Archélaûs, fils d'Hérode. Je n'ai point omis cette circonstance, parce que le christ de Marcion aurait dû s'interdire tout commerce avec les lieux familiers à l'envoyé du Créateur. N'avait-il pas à sa disposition je ne sais combien de villes de Judée, que le prophète n'avait pas |166 assignées pour résidence au mien? Il faut bien que je reconnaisse le Christ des prophètes partout où je le trouve conforme à la prophétie.

Et cependant l'évangéliste ne dit point qu'il eût prêché même à Nazareth aucune doctrine nouvelle, lorsque la multitude le chasse à propos d'un proverbe. En voyant les mains jetées sur sa personne, je reconnais la réalité de sa substance corporelle, et non un vain fantôme, dans celui qui se laissa violemment toucher, arrêter, lier et traîner jusqu'au précipice par les méchants. Il a beau s'échapper, en passant au milieu d'eux; toujours est-il qu'il a essuyé leurs affronts avant de s'y dérober, soit que la sédition tombât d'elle-même, comme il arrive souvent, soit qu'il passât à travers les impies, sans les jouer, toutefois, par l'apparence d'une ombre que la main n'aurait pu saisir. «Pour toucher et pour être touché, dit à bon droit la sagesse humaine, il faut nécessairement un corps. »

Abrégeons. Le Christ lui-même ne tarda point à toucher des malades, et à leur conférer par l'imposition de ses mains dont l'impression se faisait sentir, une guérison aussi réelle, aussi peu imaginaire que les mains, instruments de la bénédiction. Voilà donc bien le Christ d'Isaïe, le médecin de nos blessures. « Il se charge de nos infirmités et porte nos douleurs, » dit-il. Porter, chez les Grecs, équivaut à enlever. Contentons-nous pour le moment de cette promesse générale. Toutes les fois que Jésus guérit les infirmités humaines, c'est le mien. Plus tard nous arriverons aux différentes espèces de guérison. Délivrer les hommes des démons qui les possèdent, c'est détruire une maladie. Aussi les esprits mauvais, comme nous l'observons dans l'exemple précédent, s'échappaient-ils des corps qu'ils obsédaient en vociférant: « Tu es le Fils de Dieu! » De quel dieu? Les faits le proclament assez.

---- « Mais le Christ les menaçait et leur imposait silence aussitôt. »

---- Il est vrai, parce que c'était des hommes et non des esprits impurs qu'il voulait se faire reconnaître pour le Fils de Dieu. Mon Christ seul avait le droit de procéder ainsi. Il avait suscité, avant son apparition, des prophètes pour se faire reconnaître, et par là plus dignes de lui. Répudier les louanges d'un esprit immonde convenait à qui disposait d'une multitude de saints. Mais si le faux messie aspirait à se faire reconnaître, (pourquoi descendre sur la terre, s'il n'y aspirait pas?) jamais il n'eût dédaigné le témoignage d'aucune créature, même étrangère, parce qu'il n'avait à lui rien en propre, réduit à descendre dans un domaine d'emprunt. Il y a mieux, puisqu'il venait anéantir le Créateur, sa plus ardente ambition eût été d'arracher aux esprits de son rival, l'aveu de ce qu'il était, ou même de se manifester par la terreur, si ce n'est que Marcion ne veut pas que l'on craigne son Dieu, parce qu'il est exclusivement bon, réservant la terreur pour le juge dans les mains duquel sont les éléments de la crainte, colère, sévérité, jugement, vengeance, condamnation. Les démons toutefois ne fuyaient que par frayeur. Ils reconnaissaient donc le Christ pour le Fils du Dieu redoutable. Sans l'arme de la crainte, jamais ils ne se fussent retirés. Ton dieu, en les intimidant par ses ordres et ses menaces, au lieu de les réduire par la persuasion, preuve de la bonté, se donnait donc pour formidable.

---- Veux-tu qu'il les reprît parce qu'ils lui témoignaient une frayeur dont il ne voulait pas?

---- Mais alors pourquoi exigeait-il qu'ils se retirassent, chose qu'il ne pouvait obtenir sans les effrayer? Il a donc été contraint de mentir à sa nature, puisqu'avec l'indulgence

dont tu lui fais honneur, il pouvait leur pardonner au moins une fois. Autre prévarication à lui reprocher. Les dénions tremblent devant lui comme s'il était le Fils du Créateur, et il l'endure! Il ne chasse donc plus les démons par sa propre présence, mais par l'autorité du Créateur.

Il s'enfonce dans la solitude. Le désert est comme la |168 résidence habituelle du Créateur. Il fallait que le Verbe se montrât en substance là où il était apparu autrefois enveloppé de nuages. Le lieu qui avait plu à la loi convenait à l'Evangile. Isaïe n'avait-il pas promis « que la solitude tressaillerait d'allégresse? »

Il répond à la foule qui cherchait à le retenir: « Il faut que j'évangélise le royaume de Dieu aux autres villes, » Avait-il déjà prêché quelque part son Dieu? Nulle part, j'imagine.

---- Mais il parlait des cités qui connaissaient un autre dieu.

----Je ne le crois pas non plus. S'il n'avait pas encore promulgué d'autre dieu; si ses auditeurs n'en connaissaient pas d'autre que le Dieu Créateur, il évangélisait donc le royaume de ce même Dieu qu'il savait être le seul connu de ceux qui l'écoutaient.

IX. Parmi tant de professions différentes, pourquoi s'arrêter à celle de pêcheur en prenant pour apôtres Simon et les fils de Zébédée? Ce n'était pas là une action indifférente» De là devaient sortir ces paroles adressées à Simon, effrayé de l'abondance de sa poche: « Ne crains pas; dès ce jour tu seras pêcheur d'hommes, » Par cette déclaration, il leur donnait à entendre que la prophétie avait eu son accomplissement, et qu'il était le même Dieu qui avait dit par la bouche d'Isaïe: « Voilà que j'enverrai une multitude de pêcheurs qui pécheront des hommes. » Enfin « abandonnant leurs barques, ils le suivirent, » parce qu'ils le reconnaissaient pour le Dieu qui commençait à exécuter ce qu'il avait annoncé. Mais, je me trompe; il choisit à dessein des bateliers, parce qu'il devait adopter le pilote Marcion pour apôtre.

Nous avons établi d'abord contre les *Antithèses* que la prétendue différence de la loi et de l'Evangile était d'un vain secours pour Marcion, puisque cette différence n'était rien moins que l'œuvre du Créateur, et qu'elle avait, été prédite dans la promesse d'une nouvelle loi, d'une nouvelle |169 prédication, d'un nouveau testament, Mais comme, par je ne sais quel misérable associé, digne du même anathème, il raisonne avec subtilité contre la guérison du lépreux de l'Evangile, il ne sera point hors de propos de le réfuter. Montrons-lui avant tout la puissance de la loi qui, sous la figure d'un lépreux dont il faut éviter le contact et que la prudence isole de la société humaine, défend de fréquenter ces hommes souillés de prévarications avec lesquels l'apôtre ne veut pas même que nous « prenions nos repas. » Car se mêler aux pécheurs, c'est, par une sorte de contagion, imprimer sur soi les stigmates de leurs péchés.

C'est pourquoi voulant attacher un sens plus relevé à la loi qui figurait les choses spirituelles sous l'enveloppe de la chair, et à ce titre» réédifiant plutôt qu'il ne détruisait des observances dont il révélait la sagesse, a le Seigneur toucha un lépreux, » contact capable de souiller l'homme, mais non la nature incorruptible d'un Dieu! Objectera-t-on

contre mon Christ qu'il aurait dû respecter la loi et s'abstenir de toucher un malade, frappé d'une impureté légale? Mais ce contact ne devait pas le souiller. Je vais plus loin. Cette action convient à mon Dieu exclusivement, tandis qu'elle est en contradiction avec le lien. Je le démontre. Si ton Dieu a touché un homme immonde, pour insulter à une loi dont il était l'ennemi, et affronter une souillure qui était la conséquence de ce mépris, par quel côté, demanderai-je, un être imaginaire s'expose-t-il à une souillure? Un fantôme peut-il être souillé? Le fantôme, inaccessible à toute corruption, s'y dérobe donc non plus par les prérogatives d'une vertu divine, mais par le néant de son être? Alors il n'a pu paraître braver une souillure à laquelle il n'offrait point de prise, ni renverser la loi s'il échappait à la contagion comme fantôme et non comme puissance!

Qu'Elisée, prophète du Créateur, n'ait, parmi tant de lépreux Israélites, rendu la santé qu'à Naaman de Syrie, |170 c'est là une circonstance qui ne décide ni la différence du Christ, ni la prééminence de sa bonté pour avoir guéri, tout étranger qu'il était, un Israélite que son maître n'avait pu guérir. Sais-tu pourquoi le Syrien a été préféré? Il était le symbole des nations que défiguraient sept prévarications capitales, l'idolâtrie, le blasphème, l'homicide, l'adultère, la fornication, la calomnie et le vol, lèpres hideuses que mon Christ, flambeau de la terre, devait laver dans son sang. Aussi est-il ordonné au malade de se baigner sept fois dans le Jourdain, comme pour expier chacune de ces infamies. Ce nombre présageait en même temps la purification des jours de la semaine; car au Christ seul était réservée la force et la plénitude d'un bain unique, au Christ qui apportait à la terre une régénération ainsi qu'une parole abrégée.

---- « Elisée, réplique Marcion, à défaut de tout autre matière, employa l'eau du Jourdain, et par sept fois: mais mon christ n'eut besoin que de la parole et même d'un seul mot, pour guérir sur-le-champ le lépreux. »

---- Comme si je n'osais pas revendiquer la parole elle-même parmi les substances du Créateur! Comme si celui qui est venu le premier n'était pas le principal auteur de toutes choses! En vérité, c'est sans doute une chose incroyable que la force du Créateur guérisse par une parole une infirmité, lui qui par une parole a créé à l'instant tout ce vaste univers. Et à quel titre reconnaitrai-je le Christ du Créateur, plutôt qu'à la puissance de sa parole?

---- « Il a agi autrement qu'Elisée; le maître est plus puissant que le serviteur; donc il est un Christ différent. »

Eh quoi! Marcion, établis-tu en principe que les serviteurs doivent s'élever à la sublimité du maître? Ne crains-tu pas de te couvrir de confusion, en niant que mon Dieu soit le Christ du Créateur, par la seule raison qu'il a surpassé en puissance le serviteur du Créateur, qui, comparé à la faiblesse d'Elisée, réclame la supériorité, si toutefois |171 il y a supériorité? En effet, la guérison est égale, quoique le procédé diffère. Qu'a fait de plus ton christ que mon Elisée? Il y a mieux. Quelle si grande merveille a opérée la parole de ton christ, que n'aient opérée aussi le fleuve du Créateur? Même conformité dans tout le reste. S'agit-il de mépriser la vaine gloire? il imposa silence au lépreux guéri. S'agit-il de maintenir la loi? il ordonna l'accomplissement des formalités prescrites: « Va, montre-toi au prêtre, et offre pour ta guérison ce que Moïse a recommandé. » Les symboles de la loi

annoncés par les prophètes, il les conservait respectueusement jusque sous leurs images qui signifiaient que l'homme, naguère souillé de prévarications, niais bientôt purifié par la parole de Dieu, allait présenter à Dieu l'offrande de ses prières et de ses actions de grâces dans le temple de l'Eglise par Jésus-Christ prêtre catholique du Père céleste. Aussi ajouta-t-il: « Pour qu'il vous soit en témoignage, » témoignage sans doute « qu'il n'était pas venu détruire la loi, mais plutôt l'accomplir! » témoignage qu'il était bien le Messie dont il était dit: « Il portera nos maladies et nos infirmités. » Cette interprétation convenable et légitime, s'il en fut jamais, Marcion, adulateur, de son christ, cherche à l'étouffer sous le voile de sa mansuétude et de sa douceur.

---- « Il était bon, s'écrie-t-il; il savait de plus que tout malade délivré de sa lèpre se conformerait aux prescriptions de la loi: l'obéissance qu'il recommande n'a pas d'autre fondement. »

---- Mais quoi? a-t-il persisté dans sa bonté, c'est-à-dire dans la tolérance de la loi, oui ou non? S'il y persévère, jamais il ne sera le destructeur de la loi, jamais il ne passera pour le Christ d'un autre Dieu, puisque la destruction de la loi manque, seul argument auquel je puisse le faire reconnaître pour le Christ d'un autre Dieu. S'il a été infidèle à sa bonté en renversant clans la suite cette même loi, il a donc plus tard rendu un faux témoignage à l'égard des prêtres, lors de la guérison du lépreux. Il s'est dépouillé [172 de sa bonté en détruisant la loi. Il est méchant quand il la détruit, s'il est bon quand il la respecte. Mais non; en autorisant l'obéissance à la loi, il a confirmé la bonté de cette même loi: on ne permet pas la soumission à ce qui est mal. Donc il est méchant, d'une part s'il a légitimé l'obéissance à une loi mauvaise, plus méchant encore de l'autre, s'il a ruiné une loi qui était bonne.

De même, si, averti par sa prescience que tout malade délivré de sa lèpre offrirait de lui-même un présent, il le lui recommande néanmoins, il aurait pu se dispenser d'enjoindre ce qui devait s'accomplir de soi-même. Inutilement donc il descend pour anéantir la loi, puisqu'il cède aux observateurs de la loi. Il y a mieux. Il connaissait leurs tendances; raison de plus de les détourner de cette soumission, si son avènement n'avait pas d'autre but. Pourquoi ne pas garder le silence, afin que l'homme obéît à la loi de son plein gré? Alors il pourrait jusqu'à un certain point excuser son indulgence. Mais non; il ajoute à son autorité le poids de son témoignage. Quelle était la valeur de ce témoignage, sinon le respect de la loi? Au reste, peu importe à quel titre il confirma la loi, bonté, superfluité, ou versatilité, pourvu, Marcion, que je te contraigne à lâcher pied. Voilà qu'il ordonne d'accomplir la loi. Quels que soient ses motifs, toujours est-il qu'il a pu les faire précéder de cette déclaration: « Je ne suis pas venu détruire la loi, mais l'accomplir, » Qu'as-tu donc gagné à effacer d'une main dans l'Evangile ce que tu gardes de l'autre? Tu confesses qu'il a fait par bonté ce que tu ne veux pas qu'il ait dit. Il est donc constaté qu'il l'a dit, puisqu'il l'a fait, Tu as donc mieux réussi à supprimer de l'Evangile la parole du Seigneur, qu'à nous confondre nous autres.

X. Un paralytique est guéri également en pleine assemblée, sous les yeux du peuple. « Le peuple, dit Isaïe, reconnaîtra la gloire du Seigneur et la grandeur de Dieu. » Quelle

grandeur, quelle gloire? « Fortifiez-vous, mains languissantes; affermissez-vous, genoux tremblants. » |173

Voilà bien la paralysie caractérisée. « Fortifiez-vous, et ne craignez pas! » Fortifiez-vous n'est pas une réitération oiseuse. Il n'ajoute pas non plus sans dessein: « Ne craignez pas! » parce qu'avec le rétablissement des membres infirmes, il promet le renouvellement des forces: « Lève-toi, emporte ton lit, » et avec lui la vigueur de l'ame nécessaire pour ne pas craindre ceux qui disaient: « Qui peut pardonner les péchés, sinon Dieu seul? » Là, par conséquent, lu as sous les yeux et l'accomplissement d'une prophétie qui annonçait une guérison spéciale, et l'accomplissement des circonstances qui la suivirent. Reconnais aussi dans le même prophète le Dieu qui pardonne les péchés. « Il remettra les péchés » d'une multitude de criminels, et il s'est chargé de nos prévarications. »

Au premier chapitre, il avait dit, au nom du Seigneur lui-même: « Si vos péchés sont aussi rouges que le vermillon, je les blanchirai à l'égal de la neige: s'ils sont semblables à l'écarlate, je les rendrai plus blancs que la toison la plus blanche. » Le vermillon, pour désigner le sang des prophètes. L'écarlate, pour désigner celui du Seigneur, comme plus illustre. Ecoute encore Michée, sur la même matière: « Qui est semblable à vous, ô Dieu qui ôtez l'iniquité, et qui oubliez les péchés du reste de votre héritage? Le Seigneur n'enverra plus désormais sa fureur, parce qu'il veut la miséricorde. Il reviendra, et il aura pitié de nous. Il déposera nos iniquités, et il précipitera tous nos péchés au fond de l'abîme. »

Supposons même que rien de semblable n'eût été prédit pour le Christ, le Créateur me fournira encore des exemples de bonté qui me promettent dans le Fils des affections héréditaires. Je vois les Ninivites obtenant la rémission de leurs crimes, du Créateur, pour ne pas dire du Christ lui-même qui, dès l'origine, agit au nom de son Père. Je lis encore que le prophète Nathan rassure par ces mots David, qui reconnaissait humblement sa prévarication contre Urie: « Le Seigneur a transféré ton péché: tu ne |174 mourras point. » Plus loin, le roi Achab, époux de Jézabel, Achab, coupable d'idolâtrie et du sang de Naboth, mérite son pardon par son repentir. Ailleurs, Jonathas, fils de Saül, efface par la prière la transgression de la loi du jeûne. Que dirai-je du peuple lui-même, tant de fois rétabli par le pardon de ses impiétés? Par qui? par ce Dieu qui « préfère la miséricorde au sacrifice, et le repentir du pécheur à sa mort. » Il te faut donc nier d'abord que le Créateur ait jamais remis les péchés; tu démontreras en second lieu qu'il n'a jamais rien prédit de pareil au sujet du Christ; et alors il demeurera établi que la bonté est nouvelle dans ce Christ nouveau, quand tu auras prouvé que son indulgence n'a rien de commun avec celle du Créateur, et n'a pas été annoncée par lui. Mais la rémission des péchés va-t-elle sans le droit de les retenir? Peut-on absoudre sans avoir aussi le pouvoir de condamner? Enfin, le pardon convient-il à qui n'a, été offensé par aucun crime? Questions résolues ailleurs: nous aimons mieux les rappeler qu'y revenir.

Quant au titre de Fils de l'homme, nous avons là une double prescription à t'opposer. D'abord, le Christ n'a pu mentir, ni se déclarer fils de l'homme s'il ne l'était pas en réalité. En second lieu, on ne peut être fils de l'homme à moins d'être né de l'homme, soit par le père, soit par la mère; et, par conséquent, force nous sera de discuter de quel homme, si

c'est d'un père ou d'une mère qu'il doit être reconnu le fils. S'il est fils de Dieu le Père, il n'a donc point de père charnel. S'il n'a point de père charnel, reste à examiner s'il n'est pas homme du côté de sa mère; s'il en est ainsi, évidemment sa mère est vierge. En effet, vous ne pouvez d'une part refuser au fils un homme pour père, et supposer à la mère un homme pour époux. Or, la femme qui n'a pas d'époux est vierge. Que cette mère ne soit pas une vierge, elle a donc deux époux à la fois, un dieu et un homme. Pour qu'elle ne soit pas vierge, il faut un homme; mais avec |175 un homme, elle donnera deux pères à celui qui sera tout ensemble fils de Dieu et de l'homme. Alors, nous tombons dans les naissances fabuleuses de Castor et d'Hercule. Si nous savons distinguer la double nature de Jésus-Christ, c'est-à-dire si, par sa mère, il est fils de l'homme, lui qui ne l'est pas par son père; s'il est fils d'une vierge, du moment qu'il n'a pas de père charnel, voilà bien le Christ du prophète Isaïe. « Une vierge concevra et enfantera, » dit-il.

Sur quel fondement admets-tu le fils de l'homme? J'ai beau regarder autour de moi, Marcion, je ne saurais me l'expliquer. Lui donnes-tu pour père un homme? Tu nies qu'il soit fils de Dieu. Est-il fils de Dieu et de l'homme? Tu fais de ton christ l'Hercule de la fable. S'il n'y a que sa mère qui soit créature humaine, tu reconnais mon rédempteur. S'il n'est pas plus fils de l'homme par son père que par mère, il a donc nécessairement menti en se proclamant ce qu'il n'était pas. Tu n'as qu'une voie pour sortir de ce défilé: ou affirmer avec Valentin, à l'occasion de son Eon primitif, que le père de ton christ est dieu et homme tout à la fois; ou nier que cette vierge-mère soit une créature humaine: blasphème devant lequel a reculé l'audace de Valentin lui-même. Mais, si je te montre le Christ appelé du nom de Fils de l'homme dans Daniel, en faudra-t-il davantage pour démontrer qu'il est le Christ des prophètes? Quand il prend le titre réservé par les bouches inspirées au messie du Créateur, il a voulu sans doute que la terre le reconnût pour celui auquel était destiné ce titre. La communauté des noms peut paraître une espèce de domaine public. Toutefois, nous avons fourni la preuve que les deux messies n'ont pas dû s'appeler Christ et Jésus, à cause de la différence qui les sépare.

Quant à cette appellation de Fils de l'homme, qui tient à une circonstance particulière, il est bien difficile de la faire cadrer avec la communauté des noms, En effet, elle devient une propriété incommunicable, surtout quand les |176 accidents qui la motivent ne se rencontrent pas ailleurs. Né de l'homme, le christ de Marcion apporterait des droits à ce titre, et il y aurait deux fils de l'homme, comme on fait deux Jésus et deux Christ? Ce titre étant l'apanage distinctif de qui peut le justifier, l'appliquer à un autre chez qui se rencontre communauté de noms sans communauté de droits, c'est me rendre suspecte aussitôt la communauté des noms dans l'étranger auquel on attribue, sans motif, la communauté de cette désignation. Alors, par voie de conséquence, je prendrai pour le seul et même personnage celui qui a des droits au nom aussi bien qu'au titre, tandis que je répudie, le compétiteur qui ne porte pas ce titre, faute de motifs pour le porter. Or, ils ne conviennent l'un et l'autre à personne mieux qu'à celui qui, le premier, obtint le nom de Christ et de l'homme; et celui-là, c'est le Jésus du Créateur.

Le voilà ce Fils de l'homme que le roi de Babylone aperçut quatrième dans la fournaise ardente, à côté de ses martyrs! Le voilà bien ce Fils de l'homme qui se révèle sous ce titre à Daniel, et « s'avance sur les nuées du ciel, pour juger toutes les générations, » comme

l'annonce l'Écriture. Il suffirait de ce témoignage sur l'authenticité de cette désignation prophétique, si l'interprétation du Seigneur lui-même ne m'en fournissait un plus décisif encore. Les Juifs, ne voyant en lui qu'un homme, bien loin d'être assurés de sa divinité, puisqu'ils ignoraient jusqu'à sa divine filiation, répétaient entre eux, et avec justice, que l'homme ne pouvait remettre les péchés, et qu'à Dieu seul appartenait ce privilège. Il connaissait leurs plus secrètes pensées. Réfutera-t-il leur opinion sur l'homme? « Le Fils de l'homme, leur répond-il, a sur la terre le pouvoir de remettre les péchés. » Pourquoi cette déclaration, sinon pour les convaincre par cette désignation de Fils de l'homme, consignée dans le livre de Daniel, qu'il était Dieu et homme tout ensemble celui qui remettait les péchés; que ce seul Fils de l'homme mentionné dans la |177 prophétie avait été investi du pouvoir de juger et par conséquent de délier les péchés. Le droit de juger ne va pas sans le droit d'absoudre. Il voulait que, cette pierre de scandale une fois écartée par le souvenir des Écritures, ils le reconnussent plus facilement pour le Fils de l'homme, quand il remettait les péchés.

Enfin, nulle part il ne s'était déclaré Fils de l'homme avant cette circonstance où il remit les péchés pour la première fois, c'est-à-dire où il exerça les fonctions de juge en prononçant une absolution. En outre, quelle que soit la réplique de nos adversaires, remarquez-le, elle ira infailliblement aboutir à l'une de ces extravagances. Ou le tenir pour le Fils de l'homme s'ils ne veulent pas en faire un imposteur, ou nier qu'il soit fils d'une créature humaine, de peur d'être contraints d'avouer qu'il est né d'une vierge. Que si l'autorité divine, la nature des choses, le bon sens repoussent les rêves de l'hérésie, l'occasion est venue d'interpeller ici, d'un seul mot, le fantôme de Marcion. S'il est né de l'homme, fils de l'homme, il a un corps sorti d'un corps, il serait plus facile de rencontrer un être humain sans cœur et sans cervelle, un second Marcion, qu'un corps semblable à celui de son christ. Le cœur et la cervelle d'un habitant du Pont! Voyez ce que c'est.

XI. « Le Seigneur appelle à lui un publicain. Donc il est l'ennemi de la loi, puisqu'il choisit pour apôtre un étranger, un profane dans le langage du judaïsme. » Ainsi raisonne le sectaire.

---- Il oublie apparemment que Pierre était un serviteur de la loi, et que, non content de l'élever à l'apostolat, le Seigneur lui rendit le témoignage « qu'il avait été éclairé par le Père lui-même sur la connaissance du Fils. » Nulle part il n'avait vu le Christ signalé comme la lumière, l'espérance et l'attente des nations. Il y a mieux. Il affirma que les Juifs étaient son peuple de prédilection par ce proverbe: « Le médecin n'est pas pour ceux qui se portent bien, mais pour les malades. » En effet, si par malades |178 il a entendu les hommes du paganisme et les publicains qu'il appelait à lui, nier que le médecin fût nécessaire aux Juifs, n'était-ce pas avouer qu'ils avaient la santé? A considérer ainsi les choses, il a eu tort de descendre pour remédier à des infirmités imaginaires, et abolir une loi sous le régime de laquelle florissait la santé, et où il n'y avait pas besoin de guérison. Mais à qui persuadera-t-on que le Christ se soit comparé à un médecin, sans réaliser la similitude? Si personne ne propose le médecin à qui possède la santé, bien moins encore le proposons-nous à des individus qui nous sont aussi étrangers que l'homme semble l'être au dieu de Marcion, ayant son créateur à lui, son protecteur à lui, et ne pouvant attendre que du Très-Haut le Christ pour médecin. Cette comparaison à elle seule établissait

d'avance que si le médecin a été envoyé aux malades, il ne l'a été que par le maître de ces mêmes malades.

Mais d'où Jean est-il venu au milieu des hommes? C'est un Christ soudain, c'est un précurseur soudain. Ainsi apparaissent dans le système de Marcion toutes les choses qui, du côté du Créateur, ont leur développement progressif et complet. Nous répondrons ailleurs à chacune des allégations présentes. Attachons-nous ici à un seul point; démontrons l'exacte concordance de Jean avec le Christ, et du Christ avec Jean, prophète du Créateur, puisque le Christ est le messie du Créateur. Que l'hérétique rougisse donc! il aura supprimé sans profil la marche du précurseur. Que Jean, celle voix du désert, comme l'appelle Isaïe, n'eût pas préparé les sentiers du Seigneur par la promulgation et l'éloge de la pénitence; qu'il n'eût pas au nombre de ses néophytes baptisé le Seigneur lui-même; enfin qu'il n'eût pas été l'avant-coureur de l'Homme-Dieu, eût-on comparé les disciples du Christ, qui buvaient et mangeaient, avec ceux de Jean, dont la vie se consumait dans le jeûne et la prière? Du moment que l'on suppose quelque différence entre le Christ et Jean, entre les |179 disciples de l'un et, les disciples de l'autre, la comparaison dans la bouche des Juifs n'a plus ni rectitude ni application. Car personne ne s'étonnerait ou ne se mettrait à la torture en voyant les prédications rivales de deux divinités ennemies, en désaccord sur la discipline, quand au point de départ elles diffèrent sur les auteurs de la loi. Tant il est vrai que le Christ est lié à Jean, comme Jean est lié au Christ, tous deux les délégués du Créateur, tous deux prédicateurs et maîtres sous l'œil de la loi et des prophètes!

Allons plus loin! le Christ se fût hâté d'attribuer à un dieu étranger la manière de vivre de Jean. Il eût répondu pour la justification de ses propres disciples, qu'initiés à une divinité différente et contraire, il n'était pas étonnant qu'ils marchassent dans des voies opposées. Au lieu de cela, que fait-il? «Les fils de l'époux pouvaient-ils jeûner pendant que l'époux était avec eux? » répond-il humblement à ceux qui l'interrogeaient; « mais les jours viendront où l'époux leur sera enlevé, et alors ils jeûneront. » Loin de chercher à défendre ses disciples, il semble plutôt les excuser, comme si le blâme n'était pas sans fondement. Loin de répudier la discipline de Jean, il y souscrit; bonne pour l'époque, bonne encore après lui. Il l'eût repoussée avec dédain, il eût prêté assistance à qui la combattait, si les préceptes qu'il trouva en vigueur n'avaient été les siens.

« Pendant que l'époux est avec eux; » à ce titre consigné dans le roi prophète, je reconnais encore mon Christ. « Il est semblable à un nouvel époux qui sort du lit nuptial, s'écrie David. Il part des extrémités de l'aurore, et il s'abaisse aux bornes du couchant. » C'est lui encore qui, dans l'exaltation de sa joie, parle ainsi à son père par la bouche d'Isaïe. « Je me réjouirai dans le Seigneur, mon ame sera ravie d'allégresse; mon Dieu m'a. paré des vêtements du salut. Il m'a entouré des ornements de la justice, comme l'époux embelli par sa couronne, comme l'épouse brillante de pierreries. » Ils |180 seront pour toi le « vêtement dont se pare la nouvelle épouse.» Le Christ, par la bouche de Salomon, appelle encore à lui cette épouse dans la vocation des Gentils. En effet, lu as lu: « Descendez, ô mon épouse, des sommets du Liban! » Il avait raison; du Liban, car le nom de cette montagne signifie encens chez les Grecs: mon Sauveur se fiançait une Eglise avec les dépouilles de l'idolâtrie. Dis, maintenant, ô Marcion! que tu n'es pas le plus insensé des hommes! Voilà que tu attaques la loi même de ton Dieu. Il ne veut pas d'union conjugale;

les nœuds du mariage, il les brise; son baptême n'est que pour le célibat ou la virginité: la mort ou le divorce est le seul droit à cette faveur. Et le christ d'un pareil dieu, ton inconséquence me le convertit en époux. Va, un pareil titre appartient exclusivement « à qui unit autrefois l'homme et la femme, et non à qui les sépare. » Ton erreur n'est pas moins grossière au sujet de cette déclaration où le Seigneur semble distinguer le passé d'avec le nouveau. Le vin nouveau de ton délire fermente dans de vieilles outres. Tu as cousu à l'Evangile qui avait la priorité sur le tien le lambeau de la nouveauté hérétique. Parle, Marcion! En quoi mon Créateur a-t-il fait preuve de versatilité et d'inconstance?

---- «Préparez la terre nouvelle,» nous dit-il par Jérémie! N'est-ce pas là nous détourner du passé? «Le passé n'est plus. Voilà que je crée toutes choses nouvelles, nous dit-il par Isaïe! » N'est-ce pas là nous appeler à un régime nouveau?

---- Nous avons démontré précédemment que l'économie de la loi ancienne, disposée autrefois par le Créateur, était accomplie et développée par son Christ, toujours sous l'autorité d'un seul et même Dieu auquel appartient ce qui est antique et nouveau. Car « on ne confie pas le vin nouveau à de vieilles outres, » à moins d'avoir de vieilles outres. « On ne coud point à un vêtement usé un lambeau neuf, » à moins d'avoir un vêtement usé.
|181

Enfin, on ne met point la main à une œuvre qu'il faut entreprendre, à moins d'avoir les matériaux nécessaires. J'en conclus que si le but de sa comparaison était de montrer qu'il séparait l'Evangile de la loi ancienne, il affirmait que l'ancien Testament était à lui, et qu'il ne devait pas être flétri du titre d'étranger. Entre-t-on en communauté avec son ennemi pour le plaisir de rompre ensuite? Qui dit séparation, dit union précédente; ainsi les deux lois qu'il séparait n'en formaient qu'une avant cette époque, comme elles n'en eussent formé qu'une s'il ne les avait pas séparées. Séparation, oui sans doute, mais nous ne l'admettons qu'à titre de réforme, d'augmentation, de perfectionnement, comme le fruit sort de la semence dont il est le produit. Ainsi l'Evangile se sépare de la loi en sortant de la loi; autre, mais non étranger; différent, mais non contraire.

Le langage du Christ n'a pas non plus une forme nouvelle. Il propose des paraboles! Il répond à des difficultés! Ecoute le Psaume soixante-dix-septième qui l'avait prédit: « Je le parlerai en paraboles, c'est-à-dire par des comparaisons; je te montrerai en figure les choses cachées. » C'est-à-dire j'éclaircirai certaines questions. Si tu avais à prouver qu'un individu appartient à une autre nation, quel serait ton argument? La langue qu'il parle.

XII. Je dis d'abord un mot du sabbat, pour bien asseoir la question à l'égard de notre Christ, ce qui n'aurait pas lieu si le Dieu qu'il annonce « n'était le maître du sabbat. » On ne demanderait pas pourquoi il abolit le sabbat, s'il était venu pour l'abolir. Or l'abolir était un devoir, s'il tenait sa mission d'un Dieu étranger, et personne n'eût témoigné de surprise en le voyant fidèle à sa mission. Ils s'étonnaient donc parce que prêcher le Dieu Créateur et porter atteinte à ses solennités, leur paraissait contradictoire. Et ici, afin de ne pas nous répéter chaque fois que l'adversaire appuie ses objections sur quelque |182 nouvelle réforme du Christ, mettons en tête de la question un point capital, et posons ce principe: chaque institution nouvelle souleva une discussion, parce que jusqu'à ce jour

rien n'avait encore été ni publié, ni discuté sur une divinité nouvelle. Conséquemment, on ne saurait arguer de la nouveauté des institutions que le Christ promulguait une divinité étrangère, puisque cette nouveauté elle-même, signalée long-temps d'avance par le Créateur, cesse de surprendre dans le Christ. Il eût donc fallu préalablement exposer au grand jour la Divinité, pour introduire sa doctrine à la suite, parce que c'est le Dieu qui accrédite la doctrine, et non la doctrine qui accrédite le dieu; à moins que Marcion, au lieu de connaître par la voie du Maître ses Ecritures où tout est perverti, n'ait connu le Maître par la voie des Ecritures.

Cela établi, je continue. Le Christ renverse le sabbat, dites-vous! Il ne fait que marcher sur les traces du Créateur. En effet, quand il lit porter pendant sept jours l'arche d'alliance autour des remparts assiégés de Jéricho, il viola aussi le sabbat, comme le pensent ceux qui attribuent au Christ la même infraction, ignorant que ni le Christ, ni le Créateur, n'ont manqué à la loi du sabbat, ainsi que nous allons bientôt le leur enseigner. Toutefois le sabbat reçut alors de Josué une sorte d'atteinte, parce que Josué était le symbole du Christ, tout ennemi qu'il fût du jour solennel des Juifs, comme s'il n'eût pas été le Christ de cette nation. La haine du sabbat! Je reconnais encore à cette aversion prononcée le Christ du Créateur, qui dit par l'organe d'Isaïe: « Mon ame hait vos néoméniés et vos sabbats. » Quel que soit le sens de cet anathème, répondons à une vive attaque par une vive apologie. J'en viens à la matière même sur laquelle porte la transgression. Les disciples étaient pressés par la faim. Ils avaient cueilli des épis le jour du sabbat, les avaient broyés dans leurs mains, et avaient profané la solennité du jour en préparant leur nourriture. Le Christ les excuse; les pharisiens crient à l'infraction du sabbat. Marcion prend occasion de leurs attaques pour calomnier le livre et l'intention. Mais la vérité de mon Seigneur vient à mon secours. Je puis répondre avec les arguments de nos Ecritures, et justifier le Christ par l'exemple de David, qui entra dans le temple le jour du sabbat, et brisa sans scrupule les pains de proposition pour s'en nourrir lui et les siens.

Le saint roi n'avait pas oublié ce privilège, ou plutôt cette dispense du jeûne datait du jour même de l'institution du sabbat. En effet, quoique le Créateur eût défendu de recueillir la manne pour deux jours, il leva cette interdiction pour la veille du sabbat, afin que la nourriture préparée le jour précédent délivrât du jeûne la fête du lendemain. Le Seigneur a donc eu raison de se régler sur le même principe dans la violation du sabbat, puisqu'on veut employer ce mot. Il a bien fait d'imiter la condescendance du Créateur en laissant au sabbat son privilège et sa dispense de jeûne. En deux mots, c'eût été se mettre en révolte contre le sabbat, que dis-je? attenter au Créateur lui-même, que de prescrire à ses disciples un jeûne qui contrariait et l'esprit des Ecritures et la volonté du Créateur. Mais, parce qu'au lieu de détendre avec fermeté ses disciples, il les excuse timidement; parce qu'il fait intervenir la nécessité humaine comme une suppliante; parce qu'il conserve au sabbat sa glorieuse prérogative, moins pour ne pas en contrister les observateurs que pour s'y soumettre; parce que la faute et la justification de David et de ses compagnons, il la met au même niveau que la faute et la justification de ses disciples; parce qu'il souscrit à l'indulgence du Créateur; parce qu'enfin il est miséricordieux à l'exemple de son Père, sont-ce là des raisons pour qu'il soit étranger au Créateur?

Alors les Pharisiens observent s'il guérira, le malade le jour du sabbat, sans doute pour l'accuser d'anéantir le |184 sabbat, et non de prêcher un dieu nouveau. Je pourrais n'opposer partout que cette réponse unique: il n'avait jamais été proclamé d'autre christ. Mais les Pharisiens se trompaient grossièrement en ne remarquant pas que la loi du sabbat, conditionnelle dans ses prohibitions, distinguait la nature des travaux lorsqu'elle dit: « Tu ne feras dans ce jour aucune des œuvres qui sont les tiennes. » Cette restriction, *les tiennes*, déclarait œuvres humaines celles qui se rattachent à nos professions, ou à nos emplois de la terre, et non au service de la Divinité; or, rendre la vie ou la conserver n'est pas dans les attributions de l'homme: à Dieu seul appartient ce pouvoir. De même encore au Lévitique: « Tu ne feras aucune œuvre en ce jour, » *aucune*, si ce n'est tout ce qui concerne l'ame et la délivrance de l'ame, parce que dans l'œuvre de Dieu destinée au salut d'une ame, un homme peut être instrument, mais Dieu seul agit. Ainsi devait-il arriver pour le Christ, Dieu et homme tout à la fois. Voulant donc initier les murmureurs au sens de la loi par le rétablissement de la main desséchée, « Est-il permis de bien faire ou de mal faire le jour du sabbat? » leur demande-t-il; « de sauver une ame ou de la perdre? » Espèce de préambule pour les avertir qu'il allait travailler au salut d'une ame! instruction par laquelle il leur rappelait que les œuvres, interdites par la loi du sabbat, c'étaient les œuvres de l'homme, et les œuvres recommandées, celles de Dieu, et tout ce qui intéresse les âmes.

Il est appelé « le maître du sabbat » parce qu'il le défendait comme sa propriété. L'eût-il anéanti? il en avait le droit. Connais-tu un plus légitime seigneur que le fondateur d'une institution? Mais tout maître qu'il était, il le respecta, afin de prouver que le Créateur ne l'avait pas détruit en faisant porter l'arche d'alliance autour de Jéricho. Encore une fois, c'était une œuvre divine recommandée par Dieu lui-même, et destinée à préserver les |185 âmes de ses serviteurs contre les hasards de la guerre.

Qu'il ait témoigné quelque part son aversion pour les sabbats, d'accord. Mais ce mot, *vos sabbats*, indiquait suffisamment qu'il ne s'agissait point de ses propres sabbats, mais des sabbats de l'homme, célébrés sans la crainte de Dieu par un peuple chargé de prévarications, « qui n'aimait Dieu que du bout des lèvres, et non du fond du cœur. » Telles n'étaient point ses solennités à lui, solennités d'accord avec sa loi, « légitimes, pleines de délices, » et inviolables, comme il le déclare par le même prophète.

Ainsi le Christ n'a pas profané le sabbat. Il en a conservé la loi, et quand il soutenait d'un peu de nourriture la vie de ses disciples qui avaient faim, et quand il rétablissait la main séchée du malade, répétant par ses actions non moins que par ses paroles: « Je ne suis pas venu détruire la loi, mais l'accomplir. » Marcion ne lui a pas fermé la bouche par ce mol. Il a réellement accompli la loi, en interprétant l'esprit de la loi, en éclairant les hommes sur la nature de ses prohibitions, en exécutant ce qu'elle permet, en consacrant par sa bienfaisance un jour déjà sanctifié par la bénédiction du Père dès l'origine du monde. Il répandait dans ce jour les grâces divines que son ennemi n'eût pas manqué d'accorder à des jours différents, de peur de relever l'excellence du sabbat du Créateur, et de restituer à cette solennité les œuvres qu'elle réclamait. Si c'est également à pareil jour que le prophète Elisée rendit à la vie le fils de la Sunamite, tu reconnais donc, ô Pharisien, et toi aussi, Marcion, que le Créateur exerçait anciennement la bienfaisance, délivrait une ame

et la sauvait de la mort le jour du sabbat. Ainsi mon Christ n'a rien fait de nouveau, rien que d'après l'exemple, la douceur, la compassion et la prédiction du Créateur; car il accomplit encore ici une prophétie qui regardait une guérison spéciale: « Mains tremblantes, vous vous êtes fortifiées, comme tout à l'heure les genoux débiles » du paralytique. |186

XIII. « Qu'il évangélise Sion, et annonce à Jérusalem la paix, et avec elle tous les biens, qu'il gravisse la montagne, qu'il y passe la nuit en prières; » rien de mieux constaté. C'est encore avec son Père céleste qu'il s'entretient. Parcours donc les prophètes, et reconnais l'économie divine tout entière. « Montez sur le sommet de la montagne, vous qui évangélisez Sion, s'écrit Isaïe! Elevez votre voix avec force, vous qui apportez la bonne nouvelle à Jérusalem! » L'historien sacré a consigné jusqu'à l'admiration pour la vigueur du langage: « Et ils étaient dans l'admiration de sa doctrine; car il parlait avec force et autorité. » Et ailleurs: « En ce jour, mon peuple connaîtra mon nom. » Quel nom? si ce n'est celui du Christ? « Moi qui ai parlé, me voici. » En effet, c'était le Verbe, Fils de Dieu, qui inspirait les prophètes. « Me voici sur les montagnes, à l'heure assignée, annonçant l'Evangile de la paix, annonçant les biens. » Même langage dans Nahum, l'un des douze petits prophètes. « Qu'ils sont rapides sur les montagnes les pieds de celui qui évangélise la paix! » La prière qu'il élève la nuit vers son Père avait sa prophétie non moins évidente dans le Psalmiste: « Mon Dieu, je vous invoque durant le jour, et vous ne m'écoutez pas; je crie vers vous au milieu de la nuit, et mes cris n'ont pas été inutiles. » Les paroles et le lieu se retrouvent encore ailleurs: « J'ai crié vers le Seigneur, et il m'a exaucé du haut de sa montagne sainte. » Réalité du nom, promulgation de l'Evangile, lieu de l'événement, montagne, heure de la prière, nuit, son de la voix, annonce de la paix, tout est là, c'est-à-dire le Christ des prophètes tout entier.

---- « Mais pourquoi douze apôtres, au lieu de tout autre nombre? »

---- En vérité, je pourrais, à ce seul trait, reconnaître mon Christ annoncé non-seulement par les prophètes, mais par les symboles de la loi. L'Ancien Testament du Créateur m'offre plus d'une figure de ce nombre; « les |187 douze fontaines d'Elim; les douze pierres précieuses qui brillent sur le vêtement sacerdotal d'Aaron; les douze pierres choisies dans le Jourdain par Josué, et dressées en forme d'arche sainte. » J'y vois autant de ligures du nombre sacré des apôtres. Fleuves féconds, ils devaient arroser de leurs eaux bienfaisantes un sol autrefois aride, et apporter la vie parmi les nations, où s'était éteinte la connaissance de Dieu, selon le langage d'Isaïe: « Je ferai couler des fleuves dans une terre desséchée. » Pierres étincelantes, ils devaient éclairer de leurs rayons le vêtement sacré de l'Eglise qu'a revêtu Jésus-Christ, pontife éternel du Père, Colonnes fondamentales, cimentées dans la foi, ils étaient ces roches immobiles arrachées par le véritable Josué aux eaux du Jourdain, et placées dans le sanctuaire de son alliance. Le christ de Marcion justifiera-t-il jamais ce nombre par quelque chose de pareil? Le sien ne fait rien que le mien ne fasse pour accomplir ces symboles. Il est juste de reporter l'événement à qui peut en montrer les préparatifs éloignés. Mon rédempteur convertit le nom de Simon en celui de Pierre, parce que le Créateur avait réformé, avant lui, les noms d'Abraham, de Sara et d'Osée, en appelant celui-ci Josué ou Jésus, en allongeant d'une syllabe les noms des deux autres. Mais pourquoi Pierre? Afin que des matières solides et

compactes exprimassent par leur nom l'énergie de sa foi, ou, si l'on aime mieux, parce que l'Écriture représente Jésus lui-même, tantôt comme « la pierre angulaire, tantôt comme la pierre d'achoppement et de scandale. » Je ne m'étends pas davantage. Communiquer au plus cher de ses disciples un nom qu'il tirait de ses propres symboles, valait mieux peut-être que de lui imposer un nom d'emprunt.

---- « Une grande multitude, venue de la Judée, de Tyr, de Sidon et des contrées maritimes, se presse autour de lui. »

Le Psaume l'annonçait: « Et voilà que les étrangers, les habitants de Tyr et de l'Éthiopie vont renaître dans |188 tes murs. O Sion! ô mère! dira l'homme, et l'homme est né dans son sein; parce que l'homme-Dieu y a pris naissance, et que la volonté elle-même du Très-Haut l'a fondée. » N'était-ce pas nous apprendre que les Gentils étaient venus à lui, parce qu'il était né homme-Dieu pour bâtir une Église d'après la volonté de son Père, et avec la multitude des Gentils? Écoutons encore Isaïe: « Voilà que les peuples, appelés par le Seigneur, accourent, ceux-ci du septentrion, ceux-là du midi, d'autres des rivages de la mer et de la terre des Perses. » Le prophète revient à cette merveille: « Lève les yeux, et regarde autour de toi; car les peuples rassemblés s'avancent à ta rencontre. À l'aspect de ces étrangers et de ces inconnus, poursuit-il, tu diras dans ton cœur: Qui m'a engendré ces enfants? qui me les a nourris? d'où me sont-ils venus? »

Et ce christ ne serait pas le Christ des prophètes? Quel sera donc le christ des Marcionites, en dépit de leurs dogmes monstrueux, si leur christ n'est pas celui des prophètes?

XIV. J'arrive maintenant à ses maximes ordinaires, par lesquelles il exprime la vérité de sa doctrine, espèce d'édit qu'il rend comme étant le Christ, si je puis ainsi parler: « Bienheureux vous qui mendiez (car le mot, grec exige cette traduction), parce que le royaume de Dieu est à vous! » Je l'entends commencer par des bénédictions. A ce trait unique, je le reconnaîtrais pour le Fils de ce même Créateur qui, consacrant les éléments à mesure qu'il les produisait, n'avait d'autre parole que la bénédiction. « Mon cœur ne contient plus la parole heureuse, » s'écrie-t-il. Telle sera la parole de bénédiction qui ouvre le nouveau Testament à l'exemple de l'ancien. M'étonnerai-je que le Fils du Créateur, qui en avait les miséricordieuses entrailles, débute par des mois semblables, toujours l'ami, le consolateur, le protecteur, le vengeur du mendiant, du pauvre, de l'opprimé, de la veuve et de l'orphelin: de |189 sorte qu'à cette bonté si compatissante et toute particulière du Christ, on reconnaît un ruisseau qui jaillit des sources du Sauveur? Dans la foule des maximes qui attestent sa miséricorde, laquelle choisir de préférence? je l'ignore. Dans ce champ immense ouvert devant moi, forêt, prairie, verger, il faut prendre tout ce qui se présente.

Il crie par la bouche du Psalmiste: « Jugez pour le pauvre et pour le pupille; justifiez le faible et le pauvre; arrachez le pauvre et l'indigent de la main du pécheur. » Même langage au Psaume 71: « Il jugera les pauvres d'entre le peuple; il sauvera les fils du pauvre; il brisera l'oppresser. » Les paroles suivantes désignent le Christ: « Toutes les nations lui seront assujetties. » Quoique David ait aussi défendu l'opprimé, ou secouru les nécessiteux, il faut se garder d'appliquer ces paroles à David qui ne régna que sur la

nation juive: « Parce qu'il arrachera le pauvre des mains du puissant, ce pauvre qui n'avait point de secours; il sera bon au pauvre et à l'indigent; il sauvera les aînés des pauvres; il les délivrera de l'usure et des violences, leur nom sera précieux devant lui. Que les impies soient précipités dans les enfers! Périissent toutes les nations qui ont abandonné Dieu! Le pauvre ne sera pas en oubli à jamais: l'attente de l'opprimé ne sera pas trompée pour toujours. ---- Qui est semblable à Dieu notre Seigneur? Il habite aux lieux les plus élevés, et ses regards s'abaissent sur le ciel et la terre. Il relève le pauvre de la poussière, et l'indigent de son fumier, pour le faire asseoir entre les princes, entre les princes de son peuple, » c'est-à-dire dans son royaume céleste.

De même précédemment, au livre des Rois, Anne, mère de Samuel, saisie de l'esprit prophétique, avait rendu gloire à Dieu en ces termes: « Il fait sortir de la poussière l'indigent et le pauvre de son fumier, afin qu'il soit assis parmi les princes du peuple, » c'est-à-dire dans son royaume céleste, « et qu'il occupe un trône de gloire, » c'est-à-dire un palais. Mais comme il |190 déchaîne sa colère, par la bouche d'Isaïe, sur les oppresseurs du pauvre! « Vous avez ravagé ma vigne, et la dépouille du pauvre est dans vos riches demeures. Pourquoi avez-vous écrasé mon peuple, et foulé la tête du pauvre, connue sous le pressoir?

---- Malheur à ceux qui établissent des lois iniques! Malheur à ceux qui écrivent l'injustice, pour opprimer le faible dans le jugement, et faire violence au pauvre! »

Parlerai-je de la justice qu'il rend à la veuve et à l'orphelin? Dirai-je les consolations qu'il distribue à l'indigent? « Protégez l'orphelin, défendez la veuve; venez, entrons en lice, dit, le Seigneur. » Point de doute. Au Créateur qui montre tant de compassion pour tous les degrés de l'infortune et de la souffrance, appartient également le royaume promis par le Christ. Il y a long-temps que les hommes, objets de celle promesse, lui appartiennent par le gouvernement de sa providence.

---- Les promesses du Créateur regardent la terre, et celles du Christ le ciel, dis-tu.

---- Tu as raison: le ciel n'a encore trouvé jusqu'ici d'autre maître que le maître de ta terre. Tu as raison: le Créateur, en me promettant des récompenses passagères, me fait croire à des récompenses éternelles, bien plus facilement que ce Dieu de Marcion qui n'a jamais fait preuve de libéralité.

« Bienheureux, vous qui, maintenant, avez faim; car vous serez rassasiés! » Nous pourrions renvoyer celle bénédiction au titre précédent; parce que ceux qui ont faim se confondent avec les mendiants et les pauvres, si le Créateur n'avait destiné spécialement cette promesse à servir d'introduction à son évangile. En effet, Isaïe parle ainsi des nations qu'il devait appeler à lui des extrémités de la terre. «Voilà que les peuples accourront, en toute hâte, parce qu'ils arrivent vers le déclin des âges, allégés, parce qu'ils sont libres des fardeaux de la loi ancienne. Ils n'éprouveront plus la faim ni la soif. » Ils seront donc rassasiés. Cette promesse ne peut regarder que |191 ceux qui sont travaillés de la faim et de la soif. Ailleurs: « Mes serviteurs seront dans l'abondance; mais vous, vous aurez faim. Mes serviteurs seront désaltérés; mais vous, vous aurez soif. » Nous

verrons que les mêmes oppositions se trouvent annoncées par le Christ; mais disons, en attendant, que celui qui promet l'abondance aux hommes travaillés par la faim est le Christ du Créateur.

«Bienheureux, vous qui pleurez maintenant! un jour viendra où vous vous réjouirez. »

Ouvre les prophéties d'Isaïe. « Mes serviteurs se réjouiront, et vous, vous serez confondus. Mes serviteurs feront entendre dans leur ravissement des hymnes de louange, et vous, vous crierez dans les angoisses de voire cœur. » Reconnais ces oppositions dans l'Evangile du Christ. Il réserve les ravissements, les transports, l'allégresse à ceux qui, placés dans des situations différentes, vivent dans l'affliction, la tristesse et l'anxiété. C'est que le Psalmiste avait dit: « Ceux qui ont semé dans les larmes moissonneront dans l'allégresse. » Les rires de la joie et les larmes de la douleur n'ont pas un dispensateur différent. Ainsi, le Créateur, en prophétisant les rires et les larmes, a dit le premier que « les pleurs se convertiront en joie. » Donc celui qui débuta par consoler les victimes de la pauvreté, de l'oppression, de la faim et de la souffrance, se hâta de se montrer celui qu'annonçait Isaïe: « L'esprit du Seigneur repose sur moi: le Seigneur m'a donné l'onction divine. Il m'a envoyé pour prêcher son Evangile aux pauvres. ---- Bienheureux, vous qui mendiez! car le royaume des cieus est à vous! ---- Il m'a envoyé relever le courage de ceux qui sont abattus.----Bienheureux, vous qui maintenant avez faim, car vous serez rassasiés.----Je viens consoler les affligés. ---- Bienheureux, vous qui pleurez, car bientôt vous vous réjouirez! ---- Je tarirai les larmes de ceux qui pleurent dans Sion; je changerai la cendre de leur tête en couronne, et leurs vêtements lugubres en vêtements de gloire. » Si, dès les premiers pas |192 de sa manifestation, le Christ procède ainsi, ou il est celui-là même qui a dit d'avance: « Je viendrai accomplir ces choses; » ou si le prophète de ces oracles n'est pas encore descendu, il faut, par une nécessité absurde, mais indispensable, qu'il ait recommandé au christ de Marcion de dire: « Vous serez bienheureux quand les hommes vous haïront, vous accableront d'outrages, et repousseront votre nom comme mauvais à cause du Fils de l'homme. » Sans doute, il les exhorte à la patience par cette déclaration. Mais mon Créateur fait-il moins par la bouche d'Isaïe? « Ne craignez ni l'opprobre, ni l'ignominie des hommes! » quel opprobre? quelle ignominie? Les tribulations qu'ils auraient à essayer à cause du Fils de l'homme. Mais ce Fils de l'homme, quel est-il? Celui qui est conforme au Créateur, apparemment. Et la preuve? Nous n'en demandons point d'autre que sa mort prédite par Isaïe, s'adressant aux Juifs, premiers auteurs de cette haine: «C'est à cause de vous que mon nom est tous les jours blasphémé parmi les nations. » Et ailleurs: « Tenez pour saint celui qui limite sa vie, qui est méprisé par les nations, par les serviteurs, par les magistrats. » Si la haine était promise d'avance au Fils de l'homme, dont la mission viendrait du Créateur, et si l'Evangile atteste aussi de son côté que le nom du Chrétien, formé du mot Christ, sera poursuivi et détesté « à cause du Fils de l'homme,» c'est-à-dire du Christ véritable, cette concordance de haine et de malédiction, prédites des deux cotés, démontre que ce Fils de l'homme n'est autre que le Fils du Créateur.

D'ailleurs, s'il n'était pas encore descendu, comme on le prétend, la haine qui s'attache aujourd'hui à ce nom aurait-elle pu devancer son existence? Car nous tenons ce titre pour auguste et vénérable; son auteur a limité sa vie en la déposant pour nous: il est insulté

journallement par les nations. Donc celui qui est né, est ce même Fils de l'homme en haine duquel on poursuit le christianisme.

XV. «Leurs pères, dit-il, traitaient ainsi les prophètes. » |193 O Christ inconstant et versatile, tantôt destructeur, tantôt vengeur des prophètes. Il les détruit comme rival, en convertissant leurs disciples; il se les concilie comme amis, en flétrissant leurs ennemis. Mais autant la défense des prophètes est incompatible avec le christ de Marcion qui venait, les détruire, autant il convient au Christ du Créateur de condamner les meurtriers de ces mêmes prophètes dont il accomplissait fidèlement les oracles. Autre raison. Reprocher aux enfants les crimes de leurs pères était bien plus l'œuvre du Créateur que d'un Dieu débonnaire, sans châtement même pour les prévarications personnelles.

--- Mais, dis-tu, établir l'iniquité des Juifs, en montrant qu'ils avaient immolé les prophètes, ce n'était pas défendre les prophètes.

---Que lui importait la prévarication des Juifs? Ils ne méritaient que son éloge et son approbation en poursuivant des hommes dont le Dieu débonnaire, après tant de siècles d'apathie, venait ruiner l'empire. Mais je te comprends; il n'était plus le Dieu exclusivement bon, et un séjour de quelques aimées auprès du Créateur avait arraché à son indifférence le dieu d'Epicure. Voilà, en effet, qu'infidèle à ses précédents, il s'emporte à des malédictions, capable enfin de ressentiment et de colère. « Malheur, malheur à vous! » s'écrie-t-il. On nous conteste la portée de ce mot; on veut qu'il renferme moins une malédiction qu'un avertissement. Malédiction, ou avertissement, peu nous importe, puisque l'avertissement ne va point sans l'aiguillon de la menace, plus amère encore par cette imprécation: Malheur! L'avertissement et la menace appartiennent à qui sait s'irriter: point d'avertissements ni de menaces de punir une faute, sans vengeance pour la châtier; point de vengeance s'il n'y a possibilité de colère. D'autres, tout en souscrivant à la réalité de la malédiction, veulent que cet anathème, au lieu d'être la pensée du Christ et de lui appartenir, n'apparaisse ici que comme contraste, afin de relever par l'inflexibilité du Créateur, l'indulgente bonté |194 de ses propres bénédictions! Comme si la longanimité n'était pas aussi l'apanage du Créateur! Comme s'il n'avait pas des entrailles de père avec la sévérité de juge! En effet, après avoir déployé la miséricorde dans les béatitudes, il déployait la justice dans les malédictions, développant toute l'étendue de sa doctrine, afin d'incliner les hommes, d'une part à mériter l'amour, de l'autre à se prémunir contre la haine. « Je t'ai proposé la bénédiction et la malédiction, » avait-il dit anciennement. Oracle qui présageait la même disposition dans l'Evangile!

D'ailleurs, qu'il est inconséquent, le Dieu qui, pour m'insinuer sa miséricorde, m'oppose la cruauté de son rival! La recommandation qui s'appuie sur la diffamation est de faible valeur. Il y a mieux. En mettant son indulgence en parallèle avec la cruauté du Créateur, il affirme qu'il est redoutable. Redoutable! il faut donc que je travaille à lui complaire, au lieu de le négliger. Et ne voilà-t-il pas que le christ de Marcion commence à prêcher dans les intérêts de son rival? Et puis si les imprécations contre les riches appartiennent au Créateur, le Christ son ennemi, sans courroux contre les riches, regarde d'un œil pacifique, ce qui fait la matière de leur condamnation, l'orgueil, la vaine gloire, l'amour du siècle, le mépris de Dieu, toutes choses auxquelles le Créateur a dit: Malheur! Mais

comment la réprobation des riches ne viendrait-elle pas du même Dieu qui louait les pauvres précédemment? Qui approuve une chose, réprouve son contraire. Si la malédiction contre les riches retourne de plein droit au Créateur, il en résulte que la bénédiction promise aux mendiants lui appartient aussi. L'œuvre toute entière du Christ devient donc l'œuvre du Créateur. Assigneras-tu au dieu de Marcion la bénédiction promise aux mendiants? A lui aussi reviendra la malédiction contre les riches. Alors il ressemble au Créateur, bon d'un côté, formidable de l'autre! Alors plus de fondement à la distinction en vertu de laquelle on établit deux divinités; et cette distinction une fois anéantie, |195 que reste-t-il sur ses ruines? le Créateur pour Dieu unique. Conséquemment, si Malheur! est l'anathème de la malédiction, ou tout au moins l'expression de quelque réprimande sévère; si ce sont les riches que mon Christ foudroie par ce mot, j'ai à démontrer que le Créateur méprise également les riches, comme tout à l'heure il se déclarait l'avocat des pauvres, afin que dans ces oracles je fasse encore toucher du doigt le Christ du Créateur.

Il est bien vrai que le Créateur enrichit Salomon. Mais ce monarque, maître d'un choix laissé à sa disposition, ayant mieux aimé demander un don qu'il savait agréable à Dieu, la sagesse mérita les richesses en les dédaignant. Toutefois il n'est pas indigne de Dieu d'accorder des richesses qui servent à ceux qui les possèdent, et qu'on puisse appliquer à des œuvres de justice et de miséricorde. Mais ce sont les vices qui accompagnent l'opulence que l'Evangile frappe par cet anathème: « Malheur aux riches! parce que vous avez votre consolation dans ce monde, » ajoute-t-il. Consolation par vos trésors; consolation par la vaine gloire; consolation par les jouissances mondaines qui en sont la suite! C'est ce qui inspirait ces paroles à Moïse dans le Deutéronome: « De peur qu'après avoir mangé, après vous être rassasiés, après avoir bâti de superbes maisons, et vous y être établis, après avoir multiplié vos troupeaux de bœufs et de brebis, après avoir eu de l'or, de l'argent, et toutes choses en abondance, votre cœur ne s'élève et ne se souvienne plus du Seigneur votre Dieu. » Ainsi encore, lorsque le roi Ezéchias, enflé de puissance, se glorifie, devant les ambassadeurs de la Perse, de l'étendue de ses trésors, au lieu de mettre sa gloire en Dieu, le Créateur laisse éclater sa colère contre lui par la bouche de son prophète: «Voilà que les jours viendront, et les richesses amassées dans ton palais depuis tes pères jusqu'à toi, seront transportées à Babylone. » Même déclaration dans Jérémie: « Que le riche ne mette pas sa gloire dans les richesses! que celui qui se glorifie, se glorifie dans Dieu!» |196 Ailleurs, il s'élève contre les filles de Sion, enorgueillies de leur pompe et de leurs trésors. Plus loin, il s'adresse ainsi aux nobles et aux superbes. «Le sépulcre s'est élargi, et a ouvert ses gouffres immenses. Ils y descendront ces premiers de la nation, ces hommes revêtus de gloire, confondus avec le peuple. » Ne retrouvons-nous pas ici le «Malheur aux riches» du Christ? «L'homme puissant sera humilié, » c'est-à-dire l'homme ivre de son opulence. « Les yeux du superbe seront obscurcis, » c'est-à-dire, celui qui recueillait des hommages adressés à sa fortune. Il revient sur ce sujet: « Mais voilà que le Seigneur, le Dieu des armées, brisera le vase d'argile: les puissants seront renversés, les orgueilleux seront humiliés. Le fer détruira cette grandeur superbe.» A qui, mieux qu'aux riches, s'applique cette menace?

« Parce qu'ils ont reçu leur consolation dans ce monde, » par la gloire, l'éclat et les honneurs attachés à leurs richesses... Dans le Psaume 48, il nous rassure contre leur

orgueil: « Ne craignez point l'homme quand il accroîtra son opulence, et qu'il étendra la gloire de sa maison. A la mort, il n'emportera pas son opulence, et sa gloire ne descendra pas avec lui dans le tombeau. » « Ne soupirez point après les richesses, » est-il dit au Psaume 61. « Si vos richesses se multiplient, n'y attachez point votre cœur. » Que dirai-je encore? Cette imprécation elle-même: Malheur! Amos la fulmina autrefois contre ces hommes qui nagent dans les délices. « Malheur à vous qui dormez sur des lits d'ivoire, et vous étendez mollement sur votre couche! qui mangez les agneaux choisis et les génisses grasses; qui chantez aux accords de la lyre; qui avez pris tons ces biens fugitifs pour des biens permanents; qui buvez dans de larges coupes un vin délicieux, et répandez sur vous les parfums les plus exquis! »

Ainsi, quand même je montrerais le Créateur détournant seulement des richesses sans condamner les riches |197 dans les mêmes termes que le Christ, personne ne douterait que la menace contre les riches ne soit partie de la même bouche qui, la première, détournait des richesses. La menace se joignait à la dissuasion: « Malheur à vous, s'écrie-t-il, à vous qui êtes rassasiés; car vous aurez faim! à vous qui riez maintenant; car vous gémirez et vous pleurerez! » Ces paroles répondent aux bénédictions précédentes du Créateur: « Voilà que mes serviteurs seront rassasiés, et vous, vous aurez faim. » Oui, parce que vous avez été rassasiés ici-bas, « Voilà que mes serviteurs se réjouiront, et vous, vous serez confondus. Vous pleurerez, vous qui riez maintenant. » En effet, de même que, chez le Psalmiste, « Ceux qui auront semé dans les larmes, moissonneront dans l'allégresse, » de même au livre de l'Evangile, « Ceux qui sèment dans les rires et la joie, moissonneront dans les larmes. » Principes éternels posés autrefois par le Créateur, et renouvelés par le Christ, qui les emprunta de la loi ancienne, mais sans y rien changer.

« Malheur à vous, quand tous les hommes diront du bien de vous! car leurs pères traitaient ainsi les faux prophètes. » Le Créateur accuse également par la bouche d'Isaïe ceux qui recherchent la bénédiction et la louange humaine. « Mon peuple, ceux qui t'appellent heureux, le trompent. Ils dérobent à tes yeux le sentier droit où tu dois marcher. » Ailleurs, il défend à l'homme de se confier en un bras de chair, comme tout à l'heure dans les applaudissements de l'homme. « Maudit l'homme qui place sa confiance dans l'homme. » Ouvrez le Psaume 117: « Il est bon de se confier dans, le Seigneur plutôt que dans l'homme. Il est bon d'espérer dans le Seigneur plutôt que dans les princes de la terre. » Ainsi, tout ce que l'ambition attend de l'homme, le Créateur le réprouve au lieu de le bénir. Il a droit également de reprocher aux pères, et d'avoir loué ou béni les faux prophètes, et d'avoir torturé ou répudié les prophètes véritables. De même que |198 les outrages prodigués aux prophètes n'auraient pas touché le Dieu des faux prophètes; ainsi, les applaudissements donnés aux faux prophètes ne pouvaient déplaire qu'au Dieu des vrais prophètes.

XVI. « Mais je vous dis, à vous qui m'écoutez. » Il accomplissait ici cet ordre solennel du Créateur: « Parlez à l'oreille de ceux qui écoutent. Aimez vos ennemis; bénissez ceux qui vous haïssent; priez pour ceux qui vous calomnient. » Il a renfermé tout cela dans un mot énergique d'Isaïe: « A ceux qui vous haïssent, répondez: Vous êtes nos frères. » S'il faut appeler du nom de frères ceux qui nous poursuivent de leur haine, qui nous chargent de

malédiction et de calomnies, il nous prescrit donc de bénir nos ennemis, et de prier pour nos calomnieux, celui qui nous ordonne de les regarder comme nos frères.

Dira-t-on que le Christ apporta sur la terre une résignation d'un genre inconnu, en arrêtant les représailles permises par le Créateur « qui demandait œil pour œil, dent pour dent; » tandis que le Dieu nouveau nous enjoint « de tendre l'autre joue, et d'abandonner, après notre tunique, notre manteau lui-même? » Eh bien! soit; le Christ ajouta ces enseignements à la discipline ancienne, mais comme un complément en harmonie avec elle. De là, obligation d'examiner si la loi de la patience n'est pas consignée dans le testament du Créateur.

S'il a dit par Zacharie: « Que l'homme ne nourrisse pas dans son cœur le souvenir du mal que lui a fait son frère, » dans ce mot, il a compris le prochain. La preuve en est ailleurs: « Qu'aucun de vous ne se rappelle les torts du prochain. » A coup sûr, il recommande la patience, celui qui défend jusqu'au souvenir de l'injure. Que signifie encore cet oracle: « La vengeance est à moi; je tirerai vengeance au temps marqué; » sinon que la patience attend avec calme la vengeance divine? Autant il est impossible que le même Dieu, après avoir demandé œil pour œil, dent pour dent, comme représailles de l'injure, [199] interdise dans la loi nouvelle non-seulement les représailles et la vengeance, mais jusqu'au souvenir et à la pensée de l'outrage; autant il nous devient visible dans quel but il exigea « œil pour œil, dent pour dent. » Que voulait-il? Permettre la seconde injure, c'est-à-dire la peine du talion? Nullement. Il avait prohibé l'injure en interdisant la violence. Il cherchait à étouffer la pensée de l'agression par la certitude des représailles, afin que tout individu reculât devant l'outrage, à l'aspect de l'outrage qui l'attendait lui-même. La violence, il le savait bien, est plus facilement contenue par la crainte des représailles humaines que par la foi d'un Dieu vengeur. La loi qui avait à conduire des hommes dont le caractère et la foi ne sont pas les mêmes, a dû leur parler un langage différent. À qui croyait en Dieu, elle disait: Attends la vengeance du Père céleste. À celui dont la foi était chancelante: Crains la vengeance de la loi. De grossières intelligences avaient jusqu'alors mal compris son intention finale. Le maître du sabbat, de la loi et de toutes les dispositions paternelles est venu l'éclairer de sa lumière, et nous en mettre en possession. Il a recommandé au chrétien de tendre aux affronts l'autre joue, afin d'extirper dans sa racine la possibilité de l'injure que la loi ancienne étouffait par le talion, et que la prophétie combattait certainement alors que, défendant le souvenir de l'outrage, elle réservait la vengeance à Dieu lui seul. Ainsi, le Christ, s'il a innové, a innové non pas en adversaire, mais en défenseur du précepte, maintenant la loi du Créateur, au lieu de la détruire.

Approfondissons les motifs d'une patience si pleine, si rigoureuse. Hors du domaine d'un Dieu promettant la vengeance et assis sur le tribunal du juge, nous défions qu'on lui en assigne un seul. En effet, que le législateur, après m'avoir écrasé sous le fardeau de la patience, et m'avoir dit: Non-seulement tu ne frapperas point à ton tour, mais tu présenteras l'autre joue; non-seulement tu [200] ne répondras point à l'invective par l'invective, mais tu béniras ton oppresseur; non-seulement tu ne défendras point la tunique, tu abandonneras encore ton manteau; qu'un pareil législateur ne me venge pas un jour, il m'aura imposé une obligation stérile en me dépouillant du salaire de ma résignation qui appelle un vengeur. Point de milieu! Qu'il remette dans mes mains la

vengeance, s'il n'en prend pas le soin; ou, s'il ne me la confie pas, qu'il s'en charge lui-même. Le maintien de la loi se lie essentiellement à la répression de l'outrage. C'est la crainte de la vengeance qui enchaîne l'iniquité. Lâchez-lui la bride de l'impunité: la voilà qui marche la tête haute, et, dans la sécurité de ses forfaits, arrache l'un et l'autre œil, brise l'une et l'autre joue. Il n'y a qu'un Dieu débonnaire et apathique qui puisse livrer sans contre-poids la résignation à l'insulte, ouvrir la porte à toutes les violences, sans défendre les bons, sans réprimer les méchants.

« Donnez à tous ceux qui vous demandent! » Au pauvre, par conséquent, ou à plus forte raison, au nécessiteux, si la loi n'excepte pas le riche lui-même. Mon Créateur prescrit l'aumône au livre du Deutéronome, par une injonction semblable. « Et il n'y aura parmi vous aucun mendiant, afin que le Seigneur votre Dieu vous bénisse sur la terre. » Vous, c'est-à-dire celui qui donne pour empêcher l'indigence. La loi ancienne va plus loin: elle n'attend pas les sollicitations du pauvre: « Qu'il n'y ait pas d'indigent parmi vous. » Qu'est-ce à dire? Prévenez ses besoins. L'obligation de donner à qui demande est établie par les mots suivants: « Si un de vos frères tombe dans la pauvreté, vous n'endurcirez point votre cœur, et vous ne fermerez point votre main; mais vous l'ouvrirez au pauvre, et vous lui prêterez tout ce qu'il demande. » Le prêt, en effet, n'a lieu que sur une demande; mais la question du prêt aura son tour.

Maintenant, objectera-t-on que le Créateur restreignait l'obligation de la miséricorde à nos frères, tandis que le Christ l'étend à tous ceux qui demandent? Si on voulait ériger cette maxime en loi nouvelle et contraire, illusion, répondrais-je. Les deux préceptes n'en font qu'un. La doctrine du Créateur est renfermée dans celle du Christ. Le Dieu du Nouveau Testament ne nous recommande, à l'égard de tous nos semblables, rien de plus que le Dieu de l'Ancien Testament à l'égard de nos frères. Il y a plus de mérite, sans doute, dans la charité qui s'exerce sur des étrangers, toutefois sans préjudice de celle que réclame avant tout notre prochain. L'homme sans entrailles pour son frère, en trouvera-t-il pour son ennemi? Si la bienfaisance, qui commence par le prochain, embrasse ensuite l'étranger, ce double degré signale un même maître et non deux maîtres différents. Aussi le Créateur, subordonnant sa loi aux mouvements de la nature, a-t-il enjoint d'abord envers le prochain la charité à laquelle il admet ensuite l'étranger, et, par une économie particulière de sa providence, il la concentra d'abord sur les Juifs pour l'étendre de ce peuple au genre humain.

Tant que le mystère de son alliance fut borné au seul peuple d'Israël, l'obligation de la miséricorde ne pouvait aller au-delà du frère. Mais à peine eut-il donné au Christ « les nations pour héritage et la terre pour empire, » alors s'accomplit la prédiction d'Osée: « Mon peuple n'est plus mon peuple, et la nation qui n'avait pas obtenu miséricorde a obtenu miséricorde. » Aussitôt le Christ agrandit le domaine de la charité paternelle, n'exceptant personne de la miséricorde pas plus que de la vocation. Maximes plus larges! Oui, sans doute, c'est que plus large était l'héritage des nations.

« Et selon que vous voulez que les hommes vous fassent, faites-leur aussi de même. » Ce précepte implique son contraire: « Selon que vous ne voulez pas qu'il vous soit fait, ne faites pas à autrui. » Qu'une pareille injonction émane d'un dieu nouveau, inconnu par le

passé; qu'il débute de cette manière, avant de m'avoir appris par aucune |202 instruction préparatoire ce que je dois vouloir pour moi, afin de traiter les autres sur cette mesure; ce que je dois m'interdire à moi-même, et par conséquent m'interdire envers autrui, il me laisse à l'arbitraire de mes interprétations, peu soucieux de régler en moi l'acte et la volonté. Il n'a défini, ni mes droits, ni mes devoirs. Donc, point de principe régulateur. Donc, il m'est loisible ou de refuser aux autres ce que j'en attends pour moi-même, charité, déférence, consolation, secours et tous les biens de cette nature; ou de m'abstenir de la violence, de l'insulte, des outrages, de la supercherie, du vol, comme je leur demande de s'en abstenir envers moi. Les païens, non encore éclairés par la foi, ne s'occupent guère d'accorder la volonté avec l'acte. On peut connaître le bien et le mal avec les seules lumières de la nature: mais on n'aura pas la connaissance que nous en donne la loi de Dieu. C'est à son flambeau, d'après les principes de la foi et sous l'œil d'un Dieu vengeur, que le chrétien apprend à mettre d'accord la conduite et les sentiments.

Par conséquent, le dieu de Marcion, tout révélé que je le suppose, n'a pu, en admettant même sa révélation, préférer sommairement le principe ici débattu, principe si laconique, environné de tant de ténèbres, mal compris encore, et laissé à l'arbitraire de mes interprétations, Faute d'une doctrine antérieure qui l'appuie et l'éclairé. Il n'en va pas de même de mon Créateur. Partout, autrefois comme aujourd'hui, il me fait une loi de protéger, d'aider, de nourrir le pauvre, l'orphelin, la veuve. « Partage ton pain avec celui qui a faim, » me dit-il par la bouche d'Isaïe. « Recueille sous ton toit l'indigent qui n'a point d'asile. Lorsque tu vois un homme nu, couvre-le. » Il trace ainsi le portrait du juste dans Ezéchiel. Il donnera son pain à celui « qui a faim; il couvrira l'homme nu. » C'était m'enseigner suffisamment à pratiquer envers autrui, ce que je voulais qu'on pratiquât pour moi-même. Ces défenses: « Tu ne tueras point, ---- tu ne seras point adultère, ---- tu |203 ne déroberas point, ---- lu ne porteras point faux témoignage, » m'ont enseigné pareillement à ne pas faire à autrui ce que je ne voudrais pas que l'on me fit à moi-même. Par conséquent, le précepte évangélique émane de celui qui précédemment l'avait établi, fixé et préparé pour le modifier à son gré. Il a pu à bon droit le resserrer dans une formule abrégée, puisqu'il avait prédit ailleurs que « le Seigneur, c'est-à-dire son Christ, apporterait sur la terre une parole brève et précise. »

XVII. Je lis au nombre de ses préceptes à l'occasion de l'usure: « Si vous prêtez à ceux de qui vous espérez recevoir, quel mérite aurez-vous? » Achève dans Ezéchiel le portrait du juste: « Il ne prête point à usure et ne reçoit pas plus qu'il n'a donné, » c'est-à-dire au-dessus du capital qu'il a prêté, ce qui est l'usure. Il a donc fallu arracher d'avance le fruit de l'usure, afin d'accoutumer graduellement l'homme à perdre, s'il y avait lieu, un capital dont il avait déjà appris à sacrifier les intérêts. La loi, qui était le préambule de l'Évangile, n'avait pas d'autre but. Elle travaillait à élever d'échelon en échelon jusqu'à la perfection chrétienne, une charité qui ne savait encore que bégayer. « Il rendra au débiteur son gage, » est-il dit plus haut; à l'insolvable, conséquemment; car la sagesse humaine la plus vulgaire eût trouvé l'injonction inutile à l'égard de celui qui peut se libérer.

Le Deutéronome est plus explicite: « Le gage qu'il t'aura donné ne passera point la nuit chez toi: tu le lui rendras avant le coucher du soleil, afin que dormant dans son vêtement, il te bénisse. » Mais voici un oracle plus lumineux encore: « Vous remettrez à votre

prochain toute sa dette, et vous ne redemanderez rien à votre frère, parce qu'il a invoqué la rémission du Seigneur votre Dieu. » Prescrire la remise de la dette à qui n'a pas de quoi se libérer, c'est plus que lui rendre son gage; et lors même que le débiteur peut s'acquitter, dire au créancier: « Tu ne lui demanderas rien, » n'est-ce pas défendre |204 bien clairement l'usure, même envers le débiteur solvable, que de fermer toutes les portes à l'usure?

« Et vous serez les enfants de Dieu. » Rien de plus impudent que de nous appeler ses enfants, lui qui nous défend d'en avoir en interdisant le mariage. Ses enfants! Mais comment communiquera-t-il aux siens un titre aboli par lui-même? Serai-je fils d'un eunuque, surtout quand j'ai pour père le même père que toute la nature? En effet, le Créateur de toutes choses n'est-il pas notre père commun à des droits aussi légitimes qu'un Dieu impuissant qui n'a jamais rien produit? Supposons même que mon Dieu n'eût pas uni l'homme à la femme, ni assuré la reproduction des êtres vivants, j'étais déjà le fils de Dieu avant le paradis, avant la chute du premier homme, avant son bannissement, avant que deux chairs se confondissent en une. Il me créa fils de Dieu une seconde fois le jour où il me façonna de ses mains et m'anima de son souffle. Enfin, il m'honora encore de ce titre alors qu'il m'enfanta non plus à la vie animale, mais à la vie de l'esprit.

«C'est, dites-vous, parce qu'il est bienfaisant envers les ingrats. »

Courage, Marcion! Ta criminelle adresse a retranché les pluies et les soleils pour effacer de son œuvre le nom du Créateur. Mais quel est ce Dieu bienfaisant qui ne m'est pas même connu jusqu'à ce jour? Singulière bienfaisance qui ne s'est encore révélée par aucun bienfait! Eh quoi! cette providence qui avait prêté au genre humain ses soleils et ses pluies, le genre humain n'en fera point hommage à ce Créateur, qui, au milieu des prodiges de sa libéralité, souffre jusqu'à ce jour que les hommes portent le tribut de leur reconnaissance à de stupides simulacres, au lieu de l'adresser à leur auteur! Mais la bienfaisance éclate surtout dans l'ordre spirituel; car « la parole du Seigneur est plus douce que le miel le plus délicieux. » Censurer les ingrats n'appartenait qu'à celui dont les droits à la reconnaissance étaient fondés, Tout |205 ingrat que tu es, Marcion, il ne t'a retiré ni ses soleils, ni ses pluies. Mais ton dieu! il ne pouvait se plaindre de mon ingratitude; qu'avait-il fait pour mériter ma reconnaissance?

« Soyez miséricordieux comme votre Père est miséricordieux. » Cela revient à dire: « Partagez votre pain avec celui qui a faim; recevez sous votre toit l'indigent qui n'a point d'asile; lorsque vous voyez un homme nu, couvrez-le. Jugez pour le pupille; rendez bonne justice à la veuve. » A cette conformité des deux lois, je reconnais le dogme antique de celui qui « préfère la miséricorde au sacrifice. » Ou bien, si un dieu nouveau recommande la miséricorde parce que la miséricorde est son apanage, pourquoi tant de siècles d'intervalle avant de m'être miséricordieux?

« Ne jugez point et vous ne serez pas jugé. Ne condamnez point et vous ne serez pas condamné. Remettez et il vous sera remis. Donnez et il vous sera donné, et on répandra dans votre sein une mesure pleine, pressée, qui débordera; car on se servira envers vous de la mesure dont vous vous serez servi. »

Cet oracle, si je ne me trompe, annonce une rétribution proportionnée aux mérites individuels. Mais d'où viendra cette rétribution? Des hommes seulement? Ainsi d'après cette doctrine, loi et récompense, tout sera humain, et c'est à un homme comme moi qu'il me faudra obéir. Du Créateur, à titre de juge et de rémunérateur? Donc, dans cette hypothèse, il incline notre soumission vers le Dieu dans les mains duquel il nous montre une rétribution bien heureuse ou formidable, selon que chacun de nous aura jugé, condamné, pardonné, mesuré le prochain. De lui-même? mais le voilà transformé en juge; et qu'il soit juge, Marcion ne le veut pas. Choisissez donc, ô Marcionites! Il y a une moindre inconséquence à désertir les bannières de votre chef, qu'à garder un christ en connivence avec l'homme ou avec le Créateur. |206

« Un aveugle peut-il mener un aveugle? Ne tomberont-ils pas tous deux dans la même fosse? »

Quelques-uns croient à Marcion. Mais «le disciple n'est pas au-dessus du maître. » Apelles aurait dû s'en souvenir, lorsque le disciple de Marcion corrigeait son maître. « Hérétique, ôte la poutre qui obstrue ton œil, » avant de dire au Chrétien: « Tu as une paille dans le tien. » « Un arbre bon ne porte point de mauvais fruits, » le répéterons-nous encore, parce que la vérité n'engendre point l'hérésie. « Un arbre mauvais n'en portera point de bons, » parce que la vérité ne germe point sur l'hérésie. Aussi Marcion n'a-t-il rien tiré de bon du trésor de Cerdon, qui était mauvais, ni Apelles du trésor de Marcion. En effet, la similitude où le Christ désignait les hommes, et non deux Dieux selon le scandale de Marcion, s'applique bien plus légitimement à ces novateurs eux-mêmes.

Il me semble que je ne suis point sorti de la ligne où j'essayais d'établir que nulle part le Christ n'avait manifesté un autre Dieu. Je m'étonnerais qu'ici seulement les mains de Marcion eussent tremblé devant l'adultère, si je ne savais que la crainte saisit les brigands eux-mêmes. Point de crime sans terreur, parce que point de crime où la conscience reste muette. Les Juifs ne connurent donc point d'autre Dieu que celui hors duquel ils n'en connaissaient point, et ils n'invoquaient d'autre Dieu que le Dieu qu'ils connaissaient. S'il en est ainsi, qui donc a pu dire: « Pourquoi m'appelez-vous Seigneur, Seigneur? » Sera-ce le Dieu qui n'avait jamais été appelé de ce nom, puisqu'il n'avait jamais été promulgué? ou bien celui qui passait depuis long-temps pour le Seigneur, puisqu'il était connu dès l'origine, c'est-à-dire le Dieu des Juifs? Et quel autre aurait pu ajouter avec lui: « Vous ne faites pas ce que je dis? » Sera-ce encore celui qui essayait d'enseigner pour la première fois, ou bien celui qui leur parlait depuis long-temps par l'organe de |207 la loi et des prophètes? celui qui était en droit de censurer leur révolte quand même il ne l'eût jamais fait précédemment? Or, le Dieu qui avait dit avant l'avènement du Christ: « Ce peuple m'honore du bout des lèvres, mais son cœur est loin de moi, » leur reprochait leur vieille insubordination. Sinon, quelle absurdité! Le Dieu nouveau, le Christ nouveau, le révélateur de cette religion nouvelle et merveilleuse déclarerait opiniâtres et rebelles des hommes dont il n'avait pu expérimenter ni l'opiniâtreté, ni la rébellion!

XVIII. « Je n'ai pas trouvé une si grande foi dans Israël. » Témoignage glorieux pour le centurion qui en est l'objet, mais contre lequel proteste ma raison, s'il vient d'un Christ

qui n'a rien de commun avec la foi d'Israël. Une foi encore au berceau, disons mieux, qui n'avait pas même vu le jour, ne comportait ni louanges ni comparaison.

---- Il ne pourra donc, a votre avis, emprunter l'exemple d'une foi étrangère?

---- Dans cette hypothèse, il n'eût pas manqué de dire que rien de semblable n'avait existé dans Israël; au contraire, quand il s'attend à rencontrer parmi cette nation une foi de même nature, et, que sa mission n'a pas d'autre but, Dieu et Christ d'Israël, il n'a pu reprendre cette foi débile qu'à titre de vengeur et de rigide observateur. Un antagoniste se fût applaudi de trouver sans autorité une loi qu'il venait décréditer et anéantir.

---- Il ressuscite le fils de la veuve.

---- Rien de nouveau dans ce prodige. Les prophètes du Créateur avaient plus d'une fois commandé à la mort; à plus forte raison le Fils de Dieu. Mais que jusqu'à cette époque le Christ n'eût encore introduit aucune autre divinité, cette vérité est tellement évidente que tous les assistants rendirent hommage au Créateur. « Un grand prophète s'est levé parmi nous, s'écrièrent-ils; Dieu a visité son peuple. » Quel Dieu? le Dieu qu'adorait ce peuple, apparemment, et au nom |208 duquel venaient les prophètes. Si, d'une part, la multitude glorifie le Créateur; si, de l'autre, le Christ, témoin de ces actions de grâces, et lisant au fond de leurs cœurs, ne redressa point des hommages qui, à l'aspect de cette merveille, s'adressaient au Créateur du mort ressuscité, indubitablement, ou le Christ prêchait le même Dieu qu'il laissait honorer à la vue de ses bienfaits et de ses prodiges, ou bien, par une lâche connivence, il ferma les yeux sur les longues erreurs auxquelles il apportait un remède.

---- Mais Jean se scandalise au bruit des miracles du Christ, qu'il prend pour un Dieu étranger.

Expliquons d'abord la nature de son scandale, afin de dissiper plus facilement le scandale de l'hérésie. Alors que le dominateur des puissances, le Verbe, l'Esprit du Père opérait ses merveilles et répandait sa doctrine parmi nous, les rayons de l'Esprit saint qui, aux termes de la mission prophétique, avaient illuminé le Précurseur pour l'aider à préparer les voies du maître, durent se retirer de Jean-Baptiste et remonter au Seigneur, leur centre et leur principe. Homme ordinaire, et confondu avec la foule, Jean se scandalisa; par ce côté humain, mais non pas parce qu'il espérait ou entrevoyait un autre Christ, puisqu'il attendait le même comme ne devant rien enseigner ni rien faire de nouveau. Personne n'élève de doutes sur un être chimérique; on ne comprend ni n'espère le néant. Or, Jean-Baptiste avait la ferme conviction qu'il n'existait pas d'autre Dieu que le Dieu créateur. Sa qualité de Juif, et, plus encore, sa mission de prophète, lui parlaient assez d'un Christ à venir. S'il hésita, ce ne peut être raisonnablement que sur un point: Celui qui était né était-il réellement le Christ? Aussi, clans ses préoccupations, lui fait-il demander par ses disciples s'il était bien celui qui devait venir, ou s'il fallait en attendre un autre. « Es-tu celui qui doit venir? » Question simple et naturelle adressée au Messie qu'il attendait. « Faut-il en attendre un autre? » Qu'est-ce à dire? Si lu n'es pas celui que nous attendons, celui dans |209 l'attente duquel nous vivons est-il différent? Il s'imaginait, avec l'opinion

commune, fondée sur la ressemblance des doctrines, qu'un prophète avait peut-être été envoyé, dans l'intervalle, différent du Christ et inférieur à l'Homme-Dieu dont la présence était attendue: là était le scandale de Jean. Il hésitait sur l'identité de cet homme prodigieux avec le Christ que la terre aurait dû reconnaître au signalement de ses merveilles prédites d'avance, et par lesquelles le Seigneur s'était manifesté à Jean. Comme ces prophéties ne concernaient que le Christ du Créateur (nous en avons fourni la démonstration pour chacune d'elles), on ne peut soutenir, sans un étrange renversement d'idées, que le Christ se donna pour un Dieu étranger au Créateur, quand les preuves de sa manifestation forçaient les intelligences à le reconnaître pour le Fils du Créateur.

L'inconséquence est plus monstrueuse encore si, n'étant pas le Christ du Précurseur, il rend hommage au Précurseur qu'il nomma son prophète et son ange: « Voilà que j'envoie mon ange devant ta face; il préparera les voies où tu marcheras. » Merveilleux à-propos de mon Rédempteur! A Jean qui se scandalisait, il oppose la prophétie qui le concerne; et en lui affirmant que le Précurseur a paru, il lève le scrupule de cette interrogation: « Es-tu celui qui doit venir, ou devons-nous en attendre un. autre? »

En effet, puisque le ministère du Précurseur était consommé et « les voies du Seigneur aplanies, » il était naturel de conclure que le Christ avait fait son entrée dans le monde sur les pas de son divin héraut. L'Écriture déclare celui-ci le « plus grand parmi les enfants des hommes, » mais ce n'est pas une raison pour qu'il soit « inférieur à celui qui sera le plus petit dans le royaume de Dieu, » comme si ce royaume dans lequel le « plus petit sera supérieur à Jean, » et que ce Jean, « le plus grand parmi les enfants des hommes, » appartenissent à des dieux différents. Soit que le Seigneur voulût simplement caractériser un serviteur, élevé par le triomphe de son humilité; soit qu'il se désignât ainsi lui-même, parce qu'il passait pour inférieur à Jean auprès duquel la multitude accourait de toutes parts, tandis qu'elle négligeait le Christ, ce qui faisait dire au Seigneur: « Qu'êtes-vous allé voir dans le désert? » toujours est-il que tout appartient nécessairement au Créateur, et ce Jean, « le plus grand parmi les enfants des hommes, » et le Christ, et cet humble serviteur, quel qu'il soit, qui sera plus élevé que Jean dans le royaume du Créateur, et qui sera plus grand qu'un si grand prophète, pour ne s'être pas scandalisé au sujet du Christ, scandale qui affaiblit la gloire de Jean.

Nous avons déjà dit un mot de la rémission des péchés. L'action de la femme pécheresse qui « baise les pieds de mon Sauveur, les mouille de ses larmes, les arrose de parfums et les essuie de ses cheveux, » est un nouvel argument en faveur de la réalité de sa chair. Tout cela. serait-il vrai d'un fantôme sans consistance? Que le repentir de la pécheresse lui ait été méritoire, autre conformité avec le Créateur qui « préfère la miséricorde au sacrifice. » Mais si l'aiguillon du repentir entra dans son cœur par la vertu de la foi, ces paroles prononcées sur la pénitente justifiée: « Votre foi vous a sauvée, » sortent de la même bouche qui avait dit par Habacuc: « L'homme vit de la foi. »

XIX. « Des femmes riches, et parmi elles la femme de l'intendant d'Hérode, s'attachaient aux pas du Sauveur et l'assistaient de leurs biens. »

Ici encore s'accomplissait la prophétie. Le Dieu de la loi ne les avait-il pas appelées par le prophète Isaïe: « Femmes opulentes, levez-vous et entendez ma voix! » Disciples d'abord, il les élève bientôt au rang d'ouvrières et de servantes: « Mes filles, écoutez avec assurance mes discours; consacrez vos journées par une fatigue pleine d'espoir; » c'est-à-dire la fatigue de le suivre, et l'espoir de la récompense après les services. Sans revenir ici sur le sens |211 parabolique, il suffit de dire que cette forme de langage était encore annoncée par le Créateur. Cette déclaration: « Votre oreille écouterait et vous n'entendrez point, » fournit au Christ l'occasion d'inculquer cet avertissement: « Qui a des oreilles pour entendre, entende! » Non pas que pour attester sa différence le Christ permît l'usage d'une faculté qu'interdisait le Créateur; mais l'avertissement venait à la suite de la menace. D'abord: « Votre oreille écouterait et vous n'entendrez point; » ensuite: « Qui a des oreilles pour entendre, entende! » Il ne s'agissait point ici en effet des oreilles du corps qui s'ouvrent d'elles-mêmes: il nous apprenait que les oreilles du cœur étaient nécessaires; et c'est par là que les rebelles ne devaient point entendre, selon l'oracle du Créateur. Aussi ajoute-t-il par son Christ: « Prenez garde comment vous entendez, de peur de ne pas entendre. » Avec les oreilles du cœur apparemment, et non celles du corps. En laissant à cette déclaration le sens légitime que le Seigneur y attachait lui-même, lorsqu'il éveillait l'attention humaine, ces paroles, « Prenez garde comment vous entendez, » n'annonçaient que trop une menace de surdit  morale.

Ton dieu se nomme le dieu de la mansuétude, parce qu'il ne juge, ni ne s'irrite. Le texte qui vient immédiatement après le prouve suffisamment. « Celui qui a, il lui sera donné. Quiconque n'a pas, même ce qu'il a lui sera enlevé. » Que lui sera-t-il enlevé? Le don qu'il aura reçu. Mais quel est celui, qui donne et qui enlève? Si la chose doit être enlevée par le Créateur, elle sera donc aussi donnée par lui. Si elle est donnée par le dieu de Marcion, elle sera donc également enlevée par ce dernier. N'importe à quel titre il menace de m'enlever mon trésor, il n'est plus le Fils de ce dieu dont la bouche ignore la menace, parce qu'il ne sait pas s'irriter.

Autre inconséquence! Personne, au dire de ton Dieu, « ne cache la lampe qu'il a allumée! » Et lui, flambeau du monde, lumière tout autrement nécessaire, il voile ses |212 rayons pendant des milliers d'années! « Rien de secret, ajoute-t-il, qui n'éclate au dehors. » Et lui, il ensevelit jusqu'à nos jours son Dieu sous des ombres jalouses, attendant, j'imagine, la naissance de Marcion.

Nous touchons à l'argument le plus décisif pour tous ceux qui révoquent en doute la naissance du Seigneur. « L'entendez-vous, s'écrient-ils, attester lui-même qu'il n'est pas né. Où est ma mère, et qui sont mes frères? » Telle est la marche de l'hérésie. Ou elle emporte au hasard de ses conjectures l'expression la plus simple, la plus claire, ou bien elle dénature par une interprétation littérale une expression allégorique et susceptible de distinction. C'est ce qui lui est arrivé dans cette circonstance. Voici notre réponse. D'abord, on n'aurait pu annoncer au Sauveur que sa mère et ses frères se tenaient à la porte, demandant à le voir, s'il n'avait eu ni mère, ni frères. Celui qui transmettait le message, les connaissait comme tels, ou de longue date, ou dans le moment même, lorsqu'ils désirèrent de le voir, ou lorsqu'ils chargèrent le gardien de les annoncer.

---- Ce n'était là qu'une manière de tenter le Christ, dira-t-on.

---- Rien qui l'indique dans l'Écriture. Plus elle est fidèle à consigner la tentation chaque fois qu'elle a lieu: « Voilà qu'un docteur de la loi. se leva pour le tenter; » et à l'occasion du tribut: « Les Pharisiens s'approchèrent de lui dans le but de le tenter; » moins il est permis de supposer la tentation là où elle n'est pas mentionnée. Toutefois j'admets la tentation: dans quel but le tenter en nommant sa mère ou ses frères?

---- Pour constater la réalité ou l'imposture de sa naissance.

---- Mais à quelle époque un doute s'éleva-t-il sur ce point, pour qu'il fût nécessaire de résoudre la difficulté par cette épreuve? Qui lui contesta jamais sa naissance quand on le voyait homme, semblable aux hommes? quand on l'entendait se proclamer le Fils de l'homme? quand, trompés par les apparences de l'humanité, ceux |213 parmi lesquels il vivait, hésitant à le reconnaître pour Dieu, ou pour le Fils de Dieu, le considéraient au moins comme un grand prophète, mais toujours avec une naissance réelle? Mais, qu'il fût urgent de le tenter à cette occasion, d'accord. Tout autre argument eût mieux convenu pour le tenter que l'allusion à des proches qu'il pouvait ne point avoir sans que sa naissance en fût moins véritable. Parle! tous les enfants ont-ils conservé leur mère? Tous ceux qui ont vu le jour ont-ils des frères? Ne peut-on, à chances égales, avoir un père, des sœurs, ou même n'avoir plus personne de ses proches? L'histoire atteste qu'il y eut sous le règne d'Auguste un recensement exécuté dans la Judée par Sextius Saturninus. C'est à ces archives qu'ils auraient dû demander la preuve de sa naissance et de sa famille: tant il est vrai que cette ruse n'avait pas de motif, et que c'étaient sa mère et ses frères véritables qui l'attendaient à la porte.

Il nous reste à examiner quel est le sens allégorique de ces mots: « Où est ma mère et qui sont mes frères? » Il y a là comme un désaveu de sa naissance et de sa famille, exigé par sa mission, et où il faut distinguer. Ses proches, debout à la porte, et cherchant à le détourner d'une œuvre si solennelle, tandis que des étrangers, l'œil fixé sur lui, écoutaient attentivement ses discours, lui causèrent à bon droit un moment, d'impatience. Ce n'était pas tant les renier que les répudier. Aussi, il n'a pas plutôt dit: « Où est ma mère, et qui sont mes frères, » qu'il se hâta d'ajouter: « Sinon ceux qui entendent et accomplissent mes paroles. » Il transporte les noms du sang et. de la chair à d'autres que la foi rapprochait davantage de lui. Or, on ne transfère d'une personne à une autre que des droits déjà existants. D'ailleurs, appeler sa mère et ses frères ceux qui ne l'étaient pas, est-ce nier ceux qui l'étaient? Il enseignait par son propre exemple où était le mérite; il ne le plaçait point dans le désaveu des parents, mais il voulait dire que « si on ne savait pas préférer à la parole de Dieu |214 son père, sa mère ou ses frères, on n'était pas un disciple digne de lui. » Du reste, il les avouait pour mère et frères, par là même qu'il refusait de les reconnaître. Tout en adoptant d'autres proches, il confirmait les droits de ceux qu'il désavouait pour leur offense, puisqu'il leur substituait une famille plus digne, mais non pas plus véritable. Enfin m'étonnerai-je qu'il ait préféré la foi à un sang qu'il n'avait pas?

XX. ---- « Qui est celui qui commande aux vents et à la mer? »

--- Sans doute, le nouveau dominateur des éléments, qui leur parle en maître, après avoir vaincu et détrôné le Créateur? Il n'en est rien. La matière qui avait appris à obéir aux serviteurs du Dieu de l'Ancien Testament, reconnaissait encore la voix de son auteur. Ouvre l'Exode, Marcion! promène tes regards sur la mer Rouge, plus vaste que tous les lacs de la Judée. Vois-tu ses flots s'ouvrir jusque dans leur profondeur sous la verge de Moïse, et se dresser des deux côtés en remparts immobiles, pour ouvrir aux fugitifs un passage intérieur à travers leur lit desséché? puis ces mêmes flots, rendus à leur nature par la même volonté, retomber tout à coup et engloutir l'Egyptien dans un même tombeau? Les vents du midi, concourent à la vengeance. Ne t'arrête point là. Les terres des nations exterminées par le glaive vont être distribuées aux différentes tribus. A la voix, de Josué, les eaux supérieures du Jourdain suspendent leurs cours, et celles d'en bas s'écoulent vers la mer, aussitôt que les prêtres ont mis le pied dans le fleuve. Que réponds-tu à ce spectacle? Si c'est ton Dieu qui opère ce prodige, il n'est pas plus puissant que les serviteurs de mon Dieu. Je me serais borné à ces exemples, si la prédiction de cette marche à travers les flots n'avait devancé le Christ. Traverse-t-il la mer? il accomplit la parole du Psalmiste: « L'Eternel est descendu sur l'immensité des mers. » Sépare-t-il les eaux du détroit? Habacuc est justifié. « Tu as ouvert un chemin à ton |215 peuple à travers les grandes eaux. » La mer brise-t-elle ses flots au bruit de sa menace? Nahum est dégagé de son serment: « Il menace la mer, et elle est desséchée, » sans doute sous le souffle des aquilons qui la tourmentaient. Par quel côté veux-tu que j'établisse la vérité de mon Christ? Par les exemples qui l'ont précédé, ou par les prophéties qui le concernent? Courage donc! Approche, toi pour qui mon Sauveur n'est qu'un guerrier véritable, avec une armure véritable, au lieu d'un conquérant spirituel, destiné à triompher des puissances spirituelles par des armes spirituelles, et dans des batailles spirituelles. Viens apprendre de la bouche de cette légion de démons, cachée dans un seul homme, ainsi qu'elle le déclare elle-même, que le Christ est le vainqueur des ennemis spirituels, que ses combats et ses armes sont les armes et les combats de l'esprit, conséquemment qu'à lui seul était réservé l'honneur de terrasser la légion infernale dans une guerre que le roi-prophète semble avoir entrevue, quand il s'écrie: « Le Seigneur est fort, il est puissant. C'est lui qui triomphe dans les combats. » Il a dit vrai. Le Christ se mesura avec la mort, son dernier ennemi, et l'enchaîna au trophée de sa croix.

Ce démon, surnommé Légion, le reconnut pour le Fils de Dieu; mais de quel Dieu? Indubitablement de ce Dieu dont ils connaissaient l'abîme et redoutaient les tourments. Il n'est pas vraisemblable qu'ils aient attribué la puissance à un Dieu récent et inconnu, parce qu'ils n'ont pu ignorer le Créateur. Admettons, si tu le veux, que Satan n'ait pas su autrefois qu'il y avait un Dieu au-dessus de sa tête; alors qu'il le vit déployer sa puissance au-dessous du ciel où il résidait, il ne peut s'empêcher de le reconnaître. L'accablante vérité que le prince des ténèbres avait découverte s'était répandue jusqu'aux derniers rangs de sa famille sur la terre, et dans l'étendue de ce ciel où agissait la divinité étrangère. Si elle eût existé, le Créateur n'eût pas manqué de la connaître, lui et ses créatures. Elle n'existait pas; |216 donc les démons ne connaissaient d'autre Christ que celui du Dieu sous lequel ils tremblaient. Aussi, écoute leurs supplications! S'ils demandent de n'être pas précipités dans l'abîme, de qui sollicitent-ils cette grâce, sinon du Créateur? Ils l'obtiennent, mais à quel titre? Est-ce pour avoir menti? est-ce pour l'avoir proclamé le fils du Dieu cruel? Singulier Dieu, qui assiste le mensonge et protège ses

détracteurs. Mais non, comme ils avaient proclamé la vérité en reconnaissant leur Dieu et le Dieu de l'abîme, le Christ a sanctionné leurs dépositions, et attesté qu'il était Jésus vengeur, fils du Dieu vengeur.

Mais voici dans le Fils les misères et les infirmités du Père. Je veux le taxer d'ignorance: qu'on me permette ce langage contre l'hérésie. Une femme atteinte d'un flux de sang le touche, et il ne sait pas par qui il est touché. « Qui m'a touché? » dit-il. Malgré la dénégation de ses disciples, il insiste avec la même ignorance: « Quelqu'un m'a touché; » et il en donne cette preuve: « car j'ai senti qu'une vertu est sortie de moi. » A cela que répond le sectaire? Le Christ connaissait-il la personne? Alors pourquoi affecter l'ignorance? Pourquoi? afin de provoquer l'aveu de la faiblesse, afin d'éprouver la foi. Ainsi, autrefois il avait aussi interrogé notre premier père comme s'il eût ignoré le lieu de sa retraite. « Adam, où es-tu? » La Justification du Créateur est la justification du Christ. Le Christ ressemble au Créateur.

Le Christ était ennemi de la loi ancienne qui interdisait de toucher une femme au moment de sa souffrance. C'est pour insulter à la loi, dis-tu, que non-seulement il se laissa toucher par la malade, mais qu'il lui rendit la santé. O Dieu, bienfaisant par haine plutôt que par nature! Mais si nous lisons que la foi de cette femme lui fut méritoire: « Votre foi vous a sauvée, » qui es-tu, pour expliquer par la jalousie une guérison que le Seigneur lui-même nous déclare avoir été la récompense de sa foi?

Veux-tu que toute la foi de cette femme consistât dans |217 son mépris pour la loi? A qui pourras-tu persuader qu'étrangère à un Dieu dont elle n'avait pas la moindre idée, et non encore initiée à l'Evangile nouveau, elle enfreignît brusquement des préceptes qui l'obligeaient encore? Mais en vertu de quelle foi cette désobéissance? En quel Dieu croyait-elle? Sur qui tombait son mépris? sur le Créateur? Car certainement c'est la foi qui conduisit sa main. Si c'est la foi au Créateur qui la conduisait, puis qu'elle ignorait un autre Dieu, comment alors viola-t-elle sa loi? Criminelle envers la loi, elle n'a pu l'être que par sa foi au Créateur. Ici, nouvelle difficulté: comment accorder le respect qui conseille la soumission, avec la violence qui transgresse? Je vais te le dire. Sa foi, c'était la conviction que « son Dieu préférait, la miséricorde au sacrifice; » c'était la certitude que son Dieu agissait par l'entremise du Christ. Avec ces sentiments, elle ne toucha point le Sauveur comme un juste, ni comme un prophète accessible à la souillure par son humanité, mais comme un Dieu que sa foi lui montrait au-dessus de toute atteinte corruptrice. Elle interpréta donc sagement en sa faveur les prohibitions de la loi qui n'attachaient d'impureté légale qu'aux choses qui pouvaient être souillées, mais non à Dieu qu'elle contemplait dans son Christ. Elle se rappela que ces mêmes prohibitions n'avaient en vue que le flux de sang qui accompagne la souffrance de chaque mois et l'enfantement, dans les opérations régulières de la nature, mais non dans ses aberrations. Elle savait donc bien que son état de santé n'était pas limité à un temps, mais réclamait le secours de sa divine miséricorde. A ce titre, on peut, dire qu'au lieu d'avoir violé la loi, elle en a sagement distingué les prescriptions. Telle sera sa foi qui lui avait communiqué aussi l'intelligence. « Si vous ne croyez pas, dit-il, vous ne comprendrez pas. » Le Christ, en approuvant la foi de cette femme qui ne croyait qu'au Créateur, se déclara, par sa réponse, le Dieu de la foi qu'il approuva. |218

Ne négligeons point cette circonstance. En touchant le bord de son bêttement, la malade nous atteste que le Christ avait un corps réel et non illusoire. Nous n'avons pas ici le dessein de revenir sur cette question; nous recueillons seulement un fait qui fortifie notre preuve. Si le Christ n'avait pas un corps véritable, un fantôme, chose vaine et imaginaire, ne pouvait être souillé. Impuissant à contracter une souillure par le néant de la substance, comment l'aurait-il voulu? A titre d'ennemi de la loi? Il mentait, puisque sa souillure n'avait aucune réalité.

XXI. Il envoie ses disciples prêcher le royaume de Dieu. A-t-il déclaré de quel Dieu, du moins dans cette circonstance? «Vous ne prendrez aucune nourriture, aucun vêtement pour votre route. » Qui a pu le prescrire, sinon le Dieu qui nourrit les corbeaux, revêt les fleurs de leur parure, et a dit autrefois: « Vous ne lierez point la bouche du bœuf pendant qu'il foule le grain, afin qu'il se nourrisse de son travail; car quiconque travaille mérite sa récompense. » Que Marcion efface ces paroles, que nous importe, pourvu que le sens demeure? Mais « quand Jésus-Christ ordonne à ses apôtres de secouer (en témoignage de malédiction) la poussière de leurs pieds contre les impies qui ne les ont pas reçus, » personne n'invoque le secours d'un témoignage sans intention de porter l'affaire à un tribunal. Oui, prendre des témoins contre l'inhumanité, c'est la menacer du juge.

Les dépositions de tous ceux qui assuraient à Hérode « que les uns prenaient le Christ pour Jean-Baptiste, les autres pour Hélié, les autres pour quelqu'un des anciens prophètes, » attestent encore qu'aucun Dieu nouveau n'avait été prêché par le Christ. Quel qu'eût été son rang parmi eux, il ne fût pas ressuscité pour annoncer un autre Dieu après sa résurrection.

Il nourrit le peuple dans le désert, toujours d'après son ancienne coutume. S'il n'est pas le même Dieu que le Créateur, il est bien au-dessous du Créateur; car ce ne fut [219 point pendant un seul jour, avec les éléments grossiers d'un pain et d'un poisson, ni cinq mille hommes seulement que le Dieu de la loi ancienne nourrit autrefois. Le prodige se renouvela pendant quarante ans, avec la manne céleste, et pour six cent mille hommes. Au reste, la majesté divine fut tellement la même des deux côtés, qu'elle voulut d'après l'exemple déjà donné, non-seulement que la nourriture, tout exigüe qu'elle était, suffît aux besoins de la multitude, mais qu'elle les dépassât de beaucoup. Ainsi, dans un temps de famine, sous le prophète Elie, les modiques et dernières provisions de la veuve de Sarepta s'étaient prolongées au-delà du temps de la famine, grâce à la bénédiction du prophète. Le fait est consigné au troisième livre des Rois. Si tu ouvres le quatrième, tu y trouveras la conduite du Christ écrite d'avance dans les actions de l'homme de Dieu. Il ordonne qu'on distribue au peuple les vingt pains d'orge qu'on lui avait présentés. « Qu'est-ce que cela pour cent personnes? » lui réplique son serviteur, qui comparait le nombre des assistants à l'exiguïté de la nourriture. « Donne, lui dit-il, et ils mangeront; car voici, ce que dit le Seigneur: Ils mangeront ces pains, et il en restera. Ils mangèrent en effet, et il en resta, suivant la parole du Seigneur. » O Christ ancien jusque dans sa nouveauté! Voilà pourquoi Pierre, confrontant les merveilles dont il avait été le témoin, avec les miracles de la loi. ancienne, reconnaît non-seulement le passé, mais dans le passé la prophétie de l'avenir. « Et vous, qui. dites-vous que je suis? » lui demande son maître. Alors il lui répond au. nom de tous: «Vous êtes le Christ. » Il n'a pu avoir le sentiment d'un autre

Christ que de celui qu'il connaissait par les Ecritures, et dont il confrontait les actions avec les prophéties. Le Christ lui-même confirme son témoignage en l'acceptant, que dis-je? en recommandant le silence. En effet, si d'un côté Pierre n'a pu le promulguer que comme le Christ du Créateur; si, de l'autre, le Christ lui prescrit le silence sur la déposition |220de sa foi, donc mon Sauveur n'a pas voulu laisser proclamer la foi de l'apôtre.

---- « Illusion, me cries-tu: Pierre s'était trompé; le Christ voulut arrêter le mensonge à sa naissance. »

---- Le Christ assigne à ce silence une cause bien différente. « Il faut, ajoute-t-il, que le Fils de l'Homme souffre beaucoup, qu'il soit rejeté par les anciens du peuple, par les princes des prêtres, par les scribes; qu'il soit mis à mort, et qu'il ressuscite le troisième jour. » Comme cette prédiction concernait le Christ, et le Christ seulement, proposition qui trouvera sa preuve en son lieu, il attesta qu'il était bien le Christ auquel appartenait la prédiction. Supposons même que la prophétie eût été muette sur ce point, motiver le silence sur la nécessité de sa passion, c'était démontrer que Pierre ne s'était pas trompé.

«Quiconque voudra sauver sa vie, la perdra, et quiconque perdra la vie pour l'amour de moi, la sauvera. » Maxime, assurément, qui n'a pu partir que de la bouche du Fils de l'homme. Approche avec le roi de Babylone de cette fournaise ardente allumée par l'impie! Tu trouveras là comme le fils de l'homme, car il n'y était point, à proprement parler, parce qu'il n'était point encore né de l'homme; tu l'y trouveras opérant ce double prodige: il sauve les trois frères qui sacrifiaient leur vie pour sa gloire, il perd les Chaldéens qui préféraient sauver la leur par l'idolâtrie. Quelle est cette doctrine nouvelle dont les enseignements remontent à des siècles si éloignés? Déjà se vérifiaient les oracles par lesquels il devait annoncer un jour ses martyrs et les couronnes qu'il leur destinait. « Regardez, s'écrie Isaïe, le juste périt, et nul n'y pense dans son cœur; le Seigneur rappelle à lui l'homme de sa miséricorde, et pas un qui le regrette! » Et à quelle époque cet oracle est-il plus vrai que dans la persécution des saints? O mort, non ordinaire ni commune, selon les lois de la nature, mais illustre et soufferte dans les |221 combats pour la foi! mort dans laquelle quiconque abandonne sa vie pour l'amour de Dieu la conserve! Toutefois reconnais, même ici, le juge qui punit par la perte de la vie celui qui cherche à la racheter injustement, et récompense, par la conservation de cette vie, le généreux sacrifice qu'on en a su faire. Il se montre à moi comme un Dieu « jaloux qui rend le mal pour le mal. Quiconque rougira de moi, dit-il, je rougirai de lui. » Mon Christ seul pouvait être exposé à la confusion; sa vie est une longue suite d'outrages. Il lui faut subir ceux des hérétiques, qui lui reprochent avec un amer dédain l'abjection de sa naissance, et l'obscurité de ses premières années, et la bassesse de cette chair mortelle. Du reste, comment le Dieu des sectaires serait-il exposé à une confusion dont il n'est pas susceptible? Sa chair ne s'est point condensée dans un sein qui, pour être virginal, n'en est pas moins le sein d'une femme. Quoique né sans le concours de l'homme, du moins n'a-t-il pas été formé, d'après la loi des substances corporelles, du sang de la femme; il n'a point été une simple chair avant de recevoir sa forme, ni un insensible animal, après l'avoir reçue. Sa vie n'est point restée incertaine pendant les angoisses de dix mois; il n'a pas été, au milieu des douleurs soudaines et convulsives de l'enfantement, jeté sur la terre

hors du corps, vrai cloaque pour lui, après avoir été si long-temps plongé dans la fange. Il n'a point débuté dans la vie par des larmes, ni dans la souffrance par l'incision du lien ombilical; il n'a été ni long-temps lavé ni frotté de miel et de sel; il n'a pas été initié au linceul de la sépulture par les langes du berceau; on ne l'a pas vu ensuite souillé d'ordure sur le sein de sa mère, tourmentant la mamelle qui le nourrit; long-temps enfant, peu de temps jeune, parvenant lentement à l'âge mur: non, rien de pareil dans le Christ de Marcion; il est tombé du ciel tout fait, tout grand, tout complet; aussitôt Christ, Esprit, Vertu, Dieu seulement. |222

Du reste, comme en lui rien n'était vrai puisqu'il n'avait rien de visible, il n'y avait pas à rougir pour lui de la malédiction de la croix, puisque la vérité de la croix manque où manque la vérité de la chair. Il ne pouvait dire: « Celui qui aura honte de moi, » tandis que le nôtre a dû le prononcer. « Le Père l'avait abaissé pour un temps au-dessous de l'ange; il était un ver de terre et non pas un homme, le rebut de l'humanité, le jouet de la multitude. Il a daigné descendre jusque là pour nous guérir par ses plaies, » pour assurer notre salut par ses humiliations. Il fallait bien qu'il abaissât sa divine majesté pour l'homme, sa créature, « son image, sa ressemblance, » et non l'image et la ressemblance d'un autre, afin que l'homme qui n'avait pas rougi d'adorer le bois et la pierre, apprenant, dès-lors, à ne pas rougir du Christ, fît à Dieu satisfaction pour l'impudeur de l'idolâtrie, en ne rougissant pas de la croix. Laquelle de toutes ces circonstances s'applique à ton Christ, ô Marcion! Lui, rougir! et de quoi? A toi, plutôt, de rougir d'avoir imaginé un Christ si étrange!

XXII. Mais ce qui tourne encore plus à la confusion, c'est que tu lui permettes de se montrer sur la montagne écartée, avec Moïse et Elie qu'il venait anéantir.

---- Voilà précisément ce que proclama la voix partie de la nuée: « Celui-ci est mon Fils bien-aimé, écoutez-le! » c'est-à-dire n'écoutez plus ni Moïse ni Elie.

---- A la bonne heure! mais il suffisait de la déclaration sans la présence des deux prophètes. En désignant celui qu'il fallait écouter, elle excluait tous les autres; ou bien permit-elle de prêter l'oreille à Isaïe, à Jérémie et aux prophètes qu'elle ne montra point, si elle bannit ceux qu'elle rendit visibles? Leur présence a été nécessaire, je te l'accorde. Au lieu de les montrer dans la familiarité de l'entretien, preuve d'amitié, ou dans la communauté de la gloire, marque de complaisance et de faveur, pourquoi ne pas les faire voir dans quelque lieu obscur, signe |223 certain d'anéantissement, ou même dans les ténèbres du Créateur, qu'il était venu dissiper en les éloignant ainsi des divines splendeurs du Christ, qui était venu séparer leurs oracles et leurs Ecritures de son propre Evangile? Voilà comme il démontre qu'ils lui sont étrangers, il les place auprès de lui. Voilà comme il nous enseigne à les abandonner, il les associe à sa mission. Voilà comme il les anéantit, il les relève en les couvrant des rayons de sa gloire. Qu'eût fait de mieux leur propre Christ? Alors, je pense, il les eut révélés dans le système de l'hérésie, comme aurait pu le faire le dieu de Marcion, en les traitant comme il aurait traité tout autre, et non comme ses prophètes. Au contraire, montrer à ses côtés les hérauts de son avènement, se révéler avec ceux auxquels il s'était manifesté dans des révélations antérieures, s'entretenir avec ceux qui avaient tant de fois entretenu l'univers de sa

présence, communiquer sa gloire à ceux qui l'avaient proclamé roi de gloire, à deux hommes illustres, dont l'un avait été le législateur du peuple, et l'autre son réformateur; dont l'un avait consacré l'ancien Testament, et l'autre consommé le nouveau, quoi de plus convenable pour le Christ du Créateur? Aussi Pierre, reconnaissant à bon droit les compagnons de son Christ, auquel ils étaient inséparablement unis, s'écrie: « Il est bon que nous soyons ici? » Oui, bon d'habiter où se trouvaient Moïse et Élie. « Dressons-y trois tentes, une pour vous, une pour Moïse, une pour Elie. » Mais il ne savait ce qu'il disait. Comment; cela, toutefois? Son ignorance provenait-elle d'une erreur naturelle, ou avait-elle pour cause le principe que nous défendons dans la prophétie nouvelle, l'extase de la grâce, qui est une sorte de démente? En effet l'homme, dans le ravissement de l'esprit, surtout lorsqu'il contemple la gloire de Dieu, ou que Dieu parle par sa bouche, doit nécessairement être emporté hors de lui-même et se perdre dans les rayons de la majesté divine: tel est le point qui nous sépare d'avec les Psychiques. En attendant, le |224 ravissement extatique de Pierre est facile à expliquer. Comment aurait-il connu Moïse et Elie autrement qu'en esprit? Le peuple n'avait ni leurs statues, ni leurs images; la loi le défendait. Pierre les avait donc vus en esprit; par conséquent ce qu'il avait dit, dans le ravissement de l'esprit et hors de ses sens, il ne pouvait le savoir.

D'ailleurs, s'il ne savait pas ce qu'il disait, parce qu'il se trompait véritablement en regardant le Christ comme leur Christ véritable, il est donc certain que Pierre, interrogé plus haut par le Christ sur l'opinion qu'ils avaient de lui, répondit qu'ils le regardaient comme le Christ envoyé du Créateur: « Vous êtes le Christ! » S'il l'avait connu en ce moment pour être le Fils d'un Dieu étranger, il ne se serait pas trompé non plus sur ce point. Que si la seconde erreur naît de la première, il en résulte invinciblement que, jusqu'à ce jour, le Christ n'avait révélé aucune divinité nouvelle; que, jusqu'à ce jour, Pierre ne fut point dans l'erreur, puisque son maître ne révélait rien de semblable, et que, durant tout cet intervalle, il ne faut pas le considérer autrement que comme le Christ du Créateur, dont il retraça ici toute la conduite.

Il choisit parmi ses disciples trois témoins de la vision et de la voix. Nouveau trait de ressemblance avec son Père, qui avait dit: « Toute parole sera assurée par la déposition de trois témoins. » Il se retire sur une montagne. Je reconnais la raison du lieu: c'est sur une montagne que le Créateur avait initié à sa loi le peuple primitif, par une vision et par le son de sa voix. Il fallait que la nouvelle alliance fût signée sur le lieu élevé où avait été conclue l'ancienne, sous l'ombre environnante de la même nuée, condensée par l'air du Créateur, comme personne n'en douta, à moins que ton dieu, ô Marcion, n'ait rassemblé quelques nuages le jour où il se fraya un chemin à travers le ciel du Créateur, ou n'ait encore emprunté les vapeurs de son antagoniste. Aussi la nuée ne fut-elle pas muette alors. Une voix se fit entendre du ciel; le Père rendit un |225 nouveau témoignage à ce Fils, duquel il avait déjà dit par l'organe de David: « Tu es mon Fils, je t'ai engendré aujourd'hui; » et par Isaïe: « Si vous craignez le Seigneur, écoutez la voix de son Fils. » C'est pourquoi, le rendant visible enfin, il s'écrie: « Celui-ci est mon Fils. » Et on sous-entend, le Fils que je vous ai promis. En effet, s'il a promis autrefois et qu'il dise ensuite: « Celui-ci est, » cette parole convient à celui qui montrait l'objet qu'il avait promis, et non pas à celui auquel l'on peut répondre, Qui es-tu pour me dire: « Celui-ci est mon Fils? »

Ton Fils! Tu ne m'as pas plus annoncé son futur avènement que tu ne m'as révélé toi-même ta propre existence.

« Ecoutez-le donc! » Dès l'origine, il avait déclaré lui-même qu'il fallait l'écouter comme un prophète, parce que le peuple devait le considérer comme tel. « Dieu vous suscitera, dit Moïse, un prophète d'entre vos frères. » Allusion à sa naissance charnelle. « Ecoutez-le comme moi-même. » « Car toute ame qui ne l'écouterait point sera exterminée du milieu de son peuple. » Isaïe parle le même langage: « Si vous craignez le Seigneur, écoutez la voix de son Fils. » Parole que le Père lui-même devait appuyer, lorsqu'il interrompit l'entretien de son Fils par ces mots: « Celui-ci est mon Fils bien-aimé, écoutez-le! »

Si la translation s'est faite de Moïse et d'Elie au Christ, ce n'était pas de la part d'un autre Dieu pour un autre Christ, mais de la part même du Créateur pour son Christ, lorsqu'il lit succéder le Nouveau Testament à l'Ancien. « Ce n'est point un mandataire, ni un envoyé qui les sauvera, dit Isaïe; c'est le Seigneur lui-même, » prêchant en personne, accomplissant la loi et les prophètes. Le Père assigna donc au Fils des disciples nouveaux. Mais auparavant, il associa publiquement Moïse et Elie aux prérogatives de ses splendeurs, comme pour les congédier avec les honneurs que réclamaient leur rang et leur fidélité, afin de prouver à Marcion qu'il y avait société de gloire entre le Christ, Moïse et Elie. Habacuc nous a décrit |226 d'avance toutes les circonstances de cette vision dans ce passage, où l'Esprit saint parle ainsi au nom des apôtres: « Seigneur, j'ai entendu la parole, et j'ai pâli de crainte. » Devant qui, sinon devant l'auteur de cette parole: « Celui-ci est mon Fils bien-aimé, écoutez-le! J'ai considéré tes œuvres, et j'ai été ravi hors de moi. » Quand cela, sinon quand Pierre ne sait ce qu'il dit à la vue d'une si grande gloire? « Tu t'es montré au milieu de deux animaux, » Moïse et Elie. C'est de ces animaux mystérieux que Zacharie parlait dans la vision de deux oliviers et de deux rameaux chargés d'olives. « Ils sont les deux fils de l'abondance, qui assistent devant le maître de toute la terre. » « Sa gloire a couvert les cieus, » poursuit Habacuc. Voilà la nuée resplendissante. « Son éclat imitait celui de la lumière, » de cette même lumière dont ses vêtements étincelaient. Rappelons-nous la promesse faite à Moïse, nous la verrons s'accomplir. L'homme de Dieu, souhaitant de voir la face du Seigneur: « Maintenant donc, si j'ai trouvé grâce devant vous, montrez-vous à moi, afin que je vous voie, » soupirait, après cette présence par laquelle le Christ devait revêtir notre humanité. Le prophète savait bien, car déjà cette réponse lui avait été faite, il savait bien que personne « ne peut contempler la face du Seigneur sans mourir. » ---- « Et je prononcerai en ta présence le nom du Seigneur: ---- Seigneur, manifestez-moi votre gloire, » répète le juste. Il lui fut répondu au sujet de l'avenir ce qu'il avait déjà entendu: « Je te précéderai dans ma gloire, etc. » Et en dernier lieu, « Tu ne me contempleras que par derrière. » Il ne parlait pas ici de son corps ni de ses vêtements, mais de cette gloire qui devait être révélée dans les derniers temps, et après laquelle il soupirait. Alors le prophète le « verra face à face, » comme la promesse lui en est faite dans ces mots adressés à Aaron: « Si quelqu'un parmi vous est prophète du Seigneur, je lui apparaîtrai dans une vision, et je lui parlerai dans le sommeil. Mais il n'en est point ainsi de |227 mon serviteur Moïse. Je lui parlerai à lui bouche à bouche (allusion à notre humanité qu'il devait revêtir), et non d'une manière énigmatique, ni en figures. » Marcion veut-il qu'il n'ait pas été vu s'entretenant avec le Seigneur, circonstance qu'il a supprimée, mais seulement debout auprès de lui? Je

n'en demande point davantage. L'Exode me le montre « debout, face à face et bouche à bouche avec le Seigneur. » Il n'était donc pas loin de lui. Il était dans sa gloire même, et non pas seulement en sa présence. Il s'éloigna non moins honoré par le Christ qu'il ne l'avait été autrefois du Créateur, éblouissant par ses rayons les yeux des enfants d'Israël, à peu près comme ce Marcion aveuglé au sein de la lumière, puisqu'il ne voit pas que cet argument tourne contre lui.

XXIII. Israël va parler par ma bouche. Le christ de Marcion, debout devant moi, s'écrie: « Génération infidèle et perverse! jusqu'à quand serai-je avec vous et vous supporterai-je? » Il me force à lui répondre aussitôt: « Étranger, qui que tu sois, dis-moi auparavant qui tu es, au nom de qui tu viens, et quels sont tes droits sur nous? Jusqu'ici, tu appartiens tout entier au Créateur. Descends-tu de sa part? agis-tu dans ses intérêts? Nous acceptons tes réprimandes. Si c'est un autre dieu qui t'envoie, je te somme de nous apprendre quels dogmes tu nous as jamais révélés de ta doctrine, et où est la foi que nous devons avoir, pour nous reprocher notre incrédulité, quand tu n'as point songé à te révéler toi-même? Combien y a-t-il d'années que tu vis parmi nous, pour accuser le temps? Sur quels points as-tu supporté nos prévarications, pour nous vanter ta longanimité? A peine sorti du puits de la fable, te voilà rugissant dès l'abord. »

Au rôle des Hébreux, joignons celui des apôtres que Marcion attaque: « O génération infidèle et perverse! jusqu'à quand serai-je avec vous et vous supporterai-je? » Je puis arrêter le débordement de sa colère par ces justes |228 réfutations. « Étranger, qui que tu sois, dis-moi auparavant qui tu es » au nom de qui tu viens, et quels sont tes droits sur nous? Jusqu'ici, j'imagine, tu appartiens au Créateur, et nous n'avons suivi tes bannières qu'autant que nous avons reconnu dans loi les indices du Créateur. Si tu Tiens de sa part, nous acceptons la réprimande. Si tu agis dans les intérêts d'un autre, je t'en conjure, dis-nous quels dogmes de ta doctrine tu nous as révélés, et où est la foi que nous devons avoir, pour nous reprocher notre incrédulité, toi qui jusqu'ici n'as point encore fait connaître ton auteur. Depuis combien d'années vis-tu parmi nous, pour nous opposer le temps? En quoi as-tu souffert de notre part, pour nous vanter ta longanimité? A peine sorti du puits de la fable, le voilà rugissant dès l'abord. » Je le demande, qui n'eût pas repoussé ainsi l'injustice de ses reproches, si on l'avait cru fils d'un dieu qui n'avait point encore de droits à se plaindre? Et à quel titre se fut-il indigné contre les coupables, si, toujours présent au milieu des Juifs par sa loi, et ses prophètes, par ses prodiges et ses bienfaits, il ne les avait toujours trouvés incrédules?

---- « Mais voilà que ce Christ chérit les petits enfants et enseigne que ceux qui aspirent à la première place doivent leur ressembler, tandis que le Créateur, pour venger son prophète Elisée que des enfants avaient insulté, lance contre eux des ours. »

---- Opposition assez impudente, qui confond à dessein les premières années de l'enfance avec une enfance plus avancée, un âge plein encore d'innocence avec un autre déjà capable de discernement, pouvant injurier, pour ne pas dire blasphémer. Comme Dieu est juste, il ne pardonna point à ces enfants impies, afin de contraindre tous les âges, et surtout l'enfance, à honorer la vieillesse. Mais, par sa bonté paternelle, il chérit si tendrement les petits enfants, que, dans l'Égypte, il bénit les sages-femmes qui

protégeaient les nouveau-nés des Hébreux contre l'édit |229 de mort de Pharaon. Ainsi les dispositions du Christ et du Créateur sont les mêmes. Au contraire, le dieu de Marcion, qui interdit le mariage, comment aimera-t-il les petits enfants, qui sont le motif du mariage? Qui hait le germe, hait de toute nécessité le fruit. Que dis-je? ce dieu barbare est plus cruel que l'Egyptien lui-même. Pharaon condamnait à mourir les enfants qui naissaient: celui-ci les condamne à ne point naître, et leur arrache une vie de dix mois dans le sein maternel. Mais combien il est plus raisonnable de mettre l'affection pour les petits enfants sur le compte de celui qui, en bénissant le mariage pour la propagation de l'espèce humaine, a promis également par sa bénédiction les fruits du mariage, dont l'enfance est le premier!

--- « Le Créateur, à la voix d'Elie, fait descendre une seconde fois le feu du ciel sur le faux prophète. Je reconnais dans ce châtement la rigueur du juge. Mais qui n'aime au contraire la mansuétude du Christ reprenant ses disciples lorsqu'ils sollicitaient le même châtement contre une bourgade de Samarie? »

--- Apprenons à l'hérétique que cette mansuétude du Christ a été promise par ce même juge si rigoureux! « Il ne criera point: les éclats de sa voix ne retentiront point; sur la place publique. Il ne foulera point aux pieds le roseau brisé; il n'éteindra point le lin qui fume encore. » Un Dieu semblable était encore bien plus éloigné de faire tomber une pluie de feu sur les hommes. Car il dit lui-même à Elie: « Le Seigneur n'est pas dans le feu, il réside dans un esprit de douceur. »

--- Mais pourquoi le dieu si compatissant de Marcion refuse-t-il pour compagnon celui qui s'offre à le suivre partout où il ira? Parce que ces mots, « Je vous suivrai partout où vous irez, » étaient le langage de l'orgueil ou de l'hypocrisie, me répond le sectaire.

Mais alors, en jugeant l'orgueil ou l'hypocrisie dignes d'un refus, il a donc exercé les fonctions de juge. Par là |230 même, il a donc infligé une condamnation, et refusé le salut à qui l'a repoussé. Car s'il appelle au salut celui qu'il ne repousse pas ou qu'il invite le premier, il perd celui qu'il repousse. Au disciple qui s'excuse de le suivre sur-le-champ avant d'avoir enseveli son père: « Laisse, dit-il, les morts ensevelir leurs morts; mais toi, va, et annonce le royaume de Dieu. » C'était affirmer évidemment que les deux lois appartenaient au Créateur. Le Lévitique d'ailleurs défend au prêtre d'assister aux funérailles de ses parents: « Le prêtre ne s'approchera point d'un corps dont « la vie s'est retirée, et ne se souillera point par les funérailles de son père. » Voilà pour le sacerdoce. Je lis dans les Nombres, entre autres prescriptions, au sujet du vœu: « Durant tout le temps de sa consécration, qui conque a fait un vœu au Seigneur, n'ira point près des morts: il ne se souillera point par les funérailles de son père, de sa mère, ou de ses frères. » Il destinait, j'imagine, au sacerdoce et à la consécration celui qu'il avait, formé à la prédication du royaume de Dieu. Ou s'il n'en est rien, ô mille fois impie ton christ qui, sans qu'aucune loi le défendît, ordonne à des fils de mépriser la sépulture de leurs pères! Un troisième lui dit: « Je vous suivrai, mais permettez-moi d'aller dire adieu aux miens. » Le Seigneur « lui défend de regarder en arrière. » Il fait ainsi ce que faisait, le Créateur! Il avait adressé la même injonction à ceux qu'il sauvait des flammes de Sodome.

XXIV. Outre ses douze; apôtres, « il s'en choisit soixante-dix autres. » Pourquoi douze? pourquoi soixante-dix? Sinon à cause des douze fontaines d'Elim, et des soixante-dix palmiers? C'est la diversité des circonstances et non de pouvoirs qui crée les oppositions. Perdre de vue la différence des temps, c'est aller se heurter contre celle des pouvoirs. Conduits par la main du Créateur, les enfants d'Israël sortent de l'Egypte, chargés non-seulement de vases d'or et d'argent, et des étoffes de leurs maîtres, mais encore de bagages et d'abondantes provisions. Le Christ, |231 au contraire, défend à ses disciples de prendre même un bâton pour la route. Pourquoi cette différence? Les premiers s'enfonçaient dans le désert, tandis que les autres étaient envoyés dans les villes. Examine la diversité des situations: tu reconnaîtras qu'un seul et même pouvoir dispose le départ des siens, selon la pénurie ou l'abondance des lieux; circonscrit et indigent dans la profusion des cités, richement approvisionné pour les besoins du désert.

« Vous n'emporterez pas de chaussures. » Autre preuve de son identité avec celui qui avait conservé, pendant tant d'années, les chaussures du peuple dans le désert. « Vous ne saluerez personne sur le chemin. » Singulier destructeur des prophètes, qui imite leurs exemples. Qu'Elisée envoie son serviteur Giézi, pour ressusciter le fils de la Sunamite, ne lui dit-il pas: « Ceins tes reins, prends ton bâton à ta main, et va: si tu rencontres quelqu'un sur ta route, ne le bénis point (ne le salue pas), et si quelqu'un te bénit, ne le salue pas (ne lui rends pas son salut)? » Car la bénédiction le long du chemin n'est pas autre chose que le salut réciproque de ceux qui se rencontrent.

Cette injonction du Seigneur: « Dans quelque ville que vous entriez, dites premièrement: Paix à cette maison! » est encore la reproduction du passé. Elisée avait recommandé à Giézi de dire à la Sunamite en entrant chez elle: « Paix à votre époux? paix à votre fils! » Nous pouvons réclamer à plus juste titre des oppositions qui confondent le Christ au lieu de le diviser. « L'ouvrier est digne de son salaire. » A quel autre cette maxime convient-elle mieux qu'au juge éternel? Décider que l'artisan est digne de son salaire, c'est juger: point de rétribution qui ne repose sur une sentence. Là encore je retrouve la loi du Créateur, où l'animal qui travaille est déclaré digne de son salaire: « Vous ne lierez point la bouche du bœuf qui foule vos moissons. » Quel est le zélé bienfaiteur de l'homme, sinon le protecteur de la bête elle-même? Que |232 si le Christ a prononcé que l'ouvrier était digne de son salaire, il a justifié le Créateur, ordonnant aux Hébreux d'emporter les dépouilles de l'Egyptien. En effet, les ouvriers qui avaient bâti des édifices et des villes pour leurs maîtres étaient dignes de leur salaire. Conséquemment, au lieu d'avoir été instruits à tromper, le Très-Haut leur apprit seulement à s'indemniser eux-mêmes de leurs sueurs, unique compensation qu'ils pussent exiger de leurs tyrans.

L'ordre qu'il intime à ses disciples d'annoncer l'approche du royaume de Dieu, indique suffisamment que ce royaume n'était ni nouveau, ni inconnu. On ne peut montrer l'approche que d'une chose qui a été long-temps éloignée. Si elle n'avait jamais existé, avant de s'approcher, on ne pourrait pas dire d'une chose qui n'a jamais été éloignée qu'elle s'approche. Tout ce qui est nouveau et inconnu apparaît brusquement; tout ce qui apparaît brusquement, ne commençant à revêtir quelque forme que par L'annonce qui en est faite, ne date que du jour de cette prédication. D'ailleurs, il ne pourra ni avoir tardé

autrefois tant qu'il n'était pas promulgué, ni s'être approché depuis qu'il a commencé d'être annoncé.

Il ajoute: « A ceux qui ne vous recevront pas, dites-leur: Sachez cependant que le royaume de Dieu s'approche. » Si ce n'est pas là un avertissement comminatoire, l'ordre est vain et superflu. Et que leur importe l'approche du royaume, si avec le royaume n'arrive pas le jugement, sentence de salut pour ceux qui ont cru à ses oracles? Comment cela? Si la menace ne peut rien sans l'exécution, as-tu dans le Dieu qui menace le Dieu qui exécute, et le juge complet dans l'un et l'autre cas? C'est ainsi qu'il enjoint encore à ses disciples de secouer la poussière de leurs pieds, en témoignage contre les rebelles, et pour qu'ils n'emportent rien de cette terre, bien loin de leur permettre aucune communication avec elle. En effet, si la barbarie et l'inhospitalité ne doivent attendre de lui |233 aucune vengeance, dans quel but ce témoignage, sans signification, s'il ne renferme une menace? Or, j'ouvre le Deutéronome du Créateur. J'y lis que l'Ammonite et le Moabite n'entreront jamais dans l'assemblée du Seigneur, parce qu'ils ont frustré son peuple de l'eau et du pain de l'hospitalité. Plus de doute; voilà de quelle main part l'interdit prononcé par le Christ sous cette forme: « Qui vous méprise me méprise. » Le Créateur en avait dit autant à Moïse: « Ce n'est pas toi qu'ils ont méprisé; c'est moi. » Moïse, en effet, n'est pas moins apôtre que les apôtres ne sont prophètes. Même autorité, même honneur dans ce double ministère confié par un seul et même Seigneur, le Dieu des prophètes et des apôtres.

« Voici que je vous donne puissance pour marcher impunément sur les serpents et les scorpions. » Qui tient ce langage? Le Dieu qui règne sur tous les êtres, ou celui qui n'a pas même à lui la plus chétive créature? Heureusement le Créateur a donné autrefois cette puissance aux enfants à la mamelle. « Ils se joueront avec l'aspic, ils porteront la main dans la caverne du basilic, sans en recevoir de blessure. »

Ne savons-nous pas, d'ailleurs, en laissant à l'Écriture son sens littéral (car les bêtes sont impuissantes à nuire là où se rencontre la foi), que ces scorpions et ces serpents désignent allégoriquement les esprits de malice dont le prince est appelé Serpent, Dragon, ou de tout autre nom terrible dans les livres saints du Créateur, qui avait conféré le même pouvoir à son premier Christ? Le Psaume 90 en fait foi. « Tu marcheras sur le lion et l'aspic, tu fouleras aux pieds le lionceau et le dragon. » Isaïe a dit la même chose: « En ce jour-là, le Seigneur, armé d'un glaive pénétrant, fort, invincible (qu'est-ce que ce glaive, sinon son Christ?) visitera le serpent énorme, aux replis tortueux, et fera périr le dragon de la mer. » Je lis ailleurs dans le même prophète: « Et là sera une voie, la voie sainte; l'impur n'y passera point, et elle vous fut |234 ouverte. Les insensés n'y marcheront pas. Aucun lion, aucune bête farouche n'y entrera. » Ce chemin mystérieux signifiant la foi par laquelle nous parviendrons à Dieu, c'est donc à ce chemin, c'est-à-dire à la foi, qu'il promet la faculté de détruire ou de soumettre les bêtes féroces. Enfin, pour peu que tu lises le texte précédent, tu reconnaîtras que le temps de la promesse était arrivé. « Fortifiez-vous, mains languissantes; affermissez-vous, genoux tremblants! Alors les yeux de l'aveugle et les oreilles du sourd s'ouvriront; le boiteux bondira comme le cerf, et la langue du muet sera prompte et rapide. » Tout s'accorde: là où il consigne le bienfait de ses guérisons, il soumet à ses saints les scorpions et les serpents, ce même Dieu qui avait

reçu d'abord cette puissance de son Père, afin de la communiquer aux autres, et qui la manifesta conformément à la marche des prophéties.

XXV. Quel maître du ciel invoquera-t-il, sinon celui qui en est visiblement le Créateur! ce Père! Seigneur du ciel et de la terre, je vous rends grâce d'avoir dérobé ces choses aux sages et aux prudents, et de les avoir révélées aux petits! » Quels sont ces mystères! à qui sont-ils? qui les cache? qui les révèle? le Dieu de Marcion? Mais il n'avait, par le passé, rien produit, au dehors qui pût renfermer quelque mystère, ni prophétie, ni parabole, ni vision, ni action, ni parole, ni nom couvert du voile de l'allégorie, de la figure et de l'énigme; il y a mieux: il avait toujours étouffé sa majesté elle-même, qu'il révélait alors par l'intermédiaire de son Christ, iniquité flagrante! quel était donc le crime des sages et des prudents du siècle, pour se cacher à leur intelligence? Ni leurs lumières, ni leur sagesse ne pouvaient s'élever spontanément jusqu'à un Dieu qui n'avait manifesté son existence par aucune œuvre, à la voix, et comme à la trace de laquelle ils pussent le découvrir.

Mais je l'accorde; ils avaient offensé, je ne sais comment, un Dieu inconnu. Supposons qu'il cessa de l'être; |235 du moins il n'aurait pas dû se montrer jaloux à leur égard, puisque tu le fais différent du Créateur. Donc, s'il n'avait produit d'avance aucun élément sous lequel il cachât ses mystères, s'il n'y avait point de coupables auxquels il les dérobât, s'il ne devait pas même les dérober, au cas où il y en aurait eu, qui n'a pu cacher ses secrets ne pourra les révéler; donc il n'est ni le Seigneur du ciel, ni le Père de Jésus-Christ. Son Seigneur et son Père, c'est celui auquel se rapportent chacune de ses actions et de ses paroles. En effet, il a étendu antérieurement les voiles de l'obscurité prophétique, afin que la foi méritât l'intelligence. « Si vous ne croyez pas, vous ne comprendrez pas. » Il regarda comme coupables les sages et les prudents du siècle. Ils fermèrent les yeux à la connaissance d'une divinité qui avait gravé son nom sur de si magnifiques ouvrages; quelquefois même ils blasphémèrent sa majesté, et fournirent aux hérétiques la malice de leurs arguments. En troisième lieu, le Créateur « est un Dieu jaloux. » Il avait annoncé par l'organe d'Isaïe l'événement dont le Christ le félicite. « Je détruirai la sagesse des sages, j'obscurcirai l'intelligence de ceux qui se croient habiles. » Ailleurs, il s'annonce comme celui qui cache et qui révèle. « Je le donnerai des trésors cachés; tu pénétreras dans le secret des conseils. --- Je rends inutiles les prestiges des devins, et insensés ceux qui prononcent des oracles! Je renverse la science des sages, et je les accuse de folie. » S'il est vrai qu'il ait désigné son Fils comme le flambeau des nations, « Je l'ai établi la lumière des nations, » et qu'il faille entendre par nations les petits enfants, car elles ressemblaient autrefois à l'enfance, autant par l'infirmité de leur entendement que par la faiblesse de leur foi, alors il sera plus raisonnable de croire que le Dieu révélé en ce moment par le Christ aux petits enfants est le même qui, après s'être caché autrefois, avait promis de se manifester par le Christ. Ou bien non. Si c'est le Dieu de Marcion qui révèle les secrets du Créateur, il agit |236 donc dans les intérêts du Créateur, en publiant ses œuvres.

--- Il ne le faisait, me dis-tu, que pour les détruire en les manifestant?

Mais alors pourquoi ne pas les manifester à ceux dont le Créateur avait fermé les yeux, aux sages et aux prudents du siècle? S'il était dirigé par la bonté, il devait appeler au bienfait de cette révélation ceux qui en avaient été exclus, et non les petits enfants auxquels le Créateur n'avait rien envié.

Quoi qu'il en soit, nous croyons avoir prouvé que jusqu'ici le Christ a réédifié la loi et les prophètes bien plus qu'il ne les a détruits. « Toutes choses m'ont été confiées par mon Père, » dit-il. D'accord, s'il est le Christ du Créateur auquel appartiennent toutes choses. Le Créateur n'a pu confier à un Fils inférieur à lui-même l'universalité des choses qu'il a créées par ce même Fils, c'est-à-dire par son Verbe. Si c'est un dieu étranger, quelles sont toutes ces choses qu'il a reçues du Père? Sont-elles les œuvres du Créateur? Donc les choses que le Père confia au Fils sont bonnes; donc il est bon le Créateur dont toutes les œuvres sont bonnes; donc, par opposition, il est méchant celui qui envahit le bien d'autrui au profit de son Fils, et contrairement à sa propre loi qui dit: « Tu ne déroberas point. » Dieu indigent d'ailleurs, qui n'a d'autre moyen de doter son Fils que le vol et l'insurpation! Ou bien, n'a-t-il rien reçu du Père qui provienne du Créateur? Alors de quel droit s'arroge-t-il la propriété de l'homme, œuvre du Créateur? Passe encore pour l'homme; mais l'homme n'est pas à lui seul toute la création. Or, l'Écriture m'apprend que toutes choses ont été remises au Fils. Que si, par ce mot, tu veux entendre l'espèce humaine en général ou l'universalité des peuples, le Créateur lui seul a pu les remettre entre les mains de son Fils: « Je te donnerai les nations pour héritage et la terre pour empire, » dit-il. Ou si ton Dieu possède quelque domaine qu'il livre entièrement à son Fils, et |237 où soit compris l'homme du Créateur, montre-moi du moins un seul de ses dons pour convaincre ma foi et pour me servir d'exemple. Sans quoi, ma raison refusera la propriété de l'univers à celui dont je n'aperçois aucune œuvre, de même qu'elle attribuera les choses invisibles à l'auteur des merveilles que je vois.

Mais « nul ne sait quel est le Fils, sinon le Père, ni qui est le Père, sinon le Fils et celui auquel le Fils voudra le révéler. »

Par conséquent, le Christ aurait prêché un dieu inconnu. D'autres hérétiques s'appuient également de ce passage pour nous opposer que le Créateur était connu de l'univers, d'Israël par un commerce de tous les jours, et des nations par la nature. Comment alors affirme-t-il qu'il n'est connu ni d'Israël: « Israël m'a méconnu; mon peuple est sans intelligence; » ni des nations: « Aucun homme d'entre les peuples n'est venu à moi? » Voilà pourquoi « les nations sont devant lui comme une goutte d'eau dans un vase d'airain; pourquoi Sion a été abandonnée de lui comme une hutte après la saison des fruits. » Examine si ces mots ne confirment pas la prophétie qui reprochait aux hommes leur ignorance de Dieu qui se prolongea jusqu'à l'avènement du Christ. Aussi ajouta-t-il: « Celui-là connaît le Père, auquel le Fils l'a révélé, » parce qu'il était celui qui était annoncé « comme établi par le Père pour être le flambeau des nations et » d'Israël; » des nations pour les éclairer sur Dieu; d'Israël pour lui en donner une connaissance plus parfaite. Ainsi des arguments qui peuvent convenir au Créateur ne serviront point à accréditer la foi dans un Dieu étranger: il faut des preuves en contradiction avec le Créateur pour servir la foi de ton Dieu.

Si tu examines encore ce qui suit: « Bienheureux sont les yeux qui voient ce que vous voyez! Car je vous le dis; plusieurs prophètes ont désiré voir les choses que vous voyez, et ils ne les ont point vues; » tu |238 reconnaîtras que ces paroles découlent de ce qui précède: tant il est vrai que personne ne connut Dieu comme il convenait, puisque les prophètes eux-mêmes n'avaient pas vu les merveilles du Christ. Car si le Christ n'était, pas le mien, il n'aurait pas non plus rappelé les prophètes dans cette circonstance. Qu'y avait-il d'étonnant en effet qu'ils n'eussent pas vu les œuvres d'un Dieu inconnu, qui ne se révélait qu'après tant de siècles? D'autre part, quel eût été le bonheur de ceux qui voyaient alors des prodiges que d'autres n'avaient pu voir, s'ils n'avaient pas obtenu la faveur de contempler des choses qu'ils n'avaient jamais annoncées, sinon parce qu'ils avaient pu voir des merveilles que les prophètes avaient annoncées sans les voir? Ce bonheur sera donc d'avoir vu ce que d'autres n'avaient fait que prédire. Enfin nous montrerons, et, déjà nous avons montré, que les merveilles accomplies dans le Christ étaient celles qu'avaient signalées les prophètes, et que si quelques secrets furent dérobés aux prophètes eux-mêmes, c'était pour cacher entièrement «les mystères de Dieu aux sages du siècle. »

Dans l'Évangile de la vérité, un docteur de la loi aborde le Seigneur: « Maître, dit-il, que dois-je faire pour posséder la vie éternelle? » Dans celui de l'hérésie, on a effacé *éternelle*, afin que le docteur semble avoir consulté le Christ sur cette vie dont le Créateur promet la prolongation dans sa loi, et le Seigneur lui avoir répondu conformément à la loi: « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de toutes tes forces, » puisqu'il n'était interrogé que sur les conditions de cette vie. Mais le docteur savait bien à quel titre il obtiendrait la vie promise par la loi, sans avoir besoin de s'éclairer sur une loi dont il enseignait les ordonnances. Toutefois au milieu de ces morts ressuscités par le Christ, ressuscité lui-même à l'espérance de la vie éternelle par ces résurrections miraculeuses, il le consulte sur les moyens d'obtenir la vie éternelle, dans la crainte que de plus sublimes espérances |239 n'exigeassent de plus sévères prescriptions. Aussi le Seigneur, toujours le même et sans introduire aucun autre précepte nouveau que celui auquel est attaché le salut tout entier et l'une et l'autre vie, lui oppose le texte même de la loi: « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de toutes les forces de ton âme. » Enfin, si le docteur a consulté le Christ sur cette vie pleine d'années, et que le Christ lui ait répondu sur la vie que promet le Créateur, au lieu de s'expliquer sur la vie éternelle dont Marcion gratifie son dieu, comment obtiendra-t-il la vie éternelle! Elle ne s'achète point de la même manière que la vie du temps. Car il faut croire que la différence des sacrifices établit la différence des salaires. Le Marcionite n'obtiendra donc point la vie éternelle en aimant son dieu, au même prix que le disciple du Créateur achètera cette vie pleine d'années.

Mais quelle absurdité de prétendre que s'il faut aimer qui promet la vie du temps, il ne faut pas aimer davantage qui promet la vie de l'éternité! L'une et l'autre vie appartiendra donc au même maître, puisque la même voie conduit à l'une et à l'autre. Ce que le Créateur enseigne et promet, le Christ aussi a besoin de l'aimer, ne fût-ce qu'en conformité avec ce principe: Il est plus raisonnable d'attribuer des récompenses supérieures au Dieu qui en a déjà donné de moindres, qu'à celui qui n'a jamais préparé sa foi à de plus grandes rétributions par la garantie de plus petites.

Qu'importe maintenant que les nôtres aient ajouté le mot *éternelle*? Il me suffirait que le Christ en question, prédicateur de la vie éternelle et non de celle du temps, lorsqu'il est consulté sur cette dernière qu'il venait détruire, n'eût pas de préférence exhorté l'homme à conquérir la vie de l'éternité qu'il apportait. Je le demande, qu'aurait fait le Christ du Créateur, si celui qui avait formé l'homme pour aimer le Créateur n'eût pas été le Messie du Créateur? Ce qu'il eût fait? Il eût défendu d'aimer le Créateur. |240

XXVI. En prière dans un lieu écarté, il s'adresse au Dieu supérieur, mais en levant des yeux impudents et téméraires vers le ciel du Créateur, Dieu terrible, Dieu barbare, qui aurait pu l'écraser de sa grêle et de sa foudre, de même qu'il a pu l'attacher à un gibet dans Jérusalem.

Un de ses disciples l'aborde. « Maître, dit-il, apprenez-nous à prier, comme Jean l'a enseigné à ses disciples; » sans doute parce qu'il fallait des prières différentes pour un Dieu différent. Il faut que l'auteur de cette conjecture nous prouve auparavant qu'un Dieu différent avait été promulgué par le Christ; car personne n'aurait voulu prier avant de savoir qui il priait. Il l'avait appris, dis-tu. Prouve-le donc. Si tu ne peux le faire jusqu'ici, sache-le bien! ce disciple ne demandait que la manière de prier le Créateur auquel s'adressaient de leur côté les disciples de Jean. Mais comme Jean avait enseigné une nouvelle manière de prier, le disciple du Christ crut devoir, et non pas sans raison, interroger son maître, afin que lui et ses compagnons apprissent de sa bouche, non pas à prier un Dieu différent, mais à le prier différemment. Le Christ n'eût pas communiqué au disciple la manière de prier avant la connaissance de Dieu lui-même. Il enseigna donc au disciple la manière d'invoquer celui que le disciple connaissait jusqu'alors. Enfin reconnais quel Dieu manifestent les termes eux-mêmes de l'invocation. A qui dirai-je Père? A celui qui n'est pour rien dans ma naissance? à celui dont je ne tire pas mon origine? ou bien à celui qui m'a enfanté deux fois, dans mon corps et dans mon âme? A qui demanderai-je l'Esprit saint? A celui qui ne donne pas même l'esprit du monde, ou bien à celui qui « créa les esprits célestes pour être ses messagers, » et dont « l'Esprit reposait sur les eaux avant la création? » Hâterai-je de mes vœux le règne de celui que je n'ai jamais entendu nommer le roi de gloire, ou bien le règne de celui « entre les mains duquel sont même les cœurs des rois? » Qui me donnera mon pain de tous les jours? Celui qui n'a pas |241 même produit en ma faveur un grain de millet, ou celui qui nourrit tous les jours son peuple du pain des anges descendu des cieux? Qui remettra mes péchés? Celui qui ne les juge ni ne les retient, ou bien celui qui, outre la faculté de les remettre, les retient et les juge? Qui permettra que nous ne tombions point dans la tentation? Le Dieu devant lequel le tentateur ne pourra jamais trembler, ou bien celui qui dès l'origine a condamné d'avance l'ange tentateur? Invoquer avec ces formules tout autre Dieu que le Créateur, c'est l'insulter au lieu de le prier. Conséquemment, à qui demanderai-je pour recevoir? Auprès de qui chercherai-je pour trouver? A quelle porte frapperai-je pour qu'il me soit ouvert? Qui a le droit de donner au suppliant, sinon le possesseur de toutes choses, et dont je suis le domaine, moi suppliant? Et qu'ai-je donc perdu auprès de ce Dieu indigent, pour que j'aie à le chercher et à le trouver auprès de lui? La sagesse? la prudence? C'est le Créateur qui les cache; c'est donc chez lui que je les chercherai. Le salut? la vie? Ils sont encore dans les mains du Créateur. On ne cherche un trésor que là où il a été enseveli pour apparaître un jour. Je ne frapperai qu'à la porte qui

s'est déjà ouverte pour moi. Enfin, si recevoir, trouver, être admis sont le fruit du labeur et des instances du suppliant qui a demandé, cherché, heurté sans relâche, reconnais-le? tout cela n'est ordonné et promis que par le Créateur.

En effet, ton Dieu débonnaire, venant de lui-même au secours de l'homme qui n'est pas son ouvrage, ne lui aurait imposé ni fatigues, ni insistance. Il cesserait d'être le Dieu parfaitement bon, s'il ne prévenait mes besoins avant que je les lui expose, s'il ne m'ouvrait la porte avant que je frappe. Il n'en va pas de même du Créateur. Il a pu imposer ces conditions par son Christ, afin que l'homme, après avoir offensé Dieu par sa volonté, condamné à une laborieuse expiation, reçût à force de demander, trouvât à force de chercher, entrât à force de heurter. Aussi la |242 comparaison, consignée plus haut, fait-elle de l'homme qui va demander des pains pendant la nuit, un ami et non un étranger, frappant à la porte d'un ami et non d'un inconnu. Car cet ami a beau avoir offensé son Dieu, il est bien plus l'homme du Créateur que du dieu de Marcion. Il va donc frapper à la porte de celui sur lequel il a des droits, dont il connaît la porte, qu'il sait avoir des pains et qui est couché au milieu d'enfants dont il a voulu la naissance. Il frappe à la porte le soir; c'est le temps du Créateur. Le soir appartient à qui appartiennent les siècles et la fin des siècles, Mais qui eût frappé à la porte d'un dieu nouveau qui ne faisait que d'apparaître? C'est le Créateur qui ferma longtemps aux nations une porte à laquelle heurtaient les Juifs; le Créateur qui se lève, et donne, sinon comme à un ami, du moins non pas comme à un étranger, mais, suivant sa parole elle-même, à un importun. Quelle importunité put avoir si promptement à endurer ton dieu récent? Reconnais donc ici encore le Père que lu nommes avec nous le Créateur. A lui de connaître les besoins de ses enfants. Demandent-ils du pain? il leur envoie la manne du ciel. Désirent-ils des viandes? il leur envoie des cailles, mais « non un serpent au lieu d'un poisson, ni un scorpion au lieu d'un œuf. » Il n'appartient qu'au maître du bien et du mal de ne pas donner l'un pour l'autre. D'ailleurs le dieu de Marcion, n'ayant point de scorpion à lui, ne pouvait dire qu'il ne donnerait pas ce qui n'était pas en sa possession, tandis que celui qui a des scorpions, n'en donne pas.

Par la même raison, celui-là communiquera l'Esprit saint qui commande aussi à l'esprit impur. Comme il avait chassé un démon muet, afin d'accomplir la prédiction d'Isaïe par cette espèce de guérison, on disait de lui qu'il chassait les démons par Béalzébub. « Si je chasse les dénions par Béalzébub, leur répondit-il, par qui vos enfants les chassent-ils? » Pouvait-il mieux déclarer qu'il chassait les démons au nom de celui par qui les |243 chassaient leurs fils, c'est-à-dire par la vertu du Créateur? Car si tu penses que cette parole: « Si je chasse les démons par Béalzébub, par quel autre vos enfants les chassent-ils? » soit un reproche qu'il leur adresse de les chasser par Béalzébub, la déclaration qui précède: « Satan ne peut être divisé contre lui-même, » se refuse à ce sens. Tant il est vrai que leurs fils ne les chassaient point au nom de Béalzébub, mais au nom du Créateur, comme nous l'avons dit. Pour le faire comprendre, il ajoute: « Mais si je chasse les démons par le doigt de Dieu, c'est que le règne de Dieu est arrivé jusqu'à vous. » Les magiciens appelés par Pharaon pour contrebalancer Moïse, nommèrent aussi *doigt de Dieu* la vertu du Créateur. « Le doigt de Dieu est ici, » s'écrient-ils, comme pour signifier la puissance dans la faiblesse. Fidèle à ces oracles, et rappelant plutôt qu'il n'abolissait un passé qui lui appartenait, le Christ nomma aussi *doigt de Dieu* la vertu divine, qui ne doit

pas s'entendre d'un autre, que de celui qui l'avait lui-même ainsi appelé. Le royaume qui approchait était donc le royaume de celui dont le mot doigt indiquait la vertu. Il désigna donc sagement par la parabole du « fort armé, qu'un plus fort surprend et dépouille, » ce prince des démons qu'il avait nommé plus haut Satan et Béelzébub, afin de nous faire comprendre que c'était l'ange déchu qui avait été renversé par le doigt de Dieu, et non pas le Créateur qui avait été subjugué par un autre dieu. D'ailleurs, comment serait-il encore debout avec ses frontières, ses lois et ses fonctions, le royaume de celui qu'un plus fort que lui, le dieu do Marcion, aurait pu subjugué aussi, même en lui laissant l'intégrité de son empire, si les Marcionites eux-mêmes ne mouraient conformément à ses décrets, en descendant dans la terre, trop souvent convaincus par un faible scorpion que le Créateur n'a pas été vaincu? « Une femme éleva la voix au milieu de la multitude. Bienheureuses les entrailles qui vous ont allaité; mais Jésus dit; |244 Bienheureux plutôt ceux qui écoutent la parole de Dieu et la gardent! » C'est dans ce sens qu'il avait repoussé tout à l'heure sa mère ou ses frères, en leur préférant des cœurs dociles et soumis à Dieu. Sa mère n'était pas non plus auprès de lui dans ce moment. Tant il est vrai qu'il ne l'avait pas plus reniée autrefois que dans cette circonstance; seulement la félicité que l'on accordait aux entrailles qui l'avaient porté, au sein qui l'avait nourri, il l'a reporté sur les disciples fidèles. S'il n'avait pas eu de mère, aurait-il pu transférer ses droits?

XXVII. J'aime mieux venger plus tard le Créateur des accusations des Marcionites. Il me suffit ici que ces faiblesses se rencontrent dans le Christ. Il est inconstant, versatile, capricieux. Il enseigne une chose et en fait une autre; il prescrit «de donner à quiconque demande, et lui-même refuse un prodige à qui en demande. » Il cache aux hommes pendant des milliers d'années sa lumière, et il veut qu'au lieu de cacher notre lampe, nous la mettions sur le chandelier, afin qu'elle luise pour tous. Il défend de répondre à la malédiction par la malédiction, et plus encore de commencer à maudire; et il répète coup sur coup: Malheur aux Pharisiens! Malheur aux docteurs de la loi! Qui donc ressemble si exactement à mon Dieu, sinon son Christ? Nous avons établi plus d'une fois qu'on ne pouvait l'accuser d'avoir anéanti la loi, s'il n'avait pas proclamé un autre Dieu. Aussi le pharisien qui l'avait invité à dîner, se demandait-il à lui-même, pourquoi il ne s'était pas lavé avant de se mettre à table, suivant les prescriptions de la loi, puisqu'il prêchait le Dieu de la loi. Mais Jésus lui expliqua le sens de ces prescriptions: « Vous autres, vous nettoyez avec soin les dehors du plat et de la coupe; mais au dedans vous êtes pleins de rapines et d'iniquité. » Il voulait que la pureté du vase avertît l'homme d'être pur devant Dieu, puisque les préoccupations du pharisien portaient sur l'homme, et non sur une coupe qui n'avait pas été lavée. Aussi leur |245 dit-il: « Vous nettoyez l'extérieur du vase » ou la chair, « mais vous négligez l'intérieur » ou l'âme. Et il ajoute: « Celui qui a fait le dehors, » la chair, « n'a-t-il pas fait aussi le dedans, » l'âme? Par ces paroles, il montra ouvertement que l'homme appartient dans sa « double substance à celui qui préfère la miséricorde » non pas seulement aux purifications extérieures, mais même « aux sacrifices. »

Il ajoute encore: « Donnez l'aumône de ce que vous avez reçu, et tout sera pur en vous. » Que si un autre dieu peut avoir recommandé la miséricorde, toujours ne l'a-t-il pas pu avant de se faire connaître. Or, les faits parlent ici d'eux-mêmes. Il reprochait aux Pharisiens, non pas le dieu qu'ils croyaient, mais la manière dont ils le servaient, celui qui

leur prescrivait par une figure la purification des vases, et sans allégorie les œuvres de la miséricorde. Ainsi encore leur fait-il un crime de payer exactement la dîme de quelques herbes, tandis qu'ils négligeaient la justice et l'amour de Dieu. La justice et l'amour de quel Dieu, sinon du Dieu auquel ils offraient la dîme de l'aneth et du cumin, selon les prescriptions de la loi? Tout le poids de ses censures portait sur leur fidélité aux petites choses, et leur infidélité dans les grandes, au mépris de celui qui disait: « Tu aimeras de tout ton cœur, de toute ton ame, et de toute ta force, le Seigneur ton Dieu qui t'a tiré de l'Egypte. » D'ailleurs le temps lui-même n'eût pas permis que le Christ réclamât un amour si prompt et si prématuré, pour un dieu nouveau, récemment connu, car je ne veux pas dire, non encore manifesté.

Lorsqu'il blâme ceux qui cherchent les premières places ou les salutations honorables, il suit l'exemple du Créateur, qui appelle ces ambitieux des magistrats de Sodome, qui nous défend de mettre notre confiance dans les princes, il y a mieux, qui déclare « le plus malheureux des hommes quiconque s'appuie sur un bras de chair. » Si quelqu'un |246 recherche la puissance pour tirer vanité des hommages d'autrui, puisqu'il a défendu d'attendre ces hommages, et de s'appuyer sur un bras de chair, la censure de l'orgueil et de l'ambition est partie du même Dieu. Il s'élève contre les docteurs de la loi eux-mêmes qui « chargeaient les autres de fardeaux que ceux-ci ne pouvaient porter et auxquels eux-mêmes n'avaient pas le courage de toucher du bout du doigt; » non pas qu'il songe à décrier ces fardeaux de la loi, comme s'il l'avait en aversion! Le moyen de supposer l'aversion à qui reproche de négliger les préceptes fondamentaux de la loi, l'aumône, la justice, l'amour de Dieu, bien plus importants que « la dîme de l'aneth et du cumin, ou la propreté des vases? » D'ailleurs, il eût excusé plutôt ceux qui portaient des fardeaux au-dessus de leurs forces. A quels fardeaux en veut-il donc? A ceux qu'ils ajoutaient de leur propre fonds, en prêchant la doctrine de l'homme pour favoriser leurs propres intérêts, « joignant des maisons à des maisons nouvelles pour dépouiller le prochain, soulevant les clameurs du peuple, aimant les présents, recherchant un salaire, déniaient la justice au pauvre, faisant violence à l'orphelin et à la veuve. » Le même Isaïe dit encore à leur sujet: « Malheur à vous, qui êtes puissants à Jérusalem! » Et ailleurs: « O mon peuple, ceux qui t'appellent heureux, le trompent. » Qui sont ces oppresseurs, sinon les docteurs de la loi? S'ils déplaisaient au Christ, ils lui déplaisaient comme des hommes qui étaient à lui. Il n'aurait pas adressé ses reproches aux docteurs d'une autre loi.

Mais pourquoi encore cet anathème: « Malheur à vous, qui bâtissez des tombeaux aux prophètes, après que vos pères les ont fait mourir! » dignes plutôt de louanges ou attestant, par ces monuments de la piété, qu'ils désavouaient les crimes de leurs pères; pourquoi, si mon Dieu n'était pas « le Dieu jaloux, » comme l'en accusent les Marcionites, « et poursuivant l'iniquité des pères jusque |247 sur la troisième et la quatrième génération? » Mais quelle clef avait entre leurs mains les docteurs de la loi, sinon l'interprétation de la loi, dans l'intelligence de laquelle ils n'entraient pas eux-mêmes, faute de croire: « Car si vous ne croyez pas, vous ne comprendrez pas, » et dont ils fermaient l'entrée aux autres, quand ils enseignaient, au lieu des préceptes divins, la doctrine de l'homme? Je le demande, le Dieu qui reproche aux docteurs de n'être pas entrés eux-mêmes et de fermer l'entrée aux autres, sera-t-il le détracteur de la loi ou son

partisan? Détracteur, ceux qui fermaient l'entrée de la loi devaient lui plaire; partisan, il n'est donc plus ennemi de la loi.

---- Mais il répétait ces malédictions pour blâmer la cruauté du Créateur envers ceux qui, violant ses lois, tombaient sous le coup de ce mot terrible: Malheur!

---- S'il est cruel, qui ne craindra pas plutôt de provoquer ses rigueurs en désertant sa doctrine? Plus il le représentait comme formidable, plus il nous enseignait à nous le rendre propice, Ainsi devait procéder le Christ du Créateur.

XXVIII. C'est donc à juste titre que lui déplaisait l'hypocrisie de ces pharisiens qui aimaient Dieu du bout des lèvres et non du fond du cœur, « Gardez-vous, dit-il à ses disciples, du levain des Pharisiens, qui est l'hypocrisie, » et non la doctrine du Créateur. Le Fils hait les esclaves en révolte contre son Père; il ne veut pas que les siens se montrent tels envers lui, lui et non pas un autre dieu qu'aurait outragé l'hypocrisie contre laquelle il eut à prémunir ses disciples. C'est donc l'exemple des Pharisiens qu'il interdit. C'est à l'égard de celui contre lequel les Pharisiens péchaient qu'il défend de pécher. Par conséquent, puisqu'il avait censuré leur hypocrisie, c'était donc une hypocrisie qui, cachant le fond du cœur, recouvrait sa secrète incrédulité d'une apparence de soumission, et qui « ayant la clef de la science, n'y entrait pas plus qu'elle n'y laissait entrer les autres. » Voilà pourquoi il |248 ajoute: «Rien de caché qui ne se découvre, rien de secret qui ne se révèle; » mais de peur qu'on ne s'imaginât qu'il faisait allusion à la révélation et à la connaissance d'un Dieu, autrefois inconnu et caché, il dit ensuite que leurs murmures et leurs réflexions secrètes sur lui-même: « C'est par Béalzébub qu'il chasse les démons, » paraîtraient au grand jour et seraient répétées par les hommes dans la suite des siècles, en -vertu de la promulgation de l'Évangile. Puis se tournant vers ses disciples: « Je vous dis à vous, mes amis, ne craignez point ceux qui tuent le corps, et ne peuvent rien de plus. » Mais Isaïe leur tient d'avance le même langage: « Le juste périt, et nul n'y pense dans son cœur. Or, je vous apprendrai qui vous devez craindre. Craignez celui qui, après avoir ôté la vie, a le pouvoir de jeter dans l'enfer, » désignant ainsi le Créateur. « Oui, je vous le dis, craignez celui-là. » Il me suffirait dans cette rencontre qu'il défendît d'offenser celui qu'il ordonne de craindre, qu'il enjoignît de se rendre favorable celui qu'il défend d'offenser, et qu'enfin l'auteur de ces ordonnances appartînt au Dieu dont il recommande l'amour, le respect et la crainte. Mais j'ai à m'appuyer encore des oracles suivants.

« Je vous le déclare, quiconque me confessera devant les hommes, le Fils de l'Homme le confessera devant les anges de Dieu. » Or ceux qui confesseront le Christ, seront tués par les hommes, mais sans avoir rien de plus à en craindre après leur immolation. Il désignera donc par là ceux qu'il avertit plus haut de ne point craindre l'immolation du corps, ne les affermissant d'avance contre cette immolation que pour y rattacher la nécessité de la confession: « Quiconque me renoncera devant les hommes, sera renié devant Dieu, » renié par celui-là même qui devait confesser qui le confesserait. Car, s'il confesse qui l'aura confessé, c'est lui aussi qui reniera qui l'aura renié. Or, si le confesseur n'a rien à craindre après la perte de cette vie, c'est au parjure qu'il reste à craindre après la |249 mort. Conséquemment, puisque les supplices à redouter après la mort, c'est-à-dire l'enfer avec ses châtiments, appartiennent au Créateur, le parjure est donc aussi la propriété du

Créateur. Mais si le parjure est puni, aussi bien que le confesseur s'il venait à nier, quoiqu'après l'immolation des hommes, il n'ait plus rien à craindre de leur part, le Christ est donc l'envoyé du Créateur, puisqu'il déclare que les serviteurs parjures envers lui doivent redouter l'enfer du Créateur.

Il vient d'effrayer l'impie tenté de le renier; il avertit maintenant le blasphémateur: « Si quelqu'un parle contre le Fils de l'homme, il lui sera pardonné; mais celui qui blasphémera contre le Saint-Esprit, il ne lui sera point pardonné. » Que si la rémission et la réserve du péché trahissent le Dieu qui juge, c'est l'Esprit saint de ce même Dieu qui ne remet point le blasphème, qu'il ne faudra point blasphémer, de même que tout à l'heure il ne fallait pas renier le Messie de celui qui tue l'homme jusque dans l'enfer. Si le Christ interdit le blasphème contre le Créateur, à quel titre est-il son antagoniste? je l'ignore. Ou bien s'il blâme par ces mots les rigueurs de celui qui ne remet point le blasphème, et qui tue jusque dans l'enfer, alors il ne reste plus qu'à blasphémer impunément l'Esprit de ce Dieu différent et à renier son Christ. Culte, ou mépris, qu'importe? Le mépris n'amène pas plus de châtement que le culte ne fait espérer de récompense.

Il défend à ses disciples de s'inquiéter comment ils répondront lorsqu'ils sont conduits devant les puissances. « Le Saint-Esprit, dit-il, vous enseignera au même instant ce qu'il faudra dire. » Si un pareil enseignement émane du Créateur, le précepte viendra de qui est venu l'exemple. Dans les Nombres, le prophète Balaam est mandé par le roi Balac, pour qu'il eût à maudire Israël contre lequel celui-ci engageait le combat. Aussitôt que l'homme de Dieu fut rempli de l'Esprit, au lieu de la malédiction qui lui était demandée, il prononça la bénédiction |250 que l'Esprit lui inspira sur l'heure, il avait déclaré auparavant aux envoyés du roi, et bientôt après devant le roi lui-même, qu'il proférerait les paroles que Dieu lui mettrait sur les lèvres. Les voilà ces nouveaux enseignements d'un Christ nouveau, que les serviteurs du Créateur consacrèrent autrefois!

Mais Moïse et le Christ vont se contredire. Moïse sépare deux Hébreux qui se querellent, et apostrophe l'agresseur: « Pourquoi frappes-tu ton frère? » Celui-ci le repousse: « Qui t'a établi juge et prince au-dessus de nous? » Le Christ, au contraire, supplié par un homme de la foule de partager entre son frère et lui l'héritage qu'ils se disputaient, refusa son arbitrage, et cela dans une cause si légitime! il est donc meilleur que ton Christ, mon Moïse, appliqué à réconcilier les frères et à prévenir l'injustice. Mais je te comprends. Ce Christ était le fils du Dieu débonnaire, et non du Dieu vengeur, « Qui m'a établi, dit-il, voire arbitre et votre juge? » Il n'a pu trouver d'autres fermes pour s'excuser, sans recourir aux paroles par lesquelles un homme cruel et un frère dénaturé repoussaient le défenseur de la justice et de la miséricorde. Enfin-, il approuva cette réponse cruelle en la répétant; en refusant de réconcilier deux frères, il souscrivit à la mauvaise action. Ou plutôt, n'aurait-il pas supporté avec indignation que Moïse eût été repoussé par cette réplique? N'aurait-il pas voulu confondre dans un même souvenir les deux frères qui se disputaient pour la même cause? Oui, il en va ainsi. C'était lui-même qui était présent dans Moïse, quand il recevait cet affront, lui, Esprit du Créateur.

Je crois avoir suffisamment établi ailleurs que la gloire des richesses est condamnée par notre Dieu « qui relève l'indigent de son fumier et précipite de leur trône les grands de la

terre. » De lui viendra donc aussi la parabole du riche qui s'applaudit du revenu de ses terres, et à qui Dieu dit: « Insensé, cette nuit même, on te redemandra ton aine! Les trésors que tu as amassés, à |251 qui seront-ils? » De même enfin ce roi qui se glorifia devant les Perses de ses trésors et de ses délices, entendit l'anathème d'Isaïe.

XXIX. Qui nous défendrait de nous inquiéter, pour notre vie, de ce que nous mangerons, pour notre corps, où nous trouverons des vêtements, sinon ce Dieu qui a pourvu d'avance à nos besoins; qui, l'œil toujours ouvert sur nous, réprime ces vaines sollicitudes comme un outrage à sa libéralité; qui a préparé la substance de cette ame meilleure que les aliments, et façonné la nature de ce corps meilleur que le vêtement? Les corbeaux ne sèment, ni ne moissonnent, ils n'ont ni grenier, ni cellier, et cependant ils sont nourris par ses soins; les lis ne travaillent ni ne filent, et cependant ils sont vêtus par lui-même. Salomon, dans toute sa magnificence, n'est pas plus magnifiquement paré que la plus humble de ses fleurs. Au reste, rien qui heurte si violemment la raison que deux dieux dont l'un dispense les dons, tandis que l'autre ordonne d'être tranquille sur cette dispensation, surtout quand cet autre est un ennemi. Enfin, est-ce pour décrier le Créateur qu'il nous interdit ces sollicitudes dont ne s'inquiètent ni les corbeaux ni les lis, pour des aliments qui s'offrent d'eux-mêmes, grâce à leur abondance? Nous le verrons tout à l'heure.

En attendant, pourquoi les appelle-t-il avec reproche « des hommes de peu de foi? » De quelle loi s'agit-il? De celle qu'ils ne pouvaient manifester dans sa plénitude à un Dieu encore voilé, puisqu'à peine avaient-ils appris à le connaître, ou de celle qu'ils devaient au Créateur, en croyant qu'il fournit de lui-même ces aliments aux hommes, et qu'ils n'ont pas à s'en inquiéter? Car, quand il ajoute: « Les païens cherchent toutes ces choses, » faute de croire à un Dieu créateur et conservateur, il reprochait à ses disciples qu'il avertissait de ne pas ressembler aux nations, leur peu de foi dans ce même Dieu qu'outrageait l'incrédulité des nations. Or, quand il ajoute encore: « Votre |252 Père sait que vous en avez besoin, » de quel père le Christ veut-il parler, demanderai-je d'abord? De leur Créateur? alors il affirme sa bonté, puisqu'il connaît les besoins de ses enfants. De l'autre Dieu? comment saura-t-il que le vivre et le vêtement sont nécessaires à l'homme puisqu'il n'a rien accordé de pareil? S'il l'avait su, il l'eût accordé. D'ailleurs, s'il sait ce qui est nécessaire à l'homme sans y pourvoir, il s'y refuse ou par malice, ou par impuissance. Or, déclarer que tout cela était nécessaire à l'homme, c'était dire que tout cela était bon, le mal n'étant pas nécessaire. Dès-lors, il n'est plus le déprédateur des œuvres et des miséricordes du Créateur, pour donner ici la réponse que j'ai différée tout à l'heure. Or, si c'est un autre qui a prévu et qui accorde les choses qu'il sait nécessaires à l'homme, comment le dieu de Marcion me les promet-il de son côté? Il est donc libéral du bien d'autrui? « Cherchez d'abord le royaume de Dieu, et tout le reste vous sera donné par surcroît. » Par lui-même apparemment? Mais si je le reçois de ses mains, de quel nom appeler celui qui me promet le bien d'autrui? Si le reste est un surcroît ajouté au royaume, il ne tient que la seconde place: la seconde place appartient à qui appartient la première; le vivre et le vêtement appartiennent à qui appartient aussi le royaume. Ainsi promesses, paraboles, comparaisons, toutes émanent du Créateur, puisqu'elles ne concernent d'autre dieu que celui auquel elles se rapportent dans tous leurs points. Nous sommes ses serviteurs, car nous avons Dieu pour maître. « Nous devons ceindre nos reins, » c'est-à-

dire marcher librement et dégages des mille entraves qui embarrassent la vie; « avoir à la main des lampes allumées, » c'est-à-dire tenir nos cœurs allumés par la foi et brillants des œuvres de la vérité; puis, dans cette attitude, « nous tenir prêts pour l'arrivée du Seigneur, » c'est-à-dire du Christ. D'où vient le Christ? Des noces? Il est donc le Fils du Créateur qui a institué le mariage. S'il n'est pas l'envoyé du Créateur, Marcion lui-même, en |253 voyant son dieu prendre en aversion le mariage, quoique invité à des noces, ne s'y serait pas rendu. La parabole a donc failli dans la personne du Seigneur s'il n'est pas le dieu qui a fondé le mariage; de même, c'est se tromper grossièrement dans la parabole suivante, que d'appliquer à la personne du Créateur le rôle « de ce voleur que le père de famille ne laisserait point pénétrer dans sa maison s'il était averti de son heure. » Le maître de l'homme tout entier passer pour un voleur! Impossible! Personne ne vole ou ne pille son propre domaine; le voleur, c'est celui qui envahit le domaine d'autrui et arrache l'homme à son maître. Or, comme il nous désigne clairement que ce voleur est le démon par lequel l'homme n'eût jamais laissé renverser sa maison, s'il avait su dans l'origine l'heure de son arrivée, il nous ordonne « de nous tenir prêts, parce que le Fils de l'Homme viendra au moment où nous n'y penserons pas. » Non qu'il soit un voleur lui-même, mais il se présentera comme juge de quiconque ne se sera point tenu prêt ni armé contre le voleur. Si donc il est Fils de l'Homme, je tiens le juge, et dans le juge, je défends le Créateur. Christ du Créateur, veut-il, sous ce nom de Fils de l'Homme, me faire comprendre que nous ne connaissons pas ce voleur qui doit venir un jour, tu as le principe établi il n'y a qu'un moment: Personne ne vole ce qui est à soi; sans préjudice de cet autre, que plus il m'enseigne à redouter le Créateur, plus il se montre l'envoyé du Créateur, en plaidant sa cause.

Aussi quand Pierre lui demande: « Est-ce pour nous seuls ou pour tous, que vous dites cette parabole? » il avertit parla similitude présente les disciples, et dans leur personne tous ceux qui devaient gouverner l'Eglise dans l'avenir, que l'économe qui aura bien traité ses co-serviteurs pendant l'absence de son maître, au retour du maître, sera établi sur tout ce qu'il possède; au contraire, l'économe a-t-il mal versé, au retour de son maître, qui viendra au jour et à l'heure où il s'y attendra le moins, le Fils |254 de l'Homme, le Christ du Créateur, juge équitable et non pas voleur, « le mettra à l'écart et lui donnera sa part avec les infidèles. » Ainsi, point de milieu! ou il me montre sous cet emblème le jugement du Seigneur et il m'enseigne à le connaître; ou il a voulu parler du Dieu exclusivement bon, et alors il le convertit en juge, quoi qu'en dise le sectaire.

En effet, on essaie d'adoucir ce sens quand on l'applique à son Dieu. On veut que mettre seulement à l'écart l'économe, et le replonger parmi les infidèles, comme s'il n'avait jamais été appelé, et le rendre ainsi à son premier état, soit un acte de mansuétude et d'impassibilité; on ne voit pas qu'il y a là un homme jugé. O extravagance! Quelle sera la destinée de ces serviteurs mis à l'écart? Ne sera-ce pas la perte du salut, puisqu'ils seront séparés du ceux qui seront mis en possession du salut? Et quelle est la condition des infidèles? N'est-ce pas la damnation? Ou bien, si les serviteurs mis à l'écart et les infidèles ne doivent pas souffrir, il s'ensuit que les serviteurs retenus dans un autre lieu, et les fidèles n'obtiendront également aucune récompense. Au contraire, si les serviteurs retenus ailleurs et les infidèles obtiennent le salut, il faut de toute nécessité que le salut soit enlevé à ceux qui sont mis à l'écart et aux infidèles. Il y a là un jugement; qui m'en

menace, est l'envoyé du Créateur. Quel autre reconnaîtrai-je dans ce maître, ici frappant ses serviteurs légèrement ou à coups redoublés, et là redemandant peu ou beaucoup, selon la mesure de ce qu'il a confié, sinon le Dieu qui rend à chacun selon ses œuvres? A qui convient-il que j'obéisse, sinon à mon rémunérateur? Ton christ proclame à haute voix; « Je suis venu apporter le feu sur la terre. » Qui? le Dieu exclusivement bon; le maître qui n'a aucun enfer; qui tout à l'heure avait réprimandé ses disciples parce qu'ils appelaient" le feu du ciel sur une bourgade inhumaine, A quelle époque consuma-t-il Sodome et Gomorrhe sous une pluie de flammes? à quelle époque la prophétie |255 a-t-elle dit: « Le feu le précédera et dévorera ses ennemis? » à quelle époque a-t-il promulgué ses menaces par la bouche d'Osée: « J'enverrai le feu contre les villes de Juda. ---- Le feu de mon indignation s'est allumé. » Qu'il ne cherche point à nous abuser. S'il n'est pas le Dieu qui « a fait entendre sa voix du fond du buisson ardent, » peu m'importe la flamme dont il veut parler. Ne fût-ce qu'un symbole, du moment qu'il emprunte à mon élément des exemples pour appuyer ses paroles, il est mon Christ, puisqu'il use de ce qui est à moi. L'image du feu appartiendra à qui appartient le feu véritable.

Il va m'expliquer plus clairement lui-même la nature de ce feu, en ajoutant: « Pensez-vous que je sois venu apporter la paix sur la terre? non, vous dis----je, mais la division. » Il y avait écrit le *glaive*. Mais Marcion l'efface, comme si la division n'était pas aussi l'œuvre du glaive. Celui qui a refusé la paix a donc en vue le *feu* de la destruction. Même combat, même incendie. Même glaive, même flamme. Ni les uns ni les autres ne conviennent à ton Dieu.

Enfin, « les familles seront divisées, dit-il, le fils contre le père, la mère contre la fille, la fille contre la mère, la belle-mère contre la belle-fille, la belle-fille contre la belle-mère. » Si la trompette prophétique a signalé d'avance et dans les mêmes termes cette lutte des parents, je crains bien que Michée n'ait été le prophète du christ de Marcion. Voilà pourquoi, sans doute, il s'écriait: « Hypocrites, qui savez juger d'après les apparences du ciel et de la terre, pourquoi donc ne distinguez-vous pas le temps où vous êtes? » Parce qu'en effet, accomplissant toutes les prophéties qui les concernaient, et n'enseignant pas autre chose, ils devaient le reconnaître. D'ailleurs, qui pourrait discerner le temps d'un Dieu sans avoir entre les mains des preuves qui établissent son existence?

C'est encore à bon droit qu'il leur reproche de ne pas « savoir juger par eux-mêmes de ce qui est juste. » Il a prononcé autrefois ces oracles; par Zacharie: « Jugez selon |256 la justice et la paix; » par Jérémie: « Rendez la justice et l'équité; » par Isaïe: « Protégez l'orphelin; défendez la veuve. » Il accuse même la vigne de Sorech de n'avoir « produit, au lieu de justice, que les cris de l'opprimé. » Le même Dieu qui leur avait enseigné à se conduire d'après le précepte, exigeait donc qu'ils obéissent par un acte de liberté. Qui avait semé le précepte, en pressait les effets. Mais quelle absurdité à celui qui venait détruire le Dieu de la justice, de recommander de juger avec justice! Car les Marcionites, par ce juge « qui plonge dans le cachot et n'en laisse sortir qu'après le paiement de la dernière obole, » entendent le Créateur, dans le dessein de le décrier. Même attaque, même réponse. Toutes les fois que l'on nous oppose la sévérité du Créateur, autant de fois le Christ est l'envoyé de celui pour lequel il prêche la soumission par le motif de la crainte.

XXX. Interrogé de nouveau sur une guérison qu'il a opérée le jour du sabbat, quelle est sa réponse? « Chacun de vous ne détache-t-il pas son bœuf et son âne de la crèche le jour du sabbat, pour le conduire à l'abreuvoir? » En agissant selon les prescriptions finales de la loi, il confirma donc, au lieu de la détruire, une loi « qui défendait toute œuvre, si elle n'avait pour but la conservation de la vie; » à combien plus forte raison de la vie humaine? Partout on voit que je montre l'accord des paraboles. « Le royaume de Dieu est semblable à un grain « de sénevé qu'un homme prend et met dans son jardin. » Qui faut-il voir sous l'emblème de cet homme? Le Christ conséquemment, parce que le messie de Marcion a beau s'appeler fils de l'homme, celui qui a reçu du père la semence du royaume céleste, c'est-à-dire la parole de l'Evangile, l'a semée aussi dans son jardin, c'est-à-dire dans le monde, dans l'homme d'aujourd'hui, par exemple. Il a semé dans son jardin? dit-il. Ni le monde, ni l'homme n'étant sa propriété, mais celle du Créateur, il en résulte que celui qui a semé dans son domaine n'est pas le |257 Créateur. Ou si, pour échapper à ce piégé, l'hérésie, au lieu du Christ, ne veut voir dans cet homme que le fidèle, prenant la semence divine et la semant dans le jardin de son cœur, la substance elle-même ne convient encore qu'au Créateur. A quel propos la comparaison d'une semence, qui est suivie de la menace d'un jugement dont la sévérité fera couler les larmes, désignerait-elle le royaume d'un Dieu plein de miséricordes?

Je crains bien encore que la comparaison suivante ne présage le royaume d'un Dieu étranger. En effet, elle l'a comparé à un levain et non à l'azyme, qui est familier au Créateur. Cette conjecture n'est bonne que pour la mendicité. Ainsi, à frivole objection, frivole réponse. Je me bornerai à dire que le levain qui fermente convient aussi au royaume du Créateur, parce qu'après la fermentation vient le crible; ou le four de l'enfer. Combien de fois encore se déclare-t-il juge, et, dans le juge, Créateur! Combien de fois par conséquent a-t-il repoussé, et condamné en repoussant? Comme ici, par exemple: « Lorsque le père de famille se sera levé, dit-il, » Dans quel but? sinon pour celui qu'annonce Isaïe: « Quand il se lèvera pour briser la terre, et qu'il aura fermé la porte, » aux impies, apparemment qui « commenceront à frapper, et auxquels il répondra: Je ne sais pas qui vous êtes. » Et ailleurs, à « ceux qui lui rappellent qu'ils ont bu et mangé en sa présence; qu'il a enseigné sur leurs places publiques, » il répond: « Retirez-vous de moi, artisans de l'iniquité. Là, seront les pleurs et les grincements de dents. » Où seront-ils? En dehors, au lieu de leur bannissement, en face de cette porte fermée par lui. Le châtement viendra donc de qui bannit pour reléguer dans le châtement, « Quand ils verront les justes entrer dans le royaume de Dieu, d'où ils sont chassés! » Par qui? Par le Créateur. Qui donc sera en dedans pour recevoir les justes? le Dieu débonnaire. Mais que fait ici le Créateur, retenant en dehors pour les envoyer aux tortures ceux qu'a exclus son |258 antagoniste, lorsqu'il devrait les accueillir, ne fut-ce que pour soulever la colère de son rival? Il y a mieux. Ou le Dieu pacifique qui bannit les pervers de sa présence, sait que le Créateur les retiendra dans les supplices; ou il l'ignore. Donc, ou ils seront retenus malgré sa volonté, et alors il est inférieur au Dieu qui les retient, puisqu'il lui cède contre son gré; ou bien, s'il veut qu'il en soit ainsi, c'est lui qui a ordonné ces supplices, et alors, il ne vaut pas mieux que le Créateur, auteur lui-même de l'infamie qui rejaillit sur le Créateur. Si la supposition d'un Dieu qui punit et d'un Dieu qui délivre ne peut soutenir l'examen, jugement et royaume appartiennent à un seul et même Dieu; si l'un et l'autre appartiennent à un seul et même Dieu, le Dieu qui juge est donc le fils du Créateur.

XXXI. Quels convives appelle-t-il à son festin? ceux qu'il avait désignés parla bouche d'Isaïe: « Partagez votre pain avec celui qui a faim, recevez sous votre toit l'indigent qui n'a point d'asile, » tous ceux enfin « qui ne peuvent pas rendre les services qu'on leur a rendus. » Si le Christ défend de rechercher ici-bas cette reconnaissance qu'il promet au jour de la résurrection, j'y retrouve encore les errements du Créateur, auquel déplaisent les hommes qui « courent après les présents et attendent un salaire. » Examine ensuite auquel des deux convient mieux la parabole de celui qui invite. « Un homme prépara un grand festin, et invita beaucoup de monde. » Ces préparatifs figurent déjà l'abondance de la vie éternelle. Je remarque d'abord que l'on n'invite point d'ordinaire à un festin des étrangers ni des hommes avec lesquels on n'a aucun lien de parenté, mais plutôt ceux qui logent dans la maison, et les amis. Au Créateur donc d'inviter des convives qui lui appartenaient, du côté d'Adam, parce qu'ils étaient hommes; du côté de leurs pères, parce qu'ils étaient Juifs; mais non à ce Dieu auquel ils n'appartenaient ni par nature ni par adoption. Ensuite, si |259 celui qui envoie vers les convives est celui qui a préparé le repas, ce festin est encore celui du Créateur, qui, non content de convier à son banquet ces convives appelés à lui dans la personne de leurs pères, leur réitéra son invitation par l'avertissement des prophètes. Il n'est pas le festin de celui qui, sans avoir envoyé aucun serviteur pour avertir les convives, sans avoir rien fait pour la vocation de ses élus, descendit en personne tout à coup. Il ne fait que paraître et le voilà qui invite; il ne fait qu'inviter, et le voilà qui presse d'arriver à son banquet, commençant le repas au moment où il invite. « Les convives s'excusent. » Invités par le dieu étranger, ils ont raison, car ils l'ont été inopinément; s'ils n'ont point raison, donc l'invitation n'a point été imprévue. Or, si l'invitation n'a point été imprévue, donc elle venait du Créateur qui les avait invités autrefois. Enfin, c'est de ce même Créateur qu'ils déclinèrent la vocation le jour où ils dirent à Aaron: « Lève-toi, fais-nous des dieux qui marchent devant nous. » De là ensuite cet anathème: « Vous entendrez sans entendre, » c'est-à-dire sans entendre l'invitation de ce même Dieu qui dit par Jérémie d'une manière très-conforme à cette parabole: « Ecoutez ma voix, et vous serez mon peuple, et je serai votre Dieu; et vous marcherez dans toutes les voies où je vous ordonnerai de marcher. » Voilà l'invitation de Dieu. « Et ils n'ont pas écouté, dit-il, et ils n'ont pas prêté l'oreille. » Voilà les refus du peuple: « Mais ils se sont enfoncés dans les désirs et la dépravation de leur cœur. ---- J'ai acheté un champ, j'ai acquis des bœufs, j'ai épousé une femme. » Il insiste encore: « Et je leur ai envoyé tous mes serviteurs les prophètes. » Ici l'Esprit saint lui-même avertira les convives, « et le jour et avant le jour. Et mon peuple ne m'a point écouté, et il n'a pas prêté l'oreille, et il s'est endurci. »

Dès que cette nouvelle est rapportée au Père de famille, il s'en irrite (mot décisif! car Marcion niant que son dieu soit accessible à la colère, c'est donc le mien puisqu'il |260 s'irrite,) il ordonne qu'on aille recueillir les convives sur les places publiques et les carrefours.

Voyons si ce n'est pas dans ce même sens qu'il s'écria autrefois par la bouche de Jérémie: « Suis-je devenu pour la maison d'Israël une solitude, ou bien une terre abandonnée et sans culture? » Qu'est-ce à dire? n'ai-je pas qui choisir et où choisir, puisque mon peuple m'a répondu: « Nous ne viendrons pas à toi. » Voilà pourquoi il envoya inviter d'autres convives de la même cité; puis, comme il restait de la place, il ordonne qu'on aille

recueillir le long des ruelles et des haies, qui? nous enfants de la Gentilité. Il ressentait alors ces mouvements jaloux consignés dans le Deutéronome: « Je leur cacherai ma face, et leur montrerai leur fin, » c'est-à-dire leur place occupée par d'autres, « parce qu'ils sont une race perverse et des enfants infidèles. Ils m'ont provoqué par des dieux qui n'en sont pas, ils m'ont irrité par leurs vaines idoles. Et moi, je les provoquerai avec un peuple qui n'est pas le mien; oui, je les irriterai avec un peuple insensé. » Il les irritera dans nous, dont les Juifs portent l'espérance, et « à laquelle, dit le Seigneur, ils ne goûteront pas, car la fille de Sion a été abandonnée comme la hutte après la saison des fruits, comme une cabane dans un champ de concombres, » depuis qu'elle a fermé l'oreille à la dernière invitation du Christ.

Je le demande, dans ces dispositions et ces prophéties du Créateur, ainsi rapprochées, en est-il une seule qui puisse convenir à qui ne possède ni disposition préparatoire ni succession de temps pour s'accorder avec la parabole, et qui a fait toute son œuvre d'un seul coup? Ou bien quelle sera sa première vocation? où est son second avertissement? Les uns doivent d'abord s'excuser, les autres arriver ensuite. Maintenant, au contraire, il vient inviter à la fois les premiers et les seconds convives, dans la cité, dans les carrefours, sur les places publiques, le long des haies, contre l'intention de la parabole; il ne peut |261 d'ailleurs se convaincre du refus de convives qu'il n'a jamais invités autrefois, et auxquels il ne fait que de s'adresser; ou bien s'il estime d'avance qu'ils mépriseront ses invitations, il a donc anticipé sur leurs outrages eh leur substituant les Gentils. Sans doute il doit descendre une seconde fois pour prêcher son Evangile aux nations. Oui, il viendra; mais non pas, j'imagine, pour appeler les convives à son festin, mais pour y marquer leur place. En attendant, toi qui expliques l'invitation à ce banquet par l'abondance et les délices spirituelles du banquet céleste, souviens-toi aussi que les promesses de la terre, le vin, l'huile, le froment, et cette cité elle-même, sont figurées par le Créateur dans les promesses spirituelles.

XXXII. Cette drachme, cette brebis égarée, qui la cherche? N'est-ce pas celui qui l'a perdue? Qui l'a perdue? N'est-ce pas celui qui la possédait? Qui l'a possédée? sinon celui dont elle était la légitime propriété? Si donc l'homme est le domaine de son Créateur, et de nul autre que lui, celui-là le possédait, qui en avait la légitime propriété; celui qui l'a perdu, c'était son possesseur; celui qui l'a cherché, c'est celui qui l'avait perdu; celui qui l'a trouvé, c'est celui qui l'a cherché; celui qui a tressailli d'allégresse, c'est celui qui l'a trouvé. Ainsi, dans l'une et l'autre parabole, pas un mot qui ne soit contradictoire appliqué au Dieu qui n'est le propriétaire ni de la brebis, ni de la drachme, c'est-à-dire de l'homme. Qui ne possédait pas, n'a rien perdu; qui n'a rien perdu, n'a rien cherché; qui n'a rien cherché, n'a rien trouvé; qui n'a rien trouvé, n'a pu tressaillir d'allégresse. Qui donc se réjouira du repentir du pécheur, c'est-à-dire de retrouver le bien qu'il avait perdu? Qui? celui qui déclara formellement autrefois « qu'il préfère à la mort du pécheur son repentir. »

XXXIII. Quels sont les deux maîtres que, suivant lui, nous ne pouvons servir à la fois, parce qu'il faut nécessairement mépriser l'un et honorer l'autre? Il nous le déclare lui-même, « en nous mettant sous les yeux Dieu et |262 Mammon. » Mais qui entend-il par Mammon? A défaut de tout autre interprète, tu peux encore l'apprendre de sa bouche; car,

en nous avertissant de consacrer les richesses du monde à nous préparer de puissantes amitiés, à l'exemple de cet économe qui, dépouillé de son administration, convoque « les débiteurs de son maître, et diminue leurs obligations pour qu'ils lui viennent en aide à leur tour, » « Et moi aussi, s'écrie-t-il, je vous dis: Employez les richesses injustes à vous faire des amis. » Mammon n'est donc autre chose que l'argent employé par ce serviteur. Nous savons tous que l'argent est l'auteur de l'injustice et le roi de ce monde. En voyant la cupidité des Pharisiens à genoux devant l'idole, le Christ lança contre elle cette sentence: « Vous ne pouvez servir Dieu et Mammon. » Enfin ces Pharisiens, qui couraient après l'argent, se prirent à rire en reconnaissant, sous le nom de Mammon, la personnification de leur dieu, afin que l'on ne croie pas que par Mammon il faille entendre le Créateur, ni que le Christ brisât le joug du Créateur. Qu'as-tu à répondre? Reconnais plutôt, par cet exemple, que le Christ n'a prêché qu'un seul Dieu; car il a nommé deux maîtres, Dieu et Mammon, le Créateur et l'argent. Enfin, « vous ne pouvez, dit-il, servir à la fois Dieu, » celui, conséquemment, qu'ils servaient en apparence, « et Mammon, » auquel leur cœur était véritablement enchaîné. S'il s'était donné lui-même pour un Dieu nouveau, au lieu de deux maîtres, il en eût désigné trois. Le Créateur est notre maître, parce qu'il est Dieu; mille fois plus notre maître que Mammon; d'autant plus digne de nos adorations qu'il est plus notre maître. Pourquoi, après avoir nommé du nom de maître Mammon, qu'il associait ainsi à Dieu, leur cacheraient-il leur maître véritable, c'est-à-dire le Créateur? Ou bien, en s'abstenant de le nommer, a-t-il permis de le servir, lorsqu'il déclare que l'incompatibilité du service n'existe qu'entre lui-même et Mammon? Dès-lors, puisqu'il n'établit qu'un seul Dieu, quand il eût fallu nommer |263 le Créateur, si lui-même eût été un Dieu différent, c'est avoir nommé le Créateur, que de l'avoir proclamé maître sans aucun autre Dieu. Par là, on verra clairement le sens de ces paroles: « Si vous n'avez pas été fidèles dans le Mammon de l'injustice, qui vous confiera celui de la vérité? » Tu l'entends! dans le Mammon de l'injustice, et non point dans le Créateur, auquel Marcion lui-même accorde la justice. « Et si vous n'avez point été fidèles dans le bien d'autrui, qui vous donnera ce qui m'appartient? » Car toute injustice doit demeurer étrangère aux serviteurs de Dieu. Mais à quel titre le Créateur, le propre Dieu de la nation juive, était-il étranger aux Pharisiens? Si donc ces paroles: « Qui vous confiera le véritable! qui vous mettra en possession de ce qui m'appartient? » s'appliquent non pas au Créateur, mais à Mammon, il n'a pu les préférer ni comme dieu différent, ni dans les intérêts d'un dieu différent. Pour qu'il parût s'être exprimé dans ce sens, il faudrait qu'en leur reprochant leur infidélité au Créateur et non à Mammon, il eût, par cette manière de s'exprimer, établi la distinction d'un dieu étranger qui ne confiera point sa vérité aux économes infidèles du Créateur. Comment alors peut-il passer pour le Mammon d'un autre dieu, s'il n'est pas proposé dans cette parabole, avec l'intention de le séparer de la chose dont il s'agit? Or, si les Pharisiens, habiles à se justifier devant les hommes, attendaient de l'homme leur récompense, il les censurait dans le même sens que Jérémie: « Malheureux qui se confie dans un bras de chair! » S'il ajoute encore: « Mais Dieu connaît le fond de vos cœurs; » il leur rappelait la puissance de ce Dieu qui se nomme « le flambeau dont la lumière interroge les reins et les cœurs. » S'il met le doigt sur leur orgueil: « Ce qui est grand devant les hommes est abominable devant Dieu, » il leur remet Isaïe devant les yeux: « Le jour du Dieu des armées menace le hautain et le superbe; l'orgueilleux sera confondu. » |264

Je puis dès-lors m'expliquer pourquoi le dieu de Marcion resta caché pendant tant de siècles; il attendait, j'imagine, qu'il eût appris toutes ces maximes de la bouche du Créateur. Il s'est formé à son école jusqu'à l'époque de Jean, puis, son éducation achevée, il est venu annoncer le royaume de Dieu. « La loi et les prophètes ont duré jusqu'à Jean, répète-t-il, et depuis lors le royaume de Dieu vous est évangélisé. » Comme si nous ne reconnaissons pas, nous aussi, que Jean est une sorte de limite placée entre le passé et le présent, à laquelle finit la loi mosaïque, et commence le christianisme, sans attribuer cependant à une autre puissance la cessation de la loi et des prophètes et l'initiation à l'Évangile, qui est le royaume de Dieu, c'est-à-dire le Christ. Car quoique le Créateur, ainsi que nous l'avons prouvé, eut prédit la disparition de ce qui était ancien, et l'avènement d'un ordre nouveau, si Jean est reconnu pour précurseur et préparateur des voies du Seigneur, qui devait introduire l'Évangile et prêcher le royaume de Dieu, il résulte de la présence même de Jean-Baptiste que ce sera le Christ lui-même qui devait suivre Jean de près en sa qualité de précurseur.

Si le passé a fini, et que le présent ait commencé par l'intermédiaire de Jean-Baptiste, m'étonnerai-je que, d'après les plans du Créateur, le royaume de Dieu ne soit nulle part mieux prouvé que par la loi et les prophètes s'éteignant et recommençant dans la personne de Jean? « Le ciel et la terre passeront avec la loi et les prophètes, plutôt qu'un seul mot de la parole de Dieu.---- La parole de notre Dieu, dit Isaïe, subsiste dans l'éternité. » En effet, comme le Christ, Verbe et Esprit du Créateur, avait dès-lors annoncé que Jean, « voix de celui qui crie dans le désert: Préparez les voies du Seigneur, » viendrait pour que l'ordre de la loi et des prophètes cessât, bien moins par destruction que par accomplissement, et que le royaume de Dieu fût évangélisé par le Christ; il ajouta non sans dessein: « Les éléments passeront avant mes 265 paroles. » C'était confirmer que sa prédiction sur Jean-Baptiste n'avait pas été vaine.

XXXIV. ----Mais le Christ défend le divorce, en disant: «Quiconque renvoie sa femme et en épouse une autre, commet un adultère. Quiconque épouse celle que son mari a répudiée, commet également; un adultère. » Pour empêcher ainsi le divorce, il déclare illégal le mariage de l'épouse répudiée. Dans le Deutéronome, au contraire, Moïse permet le divorce. « Si un homme prend une femme, la possède, et qu'ensuite, par quelque fornication, elle lui inspire dû dégoût, il fera un écrit, de répudiation, et l'ayant mis entre les mains de cette femme, il la renverra hors de sa maison. » Vous le voyez, la loi et l'Évangile, Moïse et le Christ se contredisent.

---- Sans doute; car tu n'admet pas l'Évangile de la même vérité, ni du même Christ, où l'Homme-Dieu, en prohibant le divorce, a résolu la difficulté présente. «Moïse, dit-il, vous a permis, à cause de la dureté de votre cœur, de donner à votre femme un acte de répudiation; mais, au commencement, il n'en était pas ainsi. Celui qui avait créé l'homme et la femme leur avait dit: Ils seront deux dans une seule chair: que l'homme ne sépare pas ce que Dieu a joint. » Par cette réponse, il sanctionnait l'institution de Moïse, comme d'un serviteur à lui, et il ramenait à sa pureté primitive l'institution du Créateur, en qualité de son Christ.

Mais puisqu'il faut te convaincre par les Ecritures que tu admets, je me place sur ton terrain, et j'adopte ton christ. N'est-il pas plus probable qu'en défendant le divorce, au nom du Père qui, le premier, unit l'homme et la femme, il excusa plutôt qu'il n'abolit l'institution de Moïse? Toutefois, que le Christ soit le tien, s'il enseigne une doctrine contraire à celle du Créateur et de Moïse, de même qu'il sera le mien, si je prouve sa conformité avec eux. Je soutiens donc que sa défense du divorce n'est maintenant que conditionnelle, dans le cas où un mari |266 répudierait sa femme pour en épouser une autre, « Quiconque renvoie sa femme et en épouse une autre, dit-il, commet un adultère. Quiconque épouse celle que son mari a répudiée, commet également un adultère. » Toujours par le même motif qui ne permet pas la répudiation pour épouser une autre femme. Car épouser une femme illicitement congédiée, encore liée à son mari par conséquent, c'est être adultère. En effet, tout mariage subsiste qui n'a point été dissous légitimement. Se marier quand le mariage subsiste, c'est l'adultère. S'il a défendu conditionnellement de renvoyer son épouse, il ne l'a pas défendu absolument. Une défense qui n'est pas absolue permet en d'autres circonstances, lorsqu'a disparu le motif de la prohibition. Dès-lors plus rien qui contredise la doctrine de Moïse, dont il conserve en partie le précepte, je ne dis pas encore qu'il le confirme intégralement.

Ou bien non, ton christ interdit absolument le divorce, de quel droit alors détruis-tu le mariage, soit en refusant d'unir l'homme et la femme, soit en excluant du sacrement du baptême, et de l'eucharistie les deux époux, à moins que par un pacte réciproque ils n'aient conspiré contre les fruits du mariage, autant que contre le Créateur lui-même? À la bonne heure! Mais que fait le mari chez toi lorsque son épouse est adultère? La gardera-t-il? Mais ton apôtre lui-même, tu le sais, ne permet pas d'unir à une prostituée les membres du Christ. La répudiation, juste dans certaines circonstances, trouve donc un défenseur dans le Christ. Dès lors il confirme la loi de Moïse qui défend le divorce au même titre que mon Dieu, c'est-à-dire « si la femme s'est rendue coupable de fornication. » Car je lis dans l'évangile de Matthieu: « Quiconque renvoie sa femme, hors le cas de fornication, la pousse à l'adultère; et qui épouse la femme renvoyée est adultère.»

D'ailleurs, hormis le cas d'adultère, le Créateur ne sépare jamais non plus ce qu'il a uni lui-même, témoin la déclaration de Moïse: « L'homme qui a fait violence à la |267 jeune fille la prendra pour épouse, sans pouvoir jamais la répudier dans tous les jours de sa vie. » Que si le mariage contracté par violence demeure, à plus forte raison le mariage volontaire, comme le veut le témoignage de la prophétie: « Tu ne mépriseras point la femme de ta jeunesse. » Tu as donc un Christ qui marche partout et de plein gré sur les pas du Créateur, qu'il autorise ou prohibe le divorce. Tu as de plus un protecteur du mariage, de quelque côté que tu cherches à échapper, soit qu'il maintienne le mariage en défendant le divorce, soit qu'il permette la séparation pour rompre un mariage souillé. Rougis donc de ne pas unir ceux que ton Christ lui-même a unis. Rougis encore de les désunir hors du cas où ton christ lui-même a voulu les désunir. Où le Christ a-t-il pris cette défense? Quel en était le but? Il me reste à le démontrer. Par là, il deviendra plus manifeste qu'il n'a pas voulu détruire la loi de Moïse, en interdisant tout à coup le divorce, puisque cette défense, au lieu d'arriver soudainement, avait sa racine dans les souvenirs du Précurseur. Hérode, au mépris de la loi, qui ne permettait le mariage qu'autant que le frère mourait sans enfants, afin que le survivant donnât au défunt une

postérité, avait épousé la veuve de son frère à laquelle ce dernier avait laissé une fille. Jean lui reprocha énergiquement sa prévarication; il fut jeté dans les fers et bientôt après décapité. Le Christ, en rappelant donc le souvenir de Jean, et de sa mort, appliquait à Hérode la flétrissure des mariages illicites et de l'adultère. Il déclarait adultère, même celui qui épousait une femme répudiée par son mari, afin de censurer d'autant mieux l'impiété d'Hérode, qui avait épousé une femme répudiée par la mort non moins que par le divorce, et dont son frère avait eu une fille, union illégitime par conséquent, ne fût-ce qu'à ce titre; qui l'avait épousée pour obéir aux instincts de la passion et non aux conseils de la loi; qui, enfin, avait immolé le prophète défenseur de la loi. Dans |268 cette discussion j'ai encore pour moi la parabole du mauvais riche qui se plaint au fond des enfers, et du pauvre qui repose dans le sein d'Abraham. En effet, à ne consulter que la lettre, elle paraît manquer de liaison avec ce qui précède; mais examinée dans son but, elle se rattache à l'histoire de Jean, indignement sacrifié, et d'Hérode, son lâche meurtrier, nous représentant ainsi la fin dernière de tous deux, à l'un des tortures, à l'autre les rafraîchissements de la paix, afin que le bourreau entendît dès ce monde: «Ils ont Moïse et les prophètes, qu'ils les écoutent! »

Mais, faisant violence aux Ecritures, Marcion veut que les jugements du Créateur, supplices ou rafraîchissements dans les enfers, attendent ceux qui ont obéi à la loi et aux prophètes, tandis que le sein et le port du Ciel ne sont autre chose que son dieu et son christ. Nous lui répondrons par le texte de l'Ecriture elle-même qui lui éblouit la vue quand elle distingue l'enfer du sein d'Abraham où réside le pauvre. « Autre chose en effet sont les enfers, » autre chose, j'imagine, « le sein d'Abraham. » La parabole m'apprend « qu'un immense intervalle sépare ces deux régions et ferme le passage de l'une à l'autre. » D'ailleurs le mauvais riche « eût-il levé les yeux de loin, » sinon pour les porter en haut et du fond de ses abîmes, à travers une immense distance d'élévation et de profondeur? La sagesse la plus vulgaire qui a jamais entendu parler des Champs-Élysées, peut en conclure qu'il existe un lieu déterminé, appelé le sein d'Abraham, pour recevoir les âmes de ses fils et celles des nations par conséquent, puisque de lui devait naître « un grand peuple » destiné à prendre rang dans sa famille, et en vertu de cette même foi par laquelle le patriarche crut à Dieu, peuple libre du fardeau de la loi et dispensé du signe de la circoncision.

Telle est la région que j'appelle le sein d'Abraham. Si elle n'est pas encore le Ciel, du moins, plus élevée que les enfers, fournit-elle en attendant aux âmes des justes, le |269 rafraîchissement du repos, jusqu'à ce que la consommation des choses achève par la plénitude de la récompense la résurrection universelle. Alors apparaîtront les béatitudes célestes que Marcion revendique pour son Dieu, comme si elles n'avaient pas été solennellement promises par le Créateur. « Voilà pourquoi, dit Amos, le Christ élève dans le Ciel les marches de son trône, » afin d'établir les siens dans ces demeures éternelles chantées par Isaïe: « Qui vous annoncera le jour de l'éternité, sinon le Christ qui marche dans les sentiers de la justice, rend hommage à la vérité, et a en abomination l'injustice et l'iniquité?

Si le Créateur promet un séjour éternel, et si les degrés du Ciel sont préparés par celui qui annonce à Abraham une postérité aussi nombreuse que les étoiles du firmament, puisqu'il

y a là une promesse du Ciel, pourquoi, indépendamment de la première, ne me serait-il pas permis de croire que le sein d'Abraham est un séjour passager pour les ames fidèles, où commence l'image de l'avenir, espèce de noviciat du jugement heureux ou malheureux? Il vous avertirait aussi, vous autres hérétiques, pendant que vous êtes encore ici-bas, que Moïse et les prophètes prêchent l'unité du Créateur, l'unité de son Christ, et que la double sentence du châtement comme du salut éternel, est entre les mains d'un seul et même Dieu « qui lue et qui vivifie. »

---- Fables que tout cela! L'avertissement de notre Dieu nous a ordonné du haut du Ciel de n'écouter ni Moïse, ni les prophètes, mais le Christ. « Ecoutez-le!»

---- Tu as raison. Car déjà les apôtres avaient alors suffisamment écouté Moïse et les prophètes, puisqu'ils n'avaient suivi le Christ qu'en ajoutant foi à Moïse et aux prophètes. Pierre se fût-il écrié sans préambule: « Vous êtes le Christ, » avant de l'avoir appris de la bouche de Moïse et des prophètes, les seuls qui eussent encore signalé l'avènement du Christ? La foi docile des apôtres |270 avait donc mérité d'être confirmée par la voix célestes qui leur ordonna d'écouler celui qu'ils avaient reconnu, « évangélisant la paix, annonçant le bonheur, promettant un séjour éternel, et préparant les degrés du ciel. » Mais ces mots, prononcés dans les enfers: « Ils ont Moïse et les prophètes, qu'ils les écoutent! » ont retenti pour ceux qui ne croyaient pas, ou qui ne croyaient qu'à demi aux supplices que Moïse et les prophètes annoncent après la mort à l'orgueil des richesses et aux délices du monde; supplices décernés par le même Dieu « qui renverse les puissants de leur trône pour y placer l'indigent qu'il tire de son fumier. » Conséquemment, les deux déclarations, quoique différentes, n'en convenant pas moins au Créateur, il ne faut pas en conclure une différence entre le Christ et le Créateur, mais une différence d'objets.

XXXV. Puis, se tournant vers ses disciples: « Malheur, dit-il, à celui par qui le scandale arrive! Il vaudrait mieux pour lui qu'il ne fût pas né, ou que l'on attachât à son cou une meule de moulin et qu'on le jetât dans la mer, plutôt que de scandaliser un de ces petits! » Juge de la rigueur du supplice qu'il lui destine; car ce n'est point un Dieu étranger qui vengera le scandale donné à ses disciples. Reconnais donc en lui le juge et l'ami qui s'occupe du salut des siens avec la même tendresse qu'autrefois le Créateur: « Qui vous touchera, touchera la prunelle de mon œil. » Une même compassion provient du même auteur. Si notre frère vient à pécher, il nous ordonne de le reprendre: y manquer, c'est faillir, on par haine, afin que notre frère persévère dans sa faute, ou par acception de personne, en l'épargnant mal à propos lorsqu'il est dit dans le Lévitique: « Tu ne haïras point ton frère en ton cœur; mais reprends-le publiquement, afin que tu n'aies point péché contre lui. » M'étonnerai-je de cet enseignement dans la bouche de celui qui a dit: « Si tu rencontres le bœuf ou l'âne de ton frère, égaré, tu ne passeras pas |271 outre: tu le lui ramèneras. » À plus forte raison veut-il que nous lui ramenions notre frère.

---- Mais mon Dieu m'ordonne de pardonner à mon frère sept fois, s'il pêche contre moi sept fois par jour.

---- C'est peu: le Créateur demande plus lorsque, sans fixer de mesure, il m'avertit indéfiniment « de ne pas me souvenir de l'injure de mon frère. » Il ne veut pas seulement

que je la lui remette sur sa prière, il m'ordonne de le prévenir; il ne prescrit pas seulement le pardon, mais l'oubli.

Quel sens profond nous cachent et la loi sur la lèpre et les formes diverses de cette maladie, et l'examen du grand-prêtre; à nous de le savoir. Marcion, lui, nous opposera les lenteurs de la loi, afin d'établir la réalité de son christ qui, s'affranchissant des prescriptions légales dans la guérison des dix lépreux, les guérit sur le chemin, sans les toucher, sans prononcer une parole, sans autre secours que sa secrète puissance et un acte de sa volonté, leur imposant pour toute obligation de se montrer aux prêtres. Comme s'il était nécessaire d'entrer dans le détail des infirmités, quand le Christ a été annoncé une fois comme le médecin qui guérirait nos maladies et nos langueurs, et surtout quand il a justifié la prophétie par des effets! Comme s'il fallait traduire le Créateur au tribunal de loi, à cause des modifications de son Christ! Si le Christ a procédé autrement que la loi, l'auteur de la loi la complétait. Que le Seigneur agisse d'une manière par lui-même ou par son Fils, d'une autre manière par les prophètes ses serviteurs, c'est toujours la manifestation de la même puissance, d'autant plus énergique et lumineuse suivant qu'elle part de la Divinité ou de ses instruments. Mais cette matière a été suffisamment éclaircie plus haut.

Maintenant, quoiqu'il ait commencé par dire « qu'il y avait plusieurs lépreux en Israël du temps du prophète Elysée, et qu'aucun d'entre eux ne fut guéri, excepté Naaman le Syrien, » le nombre des malades ne prouve rien en faveur de la différence des dieux, et ne rabaisse pas plus le Créateur qui n'en guérit qu'un, qu'elle n'assure la prééminence au Christ qui en guérit dix. En effet, qui doutera qu'il n'ait été plus facile d'en guérir un plus grand nombre à qui en avait déjà guéri un, que d'en guérir dix à qui n'en avait jamais guéri un seul par le passé? Mais, par cette déclaration, il veut surtout attaquer l'orgueil et l'incrédulité d'Israël, parce que, malgré la multitude des lépreux, la présence du prophète, et l'enseignement donné par cet exemple, personne n'était accouru vers le Dieu qui agissait dans ses prophètes. Conséquemment, parce qu'il était l'authentique pontife de Dieu le Père, il examina les lépreux suivant la secrète intention de la loi qui désignait le Christ comme le véritable juge des lèpres humaines et celui qui les dissipait.

Mais il suivit la loi dans la formalité qui obligeait à se montrer. « Allez, montrez-vous au prêtre. » Pourquoi, s'il devait les guérir auparavant? Était-ce pour insulter à la loi, en prouvant à des lépreux guéris en chemin que la loi et les prêtres n'étaient rien? A celui qui peut supposer une pareille idée au Christ de la justifier. Pour nous, donnons à cette injonction une interprétation plus raisonnable et plus appropriée à la foi. Le Christ les guérit, parce qu'il les vit disposés à obéir quand il leur enjoignit de se montrer aux prêtres conformément à la loi. Car il répugne à penser que la fidélité à la loi fut un litre de guérison auprès du destructeur de la loi.

Mais pourquoi ne recommanda-t-il rien de semblable au lépreux qui revint à lui? Parce qu'autrefois Elysée ne l'avait pas non plus recommandé à Naaman le Syrien, sans que le prophète en fût moins l'instrument du Créateur. Cette réponse peut suffire, mais la foi pénètre plus profondément dans ce mystère. Connais-en donc les motifs. Le miracle avait lieu sur les terres de Samarie, patrie de l'un des lépreux. Or, Samarie s'était détachée

d'Israël, entraînant dix tribus dans son schisme, commencé par le |273 prophète Achias et consommé par Jéroboam, qui établit les dissidents dans Samarie. D'autre part les Samaritains se plaisaient toujours aux montagnes et aux fontaines de leurs pères, comme nous le prouve, dans l'Evangile de Jean, la Samaritaine qui s'entretient avec le Seigneur auprès du puits de Jacob: « Assurément, je vois que vous êtes plus grand, etc. » Et ailleurs: « Vos pères ont adoré sur cette montagne » et vous dites qu'à Jérusalem est le lieu où il faut adorer. » Ainsi celui qui avait dit par Amos: « Malheur à vous qui vous confiez en la montagne de Samarie, » daignant dès-lors la réhabiliter elle-même, ordonne à dessein au lépreux de se montrer aux prêtres, qui n'existaient que là où était le temple, soumettant le Samaritain au Juif, parce que de la tribu de Juda devait sortir le salut de l'Israélite et de la Samaritaine. En effet, c'est à la tribu de Juda qu'appartenait toute entière la promesse du Christ, afin que la terre sût qu'à Jérusalem étaient et le sacerdoce, et le temple, et le berceau de la religion, et la source du salut, et non le puits.

Voilà pourquoi, à peine eût-il vu que les lépreux avaient compris que la loi devait s'accomplir à Jérusalem, déjà justifiés par la foi, il les guérit sans le concours des prescriptions légales. L'un d'eux se sentant guéri, retourna sur ses pas, reconnaissant de la faveur divine. C'était le Samaritain. Le Seigneur, touché de cette reconnaissance, ne lui ordonne pas d'offrir le présent que demandait la loi, parce qu'il l'avait déjà suffisamment offert en rendant gloire à Dieu. A ce prix, la loi était satisfaite: ainsi l'interprétait le Seigneur.

Mais à quel dieu le Samaritain rendit-il gloire, puisque l'Israélite lui-même n'avait point appris jusqu'à ce jour à connaître d'autre dieu? A quel autre, sinon au dieu qu'avaient remercié tous ceux qu'avait guéris le Christ par le passé? Aussi entend-il cet oracle: « Votre foi vous a sauvé, » parce qu'il avait compris que son offrande, c'est-à-dire son action de grâces envers le Dieu |274 tout-puissant, il devait la déposer dans le temple véritable de Dieu et aux pieds de Son véritable pontife Jésus-Christ.

Il n'est pas plus vraisemblable que les Pharisiens aient interrogé notre Seigneur sur le royaume d'un Dieu étranger, ni quand viendrait ce royaume, aussi long-temps qu'un autre Dieu n'avait point été manifesté par le Christ. Conséquemment le Christ n'a pu répondre qu'à la demande qui lui était adressée. « Le royaume de Dieu, dit-il, ne viendra point avec éclat. On ne dira point: Il est ici, il est là; car voilà que le royaume de Dieu est au dedans de vous, » c'est-à-dire sous votre main, en votre pouvoir; si vous écoutez, si vous accomplissez le précepte divin. Que si le royaume de Dieu réside dans l'accomplissement du précepte, confronte, à l'imitation de nos *Antithèses*, Moïse avec le Christ, et tu y reconnaîtras identité. « Le précepte, dit-il, n'est ni au-dessus, ni loin de toi. Il n'est point dans le ciel, en sorte que tu aies à dire: Qui de nous peut monter au ciel et nous apporter ce commandement, afin que nous l'entendions et l'accomplissions par nos délivres? Il n'est point au-delà de la mer, pour que tu t'excuses en disant: Qui de nous pourra passer la mer pour l'apporter jusqu'à nous, afin que, l'ayant entendu, nous puissions faire ce qui est ordonné? Ce commandement est près de toi: il est dans ta bouche, dans ton cœur, afin que tu l'accomplisses. » N'est-ce pas dire: « Il n'est point ici, il n'est point là. Voilà que le royaume de Dieu est au-dedans de vous. »

Et que l'audace des hérétiques ne vienne pas nous objecter que le Seigneur, consulté sur le royaume du Créateur, n'a répondu que sur ce royaume et non pas sur le sien. Le texte suivant s'y oppose. Nous dire: « Il faut auparavant que le Fils de l'Homme souffre beaucoup, qu'il soit rejeté par cette génération perverse avant son avènement, » dans lequel son royaume se révélera en substance, c'était nous déclarer que le royaume sur lequel il répondait à leur interrogation, était véritablement le sien, puisqu'il |275 en ajournait la manifestation après ses souffrances et sa réprobation. Destiné d'abord à être réprouvé, puis reconnu, enlevé au ciel et couronné de gloire, il emprunta le mot de réprobation lui-même au passage où le roi-prophète chantait figureraient sa double apparition: la première exposée aux humiliations, la seconde environnée d'honneurs: «La pierre que les architectes avaient réprouvée, dit-il, » est devenue la pierre de l'angle. Ceci est l'œuvre du Seigneur. » Notre foi ne serait qu'extravagance, si nous nous imaginions qu'en prophétisant les abaissements ou la gloire de quelque Messie, Dieu a pu les appliquer à tout autre qu'au Messie désigné par lui sous le symbole de la pierre angulaire, de la pierre de chute et de scandale, de la pierre qui se détache de la montagne.

Ton dieu, dis-tu? Mais s'il parle de son avènement, pourquoi le compare-t-il aux jours de Noé et de Loth, jours d'épouvanté et de vengeance, lui dieu de la mansuétude et de la bonté? Pourquoi cet avertissement: «Souvenez-vous de la femme de Loth, » qui n'a point impunément bravé la défense du Créateur, si ton dieu ne descend pas pour juger et venger l'infraction de ses préceptes? S'il châtie comme le mien, s'il me juge, il n'a pas dû emprunter au Créateur qu'il anéantit des exemples pour m'instruire, de peur que mon instruction ne semble venir du Créateur. Si, au contraire, il ne parle pas encore ici de son avènement, mais de l'avènement du Christ hébreu, attendons qu'il lui plaise de nous révéler le sien un jour. En attendant, continuons de croire à celui qu'il nous rappelle en toute circonstance.

XXXVI. Quand il nous recommande une infatigable persévérance dans la prière, il nous propose la parabole du juge contraint, de céder à la veuve, par l'insistance prolongée de ses demandes. Il montre qu'il faut prier le dieu qui juge et non pas lui, s'il n'est pas lui-même le dieu qui juge. Mais il ajouta immédiatement: « Dieu vengera lui-même ses élus. » Si le juge et le vengeur sont |276 le même, il a donc approuvé comme le Dieu vraiment bon le Créateur, dans lequel il nous montre « un vengeur de ses élus, qui crient vers lui la nuit et le jour. »

Toutefois, lorsqu'il met sous nos yeux deux hommes qui montent au temple du Créateur, pour l'y adorer avec des dispositions différentes, d'une part le pharisien avec l'orgueil dans le cœur, de l'autre le publicain avec des sentiments d'humilité; le premier descendant réprouvé, le second justifié, là encore le Christ, en apprenant de quelle manière il fallait prier, enseignait à prier le Dieu de qui il fallait attendre la loi de la prière, réprobation pour l'orgueil, justification pour l'humilité. Je ne puis trouver chez le Christ d'autre temple, d'autres suppliants, d'autres jugements que ceux du Créateur. C'est le Créateur qu'il enjoint d'adorer humblement, parce qu'il élève l'humble qui l'implore, et non avec orgueil, parce qu'il anéantit le superbe. Et quel autre a-t-il pu me prescrire d'adorer? Avec quelles formules? dans quelle espérance? Aucun, j'imagine, car la prière qu'il enseigna ne s'applique qu'au Créateur: nous l'avons démontré.

Diras-tu que, Dieu de la bonté et: communiquant de lui-même ses miséricordes, il ne veut pas être adoré? Mais « qui est bon, réplique mon Christ, sinon Dieu seul?» Non pas qu'entre deux divinités, il assigne à l'une la bonté, mais il affirme qu'il n'y a de bon que Dieu seul, seul en possession de la bonté, parce que seul il est Dieu. Oui, sans doute, il est bon. « Il allume son soleil sur les bons et les méchants; il fait pleuvoir sur les justes et les injustes; » il nourrit, il conserve, il protège jusqu'aux Marcionites.

Enfin un jeune homme l'interroge: « Bon Maître, que faut-il faire pour obtenir la vie éternelle? » Il lui demande s'il connaît, c'est-à-dire s'il accomplit les préceptes du Créateur, pour attester que la vie éternelle s'achète par l'accomplissement des préceptes du Créateur. ---- « Mais j'ai observé dès ma jeunesse tout ce qu'ils ont |277 d'essentiel. --- - Une seule chose vous manque, réplique le Seigneur. Vendez tout ce que vous avez; donnez-le aux pauvres; vous aurez un trésor dans le Ciel; puis, venez et suivez-moi. » Eh bien! Marcion, et vous tous, compagnons d'infortune, hérétiques, dignes de la même aversion, qu'oserez-vous répondre? Le Christ a-t-il retranché les préceptes primitifs: Tu ne tueras point; ----Tu ne commettras point l'adultère; ---- Tu ne déroberas point; ---- Tu ne porteras point faux témoignage; ---- Tu aimeras ton père et ta mère? Ou bien les a-t-il maintenus en les complétant par ce qui leur manquait? Toutefois ce précepte lui-même de l'aumône à l'égard des indigents est répandu partout dans la loi et les prophètes, afin de mieux confondre ce vaniteux observateur de la loi, en lui prouvant que son trésor lui était beaucoup plus cher. Cet oracle de l'Évangile est donc justifié: «Je ne suis point venu détruire la loi, mais l'accomplir. » Il dissipe en même temps tous les autres doutes, en prouvant, que le nom de Dieu, le titre d'excellent, la vie éternelle, le trésor dans les cieux, et lui-même, appartiennent à un seul Dieu dont il a manifesté et agrandi les préceptes en complétant la loi. Il faut encore le reconnaître au passage suivant de Miellée: « L'homme t'a-t-il montré ce qui est bon et ce que le Seigneur exige de toi? Pratique la justice, aime la miséricorde, sois prêt à suivre le Seigneur ton Dieu. » Voilà, en effet, que le Christ fait homme annonce ce qui est bon, c'est-à-dire la science de la loi. « Vous savez les commandements: Pratiquez la justice;----Vendez tout ce que vous avez; ----Aimez la miséricorde; ---- Donnez votre bien aux pauvres;----Soyez prêt à suivre le Seigneur votre Dieu; ----Puis, venez et suivez-moi. »

La nation juive fut dès son origine divisée en peuple, tribus, familles et maisons, d'une manière si exacte, que la naissance d'aucun Hébreu ne pouvait demeurer un mystère, sans compter que le recensement d'Auguste était |278 nouveau, peut-être même se poursuivait encore. Quant au Jésus de Marcion, impossible de douter de sa naissance s'il paraissait homme. Conséquemment aussi, en tant qu'il n'était pas né, rien n'avait pu transpirer dans le public sur ses liens de famille; il ne pouvait être pris que pour un de ces hommes inconnus à un titre ou à un autre. Pourquoi alors l'aveugle qui l'entend passer, s'écrie-t-il: « Jésus, fils de David, ayez pitié de moi! » sinon parce qu'on le regardait sans incertitude comme le fils de David, en d'autres termes, issu de la famille de David par sa mère et ses frères, qui déjà lui avaient été annoncés d'après la notoriété publique.

---- Mais ceux qui marchaient devant Jésus reprenaient l'aveugle, avec l'injonction de se taire.

---- Sans doute, ils lui imposaient silence parce qu'il élevait la voix, mais non parce qu'il se trompait sur ce fils de David. Ou bien, montre-nous qu'en étouffant ses cris, ils savaient bien que Jésus n'était pas le fils de David, afin que nous croyons que tel est leur motif lorsqu'ils lui imposent silence. Quand même tu oserais l'affirmer, il serait encore plus raisonnable de les soupçonner d'ignorance, que d'accuser le Seigneur d'avoir accepté volontairement une déclaration mensongère sur sa personne.

---- Mais le Seigneur est patient.

---- Oui, mais non pas jusqu'à confirmer l'erreur. Que dis-je? sa filiation avec le Créateur se révèle encore ici. D'abord il n'eût point rendu la vue à cet aveugle, afin qu'il cessât de le croire fils de David. Il a fait plus. Pour vous empêcher de calomnier sa patience, de lui supposer une dissimulation hypocrite, ou de nier sa descendance de David, il confirma d'une manière éclatante la déclaration de l'aveugle, d'abord par la guérison de son infirmité, puis, par le témoignage qu'il rendit à sa foi. «Votre foi, dit-il, vous a sauvé. » Parle! qu'a pu croire l'aveugle? Que Jésus descendait au nom d'un autre Dieu, pour renverser le Créateur et détruire la loi et les prophètes? qu'il |279 n'était pas ce rejeton destiné à fleurir sur la racine de Jessé, ce germe sorti de David, et la lumière des aveugles? Mais il n'y avait pas encore à cette époque, du moins je l'imagine, des aveugles pareils à Marcion, pour que telle fût la foi de cet aveugle quand il s'écriait: « Jésus, fils de David! » Le Dieu qui se connaissait et voulait être connu de tous comme tel, récompensa par la vue extérieure la foi de cet homme, plus clairvoyante que la tienne, et déjà en possession de la lumière véritable, afin de nous apprendre en même temps et la règle et la récompense de la foi. Que celui qui aspire à voir Jésus, le croie fils de David par la Vierge sa mère.

Quiconque ne croira point ainsi n'entendra point cette parole de sa bouche: « Votre foi vous a sauvé. » Par conséquent, il restera plongé dans un éternel aveuglement, celui qui se précipite dans des antithèses qui se détruisent elles-mêmes. Ainsi, en effet, « un aveugle a coutume de conduire un aveugle. » Car s'il est vrai que les aveugles rebelles, figure de la nation aveugle qui devait un jour répudier le Christ, fils de David, ayant offensé David en s'opposant à sa rentrée dans Sion, le Christ, par opposition, soit venu au secours d'un aveugle pour attester par là qu'il n'était pas le fils de David, et se montrer le protecteur de ces mêmes aveugles que David livrait à la mort, pourquoi, demanderai-je, déclare-t-il qu'il l'a guéri à cause de sa foi, et même d'une foi erronée? Disons mieux. Le fils de David est encore ici tout entier, et l'antithèse se réfute par elle-même. Sans doute, des aveugles avaient insulté David. Aujourd'hui voilà qu'un homme du même sang se présente en suppliant devant le fils de David. Voilà pourquoi le fils de David apaisé en quelque façon par la satisfaction qu'il recevait, rend la vue à l'Hébreu, avec un témoignage honorable pour cette foi qui avait cru qu'il était nécessaire de calmer la colère du fils de David. Toutefois c'était la malice des aveugles, et non leur infirmité, qui avait offensé David. |280

XXXVII. Le salut entre dans la maison de Zachée. À quel titre? Avait-il cru, lui aussi, que le Christ descendait par l'autorité de Marcion? Mais ces paroles de l'aveugle retentissaient encore aux oreilles de tous: « Jésus, fils de David, ayez pitié de moi! Et tout

le peuple rendait gloire à Dieu, » non pas au Dieu de Marcion, mais de David. En effet, quoique Zachée fût probablement étranger, cependant son commerce avec les Juifs lui avait donné quelque connaissance de leurs Ecritures. Il y a mieux: sans connaître Isaïe, il avait obéi à ses préceptes: « Partagez votre pain avec celui qui a faim; recevez sous votre toit l'indigent qui n'a point d'asile. » Il le faisait surtout, en recevant et en nourrissant le Seigneur dans sa maison. « Lorsque vous voyez un homme nu, couvrez-le. » Promesse à laquelle il s'engageait, en offrant la moitié de son bien pour les œuvres de miséricorde, en brisant les contrats de la violence, en portant les fardeaux de ceux qui étaient accablés, en rompant les liens iniques, quand il dit: « Si j'ai fait tort à quelqu'un en quoi que ce soit, je lui rendrai quatre fois autant. » Aussi Jésus lui dit-il: « Aujourd'hui cette maison a reçu le salut. » Témoignage d'où il résulte que les préceptes promulgués par les prophètes du Créateur étaient salutaires.

Mais quand je l'entends dire: « Le Fils de l'Homme est venu sauver ce qui était perdu, » je ne demande plus s'il est venu, à qui appartenait et pour qui était perdu ce qu'il venait sauver. Je porte la question sur un autre terrain. Qu'il s'agisse de l'homme, ce point n'est pas douteux. Ici, comme nous sommes un composé de deux substances diverses, l'ame et le corps, il faut chercher dans quelle partie de lui-même il était mort. Dans son corps? le corps avait donc péri; mais l'ame vivait. « Le Fils de l'Homme a sauvé ce qui était perdu. » La chair est donc en possession du salut. Dans son ame? l'ame est réhabilitée; la chair qui n'avait point péri est sauvée. L'homme tout entier était-il mort dans ses deux substances? Il faut |281 que l'homme tout entier soit sauvé; alors s'évanouit l'opinion des hérétiques, qui nient la résurrection de la chair. Il est donc le Christ du Créateur, puisque ses promesses étaient conformes à celles de son Père, qui créa l'homme tout entier.

La parabole des serviteurs jugés selon qu'ils avaient fait valoir l'argent du maître, est une nouvelle preuve que Dieu est un juge, et un juge rigoureux, qui, non content de récompenser, enlève le talent que l'on croyait posséder. Ou bien me représente-t-il le Créateur comme un homme sévère, « qui demande ce qu'il n'a point donné et moissonne ce qu'il n'a point semé; » là encore celui qui m'instruit, c'est le maître du trésor qu'il m'apprend à faire valoir.

XXXVIII. Le Christ savait d'où venait le baptême de Jean. Alors pourquoi le demander comme s'il l'ignorait? Il savait que les pharisiens ne lui répondraient pas; alors pourquoi les interroger en vain? Voulait-il les juger par leur propre bouche ou par leur cœur? Que sa conduite serve donc d'excuse au Créateur et de comparaison avec le Christ; puis, considère ce qui serait arrivé si les pharisiens avaient répondu à sa demande. Je suppose qu'ils eussent répondu: « Le baptême de Jean vient des hommes, » ils auraient été lapidés sur-le-champ. Quelque Marcion se fût levé contre Marcion: « O le Dieu de toute bonté! se fut-il écrié. O dieu qui procède par d'autres voies que le Créateur! sachant que l'homme irait se précipiter dans l'abîme, il l'a placé sur la pente de l'abîme. » N'est-ce pas ainsi en effet que l'on calomnie le Créateur au sujet de l'arbre de la loi? Qu'ils répondissent au contraire: « Il vient du ciel. » « Et pourquoi donc n'y avez-vous pas cru? » aurait répliqué le Christ. Par conséquent, celui qui voulait que l'on crût à Jean prêt à blâmer ceux qui n'y croiraient pas, était l'envoyé du Dieu dont Jean administrait le sacrement. En tout état de cause, lorsque, sur le refus de déclarer ce qu'ils pensaient, il leur oppose ces |282

représailles: « Et moi, je ne vous dirai pas non plus par quelle autorité je fais ces choses, » il rend le mal pour le mal.

« Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. » Qu'entend-il par là? Tout ce qui ressemble au denier de César, c'est-à-dire son image, sa ressemblance. Il veut donc que l'on rende au Créateur l'homme, sur l'image, la ressemblance, le nom et la substance de qui il a gravé son empreinte. Que le dieu de Marcion cherche une monnaie sur laquelle il ait des droits. C'est au légitime César, et non à un étranger, que le Christ rend le denier de l'homme: on ne rend rien à qui n'a rien perdu. Un principe juste et raisonnable veut que dans toute question, le sens de la réponse se rapporte au but de l'interrogation. D'ailleurs, répondre une chose à qui vous en demande une autre, est le fait de l'extravagance. Loin du Christ, à plus forte raison, ce qui ne sied pas même à l'homme.

Les Sadducéens, qui niaient la résurrection, interrogeant le Seigneur sur celle matière, lui avaient proposé un exemple emprunté à la loi, celui de cette femme qui avait épousé successivement les sept frères, suivant les prescriptions mosaïques, et les avait tous perdus. Auquel d'entre eux appartiendrait-elle au jour de la résurrection? Telle était la matière de la controverse; telle était la nature de la demande. C'est à elles que le Christ dut nécessairement répondre. Il n'avait à redouter personne pour paraître ou décliner la difficulté, ou à son occasion soulever des voiles qu'il n'entrouvrirait point ailleurs. Il répondit donc: « Les enfants de ce siècle épousent des femmes. » Tu vois avec quelle justesse par rapport au sujet en litige. Comme il s'agissait du siècle à venir où il allait déclarer que le mariage est inconnu, il établit d'avance que le mariage existe ici-bas ou l'on meurt, mais que les hommes jugés dignes par Dieu de posséder la résurrection d'entre les morts, ne se marient point là-haut. « Ils ne peuvent plus mourir, ajoute-t-il, parce qu'ils sont devenus semblables aux anges, et enfants de Dieu ainsi que de la résurrection. »

Puisque le sens de la réponse doit se rapporter au sens de la demande, si le sens de la demande se complète par le sens de la réponse, la réponse du Seigneur ne peut avoir d'autre signification que celle qui détermine la question. Tu as d'une part le temps, où le mariage est permis, et l'éternité, où le mariage n'existe plus, discutés non pas en eux-mêmes, mais à cause de la résurrection. De l'autre, tu as la confirmation de la résurrection elle-même et tout ce que les Sadducéens cherchaient à connaître, en interrogeant le Seigneur, mais non pas sur un Dieu inconnu, ni sur les droits du mariage dont il fut l'instituteur. Que si tu fais répondre le Christ à tout autre chose qu'à l'objet de l'interrogation, qu'arrive-t-il? Tu nies qu'il ait pu répondre aux difficultés qu'on lui proposait, pris aux pièges de la sagesse des Sadducéens.

Le principe établi, je réfuterai par surcroît quelques objections qui touchent à cette matière. Pervertissant à dessein les Ecritures, les hérétiques lisent ainsi: « Ceux que le dieu de ce siècle a jugés dignes, » rattachant ainsi *de ce siècle* à Dieu, afin que le dieu de ce siècle devienne un autre dieu. Il fallait lire, au contraire: « Ceux que Dieu a jugés dignes, » en établissant une ponctuation après Dieu, pour que *de ce siècle* se rapporte à ce qui vient après; en d'autres termes, à ceux que Dieu a jugés dignes d'entrer en possession de ce siècle et de ressusciter. Encore un coup, la controverse ne roulait point sur Dieu; il

s'agissait uniquement de l'existence du siècle à venir. A qui cette femme appartiendra-t-elle dans ce siècle après la résurrection?

Ils ne dénaturent pas moins la réponse du Sauveur sur le mariage lui-même. A les entendre, ces paroles: « Les enfants de ce siècle épousent des femmes, et les femmes des maris, » s'appliquent aux hommes du Créateur, qui permet le mariage; mais eux que le dieu de ce siècle, |284 c'est-à-dire l'autre dieu, a jugés dignes de la résurrection, ne se marient pas ici-bas, parce qu'ils ne sont pas les enfants du siècle présent. Illusion grossière, puisque le Christ, interrogé sur le mariage dans l'autre vie, et non pas dans la vie de la terre, avait déclaré que le mariage dont il était question n'existait pas. Aussi ceux qui avaient pu voir la force qu'il avait mise dans l'expression, dans la prononciation et dans la distinction qu'il établissait, ne comprirent-ils que ce qui se liait naturellement à l'objet de leur question: « Maître, s'écrièrent les scribes, vous avez bien répondu. » En effet, il avait confirmé le dogme de la résurrection, en le produisant tel qu'il est, contre l'opinion des Sadducéens. Pour dernière preuve, il ne récusait point le témoignage de ceux qui avaient interprété sa réponse dans ce sens.

Si les scribes considéraient le Christ comme fils de David, et « que David lui-même l'appelle son Seigneur, » qu'importe au Christ! David ne réfutait point l'erreur des scribes, il rendait hommage au Christ dont il confirmait la divinité bien plus qu'il n'attestait sa filiation terrestre, ce qui ne conviendrait pas à l'ennemi du Créateur. Mais, de notre côté, comme tout se lie et s'enchaîne dans l'interprétation! Ce même fils de David, invoqué tout à l'heure par l'aveugle, et gardant le silence sur ce nom, parce que les scribes n'étaient pas là, maintenant qu'ils l'environnent et l'écoutent, leur divulgue à dessein et de lui-même ce mystère. Il voulait se déclarer aussi le Seigneur de ce même David, dont l'aveugle, selon l'interprétation des scribes, ne le proclamait que le fils; d'un côté récompensant la foi de l'aveugle qui le croyait fils de David; de l'autre, censurant les traditions des scribes qui ne le reconnaissaient pas pour Seigneur. Quel autre que le Christ du Créateur s'occuperait avec autant de zèle de tout ce qui intéresse la gloire du Créateur?

XXXIX. Notre démonstration précédente sur la propriété des noms a établi qu'ils appartiennent de droit à qui |285 annonça le premier le Christ son fils aux hommes, et représenta Jésus sous des noms symboliques. Du même coup sera constatée l'impudence de celui qui ose dire: « Plusieurs viendront en mon nom. » Son nom! Il n'est à lui qu'autant qu'il est le Christ et le Jésus du Créateur auquel appartient la propriété de ces noms. D'ailleurs, à quel propos défend-il à ses disciples d'accueillir des imposteurs auxquels il ressemble lui-même, puisqu'il s'introduit sous un nom usurpé, s'il ne convenait pas à celui qui, par la propriété du nom, en possédait la réalité, de prévenir ses disciples contre l'imposture et l'usurpation? « Ils viendront en disant: Je suis le Christ. » A toi de les recevoir, toi qui as reçu leur pareil! Pour mon Christ, il est venu sous son propre nom. Que feras-tu, lorsqu'arrivera en personne le maître de ces noms, le Christ et le Jésus du Créateur? Le repousser! mais qu'il est inique, qu'il est injuste, qu'il est indigne d'un Dieu de toute bonté de ne pas recevoir celui qui vient sous son nom, quand on a déjà reçu un faussaire sous ce même nom!

Voyons quels signes il donne des derniers temps.

« Des guerres, j'imagine, des royaumes contre des royaumes, des nations contre des nations, des pestes, des flammes, des tremblements de terre, des terreurs, et des prodiges dans le ciel. » Toutes choses qui conviennent au Dieu sévère et terrible! Quand il ajoute: « Il faut que toutes ces choses arrivent, » pour qui se donne-t-il? Pour un détracteur ou pour un apologiste du Créateur dont il affirme que les décrets doivent s'accomplir, tandis que Dieu pacifique et bon, il eût anéanti plutôt qu'établi ces tristes et douloureuses calamités, si elles n'étaient pas les siennes. Mais avant cette époque, il prédit à ses disciples des persécutions et des souffrances, en témoignage de son nom et gages de salut. Ouvre Zacharie, tu y verras: « Le Dieu des armées les protège; ils dévoreront leurs ennemis et les fouleront aux pieds comme la pierre lancée par la fronde; ils boiront leur sang comme le vin, |286 et il débordera comme dans la coupe du sacrifice; ils en seront arrosés comme les angles de l'autel. Le Seigneur les sauvera en ce jour-là; il les sauvera comme les brebis de son peuple, ils s'élèveront comme des pierres saintes. »

Et pour ne pas t'imaginer que cette prédiction concerne les malheurs inévitables qui les attendaient dans les guerres de la part des étrangers, examine ici la nature du supplice. S'agit-il d'annoncer des guerres que l'on repousse avec des armes légitimes, personne n'y fait entrer la lapidation, plus familière aux assemblées populaires et à une insurrection sans armes. Personne dans une guerre ne mesure d'après la capacité des coupes du sacrifice les fleuves de sang, ou ne les assimile à celui qui monde les angles d'un seul autel. Personne n'appelle du nom de brebis les combattants qui, le glaive à la main, tombent sur le champ de bataille en repoussant la force par la force. On réserve ce nom pour ceux qui, sur leur domaine et avec une héroïque résignation, livrent leur vie plutôt, qu'ils ne la défendent. Enfin « à ces pierres saintes » je ne puis reconnaître des soldats. « Ils sont, en effet, les pierres et les fondements sur lesquels nous sommes édifiés. --- La cité des Saints, suivant Paul, est bâtie sur le fondement des apôtres, » pierres saintes qui restaient exposées à toutes les attaques des méchants.

Celui qui dit: « Mettez donc dans vos cœurs de ne point rechercher comment vous répondrez devant les tribunaux, » est le même qui suggéra jadis à Balaam des paroles qu'il n'avait point méditées, je me trompe, des paroles contraires à celles qu'il avait méditées; le même qui, lorsque Moïse s'excusa sur l'embarras de sa langue, lui promit une élocution et une sagesse auxquelles personne ne résisterait; le même enfin qui a déclaré par Isaïe: « L'un dira: Je suis au Seigneur; l'autre portera le nom de Jacob; un autre écrira de sa main: Israël sera son nom. » En effet, quelle voix plus puissante, quel |287 monument plus authentique que la candide et publique confession du martyr, qui est fort avec Dieu, signification du mot Israël. Je ne m'étonne plus qu'il ait défendu à ses disciples de méditer d'avance leurs réponses, puisqu'il a reçu de son Père le pouvoir de parler à propos. « Le Seigneur m'a donné une langue éloquente pour soutenir par ma parole celui qui est affligé. » A moins que Marcion ne répugne à un Christ, inférieur à son père.

Je ne dois pas revenir sur la prédiction où il leur déclare qu'ils seront persécutés par leurs proches, haïs de tous à cause de son nom, et livrés à la calomnie. « Mais vous vous sauverez vous-mêmes par votre patience, » dit-il; oui, par cette patience objet des louanges du Psalmiste: « L'attente de l'opprimé ne périra pas pour toujours, » parce que, dit-il ailleurs, « La mort des saints est précieuse, » par leur patience apparemment; parce

qu'il dit encore par Zacharie: « Tous ceux qui auront enduré patiemment leurs douleurs, porteront une couronne. »

Mais pour que tu n'aïlles pas objecter que les apôtres ont été persécutés par les Juifs, comme prédicateurs d'un autre dieu, souviens-toi que les prophètes en ont éprouvé le même traitement. Les prophètes étaient-ils les hérauts d'un autre dieu que le Créateur?

Après avoir fixé ensuite l'époque de ces catastrophes « au moment où des armées environneront Jérusalem comme un mur de circonvallation, il annonce que la désolation est proche. Il y aura des prodiges dans le soleil, dans la lune, dans les étoiles; sur la terre, la consternation des peuples, à cause du bruit tumultueux de la mer et des flots. Les hommes sécheront de frayeur dans l'attente de ce qui doit arriver à l'univers. » Que « les vertus du ciel elles-mêmes doivent être ébranlées, » écoute Joël: « Je ferai paraître des prodiges dans le ciel et sur la terre, du sang, du feu et des tourbillons de fumée. Le soleil sera changé en ténèbres, et la lune en sang, avant qu'advienne le grand jour, le jour terrible du Seigneur. » Tu as encore Habacuc: « Les grandes eaux monteront sur la terre; les peuples verront ta face, et ils seront saisis des douleurs de l'enfantement; les eaux se disperseront sous les pas de ton éternité. L'abîme a fait entendre sa voix; l'abîme a levé les mains en haut. Le soleil et la lune se sont arrêtés dans leurs orbites. Ils ont disparu à la lueur de tes flèches, devant les éclairs de ta lance. Dans le frémissement de ta fureur, tu fouleras la terre; tu épouvanteras les nations de ton courroux. » Les oracles où le Seigneur et les prophètes annoncent l'ébranlement du monde, de l'univers, des éléments et des nations, s'accordent parfaitement, j'imagine.

Après cela, que dit le Seigneur? Alors, ils verront le « Fils de l'homme venant sur une nuée avec une grande puissance et une grande majesté. Or, quand ces choses commenceront d'arriver, levez la tête et regardez en haut, parce que votre rédemption est proche. » Oui sans doute, à l'avènement de ce royaume que désigne la parabole elle-même. « Ainsi, quand vous verrez arriver ces choses, sachez que le royaume de Dieu est proche. » Ce sera le grand jour du Seigneur, le jour des révélations où le Fils de l'Homme descendra des deux, suivant Daniel: « Et voilà que le Fils de l'Homme vient sur les nuées du ciel. Et il fut investi de la puissance royale, » la même qu'il était allé demander dans la parabole, après avoir laissé entre les mains de ses serviteurs des talents à faire valoir. Toutes les nations aussi lui furent données: son père les lui avait promises d'avance par le Psalmiste: « Demande-moi, et je te donnerai les nations pour héritage, et la terre pour empire. Sa puissance est une puissance éternelle, qui ne sera point transférée, et son règne ne sera point affaibli, » parce que les héritiers du royaume, au lieu d'y mourir et de s'y marier, « seront semblables aux anges. » Habacuc nous signale encore l'avènement du Fils de l'Homme et ses avantages: « Tu es sorti pour le salut de ton peuple, pour sauver tes chrétiens, qui lèveront la tête et regarderont en haut, parce que l'heure de la rédemption est arrivée. »

Puisque la promesse des félicités répond à la promesse des catastrophes, au milieu de cette merveilleuse concordance des prophéties et de l'Evangile, impossible à toi d'établir ici aucune distinction, ni pour appliquer au Créateur, comme au Dieu des vengeances, des événements que le Dieu très-bon ne devait pas autoriser, encore moins attendre, ni pour

faire honneur au Dieu très-bon de promesses que le Créateur n'eût point signalées, puisqu'il ne le connaissait pas. Ou bien, ces promesses sont-elles les siennes? Comme elles ne diffèrent en rien de celles du Christ, le voilà donc l'égal du Dieu très-bon, par la munificence, et ton christ ne t'aura rien promis de plus, qu'à moi mon Fils de l'Homme. Suis attentivement la marche de l'Écriture évangélique, depuis l'interrogation des disciples jusqu'à la parabole du figuier, pas une expression, tu le reconnaîtras, qui ne se lie intimement au Fils de l'Homme; douleur et félicité, catastrophes et promesses, s'enchaînent mutuellement sans qu'il soit possible de détacher une partie de l'autre.

En effet, comme il n'y a qu'un Fils de l'Homme, dont l'avènement est placé entre les deux termes de la catastrophe et de la promesse, il faut de toute nécessité que les tribulations des peuples et les vœux des élus appartiennent au même Fils de l'Homme. Lien commun et indispensable, intermédiaire de cette double économie, il ferme, d'une part, les tribulations des peuples, tandis qu'il ouvre de l'autre les vœux des élus. Ainsi mon Christ et le Fils de l'Homme ne sont qu'un. Veux-tu lui attribuer les calamités imminentes qui précèdent son apparition, tu es obligé aussi de lui assigner les biens qui découlent de son avènement. Au contraire, ce Christ est-il à toi? Pour lui imputer tous les biens qui découlent de son avènement, tu es contraint de lui attribuer tous les maux antérieurs à son apparition. Les maux qui précèdent les biens qui suivent |290 forment, avec l'avènement du Christ, une chaîne indissoluble. Cherche donc auquel des deux christes tu veux faire jouer le rôle de Fils de l'homme, pour lui appliquer l'une et l'autre dispensation. Point de milieu, ou tu as fait du Créateur un Dieu très-bon, ou tu as fait de toi un dieu naturellement cruel.

En un mot, examine l'exemple de la parabole elle-même: « Voyez le figuier et les autres arbres. Lorsqu'ils commencent à se couvrir de feuilles, vous reconnaissez que l'été est proche. De même, lorsque vous verrez arriver » ces choses, sachez que le royaume de Dieu est proche. » Si, en effet, le développement des arbustes sert de signe à l'été en le précédant, de même le choc des éléments sera l'avant-coureur du royaume qu'il précède. Tout signe appartient au même maître que la chose dont il est le signe. Il n'y a que le maître de cette même chose qui puisse y attacher un signe. Par conséquent, si l'ébranlement de l'univers est un signe du royaume, comme la végétation un présage de l'été, le royaume appartient donc au même Créateur auquel sont attribuées les calamités, signés avant-coureurs du royaume. C'est le Dieu de toute bonté qui avait déclaré d'avance que ces terribles catastrophes étaient nécessaires. Assurément, elles avaient été prédites par la loi et les prophètes; donc il ne détruisait ni la loi, ni les prophètes, puisqu'il confirme que leurs prédictions devaient s'accomplir. Il insiste de nouveau: « Je vous le dis en vérité, le ciel et la terre ne passeront pas, sans que ces choses soient accomplies. » Lesquelles? Viennent-elles du Créateur? les éléments du Créateur accompliront docilement les ordres de leur maître. Viennent-elles du Dieu très-bon? je doute fort que le ciel et la terre laissent s'accomplir les décrets d'un dieu ennemi. Si le Créateur le souffre, il n'est plus le Dieu jaloux. Mais que le ciel et la terre passent! ainsi l'a décidé leur maître, pourvu que sa parole subsiste éternellement. En effet, il avertit ses disciples dans les mêmes termes qu'Isaïe: « Prenez garde que |291 vos cœurs ne s'appesantissent dans les festins, dans l'ivresse et dans les soins de cette "vie; et que ce jour ne vienne vous envelopper à l'improviste comme un filet. » Même avertissement donné par Moïse à ceux

qui oubliaient Dieu dans l'abondance et les préoccupations de la terre, tant il est vrai que le Dieu « qui nous délivrera du filet de ce jour terrible est le même qui autrefois nous en rappelait le souvenir! »

Il y avait dans Jérusalem des lieux pour enseigner, et hors de Jérusalem d'autres lieux destinés à la retraite. Or, « durant le jour il était dans le temple à enseigner, » comme il convenait à celui qui avait dit par la bouche d'Osée: « Ils m'ont trouvé dans mon temple, et là j'ai discuté avec eux. » Mais aux approches de la nuit, il se relirait sur la montagne des Oliviers. Zacharie ne me le montre-t-il pas dans ce même lieu? « Et ses pieds reposeront sur la montagne des Oliviers. » Les heures pour écouter, ne s'accordent pas moins des deux côtés. Le peuple allait le trouver de grand malin, parce qu'après avoir dit par Isaïe: « Le Seigneur m'a donné une langue éloquente, » il ajoute immédiatement: « Dès le malin, il prépare mon oreille à l'écouter, comme on écoute un maître. »

Si c'est là détruire les prophéties, que sera-ce donc que les accomplir?

XL. Conséquemment aussi, il connaît quand il doit souffrir, celui dont la loi ancienne figure la passion, Parmi tant de solennités chez les Juifs, il choisit le jour de Pâque. C'était pour préluder à ce mystère que Moïse avait dit au peuple: « Ce sera la Pâque du Seigneur. » Voilà pourquoi il témoigne de son amour en ces mots: « J'ai désiré d'un vif désir, manger la Pâque avant de souffrir. » Singulier destructeur de la loi, qui désirait de conserver même la pâque! Il trouvait donc un grand plaisir à la victime du judaïsme?

Ou bien était-il celui-là même qui, « devant être conduit |292 à la mort comme un agneau, et ne pas ouvrir la bouche plus qu'une brebis sous la main qui la tond, » désirait accomplir le symbole qui figurait son sang rédempteur? Il était indifférent qu'il fût trahi par un étranger, si je n'avais pas dû voir l'oracle prophétique vérifié encore ici. « L'homme qui mangeait à ma table se lèvera insolemment contre moi. » Il était indifférent qu'il fût livré sans être mis à prix. Qu'était-il besoin d'un traître auprès de celui qui, se montrant tous les jours au milieu du peuple, pouvait aussi bien être saisi par la violence que livré par la perfidie? Sans doute; mais j'aurais reconnu à ces traits tout autre Christ que le Christ qui accomplissait les prophéties. Car il est écrit: « Ils ont vendu le Juste pour une pièce d'argent. » Il y a plus. Jérémie fixe d'avance avec la même précision que l'Évangéliste Matthieu, et la quantité de l'argent, et la destination qu'il reçut, lorsque, renvoyé aux prêtres par le repentir de Judas, il servit à payer le champ du potier. « Et ils reçurent les trente pièces d'argent, prix de celui qui avait été vendu pour cette somme, et ils en achetèrent le champ du potier. » Ayant donc déclaré « qu'il désirait d'un grand désir manger la Paque, » sa Pâque (il serait indigne d'un Dieu de convoiter le bien d'autrui), Jésus prend le pain, le distribue à ses disciples, et en fait son propre corps, en disant: « Ceci est mon corps, » c'est-à-dire, est la figure de mon corps. Il n'y aurait pas eu figure, s'il n'y avait pas eu corps véritable. D'ailleurs, une chose vaine et sans réalité, telle qu'un fantôme, ne serait pas susceptible de figure. Ou s'il se donna pour corps un pain, parce qu'il n'avait pas un corps véritable, c'est donc du pain qu'il a dû livrer pour nous. Il appuyait les rêves de Marcion en crucifiant un pain. Mais pourquoi « appeler son corps du nom de pain, » plutôt que du melon que Marcion avait en place de cœur, puisqu'il ne

reconnaît pas dans ce pain l'antique figure du corps de Jésus-Christ, lorsqu'il dit par Jérémie: « Ils ont tramé des complots contre moi? |293

« Venez; jetons le bois sur son pain, » c'est-à-dire la croix sur son corps. Aussi le Dieu qui éclaircit les symboles a-t-il déclaré suffisamment ce qu'il a voulu entendre par pain en donnant ce nom à son corps. De même, dans le souvenir du calice, lorsqu'il établit le testament qu'il scella de son sang, il confirma de nouveau la réalité de son corps. Point de sang dans un corps, à moins que ce corps ne soit de chair. Vainement on nous oppose des corps qui ne sont pas de chair, toujours est-il qu'aucun corps n'aura de sang, s'il n'est de chair. La réalité du corps se fortifie donc par le témoignage du sang. Isaïe va t'aider aussi à reconnaître dans le vin l'antique symbole du sang. « Quel est, dit-il, celui qui vient d'Edom et de Bosra avec des habits teints de sang? Quel est cet homme beau dans sa parure et qui marche avec tant de majesté? Pourquoi votre robe est-elle rouge et pareille aux vêtements de ceux qui foulent la vendange? » C'est qu'en effet l'esprit prophétique, contemplant déjà le Seigneur qui marchait au-devant de sa Passion avec les vêtements de sa chair mortelle, dans laquelle il allait souffrir, désigne sous la pourpre éclatante des habits cette chair mutilée et broyée sous le pressoir de la tribulation, parce que les vendangeurs descendent du pressoir comme ensanglantés par le vin. La Genèse, dans la bénédiction de Juda, de la tribu duquel devait sortir le Christ fait homme, signalait déjà plus clairement encore la personne du Christ: « Il lavera sa robe dans le vin, et son manteau dans le sang de la vigne, » nous montrant ainsi sa chair dans cette robe et ce manteau, de même que son sang dans ce vin mystérieux. Voilà pourquoi celui qui représentait alors son sang par le vin, consacre aujourd'hui son sang sous les apparences du vin.

XLI. « Malheur, dit-il, à celui par qui le Fils de l'Homme est livré! » Il est donc bien constaté que ce mot malheur! est un cri d'imprécation et de menace, qu'il faut attribuer à un maître offensé et irrité, à moins quel |294 l'impunité ne fût assurée à Judas après un si grand crime. Mais, s'il n'a point de châtement à craindre, ce mot, malheur! n'a plus de sens. S'il doit être châtié, sans doute il le sera par celui qu'a trahi son crime. Or, s'il permit sciemment qu'un homme admis par lui-même à sa familiarité, se précipitât dans un crime si monstrueux, ne viens plus nous répéter au sujet d'Adam, par rapport au Créateur, une objection qui du reste se retourne contre ton Dieu, ou qu'il ignora ce crime, puisque sa Providence ne l'empêcha pas de faillir; ou qu'il n'a pu s'y opposer, s'il l'ignorait, ou encore qu'il ne l'a pas voulu, tout en le connaissant et en le pouvant; par conséquent qu'il faut accuser de malice celui qui a laissé un homme périr par sa prévarication. Va, je le le conseille, reconnais encore le Créateur dans ce Dieu, plutôt que de transformer, contre ton intention, le Dieu très-bon en Dieu semblable au nôtre! En effet, quand ton Dieu, pour punir Pierre de son orgueilleuse présomption, aime mieux le destiner à le renier, il t'a prouvé qu'il était jaloux.

Il a dû être aussi trahi par un baiser; oui, le Christ de la prophétie, puisqu'il était le Fils de celui « que le peuple n'aimait que du bout des lèvres. » Conduit dans la salle du conseil, on lui demande s'il est le Christ. De quel Christ les Juifs pouvaient-ils s'enquérir, sinon du leur? Pourquoi donc ne leur révèle-t-il jamais, pas même en ce moment, un Christ étranger? Afin qu'il pût souffrir, réponds-tu. Qu'est-ce à dire? Afin que ce Dieu très-bon

plongeât des hommes dans le crime à leur insu. Il y a mieux; quand même il eût parlé, il n'en eût pas moins souffert. « Si je vous le dis, vous ne croirez pas, » répondit-il. Incrédules à sa déclaration, ils auraient donc persévéré dans le dessein de l'immoler. Et, pourquoi n'eût-il pas souffert plus sûrement, s'il s'était annoncé comme l'envoyé d'un autre Dieu, par conséquent comme l'antagoniste du Créateur? Ce n'était donc pas pour souffrir, qu'il ajourna dans ce moment sa révélation comme Dieu étranger; mais parce que les Juifs |295 voulaient arracher de sa bouche une déclaration à laquelle ils ne devaient pas croire. A celui-là donc de se cacher qui avait des droits à une reconnaissance spontanée. Et cependant il leur tend encore une main compatissante. « Désormais, dit-il, le Fils de l'Homme sera assis à la droite de Dieu, » N'était-ce pas leur suggérer avec la prophétie de Daniel « qu'il était le Fils » de l'Homme, et avec le Psalmiste, « qu'il s'asseyait à la droite de Dieu? » Aussi, éclairés par cette parole et par la comparaison des Ecritures: « Vous êtes donc le Fils de Dieu, lui demandent-ils! » Le fils de quel Dieu, sinon de celui qu'ils se rappelaient avoir dit à son Fils dans le Psaume: « Asseyiez-vous à ma droite? » Mais il répondit: « Vous dites que je le suis. » Il a donc confirmé le titre qu'ils lui donnaient dans cette seconde interrogation. Or, comment prouveras-tu que ces mots, « Vous êtes donc le Fils de Dieu, » étaient interrogatifs dans leur bouche et non affirmatifs? A une démonstration indirecte qu'il fallait le reconnaître pour le Fils de Dieu par le témoignage des Ecritures, ils répondirent par une question indirecte: « Vous êtes donc le Fils de Dieu? » Les choses que tu ne veux pas déclarer ouvertement, le Christ, comme toi, les confirme d'une manière détournée: « Vous le dites. » Mais sa déclaration fut si bien comprise, qu'ils persistèrent, dans les conséquences de cette déclaration.

XLII. En effet, après l'avoir conduit devant Pilate, ils commencent à l'accuser « de s'être donné pour Roi, » sans doute pour le Christ, Fils de Dieu, qui « s'assiera à la droite du Très-Haut. » D'ailleurs, en les supposant incertains s'il s'était donné pour le Fils de Dieu, ils lui eussent imputé tout autre grief, s'il n'avait prononcé: *Vous le dites*, comme une attestation qu'il était ce qu'ils disaient. A Pilate aussi, qui lui demande: « Vous êtes le Christ, » il se contente de répondre: « Vous le dites, » de peur que la crainte de la puissance ne parût lui en avoir arraché davantage. Voilà donc le Seigneur mis en |296 jugement. « Le Seigneur est debout pour juger les peuples. Il est entré en jugement avec les vieillards et les princes du peuple, suivant Isaïe. Dès ce moment, il accomplit de point en point tout ce qui était écrit sur sa Passion. « Les nations se sont rassemblées en tumulte; les peuples ont médité de vains complots. Les rois de la terre se sont levés, les princes se sont ligués contre le Seigneur et son Christ. » Les nations, c'étaient les Romains qui étaient avec Pilate; les peuples, c'étaient les tribus d'Israël. Les rois désignent Hérode, et les princes, les grands-prêtres. Car, envoyé en présent par Pilate à Hérode, il justifia l'oracle prophétique d'Osée, qui avait dit du Christ: « Ils le conduiront enchaîné comme un présent offert au Roi. » Hérode put enfin se réjouir de sa vue, mais il n'entendit pas un mot de sa bouche: « Il a été muet comme une brebis devant celui qui la tond, parce que le Seigneur lui avait donné une langue éloquente, afin de savoir quand il devrait parler; » cette même langue qu'il disait avec le Psalmiste, « s'être attachée à son palais, » en ne parlant pas.

Un scélérat chargé de crimes, Barabbas, obtient la vie, comme s'il était homme de bien; mais le Juste par excellence, le Christ, on demande sa mort, comme si c'était un

meurtrier. De plus, deux criminels sont crucifiés à droite et à gauche avec lui, « afin qu'il fût placé parmi les scélérats. » Marcion, à cause de la prophétie du Psalmiste, a supprimé le vêtement, tiré au sort et partagé entre les soldats. « Ils se sont partagé mes vêtements, et ils ont tiré ma robe au sort. » Retranche donc aussi la Croix elle-même. Toutefois, le même Psaume ne reste pas muet sur cette circonstance: « Ils ont percé mes mains et mes pieds. » Tous les détails de sa mort s'y lisent: « Des chiens dévorants m'ont environné; le conseil des méchants m'a assiégé. Tous ceux qui me voient m'insultent. Le mépris sur les lèvres, ils ont secoué la tête, en disant: Il a mis son espoir en Dieu; que Dieu le sauve! » A quoi bon |297 désormais le témoignage des vêtements? Garde-les comme une proie digne de ton imposteur; le Psaume tout entier est le vêtement de mon Christ.

Mais voilà que les éléments s'ébranlent. C'est le maître des éléments qui souffrait. D'ailleurs, à la mort d'un antagoniste, le ciel eût brillé plus volontiers de tous ses flambeaux, le soleil l'eût plutôt insulté par l'éclat de ses rayons, le jour lui-même se fût arrêté pour contempler à loisir le christ de Marcion suspendu à un gibet. Ces arguments eussent encore plaidé en ma faveur, quand même ils n'auraient pas été prédits: « Je couvrirai le ciel d'un voile de ténèbres, dit Isaïe. » Ce sera le jour ainsi désigné par Amos: « En ce jour-là, dit le Seigneur, je ferai disparaître le soleil en plein midi, (Tu as ici la signification de la sixième heure) et au milieu de la lumière, les ténèbres s'épaissiront sur la terre. Le voile du temple fut déchiré par le départ de l'ange qui abandonnait la fille de Sion comme la hutte après la saison des fruits, comme une cabane dans un champ de concombres.

Mais quelle invariable constance à rendre jusque dans le Psaume trentième tous les traits de mon Christ! « Il pousse un cri vers son père, » afin qu'en mourant, sa dernière parole fût encore l'accomplissement d'une prophétie: « En disant ces mots il expira, » Qui? L'esprit s'exhala-t-il lui-même, ou la chair exhala-t-elle l'esprit? Mais l'esprit n'a pu s'exhaler lui-même. Autre est celui qui exhale, autre celui qui est exhalé. Est-ce l'esprit qui est exhalé? il faut nécessairement qu'il le soit par un autre. Que si l'esprit avait été seul, on dirait: il *s'est retiré*, de préférence à: il *s'est exhalé*. Qui donc l'exhale hors de soi sinon la chair? De même qu'elle respire quand elle l'a, de même l'expire-t-elle quand elle le perd. Enfin, si au lieu de la chair, le Christ n'eut jamais que le fantôme de la chair; si le fantôme fut un esprit; si l'esprit s'exhala de lui-même et se retira en s'exhalant, sans doute le fantôme se retira lorsque se relira l'esprit qui était un fantôme; et |298 le fantôme ne reparut plus nulle part avec l'esprit. Il ne resta donc rien sur la croix! rien ne demeura suspendu à ses bras après qu'il eut rendu l'esprit! rien ne fut redemandé à Pilate! rien ne fut détaché du gibet! rien ne fut enveloppé dans un suaire! rien ne fut enfermé dans un sépulcre neuf! Quelque chose demeura, me réponds-tu. Qu'était-ce donc? Le fantôme? mais alors le Christ y était encore. Le Christ s'était-il relire? donc il avait emporté avec lui le fantôme.

L'impudence de l'hérésie n'a plus qu'une ressource, c'est de nous dire qu'il restait le fantôme du fantôme. Mais que répondra-t-elle à Joseph qui savait que le corps du Christ était réel, et qui le traita si respectueusement, à ce Joseph qui n'avait pas consenti au crime des Juifs: « Heureux l'homme qui n'est pas entré dans le conseil de l'impie, qui ne s'est pas arrêté dans la voie des pécheurs, ni assis dans la chaire empoisonnée! » Il fallait

que l'homme qui ensevelirait le Sauveur eût également sa prophétie, et dès-lors sa bénédiction méritée.

XLIII. Si la prophétie ne passe pas même sous silence l'empressement de ces femmes qui se rendirent avant le jour au sépulcre, avec des parfums qu'elles avaient préparés, c'est qu'Osée en effet m'a dit: « Dans leur affliction, ils veilleront avant le jour, pour chercher ma face, en disant: Allons et retournons au Seigneur; c'est lui qui nous a blessés, et il nous guérira; il nous rendra à la vie: nous ressusciterons le troisième jour. » Qui croira que ces paroles ne fussent pas présentes au souvenir des saintes femmes, entre la douleur du délaissement actuel dont elles se croyaient frappées par le Seigneur, et l'espérance de sa résurrection, qui, comme elles le pensaient avec raison, devait être aussi la leur?

Elles ne trouvent pas le corps. « La sépulture du juste avait été enlevée du milieu des hommes,» suivant Isaïe. Mais deux anges leur apparurent auprès du monument. Deux! c'était le nombre de compagnons familial « à la |299 parole de Dieu, qui s'affirme par deux témoins. » Isaïe contemplait d'avance les pieuses femmes revenant du sépulcre, et de la vision des deux anges: « Femmes, venez de la vision; » c'est-à-dire pour annoncer la résurrection du Seigneur.

Heureusement pour nous que l'incrédulité des disciples ne se rendit pas de sitôt, afin de venir en aide jusqu'à la fin à notre démonstration que Jésus-Christ ne se donna jamais à ses disciples pour autre que le Christ des prophètes. En effet, voilà que deux d'entre eux étant en chemin, le Seigneur marche avec eux, sans leur révéler que c'était lui-même, ou pour mieux dire, se cachant à dessein à cause de ce qui s'était passé., « Nous espérions, disent-ils, qu'il serait le rédempteur d'Israël;» leur Christ apparemment, le Christ du Créateur: tant il est vrai que jamais il ne s'était donné à eux pour un autre Christ! Autrement ils ne l'eussent pas pris pour le Christ du Créateur; ou même l'eussent-ils regardé comme tel, il n'aurait pas prêté les mains à cette croyance, s'il n'avait pas été tel qu'ils le pensaient. Sinon, le voilà lui-même auteur du mensonge, et prévaricateur de la vérité, démentant par là son nom de Dieu très-bon.

Même après sa résurrection, il ne se montre pas différent de ce qu'ils l'avaient cru, en le lui déclarant à lui-même. Il les réprimande sévèrement: « O insensés dont le cœur est lent à croire tout ce qu'il vous a annoncé! » Par ces paroles, il ne prouve pas qu'il soit l'envoyé d'un autre dieu, mais du même Dieu. Car les anges s'adressent ainsi aux saintes femmes: « Rappelez-vous comment il vous a parlé lorsqu'il était encore en Galilée. Ne fallait-il pas, vous disait-il, que le Fils de l'Homme fût vendu, qu'il fût crucifié, et qu'il ressuscitât le troisième jour? » Et pourquoi le fallait-il, sinon parce que le Dieu Créateur l'avait ainsi écrit? Il les censura donc uniquement parce que sa passion les avait scandalisés, et que leur foi incertaine doutait de sa résurrection, qui leur avait été annoncée |300 par les femmes. Cette hésitation prouvait qu'ils n'avaient pas cru qu'il fût ce qu'ils l'avaient toujours cru. Voulant donc être cru ce qu'ils l'avaient réputé, il les confirme dans leur foi précédente au Christ du Créateur, Rédempteur d'Israël.

Quant à la réalité de son corps, quelle preuve plus manifeste! Aux disciples qui doutent s'il n'est pas un fantôme, tranchons le mot, qui le prennent pour un fantôme, il dit: «

Pourquoi vous troubler ainsi? pourquoi de pareilles pensées s'élèvent-elles dans vos cœurs? Voyez mes mains et mes pieds; c'est moi-même: un esprit n'a ni chair ni os, comme vous voyez que j'en ai. »

Marcion a gardé à dessein dans son évangile quelques passages qui lui sont contraires, afin, j'imagine, de s'autoriser des textes qu'il a gardés, quoique pouvant les retrancher, pour nier ses suppressions ou du moins les justifier. Il n'épargne que ceux qu'il a l'espoir de ruiner par une interprétation mensongère, autant que par la suppression. Il veut donc que dans ce passage, « un esprit n'a ni chair ni os, comme vous voyez que j'en ai, » ces mots, « comme vous voyez que j'en ai, » se rapportent à l'esprit, afin de signifier qu'il n'a ni chair ni os à la manière d'un esprit. Mais pourquoi tous ces détours, lorsqu'il pouvait dire simplement: Un esprit n'a ni chair, ni os, comme vous voyez que je n'en ai point? Pourquoi alors offrir à leur examen ses pieds et ses mains, membres formés d'os, s'il est vrai qu'il n'avait pas d'os? Pourquoi ajoute-t-il: « Sachez que c'est moi; » c'est-à-dire celui qu'ils connaissaient autrefois pour avoir un corps réel? Ou bien s'il était de manière ou d'autre un fantôme, pourquoi réprimander ceux qui le prennent pour un fantôme? Malgré ces témoignages, ils ne croient pas encore. Il demande de la nourriture, pour les convaincre par cette nouvelle attestation qu'il était homme.

Nous avons rempli, du moins je l'imagine, notre engagement. Nous avons démontré par les oracles des 301 prophètes, par ses propres maximes, par ses affections, par ses sentiments, par ses vertus, par ses souffrances et même par sa résurrection, que Jésus-Christ n'est pas autre que l'envoyé du Créateur. En effet, quand il envoie ses apôtres évangéliser toutes les nations: « Leur parole s'est répandue dans tout l'univers; elle a retenti jusqu'aux extrémités du monde, » cet ordre n'est encore que l'accomplissement du Psaume. J'ai pitié de toi Marcion; tu as travaillé sans fruit, car le Christ Jésus est mon Christ, jusque dans ton évangile.

LIVRE V.

I. Rien qui n'ait commencé, excepté Dieu. Comme dans toute chose l'origine est ce qui vient en première ligne, il est nécessaire aussi de remonter jusqu'à cette origine, si l'on veut bien connaître l'état de la question. Est-il possible en effet d'examiner à fond un objet avant d'avoir cette double certitude: Existe-t-il? D'où vient-il? Conduit au développement de cette matière par le plan de notre ouvrage, je demande à Marcion l'origine de Paul, moi, disciple nouveau, qui n'ai jamais eu d'autre maître, moi, qui en attendant ne croirai rien que ce que l'on peut croire avec fondement; or, ce que l'on croit sans connaître l'origine, on le croit légèrement; moi, enfin, qui ai droit de réduire toute la question à cet examen, puisque l'on me parle d'un apôtre que je ne trouve pas dans l'Évangile au catalogue des apôtres.

--- Il a été choisi après coup, dit-on, par le Seigneur depuis qu'il est entré dans le repos du ciel. Mais alors j'accuse le Christ d'imprévoyance s'il n'a pas connu d'avance que cet apôtre était nécessaire à son œuvre. La mission apostolique une foi communiquée, et chacun des ouvriers évangéliques envoyé à ses travaux, c'est donc une rencontre fortuite, et non une sage prévision qui a déterminé ce choix, fruit de la nécessité plus que de la volonté. Ainsi donc, ô pilote du Pont, si tu n'as jamais introduit dans ton navire des marchandises illicites ou furtives, si tu n'as jamais détourné ni altéré aucun dépôt, |303 plus réservé encore et plus fidèle quand il s'agit des choses de Dieu, dis-nous dans quel symbole tu as pris l'apostolat de Paul? Qui le marqua de son sceau? qui le remit entre tes mains? qui le plaça dans ta barque pour que tu puisses le décharger au grand jour et constater l'autorité de celui qui lui a remis, les instruments de son apostolat?

---Il s'est déclaré apôtre lui-même, mission qu'il tenait non pas d'un homme, ni de l'autorité d'aucun homme, mais de Jésus-Christ.

D'accord chacun peut exposer lui-même qui il est; mais, pour être valide, sa déclaration a besoin d'une autorité étrangère. L'un écrit, l'autre signe. L'un appose son sceau, l'autre enregistre dans les actes publics. Personne n'est à soi-même son héraut et son témoin. D'ailleurs n'as-tu pas lu ces paroles: «Il s'en présentera plusieurs disant: Je suis le Christ?» Si un faussaire peut usurper ce nom, à plus forte raison le titre d'apôtre du Christ. Ici encore, je prends le rôle de disciple et d'investigateur, pour attaquer ta foi qui manque de preuves, et pour couvrir de honte un homme qui s'arroge des droits sans pouvoir attester de qui il les tient. Qu'ils demeurent donc Christ et apôtre, mais de mon Dieu, puisqu'ils ne peuvent établir leur mission que par les Écritures du Créateur. En effet la Genèse aussi m'a promis l'apostolat de Paul. Au milieu de ces bénédictions tout à la fois figuratives et prophétiques que Jacob distribuait à ses enfants, arrivé à Benjamin; le patriarche s'écrie: « Benjamin, loup ravissant! Le matin, il dévoré sa proie; le soir, il partage ses dépouillés! » Elle voyait d'avance naître de la tribu de Benjamin, Paul, « loup ravissant, le matin dévorant sa proie, » qu'est-ce à dire? dans sa jeunesse, ravageant les troupeaux du Seigneur et portant la persécution dans les Églises; « le soir partageant ses

dépouilles, » qu'est-ce à dire encore? au déclin de ses années, nourrissant les brebis de Jésus-Christ, et docteur des nations. |304

Poursuivons! la persécution acharnée de Saül contre David, son repentir, sa satisfaction, quand il ne reçoit de lui que du bien en échange du mal, me présageaient dans Saül , Paul le persécuteur. Tous deux en effet sont sortis de la tribu de Benjamin. Dans David j'entrevois encore Jésus par sa naissance virginale. Que ces symboles te déplaisent, rien de plus simple! Du moins, les Actes des apôtres sont dépositaires de la mission de Paul; tu ne saurais en récuser le témoignage. Ces documents à la main, je te montre l'apôtre persécuteur, « établi apôtre, » non par des hommes ni par aucune autorité humaine. Voilà qui me dispose à le croire; voilà qui renverse ton usurpation.

--- Vous niez donc l'apostolat de Paul?

--- Vaine objection que je ne redoute pas! Défendre Paul, n'est pas blasphémer contre lui. Je le nie pour te contraindre à le prouver. Je le nie pour te convaincre qu'il m'appartient. Ta foi est-elle la nôtre? Admets donc ce qui la constitue! Si tu m'appelles à tes dogmes, produis la preuve qui les établit, ou démontre-moi l'existence de ce que tu crois, ou si tu ne le peux, comment le crois-tu ? Et alors, singulière foi, qui te met en contradiction avec le Dieu Créateur, par lequel seul est prouvé ce que tu crois! Reçois maintenant du Christianisme son apôtre, comme tout à l'heure son Christ: Paul est apôtre au même titre que Jésus est le Christ. Aussi combattons-nous encore ici Marcion dans les mêmes retranchements et avec les mêmes armes de la prescription. Il faut, dirons-nous, que cet apôtre qui n'a rien de commun avec le Créateur, il y a mieux, qui vient renverser le Créateur, s'annonce par une doctrine, un esprit, une volonté en opposition avec le Créateur; il faut qu'il prêche un autre Dieu, avec autant d'assurance qu'il met d'intervalle entre lui et la loi du Créateur. Il n'est pas vraisemblable qu'en décréditant le judaïsme, il n'ait pas déclaré au profit de quel dieu il le décréditait : eût-il été possible de désertir le Créateur sans savoir à quel dieu il fallait passer? Ainsi donc, ou le |305 Christ avait déjà révélé une autre divinité, et alors le témoignage de Paul devenait doublement indispensable, soit pour se faire reconnaître l'apôtre du Dieu révélé par le Christ, soit parce qu'il n'était pas permis à l'apôtre de cacher le Dieu qui avait déjà manifesté le Christ; ou bien celui-ci n'avait encore révélé aucune divinité inconnue, et alors nécessité d'autant plus impérieuse pour l'apôtre de promulguer un Dieu qui n'attendait plus d'autre prédicateur. Car sans doute le monde n'eût pas cru à un dieu sur lequel le Christ et l'apôtre ne se seraient pas expliqués.

Nous avons établi d'avance ces principes afin de démontrer, comme précédemment pour le Christ, que nul autre dieu n'a été prêché par l'apôtre. Au reste, la forme que l'hérésie donnée à l'Évangile est déjà un préjugé qu'elle a mutilé les épîtres de Paul.

II. Nous aussi nous adoptons l'épître adressée aux Galates comme très-décisive contre le Judaïsme. En effet, l'abolition de la loi antique émane pour nous de la volonté providentielle du Créateur, ainsi que nous l'avons tant de fois démontré dans cette discussion, quand il s'est agi du renouvellement annoncé par les prophètes de notre Dieu. Que si le Créateur lui-même a déclaré d'avance que la loi antique céderait la place à la loi

nouvelle; que si, d'un autre côté, le Christ, marquant l'époque qui sépare ces deux alliances, a dit: « La loi et les prophètes finissent à Jean; » limite commune de ces deux révolutions, dressée entre l'antiquité qui finit, et la nouveauté qui commence, il suit de toute nécessité que l'apôtre, prédicateur et instrument du Christ révélé depuis Jean, infirme l'alliance antique, et confirme la nouvelle. Donc, par là même, il ne promulgue d'autre foi que celle du Dieu Créateur, chez lequel était annoncée cette révolution. Ainsi, la loi mosaïque qu'il détruit, et l'Évangile qu'il travaille à édifier, vont directement contre le but de Marcion dans celle épître aux Galates où l'apôtre combat une foi qui, tout en |306 admettant le Christ du Créateur, gardait les antiques prescriptions du Créateur, parce qu'ils ne pouvaient se persuader encore que l'auteur de la loi l'anéantissait lui-même. Or, s'ils eussent appris de l'apôtre à connaître un Dieu tout-à-fait étranger, ils arrivaient d'eux-mêmes à cette conclusion, qu'adorateurs d'un autre dieu, ils devaient renoncer à la loi du dieu qu'ils avaient abandonné.

Je le demande. Qui admet un Dieu nouveau, tarde-t-il long-temps à savoir qu'il doit embrasser une discipline nouvelle? Il y a mieux. Comme les deux Testaments, l'ancien et le nouveau, s'accordaient à prêcher la même divinité, et que les variations commençaient uniquement à la discipline, toute la question roulait sur ce point: La loi du Créateur devait-elle être exclue par l'Évangile dans le Christ du Créateur? Enfin, supprimez cette différence, la question elle-même disparaît. La question une fois anéantie, tous, reconnaissant d'eux-mêmes que l'adoption de dogmes étrangers au Créateur entraînait nécessairement la renonciation aux dispositions du Créateur, quel motif restait-il à l'apôtre pour enseigner si formellement ce que la foi imposait d'elle-même? Ainsi donc, que l'abolition de la loi ancienne résulte des plans du Créateur, ce que nous démontrerons encore, cette épître n'a pas d'autre but que de l'enseigner. Si Paul n'y fait aucune mention du dieu nouveau, et quelle matière le demandait plus impérieusement, puisque pour motiver l'abolition de la loi ancienne, il lui suffisait de l'appuyer sur la prédication d'une divinité nouvelle, il est visible dans quel sens il dit: « Je m'étonne que vous quittiez aussitôt celui qui vous a appelés à la grâce de Jésus-Christ, pour suivre un autre évangile. » Oui, différent dans ses cérémonies, mais le même dans son culte, différent dans sa discipline, mais le même dans sa divinité. C'est qu'en effet, l'Évangile du Christ avait pour but de convertir les hommes de la loi mosaïque à la grâce, et non du Créateur à un autre dieu. Car personne n'avait ruiné dans le cœur des Galates, le culte du |307 Créateur, pour que retourner à celui-ci, ce fût embrasser un autre évangile. En ajoutant qu'il « n'y avait pas d'autre Évangile, » l'apôtre fournit une nouvelle preuve à la vérité qu'il défend. En effet, le Créateur a promis par la bouche d'Isaïe l'Évangile nouveau: « Va, monte sur la montagne, toi qui évangélises Sion; élève la voix, toi qui portes la bonne nouvelle à Jérusalem. » Il s'adresse ainsi la personne de ses apôtres: « Qu'ils sont beaux les pieds de ceux qui évangélisent la paix, de ceux qui annoncent à Sion la promesse des biens! » De ceux qui prêchent l'Évangile aux nations, sans doute. « Les nations placeront leur espoir dans son nom. » Quel est ce nom sacré? Celui du Christ, auquel il a dit: « Je t'ai établi la lumière des nations. »

---Cet Évangile, quel qu'il fût, dès que l'apôtre le défend, appartient au dieu nouveau.

----Mais voilà deux évangiles créés au profit de deux divinités contraires; l'apôtre a donc été un imposteur quand il a déclaré « Il n'en existe pas d'autre, » puisqu'il y en a un second; ne pouvait-il pas établir par d'autres démonstrations l'existence de l'Évangile, sans affirmer qu'il n'y en avait pas d'autre?

----- Aussi l'apôtre se hâte-t-il d'ajouter: « Quand un ange venu du ciel vous annoncerait un évangile différent de celui que nous vous avons annoncé, qu'il soit anathème! » Il savait que le Créateur lui-même évangéliserait. ----Ici tu ne fais que t'embarrasser davantage; te voilà pris à tes propres filets. Affirmer l'existence de deux évangiles n'est pas d'un homme qui vient de déclarer qu'il n'y en avait qu'un. Et cependant les paroles d'un homme qui s'est mis en avant lui-même sont claires. « Quand nous vous annoncerions vous-même, ou qu'un ange descendu du ciel vous annoncerait un évangile différent de celui que nous vous avons annoncé, qu'il soit anathème! » Il a parlé ainsi pour servir d'exemple; d'ailleurs, s'il ne devait pas lui-même évangéliser autrement, un ange ne [308 le pouvait pas davantage. Il a prononcé le mot d'ange pour faire voir qu'il fallait encore moins croire un homme, puisqu'on ne devait croire ni un ange ni un apôtre; il ne l'appliquait pas à l'Évangile du Créateur. Passant à sa conversion, et racontant comment l'apôtre avait remplacé le persécuteur, il confirme le passage des Actes des apôtres, où on lit ce qui fait le sujet de l'épître aux Galates: « Plusieurs des pharisiens qui avoient embrassé la foi, se levèrent, disant qu'il fallait les circoncire et leur commander de garder la loi de Moïse. Les apôtres donc s'assemblèrent pour délibérer sur cette question. Ils déclarèrent, d'après l'autorité de l'Esprit saint, qu'il ne fallait point imposer aux disciples un joug que les pères eux-mêmes n'avaient pu porter. » Si les Actes des apôtres parlent sur ce point comme Paul, il n'est que trop visible pourquoi vous les récusez. C'est que ne proclamant pas d'autre dieu que le Dieu Créateur, la certitude que la promesse de l'Esprit saint a eu son accomplissement, n'a pas d'autre autorité que celle des Actes. Que, d'une part, ils s'accordent avec l'apôtre pour rendre à sa mission le témoignage qu'il se rend lui-même; que de l'autre ils soient en contradiction avec lui, quand ils affirment la divinité du Christ du Créateur, rien là de vraisemblable. Instruit par les apôtres eux-mêmes à ne pas prescrire les observances de la loi mosaïque, Paul suivit pas à pas leur prédication.

III. Il y a mieux. Quatorze ans après, c'est lui-même qui l'écrit, il monte à Jérusalem pour se placer sous le patronage de Pierre et des autres apôtres, et conférer avec eux de son Évangile, « de peur d'avoir travaillé si longtemps ou de travailler encore en vain, » s'il évangélisait les nations hors de la forme apostolique. Le désir d'avoir leur sanction et leur reconnaissance est-il assez marqué?

---- Mais Paul déclare qu'on n'obligea point Tite à se faire circoncire. [309

Les Marcionites concluraient-ils de ces paroles une affection secrète pour le judaïsme? Paul commence par montrer que, par suite de leur respect pour la loi, ceux qu'il appelle « faux-frères, introduits par surprise, » et ne cherchant qu'à maintenir la loi, sans doute par une foi entière au Créateur, agitaient seulement la question de la Circoncision. Ils pervertissaient donc l'Évangile, non par l'interprétation de quelques textes favorables à un Christ fils du Créateur, mais par la conservation de l'ancienne loi, tant ils respectaient

cette loi du Créateur. Aussi l'apôtre dit-il: « Quoiqu'il y eût de faux frères qui s'étaient introduits par surprise, et qui s'étaient glissés parmi nous pour observer la liberté que nous avons en Jésus-Christ, et nous réduire en servitude; néanmoins nous ne leur cédâmes pas, même pour un moment, et nous refusâmes de nous assujettir à leurs exigences. » En effet, examinons avec quelque soin le sens et son motif: nous saisirons bientôt en quoi était corrompue l'Écriture. L'apôtre commence par dire: « Mais on n'obligea point Tite qui était avec moi, et qui était gentil, à se faire circoncire; » puis il ajoute: « Et quoiqu'il y eût là de faux frères, etc. » Il débute par rendre compte d'un fait contradictoire, et il explique les motifs de sa détermination; ce qu'il n'aurait ni fait, ni expliqué, si la circonstance qui l'a fait agir n'eût pas eu lieu.

--- « Eh bien, répondez! si de faux frères ne s'étaient pas glissés par surprise parmi eux pour observer la liberté qu'ils avaient en Jésus-Christ et les réduire en servitude, ils auraient donc cédé? » ---Je ne l'imagine pas. Ils cédèrent parce qu'il se trouvait là des hommes dont le salut réclamait celle condescendance. Il fallait venir au secours d'une foi grossière encore, et incertaine si la loi antique demeurait en vigueur. L'apôtre d'ailleurs ne craignait-il pas « de travailler ou d'avoir travaillé inutilement? » Ces faux frères qui tendaient des pièges à la liberté chrétienne, durent donc |310 être frustrés dans leurs espérances, lorsqu'ils cherchaient à l'asservir, au joug du judaïsme, avant que Paul se fût assuré qu'il n'avait pas travaillé inutilement, avant que ses devanciers lui donnassent la main en signe d'unité, avant qu'il reçût de leur sanction l'apostolat des Gentils. Il fut donc obligé de céder pour un moment. Voilà pourquoi il fit circoncire Timothée, et introduisit des hommes rasés dans le temple, circonstances mentionnées, dans les *Actes*, et tellement vraies qu'elles s'accordent avec cette déclaration de l'apôtre: « Je me suis fait juif avec les Juifs pour gagner les Juifs, et je vis sous la loi ancienne, à cause de ceux qui vivent sous cette loi. » De même pour compatir à la faiblesse de ces faux frères, il se fit en dernier lieu « tout à tous, afin de les gagner tous à son Dieu. » Si telle est l'interprétation nécessaire de la diversité de sa conduite, point de doute que Paul ne soit le prédicateur du même Dieu et du même Christ, dont il retient pour un moment les antiques cérémonies, quoiqu'il les regarde comme abrogées. Il n'eut pas manqué de les répudier sur-le-champ, s'il eût annoncé un dieu nouveau. Ainsi Pierre, Jacques et Jean condamnent Marcion quand « ils donnent la main à Paul » dans ce traité où se distribuant les fonctions de l'apostolat, ils conviennent que Paul évangélisera les Gentils, et eux le peuple de la circoncision. Ils recommandent seulement à Paul « de se souvenir des pauvres. » « Des pauvres! » Nouveau trait de conformité avec l'Évangile du Créateur, si miséricordieux pour les indigents, comme nous l'avons prouvé dans la réfutation de ton évangile. Tant il est vrai que la question roulait uniquement sur la loi, puisqu'il s'agissait seulement de la partie de la loi qu'il convenait de garder.

--- Mais il reprocha publiquement « à Pierre de ne pas marcher droit dans la vérité de l'Évangile. »

--- Assurément il le réprimanda, mais pourquoi? Uniquement pour son inconstance au sujet des aliments; que |311 Pierre permettait ou défendait selon la qualité des personnes, redoutant les hommes de la circoncision, mais non parce qu'il pervertissait la loi à la divinité: car il aurait résisté bien plus fortement sur ce point, lui qui n'avait point ménagé

Pierre dans une discussion de bien moindre importance. Après de pareils témoignages, que prétendent les Marcionites? Laissons l'apôtre poursuivre, lorsqu'il déclare « que l'homme n'est pas justifié par les œuvres de la loi, mais par la foi; » la foi de ce même lieu cependant qui a donné la loi. Eût-il travaillé à séparer-la foi de la loi, lorsque la différence de divinités suffisait pour cette séparation, si cette différence eût existé? C'est avec raison « qu'il ne réédifiait pas ce qu'il avait détruit. » La loi antique a dû tomber le jour où la voix de Jean cria dans le désert: « Préparez les voies du Seigneur, afin que les vallées soient comblées, les collines et les montagnes abaissées, les chemins tortueux et âpres, redressés et aplanis; » ce qui voulait dire que les difficultés de la loi feraient place aux facilités de l'Évangile. Il se rappelait que le temps prédit par le Psalmiste était arrivé: « Brisons leurs liens; rejetons loin de nos têtes le joug qu'ils ont porté. Pourquoi les nations se sont-elles levées en tumulte? pourquoi les peuples ont-ils médité de vains complots? Les rois de la terre se sont agités, et les princes se sont rassemblés contre le Seigneur et contre son Christ, afin que l'homme soit justifié par la liberté de la foi, et non sous le joug de la loi ancienne, parce que le juste vit de la foi; » Le prophète Habacuc l'avait dit avant Paul. Voilà donc l'apôtre qui confirme les oracles des prophètes, de même que le Christ les accomplit. La foi « par laquelle vivra le juste » émane donc du même Dieu qui a donné la loi dans laquelle personne n'est justifié. Conséquemment, si « la malédiction réside dans la loi, et la bénédiction dans la foi, » tu trouves l'une et l'autre chez le Créateur. « Voilà que j'ai placé devant toi, dit-il à son peuple, la malédiction et la bénédiction. » L'expliqueras-tu par la diversité des dieux? non. Il y a différence dans les choses, il n'y en a pas dans leurs auteurs. Malédiction ou bénédiction, tout découle d'un seul principe.

---- Mais le Christ s'est fait malédiction pour nous!

---- Ces paroles, dans la bouche de l'apôtre, en nous donnant gain de cause, prouvent invinciblement la foi au Créateur. Je m'explique. De ce que le Créateur a dit anciennement: « Malédiction à quiconque est suspendu au bois, » il ne s'ensuivra pas que le Christ appartienne à une autre divinité, ni que le Créateur l'ait déjà maudit d'avance dans la loi. Comment le Créateur eût-il maudit, long-temps avant son apparition un dieu dont il n'avait pas l'idée? Pourquoi ne conviendrait-il pas plutôt au Créateur d'avoir livré son propre fils à une malédiction sortie de sa bouche, qu'au lieu d'avoir soumis son fils à la malédiction, et cela pour le salut d'une créature étrangère?

Cette conduite du Créateur à l'égard de son fils te paraît cruelle! L'est-elle moins de la part de ton dieu? Ou bien, non, elle est raisonnable dans le tien. Mais alors n'est-elle pas raisonnable et plus raisonnable dans mien? On croira plus aisément que le même Dieu qui avait mis autrefois la malédiction et la bénédiction devant l'homme, a pourvu au salut de l'homme par la malédiction du Christ, qu'on ne supposera l'une et l'autre chez un Dieu qui n'en a jamais prononcé le nom. « Nous avons donc reçu une bénédiction spirituelle par cette foi au » Créateur, dit-il, selon laquelle doit vivre le juste. » Voilà ce qui me fait dire que la foi appartient au Dieu qui avait, dans l'ancien Testament, figuré la grâce de la foi.

Mais lorsqu'il ajoute: « Parce que vous êtes tous enfants de la foi, » il montre ce que l'habileté de l'hérétique avait autrefois supprimé, savoir, le passage où l'apôtre affirme

que nous sommes les enfants d'Abraham par la foi ce qui l'amène à nous appeler encore ici les enfants de la |313 foi. Et de quelle foi, sinon de celle d'Abraham? En effet, « si Abraham crut à la parole de Dieu, si sa foi lui fut imputée à justice, méritant ainsi d'être le père de nombreuses nations; » si nous-mêmes, en croyant à ce Dieu, nous sommes justifiés comme Abraham, et obtenons la vie dont il est dit: « Le juste vit de la foi; » il ne faut pas chercher d'autre explication. L'apôtre nous a appelés précédemment « enfants d'Abraham, » parce qu'il est notre père dans la foi. Ici il nous nomme les enfants de celle même foi, au nom de laquelle il avait été promis à Abraham qu'il serait le père des nations.

D'ailleurs, proscrire la circoncision de la chair, n'était-ce pas nous déclarer enfants d'Abraham, qui avait cru à la parole divine dans l'intégrité de sa chair?

Enfin, la foi d'un dieu qui n'a rien de commun avec le nôtre, ne pouvait emprunter à notre Dieu des dogmes qu'elle repousse, ni imputer la foi à justice, ni faire vivre les justes de la foi, ni proclamer les Gentils enfants de la foi. La foi ancienne et la foi nouvelle appartiennent donc tout entières, le sens le dit assez, à ce dieu qui les avait déjà manifestées l'une et l'autre par la vocation d'Abraham.

IV. Il poursuit: « Mes frères, je parlé ici à la manière de l'homme. Lorsque nous étions encore enfants et placés sous les premiers éléments, il fallait nous y soumettre. » Ce n'est pas là une ligure de langage ordinaire, ni une allégorie, mais la simple vérité. En effet, quel est l'enfant, et les Gentils sont-ils autre chose? quel est l'enfant qui ne soit assujetti aux éléments du monde et ne les adore au lieu de la Divinité?

Mais ce qui milite pour nous, c'est quand il dit, à la manière de l'homme: ((Toutefois personne ne viole le testament d'un homme, ou n'y ajoute. » En donnant l'exemple d'un testament humain, que l'on maintient, il défendait le testament divin. Or les promesses de Dieu ont été faites à Abraham et à celui « qui devait naître de lui. » Saint Paul ne dit pas, « *aux races*, » comme s'il eût voulu en |314 marquer plusieurs; mais « *à sa race*, » comme en parlant d'un seul: et ce « fils de sa race, » c'est le Christ. Que Marcion rougisse de ses altérations. Je me trompe, lui prouver l'audace de ses suppressions est chose inutile, quand les passages que sa main a épargnés servent à le mieux réfuter encore.

« Mais lorsque les temps ont été accomplis, Dieu a envoyé son Fils. » Toujours celui qui créa la succession des siècles dont se compose le temps; qui disposa les soleils, les lunes, les astres et les constellations, pour servir do régulateur à sa durée; qui enfin arrêta d'avance et prophétisa que l'avènement de son fils aurait lieu vers la fin des siècles. Ecoutons Joël: « Vers la fin des temps, dit-il, le soleil brillera sur la montagne de Sion, et je répandrai mon esprit sur toute chair. » A celui de qui relèvent la fin et l'origine des temps d'attendre avec patience qu'ils soient accomplis! Mais ton Dieu oisif, sans œuvres, sans prédication, sans âges, qu'a-t-il fait pour contribuer à l'accomplissement des temps? Rien, diras-tu. Mais alors quelle stérile impuissance que d'attendre les révolutions marquées par un autre, esclave des volontés du Créateur?

Dans quel but Dieu « a-t-il envoyé son Fils? » Pour racheter « ceux qui étaient sous la loi, » c'est-à-dire « pour rendre droits les sentiers tortueux, pour aplanir les raboteux, selon Isaïe; pour que les cérémonies anciennes disparussent devant une loi nouvelle, » ajoute le même prophète. « La loi est sortie de Sion, et la parole du Seigneur de Jérusalem, afin que de Gentils que nous étions, nous devinssions les enfants adoptifs; » car les Gentils n'étaient pas les enfants. « Il sera la lumière des nations, et les nations espéreront dans son nom. » Aussi, pour attester que nous sommes les enfants, « Dieu a envoyé dans nos cœurs son esprit qui crie: Mon père! mon père! Vers la fin des derniers temps, dit-il, je répandrai mon esprit sur toute chair. » A qui la grâce, sinon à l'auteur de la promesse? Quel est le père, sinon celui |315 qui est en même temps le Créateur? Après tant de richesses, « il ne fallait pas retourner à des éléments faibles et grossiers. »

La langue romaine elle-même donne le nom d'*éléments* lux premières connaissances. Conséquemment, Paul ne cherchait point à les détourner de leur dieu en insultant à ces éléments. Quand il dit plus haut aux Galates: « Vous serviez des dieux qui ne le sont pas véritablement, » il leur reprochait leurs dispositions à la superstition, et le culte des choses créées, sans vouloir attaquer pour cela le Créateur.

Mais qu'il entende par ces éléments les premières notions de la loi, il le déclare lui-même dans ces termes: « Vous observez les jours et les mois, les saisons et les années ainsi que les sabbats, » c'est-à-dire, à mon jugement, l'abstinence de certaines viandes, les jeûnes et les fêtes solennelles. En effet, ces observances et la circoncision elle-même, devaient cesser en vertu des décrets du Créateur. J'ouvre Isaïe: « J'ai horreur de vos calendes et de vos solennités, dit-il; elles me sont intolérables. Je suis las de les souffrir. » ---- Même langage dans les prophètes Amos et Osée. « Je hais, je déteste vos jours de fête; Je ne puis respirer l'encens de vos solennités. ---- Je ferai taire la joie de Sion, ses solennités, ses néoméniés, son sabbat et ses fêtes. »

---- Quoi! anéantir de sa propre main ce qu'il avait édifié!

Oui, plus que tout autre; ou si un autre l'a détruit, il a secondé l'intention du Créateur, en détruisant ce que le Créateur avait condamné. Mais il ne s'agit pas de savoir pourquoi le Créateur a brisé les lois, qu'il avait établies d'abord. Il nous suffit d'avoir prouvé qu'il se proposait de les abolir, pour attester que l'apôtre n'a rien entrepris contre le Créateur, l'abrogation venant du Créateur lui-même.

Il arrive souvent aux voleurs de laisser échapper dans leur fuite une partie de leur butin, qui sert ensuite à les |316 dénoncer. Même chose est arrivée à Marcion. Il a oublié les promesses laites à Abraham, dont l'apôtre parlait tout à l'heure. Quoiqu'il ait altéré ce texte, il n'en est pas cependant qu'il lui importât davantage de supprimer. En effet, « Abraham eut deux fils, l'un de l'esclave, l'autre de la femme libre; mais celui qui naquit de l'esclave, naquit selon la chair; et celui qui naquit de la femme libre, naquit en vertu de la promesse. Tout ceci est une allégorie, » en d'autres termes, un discours dont le sens est caché. Ces deux femmes figurent « les deux alliances, » ou les deux révélations, ainsi qu'on l'interprète. « La première a été établie sur le mont Sina, et n'engendre que des esclaves. » Elle était particulière à la synagogue des Juifs, en vertu de la loi. « La seconde

s'élève au-dessus de toutes les principautés, de toutes les puissances, de toutes les vertus, de toutes les dominations et de tout ce qu'il y a de plus grand, soit dans le siècle présent, soit dans le siècle futur. » C'est notre mère, « la sainte Eglise, qui a reçu nos promesses. » Voilà pourquoi l'apôtre ajoute: «Aussi, mes frères, nous ne sommes plus les enfants de l'esclave, mais de la femme libre. » Paul a donc prouvé dans ce passage que la noblesse du christianisme a son allégorique et mystérieuse origine dans le fils d'Abraham né de la femme libre, de même que la servitude légale du judaïsme dans le fils de l'esclave; conséquemment, que les deux alliances proviennent du même Dieu, chez lequel on trouve la première ébauche des deux alliances. Ces paroles elles-mêmes: « C'est Jésus-Christ qui nous a donné cette liberté, » n'indiquent-elles pas que l'auteur de notre liberté d'aujourd'hui, est le même que notre maître d'hier? Galba lui-même ne se permit jamais d'affranchir des esclaves qui ne lui appartenait pas; il eût mieux aimé soustraire à son pouvoir impérial des hommes libres. Le don de la liberté viendra donc de celui qui tenait dans ses mains la servitude de la loi. Qu'y a-t-il de plus conforme à la sagesse? Il ne convenait pas que des 317 affranchis fussent une seconde fois soumis au joug de la servitude, c'est-à-dire aux fardeaux de la loi. L'oracle du Psalmiste avait eu déjà son accomplissement: « Brisons les liens qui les enchaînent et rejetons leur joug loin de nous! Les rois de la terre se sont levés, les princes se sont ligués contre le Seigneur et contre son Christ. »

A des hommes délivrés de la servitude, l'apôtre continuait donc d'enlever la marque de la servitude, la circoncision. Il avait pour lui l'autorité de la prophétie. Il se souvenait de cette recommandation de Jérémie: « Recevez la circoncision du cœur. » Moïse avait dit également: « Ayez soin de circoncire la dureté de votre cœur, » et non pas votre chair.

Enfin si l'apôtre répudiait la circoncision, parce qu'il était l'envoyé d'un autre Dieu, pourquoi déclarer que ni « la circoncision ni l'incirconcision ne seraient en Jésus-Christ? » Il aurait dû, en effet, donner la préférence à la rivale de celle qu'il attaquait, s'il venait au nom du dieu ennemi de la circoncision. Mais l'incirconcision et la circoncision étaient attribuées au même dieu. Voilà pourquoi l'une et l'autre devenaient superflues dans le Christ par l'excellence de la foi; de cette même foi dont il était écrit: « Toutes les nations croiront en son nom, » de celle même foi qu'il montre émanée du Créateur, lorsqu'il dit « qu'elle se perfectionne par l'amour. » En effet, veut-il parler de l'amour que nous devons avoir pour Dieu: « Tu aimeras Dieu de tout ton cœur, de toute ton ame et de toutes tes forces? » Je reconnais là le précepte du Créateur. Veut-il parler de l'amour du prochain? « Tu aimeras ton prochain comme toi-même. » Je reconnais là encore le précepte du Créateur.

« Celui qui met le trouble parmi vous sera jugé. » Par quel Dieu? Par le Dieu très-bon? mais il ne juge pas. Par le Créateur? mais il ne condamnera pas le défenseur de la circoncision. Que s'il n'y a pas d'autre juge que le Créateur, les défenseurs de la loi ne seront donc 318 condamnés que par celui qui a voulu l'abrogation de la loi.

Que diras-tu maintenant si tu entends l'apôtre confirmer la loi comme il le doit? « Toute la loi, dit-il, est accomplie dans ce seul précepte: Vous aimerez votre prochain comme vous-même. » Ou bien, s'il veut faire entendre par ce mot, « est accomplie, » qu'il ne faut

plus l'accomplir, alors, il ne s'agit plus d'aimer son prochain comme soi-même. Ce précepte est abrogé en même temps que la loi. Mais non, il faut persévérer dans l'observation de ce commandement. Et alors la loi du Créateur a reçu l'approbation de son rival; ce rival, au lieu de l'abroger, l'a résumée, il l'a renfermée dans un seul commandement. Mais c'est encore l'auteur de la loi qui seul pouvait ainsi la réduire.

Quand l'apôtre dit plus bas: « Portez les fardeaux les uns des autres, et vous accomplirez ainsi la loi de Jésus-Christ; » si cela n'est possible qu'autant que l'on aime le prochain comme soi-même, il est évident que ce précepte: « Tu aimeras le prochain comme toi-même, » ou son équivalent: « Portez les fardeaux les uns des autres » est la loi du Christ, laquelle est aussi la loi du Créateur. Le Christ est donc le Christ du Créateur, puisque la loi de l'un se trouve la loi de l'autre.

« Ne vous y trompez pas! on ne se moque pas de Dieu.» Mais le dieu de Marcion peut être insulté par le premier venu, incapable qu'il est de colère et de vengeance. « L'homme ne recueillera que ce qu'il aura semé.» Donc Dieu est tout à la fois le rémunérateur et le vengeur. « Ainsi, ne nous laissons pas, et, pendant que nous avons le temps, faisons le bien. » Viens déclarer maintenant que le Créateur n'a pas ordonné de faire le bien ou qu'une doctrine différente témoigne d'une divinité différente. Or, si c'est lui qui promet la rétribution, il faut également attendre de lui la moisson de vie, ou la moisson de corruption. « Nous moissonnerons en son temps, » |319 ajoute-t-il, parce que, suivant l'Ecclésiaste, « à chaque chose son temps. » « Le monde est crucifié, » pour moi, serviteur du Créateur; le monde, et non le dieu du monde! « Et moi je suis crucifié au monde; » au monde, et non au dieu du monde! L'apôtre a dit le monde, pour la vie du monde. Y renoncer, c'est nous percer tour à tour et nous donner réciproquement la mort. Et par le monde, il désigne les persécuteurs du Christ. Mais lorsqu'il ajoute: « Je porte sur mon corps les marques de Jésus-Christ, » (dès-lors stigmates corporels) si ces marques sont corporelles, le Christ avait donc, non pas une chair fantastique, mais un corps réel et véritable.

V. L'examen préliminaire de l'épître qui précède m'a conduit à ne rien dire du titre qu'elle porte, certain que cette discussion pourra se représenter ailleurs, surtout quand il s'agit d'un titre commun à toutes les épîtres, et le même pour chacune d'elles. L'apôtre, en effet, ne salue pas ceux auxquels il écrit par la formule ordinaire, mais par le salut « de la grâce et de la paix. » Je ne dis pas: qu'y avait-il de commun entre une coutume judaïque encore existante, et le destructeur du judaïsme? Car aujourd'hui encore, les Juifs s'abordent au nom de la paix, et c'est ainsi qu'autrefois ils se saluaient, comme nous le voyons par les Ecritures. Mais il me devient évident que l'apôtre, par cette déclaration, confirmait l'oracle du Créateur: « Qu'ils sont beaux les pieds de ceux qui annoncent les biens, de ceux qui annoncent la paix!» Le héraut qui proclamait l'apparition des biens, c'est-à-dire le don de la grâce de Dieu, savait bien que celle-ci était préférable à la paix. Mais comme, « en les proclamant au nom de Dieu notre Père et de notre Seigneur Jésus, » il emploie des mots communs à l'un et à l'autre et applicables à nos mystères, il sera impossible de discerner quel est « ce Dieu notre Père, » quel est « ce Seigneur Jésus, » à moins d'appeler à notre secours les propriétés qui les distinguent.

Je remarque d'abord que nul autre ne mérite le nom |320 de Seigneur et de Père, excepté le Créateur et le maître de l'homme, ainsi que de l'universalité des êtres. En second lieu, le titre de Seigneur convient encore au Père, en vertu de la puissance et de l'autorité paternelles, inhérentes au père, et qui passent du père au fils. Enfin, non-seulement la grâce et la paix appartiennent au Dieu qui les fait promulguer, mais encore à celui qui a reçu l'outrage. La grâce suppose l'offense; qui dit paix déclare qu'il y a eu guerre: or, n'est-il pas vrai qu'Israël, en transgressant la loi, et que le genre humain tout entier, en perdant le souvenir de sa nature, avait péché et s'était révolté contre le Créateur? Mais le dieu de Marcion n'a pu être insulté. On n'insulte point un dieu que l'on, ne connaît pas, et qui dès-lors ne peut s'irriter. Quelle grâce donc attendre de qui n'a point offensé? Quelle paix pour celui qui ne s'est point révolté? « La prédication de la Croix, dit l'Apôtre, est une folie pour ceux qui se perdent; mais pour ceux qui se sauvent, elle est la vertu et la sagesse de Dieu. » Puis il ajoute, pour nous montrer d'où cela provenait: « C'est pourquoi il est écrit: Je détruirai la sagesse des sages, et je rejetterai la science des savants. » Si cet oracle est du Créateur; si le dogme de la Croix a été regardé comme une folie; donc la Croix et le Christ attaché à la Croix ont un rapport immédiat avec le Créateur qui a prédit par ses prophètes les mystères de la Croix. Veux-tu que le Créateur avec son hostilité prétendue ait confondu la sagesse, afin que la Croix du Christ, son antagoniste, fût traitée de folie? Fort bien. Mais explique-moi par quel hasard le Créateur a pu annoncer d'avance le crucifiement d'un Christ avec lequel il n'avait rien de commun, et dont il ignorait l'existence lorsqu'il l'annonçait?

Autre sujet d'étonnement. Je vois ceux qui croient au dieu nouveau, d'humeur si débonnaire et incapable de s'irriter, obtenir le salut en croyant que la Croix est la vertu et la sagesse de Dieu, tandis que d'autres le perdent avec l'opinion que la Croix du Christ est une folie. |321 Comment cela se fait-il, si le Créateur n'intervient pas ici pour châtier les offenses d'Israël ou du genre humain, en confondant la sagesse et la prudence humaines? Les deux textes suivants de l'apôtre confirmeront cette vérité: ---- « Dieu n'a-t-il pas confondu la sagesse de ce monde? » ---- « En effet, Dieu voyant que le monde avec sa sagesse ne l'avait point connu dans sa sagesse, il lui a plu de sauver par la folie de la prédication ceux qui croiraient. » Mais d'abord un mot sur cette expression *le monde*, puisque la rare sagacité des Marcionites entend par là le Créateur du monde. Pour nous, conformément aux habitudes du langage qui prend le plus souvent le contenant pour le contenu, ce mot signifie tout simplement l'homme qui habite le monde. Le cirque a poussé un cri; le forum a parlé; la basilique a frémi: qu'est-ce à dire? ceux qui se trouvaient là. Conséquemment, puisque c'est l'homme, habitant du monde, et non pas le Dieu Créateur de celui-ci, qui dans sa sagesse n'a point connu le dieu qu'il aurait dû connaître, le juif par la sagesse des Ecritures divines, l'idolâtre par la sagesse des œuvres de Dieu, c'est donc le même Dieu, qui, méconnu dans sa sagesse, résolu de confondre la sagesse humaine en sauvant tous ceux qui croiraient à la folie de la prédication de la Croix. Pourquoi? « Parce que les Juifs demandent des miracles, » lorsque déjà l'infailibilité divine leur était prouvée par tant de prodiges; « parce que les Grecs courent après la sagesse, » leur sagesse, et non celle de Dieu.

D'ailleurs, s'il s'agissait ici de la promulgation du Dieu nouveau, quelle eût été la faute des Juifs en réclamant des prodiges pour appuyer leur foi? en quoi les Grecs eussent-ils

été si coupables de rechercher une sagesse qui fortifiât leurs convictions? Ainsi l'aveuglement des Juifs et des Gentils atteste le « Dieu jaloux et vengeur » qui, par un châtement juste, a confondu la sagesse du monde. Que si les motifs appartiennent au même Dieu dont on allègue les Ecritures, j'en conclus que l'apôtre « *par ce* |322 *Dieu qui n'a pas été compris* » veut que nous entendions le Créateur de la terre.

Il y a mieux. Lorsqu'il prêche le Christ qui est un scandale pour les Juifs, fait-il autre chose que de confirmer son sujet la prophétie du Créateur disant par la bouche d'Isaïe: « Voilà que j'ai placé dans Sion une pierre d'achoppement, une pierre de scandale, et cette pierre c'est Jésus-Christ? » Marcion a conservé ces paroles. Or, quelle est « la folie de Dieu plus sage que les hommes, » sinon la Croix et la mort du Christ? Quelle est « la faiblesse de Dieu plus forte que l'homme, » sinon la naissance et la chair d'un Dieu? D'ailleurs, si le Christ n'est point né d'une vierge, s'il n'a point pris une chair véritable, et si dans cette chair il n'endura ni la croix ni la mort réellement, dès-lors, où sont en lui la folie et l'infirmité? Peut-on dire encore que « Dieu a choisi ce qu'il y a de moins sage selon le monde « pour confondre les sages; de plus faible selon le monde pour confondre les forts; de plus vil et de plus méprisable selon le monde et ce qui n'était pas, c'est-à-dire ce qui n'était pas véritablement, pour confondre ce qui est, c'est-à-dire encore, ce qui est véritablement? » Dieu, en effet, n'a rien créé qui soit petit, vil et méprisable. Réservons ces mots pour ce qui vient de l'homme. On peut aussi chez le Créateur accuser le passé de petitesse, de folie, d'infirmité, de bassesse et de néant. Connaissez-vous chose plus extravagante et plus infirme que l'injonction de sacrifices sanglants et d'holocaustes dont l'odeur montait vers le ciel? Quoi de plus abject que la purification de quelques misérables vases et grabats? quoi de plus déshonorant que la flétrissure de la circoncision sur une chair déjà flétrie? quoi d'aussi bas que le précepte du talion? quoi d'aussi misérable que l'interdiction de tel ou tel aliment? Chaque hérétique, si je ne me trompe, insulte à l'ancien Testament tout entier, « Car Dieu a choisi ce qui est le moins sage selon le monde, pour confondre la sagesse. » Chez le dieu de Marcion, |323 rien de semblable. Sa jalousie ne confond pas les contraires par les contraires, « de peur que toute chair ne se glorifie devant lui, afin que, selon qu'il est écrit, celui qui se glorifie ne se glorifie que dans le Seigneur. » Dans lequel des Seigneurs? Sans doute dans celui qui a donné ce précepte, à moins que le Créateur n'ait recommandé de se glorifier dans le Dieu de Marcion.

VI. L'apôtre, par ces différents passages, nous montre donc « de quel Dieu il prêche la sagesse aux parfaits. » Il n'en faut point douter, c'est « la sagesse du Dieu qui détruit la sagesse des sages, qui rejette la science des savants, qui confond la sagesse du monde en choisissant ceux que le monde réputé insensés, pour les faire servir au salut. » Par cette sagesse cachée, Paul désigne celle que le monde prenait pour extravagance, opprobre, néant, et qui, enveloppée primitivement de figures, d'énigmes et d'allégories, devait se révéler plus tard dans le Christ, « placé devant les nations comme un flambeau, » par le Créateur qui l'avait promis dans Isaïe: « Je produirai au grand jour des trésors cachés et invisibles. » Que le Dieu qui n'a rien fait où il ait pu renfermer ces mystères, en ait caché quelqu'un néanmoins; c'est chose assez incroyable par soi-même. Donnez-lui une existence réelle: elle se trahira par quelque côté, à plus forte raison l'un ou l'autre de ses mystères. Il n'en va point ainsi du Créateur. Sa personne n'est pas moins connue que ses

mystères; ils se déroulent publiquement devant Israël, mais ils avaient un sens voilé; la sagesse de Dieu résidait sous ces symboles au milieu des parfaits, attendant l'époque où elle devait se révéler, « mais prédestinée dans les conseils de Dieu avant tous les siècles. »

A qui appartiennent les siècles, sinon au Créateur? Si, d'une part, les siècles se composent d'intervalles, et les intervalles de jour, de mois et d'années; d'autre part, les jours, les mois, les années sont marqués par la marche du soleil, de la lune et des astres, œuvres du Créateur, |324 et destinés par lui à cette fin. « Qu'ils servent de signes, dit-il, pour marquer les mois et les années! » Il suit de là que les siècles appartiennent au Créateur, et que tout dessein « prémédité avant les siècles, » ne peut provenir que du Créateur des siècles. Sinon, que Marcion nous prouve que les siècles relèvent de son Dieu, qu'il nous montre créé par lui un monde où se comptent les révolutions des âges, et qui soit comme l'urne des temps; qu'il nous montre quelques astres, ou simplement leur lever. S'il échoue complètement, je reviens à lui demander: « Pourquoi ton Dieu a-t-il prédestiné notre gloire avant les siècles du Créateur? » Qu'il eût prédestiné avant les siècles une gloire qu'il avait dessein de manifester avec le commencement des siècles, je le comprendrais. Mais du moment qu'il ne sort de son obscurité qu'après la consommation ou à peu près des siècles du Créateur, il y avait ineptie à préméditer avant les siècles, ou dans le cours des siècles, ce qu'il ne devait manifester qu'après l'expiration des siècles. Hâter le dessein et retarder l'exécution ne sont pas du même être. Ces deux termes, au contraire, s'accordent chez le Créateur, il a pu prédestiner avant les siècles ce qu'il n'a révélé qu'à l'expiration des siècles. Pourquoi cela? Parce qu'outre la prédestination et la révélation, il a présumé à son œuvre par des figures, des allégories et des symboles dans des temps intermédiaires.

Mais l'apôtre ajoute: « Pour notre gloire, qu'aucun des princes de ce monde n'a connue, puisque, s'ils l'eussent connue, ils n'eussent jamais crucifié le maître de la gloire. » L'hérétique en conclut que les princes de ce monde ont crucifié le Seigneur, ou le christ de l'autre dieu, pour que ce crime retombât sur le Créateur lui-même. Mais quiconque se rappellera ce que nous avons démontré plus haut, comment notre gloire découle du Créateur, devra tenir d'avance pour décidé que la gloire qui restait cachée dans les desseins du Créateur, a dû demeurer inconnue aux hommes, aux vertus et aux |325 puissances, sortis des mains du Créateur. Est-il si étrange que les serviteurs ignorent les desseins du maître? La chose est encore plus simple pour les anges apostats et pour le chef de la révolte. Je n'hésite point à déclarer qu'à cause de leur faute, ils ont été complètement étrangers aux dispositions du Créateur.

Mais il me répugne d'entendre par les « princes de ce monde » les vertus et les puissances du Créateur, puisque l'apôtre assigne à ceux-ci l'ignorance. Or le démon, suivant notre Evangile, connaissait Jésus lorsqu'il le tenta; et d'après celui qui nous est commun avec les Marcionites, l'esprit mauvais « savait qu'il était le saint de Dieu, qu'il se nommait Jésus, et qu'il était venu pour leur perte. »

Marcion veut-il que la parabole « du fort armé dont triomphe un plus fort que lui en le dépouillant de ses armes, » s'applique au Créateur? Dès-lors le Créateur n'a pu ignorer

plus long-temps le Dieu de la gloire, puisqu'il a été vaincu par lui. Il n'a pu davantage attacher à la croix celui dont il n'a pu triompher. Que reste-t-il à dire? A mon avis, que les vertus et les puissances du Créateur ont crucifié sciemment le Christ Dieu de la gloire, poussées par cet excès de malice et de rage qui arme parfois contre leurs maîtres les esclaves les plus pervers. En effet, il est écrit dans l'Evangile chrétien: « Satan entra dans Judas. » Suivant Marcion, l'apôtre, dans ce passage, ne permet pas d'attribuer aux vertus du Créateur l'ignorance par rapport au Seigneur de la gloire, parce qu'il n'a pas l'intention de les désigner par ces mots: « les princes de ce monde. » Si l'apôtre n'a pas entendu parler des puissances immatérielles, donc il a voulu désigner celle de la terre. Donc il avait en vue et le peuple le plus illustre, quoique parmi les nations il ne fût pas au premier rang, et ses chefs, et son roi Hérode, et Pilate lui-même, qui présidait au nom de la majesté romaine, la plus haute puissance de la terre. Ainsi l'édifice de nos |326 démonstrations s'élève sur les ruines des arguments contraires.

Soutiendras-tu encore que notre gloire est la gloire de ton dieu chez qui elle demeura cachée! Mais je te le demande, pourquoi Ion dieu et l'apôtre emploient-ils encore le même genre de témoignages? qu'a-t-il à démêler avec les maximes des prophètes? « Qui connaît l'esprit du Seigneur et lui sert de conseiller? » Tu viens d'entendre Isaïe. Qu'y a-t-il de commun entre les exemples de ton Dieu et du nôtre? « S'il se déclare un habile architecte, » nous le retrouvons dans le propagateur de la doctrine divine du Créateur dont parle Isaïe en ces mots: « Entr'autres appuis, j'enlèverai à Jérusalem l'habile architecte. » N'est-ce pas Paul lui-même qui était alors désigné comme l'architecte enlevé de la Judée, c'est-à-dire au judaïsme, pour élever l'édifice du christianisme et poser « le fondement unique, qui est Jésus-Christ. » Eh bien! le Créateur le signale d'avance par la bouche du même prophète: « J'établirai pour fondement dans Sion une pierre précieuse et choisie: qui s'appuiera sur elle ne sera point ébranlé. »

Diras-tu qu'au lieu de désigner son Christ, fondement futur de quiconque croirait en lui selon qu'il « aurait » bâti sur ce fondement » une bonne ou mauvaise doctrine, et « qui sera éprouvé dans ses œuvres par la flamme, » et récompensé après avoir passé par le feu; diras-tu qu'il ne s'agit que d'une créature terrestre? Mais il est toujours question du Créateur. « Notre édifice, dit-il, sera éprouvé par le feu. » Le fondement de cet édifice n'est point autre que son Christ. --- « Ignorez-vous que vous êtes le temple de Dieu et que l'esprit de Dieu habite en vous? « Si l'homme, en tant que propriété ouvrage, ressemblance et image de Dieu, terre façonnée par ses mains, ame née de son souffle, appartient tout entier au Créateur, il faut, dans la supposition où nous ne serions pas le temple de Dieu, que la divinité de Marcion |327 habite un domaine usurpé. « Si quelqu'un profane le temple de Dieu, il sera profané à son tour; » par le Dieu du temple, apparemment. Je trouve ici un vengeur: c'est avoir trouvé un Créateur. « Soyez insensés pour être sages. » Pourquoi? « parce que la sagesse du monde est une folie aux regards de Dieu. » De quel Dieu? Quand bien même nous n'aurions pas pour nous les textes prophétiques, un nouveau témoignage déposerait ici en notre faveur. En effet, il est écrit: « Je surprendrai les sages dans leur malice. » Et ailleurs: « Dieu sait que les pensées des sages sont vaines. » Nous avons donc établi solidement que Paul, à moins d'enseigner notre Dieu, n'avait aucune raison d'emprunter les maximes d'un Dieu qu'il devait détruire: « Que personne donc ne mette sa gloire dans les hommes. » Nouvelle conformité avec la

loi du Créateur: « Malheureux, s'écrie-t-elle, l'homme qui place sa confiance dans l'homme! Il vaut mieux se fier à Dieu qu'à l'homme. » Même recommandation lorsqu'il - s'agit de le glorifier.

VII. « Il éclairera les ténèbres les plus profondes; » oui, par son Christ, puisqu'il a promis que le Christ illuminerait toutes choses. Il s'est représenté lui-même sous la figure d'un flambeau qui « interroge les reins et les cœurs. Chacun recevra de lui la louange qui lui est due, » la louange et le blâme, comme il convient à un juge.

--- Au moins, vous en conviendrez, dis-tu, Paul, dans le passage suivant, entend par le monde le Dieu du monde: « Nous avons été donnés en spectacle au monde, aux anges et aux hommes. » Si par le monde il avait désigné les habitants du monde, aurait-il nommé ensuite les hommes?

---Et moi je te réponds que, pour combattre d'avance ton interprétation, la sagesse providentielle de l'Esprit saint a eu soin de s'expliquer sur ce passage: « Nous avons été donnés en spectacle au monde. » Qu'est-ce à dire? |328 Aux *anges* qui gouvernent le monde, et aux *hommes* que servent les anges. Cet homme d'une merveilleuse fermeté d'ame, pour ne pas dire l'Esprit saint lui-même, craignait apparemment, surtout quand il écrivait « à des fils qu'il avait engendrés par l'Évangile, » de nommer en termes clairs le Dieu du monde, lorsqu'il ne pouvait l'attaquer qu'au grand jour. Qu'il ait censuré, conformément à la loi du Créateur, le Corinthien qui abusait de la femme de son père, je l'accorde: l'apôtre a suivi les principes de la loi naturelle et commune. Mais lorsqu'il le condamne « à être livré à Satan, » il est le prédicateur du Dieu qui châtie. A lui encore de l'expliquer dans quel sens il a dit: « pour être châtié dans son corps, afin que son ame soit sauvée au jour de notre Seigneur Jésus-Christ. » Toutes ces expressions « la mort de la chair, le salut de l'esprit, ce mal qu'il enlève du milieu de son peuple, » ne sont rien moins que des locutions familières qui rappellent la loi du Créateur: « Purifiez-vous donc du vieux levain, afin que vous soyez une pâte toute nouvelle, comme étant vous-mêmes des pains azymes. » Ainsi donc les pains azymes étaient dans la loi du Créateur la figure des Chrétiens. Car Jésus-Christ est notre agneau pascal « immolé pour nous. » Pourquoi le Christ serait-il notre pâque, si la pâque n'était la figure du Christ, par la ressemblance de ce sang qui donne le salut, et de l'agneau pascal qui est Jésus-Christ? Pourquoi l'apôtre nous appliquerait-il à nous et au Christ les symboles de la loi ancienne, s'ils ne nous appartenaient pas?

Dans le passage où il nous détourne de la fornication, il prouve la résurrection de la chair, « Le corps, dit-il, n'est point pour la fornication; il est pour le Seigneur, et le Seigneur est pour le corps, » de même que le temple est pour le Dieu et le Dieu pour le temple. Le temple périra donc pour le Dieu, et le Dieu pour le temple. Remarque-le encore: « Comme Dieu a ressuscité le Seigneur, il nous ressuscitera de même par sa puissance, » |329 il nous ressuscitera dans notre chair, parce que le corps est pour le Seigneur, et le Seigneur pour le corps. Heureusement il ajoute: « Ne savez-vous pas que vos corps sont les membres de Jésus-Christ? » Que répondra l'hérétique? Les membres du Christ ne ressusciteront-ils pas lorsqu'ils ne sont plus déjà les nôtres? « Car nous avons été rachetés à un grand prix. » A un prix de nulle valeur, si le Christ a été un fantôme, s'il n'a pas été

revêtu d'une chair réelle, afin de la livrer en échange de nos corps. Le Christ a donc eu de quoi nous racheter; et s'il a racheté à grands prix ces corps qu'il ne faut plus prostituer à la fornication, attendu qu'ils sont les membres du Christ et non plus les nôtres, il ne manquera pas de sauver pour lui-même et intégralement une substance qui lui a tant coûté.

Maintenant comment l'honorer? Comment porter Dieu dans un corps qui doit périr? Il nous reste à traiter du mariage, qu'interdit Marcion, plus rigoureux sur ce point que l'apôtre lui-même. L'apôtre, en effet, tout en préférant la vertu de la continence, permet cependant l'union conjugale, en autorise l'usage, et conseille de rester dans ce lien plutôt que de le rompre. Mais, dira-t-on, le Christ proscrit toute idée de divorce, tandis que Moïse le permet. Marcion interdit tout commerce charnel à ses catéchumènes. À lui de voir si, en ordonnant la répudiation de la femme engagée dans le mariage, il se conforme à l'opinion de Moïse ou du Christ. Mais quand l'apôtre du Christ a dit: « Que la femme ne se sépare pas de son mari; ou, si elle s'en sépare, qu'elle reste sans se marier ou qu'elle se réconcilie avec son mari, » qu'a-t-il fait? D'abord il a permis la séparation, c'est-à-dire qu'il ne l'a pas entièrement empêchée; il a confirmé la sainteté du mariage en défendant la séparation; ou, s'il y a eu séparation, en voulant que les deux époux se réunissent. Mais quelles causes assigne-t-il à la continence? « Le temps est court, » dit-il. J'aurais cru pour mon compte que c'était parce que |330 le Christ n'était pas le même Dieu que le Créateur. Et cependant celui de qui émane la brièveté du temps donnera probablement aussi ce qui convient à la brièveté du temps. Personne ne pourvoit à un temps dont il n'est pas le maître. Tu dégrades aussi par trop ta divinité, ô Marcion, en nous la montrant circonscrite par le Créateur dans l'intervalle, des temps. Du moins il est certain qu'en prescrivant « de ne se marier que dans le Seigneur, » de peur que le fidèle ne s'engage dans l'alliance païenne, Paul se conforme à la loi du Créateur, qui interdit partout l'union avec des étrangers.

« Quoiqu'il y en ait qui soient appelés dieux, soit dans le ciel, soit sur la terre. » Le sens de ces paroles n'est pas douteux. L'apôtre n'entend pas donner à des êtres chimériques une existence qu'ils n'ont pas. La question roulant sur les idoles, c'est aux idolâtres qu'il va s'adresser. « Nous savons, vient-il de dire, qu'une idole n'est, rien dans le monde. » Marcion ne nie point la divinité, du Créateur. Donc il est impossible que Paul ait rangé le Créateur parmi ces vains simulacres qui sont appelés dieux, sans l'être en effet, parce que, même en leur accordant ce titre, « il n'y a pour nous qu'un seul Dieu, qui, est le père. » De qui tout nous vient-il, sinon de celui auquel tout appartient? Et quelles sont ces choses? Les textes précédents l'expliquent: « Tout est à vous, soit Paul, soit Apollon, soit Cephass, soit le monde, soit la vie, soit la mort, soit les choses présentes, soit les futures. » Tant il est vrai que Paul reconnaît le Créateur pour le Dieu de toutes choses, en lui attribuant le monde, la vie et la mort, qui dès-lors ne peuvent plus appartenir à un autre. Donc, parmi toutes ces choses, le Christ émane aussi du Dieu créateur.

« En nous apprenant que chacun doit vivre de son travail, » l'apôtre s'était suffisamment appuyé de l'exemple du soldat, du berger et du laboureur; mais une autorité divine lui manquait encore. Il invoque mal à propos la loi |331 du Créateur que sa prédication venait anéantir; car son Dieu n'en avait pas de semblable. « Vous ne tiendrez pas, dit-il, la

bouche du bœuf qui foule les grains. » Puis il ajoute: « Est-ce que Dieu se soucie des bœufs? » S'il se montre bienveillant pour les animaux, c'est à cause des hommes; car il est écrit: « N'est-ce pas pour nous qu'il a fait cette ordonnance? » Donc l'apôtre atteste avec nous que l'ancienne loi était non-seulement symbolique, mais favorable à ceux qui suivent l'Évangile, et par-là même que les prédicateurs de l'Évangile n'annoncent pas d'autre Dieu que le maître de la loi qui pourvut d'avance à leurs besoins en ces termes: « C'est pour nous qu'a été faite cette ordonnance. » Mais Paul ne voulant pas profiter du bénéfice de la loi, aime mieux travailler sans y être assujéti. Accroître devant Dieu des mérites qu'il ne permit à personne d'affaiblir, voilà son but, mais non détruire une loi dont il approuva l'application pour autrui.

Voilà que l'aveugle Marcion vient se briser à la pierre « dont nos pères buvaient l'eau mystérieuse dans le désert. » Si le Christ a été cette pierre symbolique, Christ et peuple relèvent du même Créateur. Autrement pourquoi recourir à un symbole étranger? Paul n'a-t-il pas voulu plutôt nous apprendre que le passé figurait le Christ qu'il faut dégager de ces voiles? Peut-on en douter, quand sur le point de parcourir les différentes révolutions du peuple hébreu, il commence par nous prévenir que « toutes ces choses ont été des figures de ce qui nous regarde? » Réponds-moi: ces figures émanent-elles du Créateur d'un dieu inconnu, ou bien est-ce ton dieu nouveau qui emprunte ces symboles à un dieu étranger et, qui plus est, son antagoniste? Il m'épouvante en détournant à son profit la foi que j'avais au dieu étranger. Espère-t-il me rendre plus docile à sa voix par les menaces de son rival? Si je tombe dans les mêmes fautes qu'Israël, souffrirai-je ou non les mêmes châtiménts? Si les châtiménts diffèrent, il exploite mes terreurs par des menaces chimériques. Mais |332 j'admets la possibilité des châtiménts; qui me les infligera? Le Créateur? Est-ce bien au Créateur qu'il convient de venger de pareils délits? Spectacle édifiant, que de voir celui-ci châtier des crimes commis envers son antagoniste, tandis que le dieu rival est inhabile à protéger la victime!

La punition viendra du dieu nouveau. ---- Mais tu oublies qu'il n'a ni rancune ni colère. Ainsi l'argumentation de l'apôtre croule de toutes parts, si elle ne se rattache pas à la loi ancienne du Créateur. Enfin Paul, dans un dernier verset, se montre d'accord avec ce qui précède. « Toutes ces choses qui leur arrivaient, dit-il, étaient des figures, elles ont été écrites pour nous instruire, nous qui nous trouvons à la fin des temps. » O Créateur, dont la prescience avertit des Chrétiens avec lesquels il n'a rien de commun! S'il se présente quelque objection à laquelle j'aie déjà répondu, je passe outre et j'achève en peu de mots.

On veut que « la permission de manger de toutes les viandes, contrairement aux prescriptions mosaïques, » soit un puissant argument en faveur du dieu nouveau. Comme si nous ne déclarions pas nous-mêmes que les fardeaux de la loi ancienne ont été allégés, mais allégés par qui les avait imposés, par qui avait promis la rénovation de toutes choses. C'est le même législateur qui, après avoir frappé d'interdit les aliments, en rétablit l'usage; il achève comme il avait commencé. D'ailleurs, si quelque dieu était venu anéantir le nôtre, quel eût été son premier soin? interdire à ses adorateurs les aliments de son antagoniste.

VIII. « Le Christ est le chef de l'homme. » Quel Christ, puisqu'il n'est pas l'auteur de l'homme? Chef, dans ce passage, équivaut à autorité; or, à qui appartient l'autorité, sinon à l'auteur lui-même? Enfin de quel homme est-il le chef? De l'homme, indubitablement, dont il va dire: « Il ne doit point voiler sa tête, parce qu'il est l'image de Dieu. » Si donc l'homme est l'image du Créateur, puisque Dieu contemplant le Christ son Verbe dans |333 son humanité future, dit: « Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance, » comment puis-je avoir d'autre chef que celui dont je suis l'image? Image du Créateur, il n'y a pas de place en moi pour un autre chef. Mais pourquoi « la femme devra-t-elle porter sur sa tête la marque du pouvoir que l'homme a sur elle? La femme ayant été tirée de l'homme et faite pour l'homme, » suivant les plans du Créateur, il s'ensuit que l'apôtre maintient la discipline de ce même Dieu conformément à l'institution duquel il explique les motifs de la discipline. « A cause des anges, » ajoute-t-il. Lesquels? les anges de quel dieu? Sont-ce les anges révoltés contre le Créateur? Il a raison de vouloir que ce visage qui a été pour eux une occasion de chute soit comme flétri par son humiliation extérieure et par le voile répandu sur sa beauté. S'agit-il, au contraire, des anges du dieu nouveau? Frayeurs chimériques! Les Marcionites eux-mêmes ne recherchent pas les femmes. Nous avons montré plus d'une fois que l'apôtre regarde l'hérésie comme le plus grand des maux, et comme les plus intelligents des hommes ceux qui fuient l'hérésie « comme un mal. » De là nous avons démontré par le sacrement du pain et du calice, tel qu'il est contenu dans l'Evangile, la vérité du corps et du sang de Jésus-Christ, contrairement à la chair fantastique que lui donne Marcion. Il y a mieux. Que toute idée de jugement convienne au Créateur en sa qualité de Dieu juge, l'ouvrage tout entier n'a presque pas d'autre but.

J'arrive maintenant aux biens spirituels. Ils ont été promis par le Créateur dans la personne de son Christ. Ici ma foi s'appuie sur une prescription bien légitime: l'accomplissement de la promesse doit être rapporté au véritable auteur de la promesse. Isaïe l'a déclaré: « Un rejeton naîtra, de la tige de Jessé, une fleur s'élèvera de ses racines, et l'esprit du Seigneur reposera sur lui. » Puis vient rémunération de ses qualités: « esprit de sagesse et d'intelligence; esprit de conseil et de force; esprit de |334 science et de piété. Il sera rempli de la crainte du Seigneur. » Le prophète nous montre, sous la figure d'une fleur, le Christ sortant d'une tige de la racine de Jessé, c'est-à-dire naissant d'une vierge du sang de David, et renfermant en lui-même la substance de l'Esprit saint. Divines effusions qui, pour se répandre, n'avaient pas attendu l'incarnation de celui qui fut toujours l'Esprit de Dieu, même avant sa naissance charnelle. Je le dis, pour ne pas laisser croire que la prophétie s'applique uniquement à un Christ destiné à recueillir tardivement. L'esprit de Dieu, en sa qualité d'homme et de fils de David. L'esprit qui devait former sa chair du sang de David, c'est celui qui devait reposer sur lui avec la plénitude de ses dons, s'y arrêter toujours, et interrompre toute communication avec les Juifs. Ici les faits parlent d'eux-mêmes. L'esprit du Créateur ne souffle plus sur eux. « Dieu a enlevé à Jérusalem le sage, l'habile architecte, le conseiller et le prophète, afin que s'accomplît cette parole: « La loi et les prophètes ont subsisté jusqu'à Jean. »

Ecoute maintenant en quels termes le prophète annonce que le Christ, une fois rentré dans le ciel, fera pleuvoir la rosée de sa grâce. « Il est monté dans la hauteur des cieux; il a traîné derrière lui la captivité captive, » c'est-à-dire la mort, ou l'esclavage de l'humanité;

il a donné aux fils des hommes ce qui lui avait été « donné, » c'est-à-dire les effusions de la grâce. Aux fils des hommes, dit-il avec beaucoup de justesse, et non pas à tous les hommes indistinctement; prouvant par là que nous sommes *les fils des hommes*, c'est-à-dire des apôtres, qui furent les hommes véritables. Nous lisons en effet: « Je vous ai engendrés dans l'Evangile, et vous êtes des Fils que j'enfante de nouveau. » Mais voilà que Joël énonce en termes formels la promesse de l'Esprit saint: « À la fin des temps, je répandrai mon Esprit sur toute chair; vos fils et vos filles prophétiseront; je répandrai mon Esprit sur mes serviteurs et mes servantes. » S'il est vrai que le Créateur ait |335 promis à la fin des temps les effusions de l'esprit; si d'autre part le Christ, dispensateur des biens spirituels, a paru vers la fin des temps, suivant le témoignage de l'apôtre: « Mais, lorsque les temps ont été accomplis, Dieu a envoyé son fils; » et ailleurs: « parce que le temps est court, » l'annonce de ses derniers temps est une nouvelle démonstration que les grâces de l'Esprit appartiennent au Christ du Dieu qui les annonça d'avance. Comparons d'ailleurs l'apôtre avec Jean. « L'un, dit Paul, reçoit du Saint-Esprit le don de parler avec sagesse. » Aussitôt Isaïe met en regard « l'esprit de sagesse. » « L'autre reçoit du même esprit le don de parler avec science. » ---- Voilà l'esprit d'intelligence et de conseil du prophète. ---- « L'autre reçoit le don de la foi par le même Esprit. » Voilà l'Esprit de piété et de crainte de Dieu dont parle le prophète. « Un autre reçoit le don de guérir les maladies et de faire des miracles. » Voilà l'esprit de force du prophète. « Un autre reçoit le don de prophétie, un autre le don de discerner les esprits, un autre le don de parler diverses langues, un autre le don de les interpréter. » Voilà l'esprit de discernement du prophète. Quel merveilleux accord entre l'apôtre et le prophète, dans la distribution d'un même esprit et l'interprétation de chacune de ses propriétés!

Je vais plus loin. L'apôtre montre encore que le Dieu qui nous donna un corps composé de plusieurs membres auxquels il compare la variété des dons spirituels, est le même Dieu, Seigneur du corps de l'homme et de l'Esprit saint, qui ne voulut pas que le mérite des grâces résidât dans le corps de l'esprit, pas plus que dans le corps humain lui-même, et qui, par un commandement supérieur à tous les autres et approuvé du Christ, remplit son apôtre de la charité comme de la plus excellente de toutes les grâces. « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ta force, de toute ton âme, et ton prochain comme toi-même. » Il renouvelle ce précepte, |336 quoique déjà écrit dans la loi ancienne. Le don des langues atteste par ce souvenir que le Créateur devait parler en d'autres langues et par d'autres lèvres, et il est impossible que l'apôtre ait établi par sa prédication d'autre grâce que celle du Créateur. Lorsque l'apôtre dit encore: « Que les femmes se taisent donc dans l'église, s'agit-il même de parler pour s'instruire, » (au reste, il a montré plus haut qu'elles avaient le droit, de prophétiser, lorsqu'il leur enjoit de voiler leur tête pendant qu'elles prophétisent,) l'apôtre ne fait qu'emprunter à la loi ancienne la soumission imposée à la femme. Encore un coup, il n'a dû connaître cette loi que pour la détruire.

Au reste, laissons de côté la question des dons spirituels. Qui de nous a tort de les réclamer comme la propriété de son Dieu? Peut-on les retourner contre nous? Le Créateur les a-t-il promis dans la personne d'un Christ qui ne s'est pas manifesté, parce qu'il est destiné exclusivement aux Juifs, et qu'il faut à ces opérations leur temps, leur Christ et leur peuple choisi? Les faits eux-mêmes se chargeront de répondre. Que Marcion nous

montre les grâces de son dieu, qu'il nous cite ses prophètes annonçant l'avenir et révélant les secrets du cœur, non pas à l'aide de la raison humaine, mais par l'inspiration de l'Esprit saint; nous lui demanderons où sont chez lui les Psaumes, les visions, les discours spirituels composés dans l'extase ou dans les transports de l'ame, et enfin où est l'interprétation des langues. Qu'il me prouve que dans son Eglise une femme elle-même a prophétisé, et une de ses plus saintes femmes, alors je ferai grand cas de ses dogmes. Si, au contraire, je puis produire aisément tous ces titres dans une merveilleuse harmonie avec les règles, les plans et la discipline du Créateur, il n'en faudra plus douter, Christ, Esprit et apôtre, tous appartiennent à mon Dieu.

IX. Celui qui m'a demandé ma profession de foi l'a présentement. Le Marcionite toutefois ne produira rien de semblable. Il hésite à prononcer, que dis-je? son christ [337 n'est pas encore révélé. Il a bien fallu attendre le mien, puisqu'il a été annoncé dès l'origine des temps; de même le sien n'existe pas, puisqu'il n'existe pas dès l'origine. Nous montrons plus de sagesse à croire un Christ à venir, que les hérétiques à n'en croire aucun.

Mais auparavant, examinons sur quels arguments se fondaient ceux qui niaient à cette époque la résurrection des morts. Ils s'y prenaient de la même façon qu'aujourd'hui; car on continue toujours de la mettre en question. Quelques sages, je ne l'ignore pas, affirment que l'ame est divine et ne meurt point. La multitude elle-même, dans son culte pour les morts, obéit au préjugé ou à la confiance que l'ame a survécu. Néanmoins, que les corps consumés par la flamme, dévorés par les bêtes, ou soigneusement embaumés, se détruisent avec le temps, le fait est palpable. L'apôtre en réfutant les adversaires de la résurrection de la chair, établit donc ce dogme contre ceux qui le niaient. Réponse abrégée. Le reste est superflu. C'est surtout dans ce qu'on nomme la résurrection des morts, que la propriété des termes est nécessaire. Il n'y a de mort, et le terme l'indique assez, que l'être dépouillé de l'ame qui le faisait vivre. Le corps est ce que l'ame abandonne et qui meurt après cette séparation: ainsi le terme de *mort* convient au corps. Or s'il y a résurrection de ce qui est mort, et que ce qui meurt ne soit que le corps, la résurrection concerne donc le corps. Le mot de résurrection ne peut se rapporter qu'à ce qui est tombé. D'une chose qui tombe ou qui a toujours été à terre je dirai qu'elle se lève. Mais se relever ou ressusciter ne peut s'appliquer qu'à un objet, qui était debout et qui est tombé; la syllabe *re* indiquant toujours une réitération. Nous disons donc que le corps tombe dans la terre par la mort, ainsi que l'atteste l'expérience, et suivant la loi de Dieu. «Car il a été dit: Tu es terre, et tu retourneras dans la terre. » Ainsi, ce qui vient de la terre s'en retournera dans la terre; ce qui retourne dans la terre, voilà la partie qui s'en va; [338 ce qui tombe, voilà la partie qui se relève. « Car c'est par un homme que la mort est venue, c'est aussi par un homme que vient la résurrection. » Ici par ce mot d'homme qui se compose d'un corps, l'apôtre a désigné le corps du Christ, comme nous l'avons déjà montré plus d'une fois. Que si « tous meurent par Adam, tous revivront aussi par Jésus-Christ. » Tu l'entends. Nous sommes morts corporellement dans Adam; il est donc nécessaire que nous revivions corporellement dans le Christ. Autrement, s'il s'agit d'une chair différente, morte dans Adam et vivifiée dans le Christ, la comparaison disparaît. Mais il a intercalé sur la personne du Christ quelques mots que la discussion présente ne me permet pas d'oublier. La certitude de la résurrection de la chair sera d'autant mieux établie, que j'aurai mieux prouvé que le Christ appartient au Dieu chez lequel ou professe

le dogme de la résurrection de la chair. Lorsqu'il dit: «Il faut qu'il, règne jusqu'à ce qu'il réduise ses ennemis à lui servir de marche-pied, » n'est-ce pas le représenter comme un Dieu vengeur, identique, avec le Dieu qui dit à son Christ: « Asseyez-vous à ma droite, jusqu'à ce que je réduise vos ennemis à vous servir de marche-pied. L'Éternel va faire sortir de Sion le sceptre de votre autorité; vous établirez voire empire au milieu de vos ennemis. Les peuples vous obéiront, etc. »

Il me reste maintenant à démontrer que les textes que les Juifs essaient de nous enlever, se rattachent à notre sens. Ils veulent que le Psalmiste ait chanté le triomphe d'Ezéchias, par la raison que ce monarque s'est assis à la droite du temple, et que Dieu a éloigné ou écrasé ses ennemis. Alors ils appliquent à Ezéchias et à la naissance d'Ezéchias ces paroles: « Je vous ai engendré avant l'aurore. » Pour nous, nous produisons les évangiles dont les Juifs, il faut le confesser, ont accru l'autorité dans une affaire d'une si grande importance. Ils déclarent que le Christ est né pendant la nuit, pour accomplir cette parole: « Avant l'aurore. » Tout est conforme, et l'étoile qui le fait |339 reconnaître aux Mages, et le témoignage de l'ange qui annonce aux bergers que le Christ vient de naître, et le lieu de l'enfantement, car on arrive à l'hôtellerie au déclin du jour. Peut-être même n'est-ce pas sans un dessein mystérieux que le Christ, destiné à être la lumière de la vérité dans les ténèbres de l'ignorance, naquit pendant la nuit, il y a mieux. Dieu aurait-il dit: « Je vous ai engendré, » à tout autre qu'à son Fils? Sans doute, nous lisons bien ailleurs, à l'occasion du peuple d'Israël: « J'ai engendré des fils; » mais il n'a point ajouté: « Je les ai engendrés e mon sein. » Pourquoi donc ces mots: « de mon sein, » qui paraissent une redondance? L'homme peut-il naître autrement que *du sein* où il est conçu? Non sans doute. Mais il a voulu que ces paroles se rapportassent plus directement au Christ: « Je vous ai engendrés de mon sein, » c'est-à-dire d'un sein virginal, sans le concours de l'homme; chair réelle formée par l'opération de l'Esprit. Le Psalmiste fournit un nouvel argument en notre faveur: « Vous êtes le Prêtre éternel, » dit-il. Ezéchias n'était pas prêtre; l'eût-il été, il n'eût pas été *le prêtre éternel* « selon l'ordre de Melchisédech. » Qu'y a-t-il de commun entre Ezéchias et Melchisédech, prêtre du Très-Haut, étranger à la circoncision elle-même, et qui bénit Abraham le circoncis, après avoir reçu la dîme de toutes les dépouilles. L'ordre de Melchisédech, au contraire, s'applique merveilleusement au Christ, propre et légitime sacrificateur de Dieu. Pontife du sacerdoce incirconcis, et déjà établi sur les nations, qui reconnaîtront son empire bien plus que les Juifs, il honorera de sa faveur et de sa bénédiction, à son dernier avènement, toute la circoncision et la race d'Abraham. Un autre psaume commence par ces mots: « Seigneur, donnez au roi vos jugements, » c'est-à-dire au Christ qui doit régner, « et au fils du roi votre justice, » c'est-à-dire encore, au peuple du Christ. Ses fils sont ceux, en effet, qui renaissent en lui.

Qu'on applique encore à Salomon le début de ce Psaume, |340 quoiqu'il ne concerne que le Christ, rien de mieux. Du moins faudra-t-il avouer que les paroles suivantes ne conviennent qu'au Christ. « Il descendra comme la pluie sur une toison, comme les gouttes de la rosée sur la terre. » Le prophète voulait figurer sa descente pacifique et invisible du ciel dans la chair. Si Salomon est descendu d'un lieu dans un autre, jamais il n'est descendu à la manière de la pluie, parce qu'il n'est pas descendu du ciel. Mais ne nous arrêtons qu'aux circonstances les plus simples. « Il dominera de la mer jusqu'à la mer, du fleuve jusqu'aux extrémités de la terre. » Privilège exclusif du Christ! D'ailleurs

Salomon n'a régné que sur la Judée, encore n'avait-elle qu'une médiocre étendue. « Tous les rois de la terre se prosterneront devant lui. » *Tous les rois se prosterner!* Devant qui, sinon devant le Christ? « Et toutes les nations lui seront assujetties. » A qui assujetties, sinon encore au Christ! « Son nom subsiste avant le soleil. » Très-bien! le Verbe de Dieu, c'est-à-dire le Christ, existe avant le soleil. « Toutes les nations de la terre seront bénies en lui. » Point de nation qui doive être bénie en Salomon; dans le Christ, elles le seront toutes. Mais voilà mieux; le Psalmiste proclame sa divinité: « Toutes les nations le glorifieront: Béni soit le Seigneur, le Dieu d'Israël, qui seul opère des merveilles! Béni soit à jamais le nom de sa gloire! toute la terre sera remplie de sa majesté. » Loin de là, Salomon, je ne crains pas de l'affirmer, entraîné par la femme jusque dans l'idolâtrie, perdit la gloire dont Dieu l'avait environné. Ainsi quand je lis encore dans le milieu du Psaume: « Ses ennemis baisèrent la poussière de ses pieds, » ces termes énergiques pour exprimer l'asservissement, confirment la vérité que je soutiens, et à l'appui de laquelle j'ai invoqué ce Psaume. J'ai démontré que la gloire de son règne et l'asservissement de ses ennemis, conformément aux plans du Créateur, impliquaient nécessairement le Christ du Créateur. [341

X. Revenons maintenant à la résurrection. Nous lui avons déjà consacré ailleurs un traité spécial qui réfute tous les hérétiques. Mais nous ne voulons pas faire défaut en cette circonstance à ceux qui ne connaîtraient pas cet opuscule. « Autrement, dit l'apôtre, que gagneront ceux qui sont baptisés pour les morts, s'il est vrai que les morts ne ressuscitent point? » Que cette coutume se justifie elle-même. Peut-être que les calendes de février pourraient nous répondre sur cet usage du baptême pour les morts. Mais ne va pas en conclure que ton apôtre du dieu nouveau soit l'introducteur ou l'approbateur de cette institution. Loin de là, il vise à établir le dogme de la résurrection de la chair par la superstition des Gentils, qui fondaient leur chimérique baptême pour les morts sur l'espérance de la résurrection. Paul nous dit quelque part: « Il n'y a qu'un baptême. » Etre baptisé pour des morts, c'est être baptisé pour des corps; en effet, le corps est la chose qui meurt, nous l'avons prouvé, « Que gagneront ceux qui sont baptisés pour des corps, si les corps ne ressuscitent point? » dit-il. Le terrain est donc ferme sous nos pieds, quand nous soutenons que la seconde proposition de l'apôtre concerne les corps.

« Mais, dira quelqu'un, comment les morts ressusciteront-ils, et avec quel corps reviendront-ils? » Après avoir établi le dogme de la résurrection que l'on niait, il était naturel de discuter la qualité du corps dont on n'avait pas l'idée. Toutefois, c'est avec d'autres adversaires qu'il convient de débattre ce point. Marcion, en niant complètement la résurrection de la chair, et en ne promettant le salut qu'à l'âme, a fait de la question présente, non plus une question de qualité, mais de substance. De la discussion engagée par l'apôtre à cause de ceux qui disent: « Comment les morts ressusciteront-ils, et avec quel corps reviendront-ils? » (car déjà il avait proclamé la résurrection de la chair) il résulte manifestement qu'il s'agit de la qualité du corps. Enfin, s'il produit les exemples du froment, [342 de la plante ou de toute autre semence à laquelle Dieu donne le corps qu'il lui plaît; si chaque semence, ajoute-t-il, a le corps qui lui est propre; si autre est la chair des hommes, autre est la chair des bêtes, autre celle des oiseaux; s'il y a aussi des corps célestes et des corps terrestres; si le soleil a son éclat, la lune le sien et les étoiles le leur, » n'affirme-t-il pas la résurrection de la chair, en la démontrant par des exemples

empruntés au corps et à la chair? La résurrection, en outre, n'appartiendra-t-elle pas au Dieu auquel appartiennent ces exemples? « Il en va de même de la résurrection, » dit-il. Comment cela? Le corps semé à la manière des plantes, ressuscite à la manière des plantes. L'apôtre entend parler corps semé sa dissolution dans la terre. « Il est semé dans la corruption, et il ressuscite dans la gloire et la force. » Ainsi mêmes ressemblances de part et d'autre. Enlevez! la résurrection le corps que vous avez livré à la dissolution, que devient l'harmonie des rapprochements? Conséquemment, « s'il est semé corps animal, il ressuscitera corps spirituel. »

En donnant même à l'ame ou à l'esprit un corps qui leur soit propre, de façon que parle corps animal on puisse entendre l'ame, et par le corps spirituel l'esprit, ce n'est pas une raison pour que l'apôtre ait voulu dire que dans la résurrection l'ame deviendrait esprit. Il avait en vue le corps, parce qu'en naissant avec l'ame, et en vivant de la vie de l'ame de qui il reçoit sa qualification d'*animal*, il deviendra spirituel en ressuscitant par l'esprit pour l'éternité. Enfin, si ce n'est pas l'ame, mais bien la chair qui est semée dans la corruption par sa dissolution dans la terre, il faut en conclure que ce n'est pas l'ame qui sera le corps animal, mais la chair qui a été le corps animal. Cela est si vrai que d'animale elle devient spirituelle, comme l'apôtre le dit plus bas: « Mais ce n'est pas le corps spirituel qui a été formé le premier. » Autre preuve qu'il prépare en faveur du Christ: « Adam, le premier homme, a été |343 créé avec une ame vivante; le second Adam a été rempli d'un esprit vivifiant, » quoique le plus insensé des hérétiques n'ait pas voulu qu'il en fût ainsi; car au second Adam, il a substitué le second Seigneur. Il craignait sans doute qu'en appelant du nom d'Adam le second Seigneur, nous ne revendiquassions aussitôt dans le second Adam le Christ du même Dieu qui avait formé le premier Adam. Mais le faux est ici évident. Pourquoi un premier Adam, sinon parce qu'il y a un second Adam? Des choses ne prennent rang entre elles qu'à la condition de se ressembler, et d'avoir même nom, même substance, même origine. Que, parmi des choses de nature diverse, il y en ait une première et une dernière, je l'accorde; du moins ne proviennent-elles pas du même auteur. Au reste, s'il existe un autre Créateur, on peut l'appeler le second. Toutefois, sa création reste la première; elle n'est la seconde qu'autant qu'elle ressemble à la première. Or, comment ressemblerait-elle à la première, puisque l'identité d'origine lui manque?

Le titre d'homme va servir également à convaincre le faussaire: « Le premier homme, dit-il, est le terrestre, formé de la terre; le second est le Seigneur, qui vient du ciel. » Pourquoi le *second*, s'il n'est pas homme comme le *premier*? Ou bien peut-il être le premier Seigneur s'il est le second? Mais l'hérétique, appelant dans l'Evangile le Fils de l'homme du nom de Christ et d'homme, il ne m'en faut pas davantage pour le contraindre à confesser le Christ sous le nom d'Adam. La suite achève de le confondre. Quand l'apôtre dit: « Comme le premier homme a été terrestre, ses enfants sont aussi terrestres; » donc, « comme le second est céleste, ses enfants sont aussi célestes. » Il ne pouvait pas ne pas opposer aux hommes terrestres les hommes célestes, afin de distinguer plus exactement dans cette communauté de nom la nature et les espérances. Il a raison d'assigner aux hommes célestes et aux hommes terrestres la même nature et la même |344 espérance: ils naissent dans Adam; ils renaissent dans le Christ. Voilà pourquoi Paul élève leur espérance vers le ciel: « Comme donc nous avons porté l'image de l'homme

terrestre, portons aussi l'image de l'homme céleste. » Paroles qu'il n'applique point à la nature de la résurrection, mais à la règle de la vie présente: *Portons*, nous dit-il, et non pas, *nous porterons*; c'est un précepte et non une promesse; il veut que nous marchions dans les voies où il a marché lui-même, et que nous nous détournions de l'image de l'homme terrestre, c'est-à-dire du vieil homme, qui n'est autre chose que l'opération de la chair.

Enfin pourquoi ajoute-t-il: « Je vous déclare, mes frères, que la chair et le sang ne peuvent posséder le royaume de Dieu? »

Il entend par ces mots les œuvres de la chair et du sang, auxquelles, dans son épître aux Galates, il refuse le royaume de Dieu. On le voit souvent ailleurs prendre la chair pour les œuvres de la chair, par exemple, dans ce passage: « Ceux qui vivent dans la chair ne peuvent plaire à Dieu. » Quand pourrons-nous plaire à Dieu, sinon pendant que nous vivons dans cette chair? De temps pour agir, il n'en est pas d'autre, que je sache. Mais si, malgré les liens de la chair qui nous retiennent, nous fuyons les œuvres de la chair, alors nous ne vivrons plus dans la chair, puisque nous cesserons d'être non plus dans la substance de la chair, mais dans la faute.

Si ce sont les œuvres de la chair, et non pas la chair elle-même, qu'il nous est prescrit de dépouiller, ce n'est donc pas à la chair, en tant que substance, que l'apôtre refuse le royaume de Dieu. La condamnation retombe moins sur l'instrument du péché, que sur le péché lui-même. Empoisonner est un crime; toutefois la coupe dans laquelle on présente le poison n'est pas coupable. Il en va de même du corps. Il est comme le vaisseau des œuvres, charnelles; c'est l'aine qui lui verse le poison du péché. Quoi! l'ame, principe des œuvres de la chair, mériterait, |345 par l'expiation des péchés commis dans le corps, le royaume de Dieu, tandis que le corps, qui n'a été que son instrument, demeurerait éternellement dans la damnation! Quand l'empoisonneur est absous, va-t-on châtier la coupe? Toutefois, sans revendiquer pour la chair corruptible le royaume de Dieu, nous revendiquons pour sa substance la résurrection, comme la porte par laquelle on entre dans le royaume. La résurrection d'abord, ensuite le royaume. Ainsi nous disons que la chair ressuscite; mais pour obtenir le royaume, il faut qu'elle se transforme. Car « les morts ressusciteront incorruptibles; les morts, c'est-à-dire ceux qui avaient été corrompus par la mort et la dissolution de la chair. « En un moment, en un clin d'œil, nous serons changés; car il faut que ce corps corruptible (l'apôtre parlait ainsi, encore investi de sa chair), soit revêtu d'incorruptibilité, et que ce corps soit revêtu d'immortalité, » afin que la substance humaine soit propre au royaume de Dieu. Telle sera la transformation de la chair ressuscitée. Qu'elle retombe dans le néant, comment revêtira-t-elle l'incorruptibilité et l'immortalité? C'est donc sous sa forme nouvelle qu'elle obtiendra le royaume de Dieu. Ce ne sera plus alors de la chair ni du sang, mais toujours le corps que Dieu lui aura donné. Aussi l'Apôtre dit-il avec justesse: « La chair et le sang ne peuvent posséder le royaume de Dieu; » il n'accorde cette laveur qu'à la transformation qui suit la résurrection. Alors dans cet état s'accomplira la parole du Créateur: « O mort! où est ta victoire et ton combat? » Cet oracle fut inspiré au prophète par le Créateur. Donc le royaume et la prédiction qui s'accomplira dans le royaume n'ont qu'un seul et même maître. A quel Dieu l'apôtre rend-il grâce de nous avoir donné la victoire sur la mort? A

ce même Dieu qui a mis dans sa bouche celle apostrophe à la mort si insultante et si superbe.

XI. Si la superstition humaine a fait du mot Dieu un terme générique, en tant que la gentilité croit à |346 l'existence de plusieurs dieux, toutefois « ce dieu béni, le père de notre Seigneur Jésus-Christ, » ne sera autre que le Créateur qui a béni tous les êtres, la Genèse en fait foi, et qui est béni par l'universalité des êtres, Daniel en fait foi. Si le dieu de Marcion, tout stérile qu'il est, peut être appelé Père, à plus forte raison notre Créateur. Mais il faut avouer « que le père des miséricordes, » sera celui qui est nommé dans la loi ancienne « le miséricordieux, le compatissant, le dieu riche en miséricordes. » Je le vois, dans Jonas, pardonner aux habitants de Ninive qui l'invoquent; il se laisse fléchir par les larmes d'Ézéchiass; Achab, époux de Jézabel, le conjure de lui remettre le sang de Naboth; il cède à sa demande; David n'a pas plutôt avoué sa faute, qu'elle lui est pardonnée par ce Dieu « qui aime mieux le repentir du pécheur que sa mort, » toujours par un mouvement de miséricorde. Que Marcion' me montre dans son dieu des exemples ou des oracles semblables, je le reconnais aussitôt pour le père des miséricordes.

Dira-t-il qu'il ne lui attribue ce titre qu'à dater du moment où il s'est révélé? Son dieu n'est-il le père des miséricordes que du jour où il a commencé de délivrer le genre humain? Nous nions, nous, son existence, depuis qu'on nous annonce sa révélation. L'hérétique ne peut attribuer aucune œuvre à une Divinité dont il n'a prouvé l'existence qu'en lui attribuant une œuvre étrangère. Si son existence était déjà, constatée, on pourrait lui imputer quelque chose. Ce que tu lui attribues est un accident. Or, la manifestation de l'être doit précéder les accidents de l'être. Obligation plus impérieuse encore quand l'œuvre, mise sur le compte de ce dieu non encore manifesté, est l'œuvre d'un autre dieu. Essayer de prouver son existence par les œuvres d'un dieu déjà en possession de l'existence, c'est le nier par la même. Conséquemment le Testament nouveau émanera de celui qui l'a formellement annoncé. Si la lettre n'est pas la même, c'est le même esprit: là |347 réside toute la nouveauté. Enfin c'est le même dieu qui avait gravé la lettre de la loi sur des tables de pierre, et avait dit à l'occasion de l'Esprit: « Je répandrai mon Esprit sur toute chair. --- La lettre tue, l'esprit, au contraire, vivifie, » est l'oracle du même dieu qui avait dit: « C'est moi qui tue et qui vivifie, moi qui frappe et qui guéris. » Nous avons établi précédemment qu'il y a dans le Créateur un double attribut, la justice et la bonté; il tue par la lettre dans la loi; il vivifie par l'esprit dans l'Évangile. Quelle que soit la diversité de ces deux forces, elles ne peuvent constituer deux Divinités différentes, puisqu'elles se sont déjà montrées réunies et confondues.

--- L'Apôtre, dis-tu, mentionne le voile dont Moïse couvrit sa face, sur laquelle les enfants d'Israël ne pouvaient fixer les yeux. Par là, selon toi, il attestait la splendeur « du nouveau Testament, qui demeure dans la gloire, au préjudice de l'ancien, qui devait être abrogé. »

Eh bien! cette circonstance s'applique encore à ma foi qui place l'Évangile au-dessus de la loi, peut-être même beaucoup plus à la mienne. Elle seule a par-devant elle un ancien Testament sur lequel elle peut superposer le nouveau. Mais quand Paul ajoute: « Les esprits du monde sont sans intelligence, » il a en vue, non le Créateur, mais le peuple qui

habile le monde. En effet, c'est à Israël qu'il s'adresse par ces paroles: «Jusqu'à ce jour, ce voile est devant leur cœur. » Le voile qui couvrait la face de Moïse figurait donc, suivant Paul, le voile placé devant le cœur des Juifs. Aujourd'hui encore leur cœur, aussi impuissant qu'autrefois leurs regards, ne peut entrevoir Moïse. Qu'importe à la cause de l'apôtre ce qui demeure encore voilé dans Moïse, si le Christ du Créateur que prophétisa Moïse n'a point encore paru? Comment les cœurs des Juifs sont-ils voilés et obscurcis, si les prédications où Moïse annonçait le Christ dans lequel ils auraient dû le reconnaître, n'ont pas encore eu leur accomplissement? Pourquoi l'apôtre d'un autre Christ se |348 plaint-il que les Juifs n'eussent pas l'intelligence des mystères de leur dieu, sinon parce que le voile de leur cœur, qui leur aurait dérobé la connaissance du Christ, avait été figuré par le voile de Moïse?

Enfin les paroles suivantes: « Mais quand ce peuple sera converti au Seigneur, le voile sera levé, » il les applique formellement au Juif, chez lequel se trouve le voile du prophète législateur, et qui, lorsqu'il passera à la foi du Christ, comprendra que Moïse a été le prédicateur du Christ. Et puis comment le voile du Créateur tombera-t-il dans la personne d'un christ étranger dont le Créateur n'a pu voiler les mystères, mystères inconnus d'un Dieu inconnu? Paul ajoute donc: « Pour nous, nous contemplons la gloire du Seigneur sans voile sur le visage, » c'est-à-dire sans avoir le cœur obscurci comme les Juifs; « nous sommes transformés en sa ressemblance et nous marchons de clarté en clarté, » comme Moïse transfiguré par la gloire du Seigneur. Que signifient donc, dans la bouche de l'apôtre, et la gloire corporelle qui illumine Moïse quand il traite face à face avec le Seigneur, et le voile qui couvre son visage à cause de l'infirmité du peuple? Il en fait sortir par voie de conséquence la révélation spirituelle et les clartés spirituelles du Christ; « Eclairés, dit-il, par le Seigneur des Esprits; » en d'autres termes, il atteste que toutes les institutions mosaïques étaient la figure du Christ ignoré des Juifs et reconnu des Chrétiens.

Quelques textes, je l'avoue, peuvent offrir un double sens, soit à cause de la prononciation, soit à cause du mode de distinction, quand ces deux circonstances se présentent. Marcion a profité de cette équivoque dans le passage suivant. Il lit: « Auxquels le Dieu de ce monde; » preuve, suivant lui, qu'il existe un Dieu créateur d'un autre monde. Pour nous, au lieu de distinguer ainsi, nous rattachons le mot *monde* au mot *infidèles* qui vient après. Nous disons: « Il a aveuglé les esprits des infidèles de ce |349 monde. » Qui sont ces infidèles? Les Juifs, à plusieurs desquels l'Evangile est caché sous le voile de Moïse. En effet, « à ce peuple qui l'aimait du bout des lèvres et dont le cœur était bien loin de lui, » Dieu n'avait-il pas adressé ces menaces: « Votre oreille entendra sans entendre, votre œil verra sans voir. Si vous ne croyez pas, vous n'aurez pas l'intelligence. J'enlèverai la sagesse des sages, je confondrai la prudence des prudents. » Etait-ce l'Evangile du dieu inconnu que Dieu menaçait ainsi de leur cacher? Ce passage où le dieu prétendu de Marcion, quoique *Dieu de ce monde*, n'en aveugle pas moins les infidèles de ce monde, parce qu'ils ont méconnu volontairement le Christ, doit donc s'entendre des Ecritures.

Content de ma victoire, qu'il me suffise d'avoir enlevé à Marcion le bénéfice de cette équivoque. Toutefois j'ai une réponse plus simple et une interprétation plus naturelle pour

détruire cette difficulté. Le Seigneur de ce monde: peut être le démon qui a dit, suivant le témoignage du Prophète: « Je deviendrai semblable au Très-Haut; j'établirai mon trône sur les nuages. » Ne voyons-nous pas l'idolâtrie tout entière s'incliner devant ce maître qui aveugle le cœur des infidèles, et avant tout de l'apostat Marcion?

Enfin le sectaire a fermé les yeux à cette conclusion de l'apôtre, qui se présentait à lui: « Parce que le même Dieu qui a commandé que la lumière sortît des ténèbres a fait luire sa clarté dans nos cœurs, pour la manifestation de sa connaissance dans la personne du Christ. » Qui a dit: « Que la lumière soit? » Qui a dit au Christ destiné à éclairer le monde: « Voilà que je t'ai établi la lumière des nations assises dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort? » Le même Dieu auquel l'Esprit répond, dans le Psalmiste, par sa prescience de l'avenir: « La lumière de votre personne, ô Seigneur, a brillé sur nous. » Cette personne de Dieu, qu'est-ce autre chose que le *Christ notre Seigneur!* Voilà pourquoi l'apôtre dit |350 plus haut: « Qui est l'image du Seigneur? » Donc, si le Christ est la personne du Créateur, quand il dit: « Que la lumière soit, » et le Christ, et les apôtres, et l'Evangile, et le voile, et Moïse, et toutes les institutions de la loi ancienne émanent, selon le témoignage de ce te conclusion, du Dieu Créateur de ce monde, et non pas assurément de celui qui n'a jamais dit: « Que la lumière soit! »

Je laisse de côté une autre épître qui chez nous est adressée aux Ephésiens, et chez les Marcionites aux habitants de Laodicée. « Souvenez-vous qu'autrefois, est-il dit, vous qui étiez Gentils par votre origine, vous étiez entièrement séparés de la société d'Israël, étrangers aux alliances, sans espérance des biens promis, et sans Dieu en ce monde, » quoique ce monde soit l'œuvre du Créateur. Si donc, d'après l'apôtre, la Gentilité est sans Dieu; si elle a pour Dieu le démon et non le Créateur, il est manifeste que, parle *maître de ce monde*, il faut entendre celui que la Gentilité a reçu comme un Dieu, et non pas le Créateur qu'elle ignore. Mais qui croira avec Marcion, que ce « trésor porté dans des vases d'argile, » ne provient pas du même maître que les vases eux-mêmes? Si, d'une part, un si grand trésor porté dans des vases d'argile relève la gloire de Dieu; si, de l'autre, les vases d'argile sont sortis des mains du Créateur, j'en conclus que la gloire et la vertu elle-même appartiennent aussi au même Créateur dont les vases exhale encore l'excellence de la vertu divine; ils n'ont été formés vases d'argile que pour foire éclater sa grandeur. Dès-lors plus de gloire d'un Dieu étranger; de vertu, conséquemment, pas davantage. Mais plutôt il recueille la honte, l'infirmité, puisque des vases, d'argile, avec lesquels même il n'avait rien de commun, lui ont dérobé sa puissance.

Si tels sont « les vases d'argile dans lesquels nous subissons tant d'afflictions, selon l'Apôtre, dans lesquels même nous portons la mort du Christ, » Dieu ne serait-il |351 pas ingrat et injuste, en ne ressuscitant pas une chair qui. subit tant d'outrages pour sa foi, qui porte en elle-même la mort du Seigneur, et manifeste l'excellence de sa vertu? il y a mieux. Il demande que « la vie de Jésus-Christ se fasse voir dans notre corps, » de même que nous portons sa mort dans notre chair mortelle. De quelle vie entend-il parler? De la vie dont nous vivons présentement eu Jésus-Christ. Comment alors ne nous exhorte-t-il pas dans ce qui suit aux choses visibles et temporelles, mais bien aux choses invisibles et éternelles, c'est-à-dire, non pas à la vie du temps, mais à la vie de l'éternité? Mais non; en désignant la vie dont nous vivrons un jour dans le Christ, et qui doit apparaître en notre

corps, il a manifestement annoncé la résurrection de la chair. « L'homme extérieur se corrompt en nous, » dit-il. Par l'anéantissement éternel après la mort? nullement. Il veut parler des fatigues et des tribulations qui ruinent le corps. Aussi ajoute-t-il: « Nous ne perdons pas courage. L'homme intérieur se renouvelle en nous de jour en jour. » De là double démonstration; corruption de la chair par la fatigue et les épreuves; renouvellement de l'ame par la contemplation des promesses.

XII. « Si cette maison terrestre vient à se détruire, Dieu nous donnera dans le ciel une autre maison, une maison éternelle et qui ne sera point faite de main d'homme. » Non pas que cette demeure faite de la main du Créateur, s'anéantisse tout entière dans la dissolution de la mort; l'Apôtre voulait rassurer contre les craintes de la mort une nature qui se révolte à l'idée de sa prochaine destruction. Son intention devient plus évidente lorsqu'il ajoute: « Nous gémissons sur le tabernacle de notre corps terrestre, désirant d'être revêtus de la gloire d'en haut. Nous avons laissé notre dépouille; mais nous ne serons pas trouvés nus. » En d'autres termes, nous reprendrons la dépouille du corps que nous avons laissée. Il insiste: « Car pendant que nous sommes dans ce corps comme dans une tente, |352 nous gémissons sur sa pesanteur, parce que nous désirons non pas d'en être dépouillés, mais de recevoir par-dessus ce vêtement un autre vêtement. » Il exprime ici formellement ce qu'il n'a fait, que toucher dans la première épître. « Les morts ressusciteront incorruptibles désormais. » Voilà pour ceux qui sont déjà morts: « Et nous, nous » serons changés; » nous, c'est-à-dire ceux que les jugements divins surprendront vivants. « Les premiers ressusciteront incorruptibles, » en reprenant leur corps, et leur corps tout entier, pour être désormais incorruptibles de ce côté. Les seconds, grâce aux temps qui s'achèvent, et surtout grâce à leurs victoires pendant le règne de l'Antéchrist, morts d'un jour, obtiendront une soudaine transformation, bien moins dépouillés de leur corps, que revêtus d'un vêtement d'immortalité par-dessus. Si ces derniers doivent revêtir par-dessus leur corps un vêtement d'immortalité, les morts recevront comme eux un corps par-dessus lequel ils puissent revêtir l'incorruptibilité céleste. L'Apôtre n'a-t-il pas dit à leur sujet: « Il faut que ce corps corruptible soit revêtu d'incorruptibilité, et que ce corps mortel soit revêtu d'immortalité? » Ceux-ci revêtent en reprenant leur corps, ceux-là revêtent un autre vêtement par-dessus le corps qu'ils n'ont pas perdu. L'expression est donc rigoureusement vraie: « Désirant non pas d'être dépouillés du corps, mais de recevoir par-dessus lui un autre vêtement; » en d'autres termes, ne voulant pas l'aire l'expérience de la mort, mais être prévenus par la vie, « de manière que ce qu'il y a en eux de mortel soit absorbé par la vie, » en échappant à la mort par cette transformation, vêtement jeté sur un autre vêtement. Aussi l'Apôtre nous prévient-il que cet état est meilleur, de peur que la mort ne nous contriste si elle nous devance. Voilà pourquoi « Dieu, selon lui, nous a donné pour gage son esprit, » espèce de caution qui nous garantit le second vêtement d'immortalité. Voilà pourquoi encore il ajoute que « nous sommes éloignés du Seigneur pendant que nous |353 habitons dans ce corps, que notre ambition doit être de nous éloigner du corps et de vivre avec le Seigneur. » Que veut-il par là, sinon nous faire accueillir la mort avec joie? « Car nous devons tous comparaître devant le tribunal de Jésus-Christ, afin que chacun reçoive ce qui est dû à ses bonnes et à ses mauvaises actions pendant qu'il était revêtu de son corps. » S'il y a rétribution de mérites après la résurrection, comment quelques-uns pourront-ils dès-lors habiter avec Dieu? L'Apôtre, en parlant d'un tribunal et d'un examen qui porte sur le bien et sur le mal, me

montre d'une part un Dieu qui condamne et absout, de l'autre la représentation de tous les corps. Il faut le corps pour juger l'action commise par le corps. Où serait la justice de Dieu, si l'homme n'était pas châtié ou récompensé dans l'instrument de ses actions? « Si donc quelqu'un est à Jésus-Christ, c'est une nouvelle créature; ce qui était vieux est passé; tout est devenu nouveau. » La prophétie d'Isaïe a reçu son accomplissement.

Je lis ailleurs: « Purifions-nous de toutes les souillures de la chair et du sang, » parce que la chair n'entre point dans le royaume de Dieu. « Je vous ai fiancés, dit-il encore, à cet unique époux, pour vous présenter à lui comme une vierge sans tache à son fiancé. » Tu l'entends! l'image ne peut s'unir avec l'ennemi de la réalité. Quand Paul s'élève contre les faux apôtres, qu'il appelle « des ouvriers trompeurs qui se cachent sous le masque de l'hypocrisie, » il se plaint du désordre de leur vie plus que de la corruption de leur doctrine. Ils différaient de conduite, ils s'accordaient sur la Divinité. « Satan lui-même se transforme en ange de lumière. » Impossible d'appliquer ce passage au Créateur; le Créateur est un dieu et non pas un ange. L'apôtre eût dit qu'il se transformait en Dieu de lumière et non pas en ange, s'il n'avait voulu désigner ce Satan, ange déchu que Marcion reconnaît avec nous.

Le paradis a eu son traité spécial en réponse à toutes |354 les difficultés qu'on peut élever. Ici je me borne à craindre; qu'un Dieu qui n'a rien créé sur la terre ne possède pas un ciel à lui, à moins qu'il ne jouisse à titre précaire du paradis du Créateur, comme il en a usé pour le monde. Paul est ravi au ciel du Créateur. Pourquoi cela me surprendrait-il? Elie, dans l'ancienne loi, m'en offre un exemple. Toutefois voilà qui m'étonne bien davantage. Comment se fait-il qu'un Dieu débonnaire, qui ne sait ni frapper, ni sévir, donne à son apôtre, avec mission de le souffleter, non pas un ange qui lui appartienne, mais un ange du Créateur, un ange de Satan? Trois fois la victime le conjure de l'éloigner d'elle; trois fois il lui refuse cette grâce. Ne voilà-t-il pas que le dieu de Marcion, lui aussi, corrige à la manière du Créateur, poursuit de sa haine l'orgueil qui s'élève, et précipite du trône les puissants de la terre? Ou plutôt n'est-ce pas lui-même qui donna pouvoir à Satan sur le corps de Job, « afin que la force se perfectionnât dans la faiblesse? » Pourquoi l'apôtre qui reprend les Galates se conforme-t-il à la loi quand « il déclare que toute parole doit être assurée par la déposition de trois témoins? » Pourquoi le prédicateur d'un Dieu débonnaire « menace-t-il les pécheurs de ne pas leur pardonner? » Il y a mieux. Il affirme que « Dieu l'a autorisé à user du pouvoir avec plus de sévérité quand il sera présent. » Nie encore maintenant, ô hérétique, que ton Dieu ne soit redoutable, lorsque son apôtre voulait se faire redouter!

XIII. L'ouvrage tirant à sa fin, veut que nous traitions rapidement les questions qui se représentent, en laissant de côté celles qui ont été souvent agitées. Il me répugne de revenir sur la loi, après avoir prouvé tant de fois que son abrogation ne fournit aucun argument en faveur d'un Dieu opposé, puisque le Créateur l'a proclamé au nom du Christ, et qu'elle avait pour but l'avènement du Christ. Sans doute l'apôtre lui-même paraît reléguer bien loin de lui la loi ancienne. Mais nous avons prouvé souvent que |355 l'apôtre annonce un Dieu qui juge, dans le Dieu qui juge un vengeur, et dans le vengeur un Dieu qui crée. Ainsi quand il dit: « Je ne rougis point de l'Évangile, parce qu'il est la force et la vertu de Dieu pour sauver tous ceux qui croient, le Juif et le Gentil; c'est dans

l'Évangile que nous est révélée la justice de Dieu, selon les différents degrés de notre foi. » Assurément l'Apôtre attribue l'Évangile et le salut au Dieu de la justice et non au Dieu de la miséricorde, pour ainsi parler, et d'après la distinction de l'hérétique. Il s'agit ici du Dieu qui fait passer les hommes de la foi à la loi antique, à la foi à l'Évangile, sa loi et son Évangile, par conséquent. Parce que « elle est révélée aussi la colère de Dieu venant du ciel contre toute l'impiété et l'injustice de ces hommes qui tiennent injustement la vérité de Dieu captive. » La colère de quel dieu? toujours du Dieu créateur. Donc la vérité descend de celui qui lui-même descend la colère pour venger la vérité. Il ajoute: « Nous savons que Dieu condamne selon la vérité. » Propositions qui se fortifient mutuellement. C'était prouver que la colère appartient à celui qui juge pour la vérité, et que la vérité émane du même Dieu dont le jugement atteste la colère. Tout devient inintelligible, si c'est le Créateur irrité qui venge la vérité d'un Dieu étranger que l'on relie captive.

L'intégrité du texte chrétien jettera la lumière sur toutes les lacunes que Marcion, par ses suppressions arbitraires, a introduites principalement dans l'épître dont nous parlons. Mais je ne veux que ce qu'il a épargné pour lui montrer son incurie et son aveuglement. Si, en effet, « Dieu doit juger ce qui est caché dans le cœur des hommes, » tant de ceux qui ont péché sous l'empire de la loi, que de ceux qui ont péché sans la loi, parce que ces derniers « ignorent la loi et font naturellement ce que la loi commande, » il est donc vrai qu'il faut reconnaître dans la loi le Dieu maître de la loi et de la nature, qui, pour les hommes étrangers à la loi, est la loi elle-même. Il jugera, |356 mais comment? « Selon l'Évangile, dit-il, par Jésus-Christ. » Donc et l'Évangile et le Christ émanent du même Dieu auquel appartiennent et la loi et la nature, qui seront vengées par l'Évangile et par le Christ dans ce jugement de Dieu auquel présidera la vérité, comme nous l'avons vu plus haut. Donc « la colère du ciel qui doit se » révéler » ne peut se manifester que par le Dieu de colère. Ce sens, qui se lie au premier, dans lequel le jugement du Créateur est annoncé, ne peut s'appliquer à l'autre dieu qui n'a ni tribunal ni colère. Il ne convient qu'à celui qui, outre son tribunal et sa colère, a nécessairement de plus un Évangile pour servir de base au jugement et un Christ pour s'asseoir sur le tribunal. Voilà pourquoi il s'élève contre les transgresseurs de la loi qui enseignaient à ne pas dérober, et qui dérobaient néanmoins, sujet soumis à la loi de Dieu, loin de songer à dénigrer par ces paroles le Créateur lui-même, qui tout en prohibant le larcin, ordonne aux Juifs d'enlever aux Égyptiens une partie de leur argent, comme l'en accusent les sectaires.

Diras-tu que l'Apôtre craignait d'insulter publiquement au Dieu dont il ne craignait pas de se séparer? Mais il avait accusé les Juifs avec si peu de ménagement, qu'il leur fait entendre ce prophétique reproche: « Vous êtes cause que le nom de Dieu est blasphémé. » Quel travers à lui, de blasphémer le Dieu qu'il reproche aux méchants de blasphémer!

Ailleurs il préfère la circoncision du cœur à celle de la chair. C'est le dieu de la loi ancienne qui a établi « la circoncision du cœur et non celle de la chair, celle qui se fait par l'esprit et non par la lettre. » Que si la circoncision de Jérémie: « Vous recevrez la circoncision du cœur, » et celle de Moïse: « Ayez soin de circoncire la dureté de votre cœur, » ne sont, pas autre chose, l'esprit qui circonscrit le cœur et la lettre qui circonscrit la chair émanent du même Dieu. Le Juif « qui l'est intérieurement et celui qui l'est

extérieurement » appartiennent au même |357 Dieu. Si l'Apôtre n'était pas aussi l'Apôtre des Juifs, eût-il appelé le Juif serviteur de Dieu.

« Alors la loi, aujourd'hui la justice de Dieu par la loi du Christ. » Que signifie cette distinction? Ton dieu a-t-il servi les dispositions du Créateur, en lui accordant à lui et à sa loi le bénéfice du temps? Ou bien le maître d'*alors* est-il le maître d'*aujourd'hui*? La loi ancienne appartenait-elle à celui qui a donné la foi du Christ? Je vois là différence dans les desseins, mais identité dans le Dieu. L'Apôtre ajoute: « Justifiés par la loi, nous n'avons pas la paix avec Dieu par les œuvres de la loi. » Avec quel dieu? Avec le dieu auquel nous n'avons jamais fait la guerre, ou avec le dieu contre la loi et la nature duquel nous nous sommes révoltés? Si la paix d'aujourd'hui suppose la guerre de la veille, il faut en conclure que réconciliation et Christ, par la foi duquel nous sommes justifiés, se rattachent à qui doit amener un jour ses ennemis à cette merveilleuse réconciliation. « La loi, dit-il, en venant, a donné lieu à l'abondance du péché. » Pourquoi cela? « afin qu'il y eut aussi, ajoute-t-il, surabondance de grâce. » La grâce de quel Dieu, sinon du maître de la loi? A moins que, suivant toi, le Créateur n'ait introduit la loi pour travailler dans l'intérêt d'un dieu étranger, son ennemi, pour ne pas dire d'un dieu qui lui était inconnu, afin que, « comme le péché avait régné par la loi sous son empire, de même la justice régnât par la vie au moyen de Jésus-Christ, » son adversaire. Voilà pourquoi, sans doute, « la loi du Créateur avait tout renfermé dans le péché, précipité tout le monde dans la prévarication, et fermé toute bouche, de peur que l'homme ne se glorifiât par elle, mais plutôt pour que l'effet de la grâce fût réservé à la gloire du Christ, » non pas le Christ du Créateur, mais celui de Marcion.

Je puis toucher ici d'avance un mot sur la réalité de la chair du Christ, en vue de la question qui va suivre. « Nous sommes morts à la loi, » suivant l'apôtre. ---- Fort |358 bien, diras-tu. Oui, le corps du Christ est un corps, mais non une chair réelle. ---- Quelle qu'en soit la substance; quand l'Apôtre parle du corps de celui qu'il déclare plus bas « ressuscité d'entre les morts, » on ne peut entendre autre chose qu'un corps de celle même chair, contre laquelle a été prononcée la loi de mort. Mais voilà qu'il rend témoignage à la loi et l'excuse en inculquant le péché. « Que dirons-nous donc? La loi est-elle le péché? Loin de nous ce blasphème! » Rougis, Marcion! « Loin de nous ce blasphème! » L'entends-tu? L'Apôtre prononce anathème contre le censeur de la loi.

---- « Mais je n'ai connu le péché que par la loi, » ajoutes-tu. ---- Merveilleux bienfait de la loi, que d'avoir l'ait connaître le péché! « Ce n'est donc pas la loi qui m'a séduit, mais le péché à l'occasion du commandement. » Pourquoi attribuer au dieu de la loi ce que l'Apôtre n'ose pas imputer à la loi elle-même? Voici qui est plus clair encore: « La loi est sainte, le précepte est juste et bon. » Singulier moyen vraiment pour ruiner la foi au Créateur, que celle vénération pour sa loi! Comment distinguer encore deux dieux, l'un juste et l'autre bon, lorsque le dieu dont le précepte est à la foi juste et bon, doit être cru l'un et l'autre? Avec la confirmation de la loi spirituelle arrive aussi la loi prophétique et figurée. J'ai maintenant à établir que le Christ a été annoncé d'une manière figurée par la loi, de sorte qu'il ne pût pas être reconnu par tous les Juifs.

XIV. « Si son Père l'a envoyé revêtu d'une chair semblable à celle du péché. » Il ne suit pas de cet aveu que la chair aperçue dans le Christ ne fût qu'un fantôme. L'Apôtre assigne plus haut le péché à la chair. « Elle est pour lui cette loi du péché qui habile dans ses membres et qui combat contre la loi de l'esprit. » Aussi « le fils a-t-il été envoyé revêtu d'une chair semblable à celle du péché, afin de racheter la chair du péché par une substance qui lui fût semblable, » c'est-à-dire, par une |359 substance charnelle qui ressemblât à la chair pécheresse, sans pécher comme elle, néanmoins. La puissance de Dieu consiste à consommer le salut par le moyen d'une substance semblable. Que l'Esprit de Dieu sauvât la chair, la merveille n'était pas grande. Mais qu'une chair semblable à celle qui pêche, véritable chair, quoique sans péché, sauvât toute chair, là était le prodige. La ressemblance portera donc sur le signe du péché, mais non sur le mensonge de la substance. L'Apôtre n'aurait pas ajouté *du péché*, s'il eût voulu que cette ressemblance fût un démenti donné à la réalité de la chair. Il se serait contenté de dire *la chair*, sans y ajouter *du péché*; mais, par cette construction, *de la chair du péché*, il confirma la réalité de la substance, c'est-à-dire la chair, et il appliqua la ressemblance à la corruption de la substance, c'est-à-dire au péché.

Mais je le l'accorde. Appliquons à la substance elle-même cette ressemblance; la réalité de la chair n'en sera pas plus ébranlée. Pourquoi donc est-elle véritable dans sa ressemblance? Parce qu'elle est véritable sans doute, mais formée sans le concours de l'homme; semblable dans les éléments, mais véritable par sa formation, et non dissemblable. Au reste, point d'assimilation entre des choses opposées. Un esprit ne s'appellera point une ressemblance de la chair, parce que la matière ne comporte aucune ressemblance avec l'esprit. Un être sans réalité que l'on aperçoit est tout simplement un fantôme. Mais on dit qu'il y a ressemblance lorsque l'être aperçu est réel. Il existe en effet, puisqu'on le compare à un autre. Mais un fantôme, par la même qu'il n'est qu'un fantôme, n'est pas une ressemblance. Et ici l'Apôtre en nous interdisant de vivre selon la chair, quoique retenus encore dans les liens de la chair, nous prouve par les mots suivants qu'il a entendu les œuvres de la chair: « La chair et le sang ne peuvent obtenir le royaume de Dieu. » Ce n'est donc pas la substance qu'il condamne, mais les œuvres exécutées |360 librement pendant que nous sommes dans les liens de la chair; elles impliquent non pas la malice de la substance, mais seulement la dépravation de la volonté.

De même, « si le corps est mort à cause du péché » (tant il est vrai qu'il s'agit non de la mort de l'ame, mais du corps); « si, au contraire, l'esprit est vivant à cause de la justice, » il faut en conclure que le même corps qui a trouvé la mort dans le péché retrouvera la vie dans la justice. La restitution n'est possible que là où il y a eu perte; par conséquent la résurrection des morts suppose la mort des corps. Car, ajoute l'Apôtre, « celui qui a ressuscité Jésus-Christ d'entre les morts rendra aussi la vie à vos corps mortels; » confirmant ainsi et la résurrection de la chair, faveur qui ne peut s'appliquer à aucun autre corps, ni à aucune autre substance, et la réalité du corps de Jésus-Christ. En effet, nos corps mortels seront rendus à la vie de la même manière que Jésus-Christ a été ressuscité. Pourquoi de la même manière, sinon parce qu'il avait un corps véritable?

Ici je franchis un immense abîme creusé par Marcion dans l'Écriture sainte; mais je m'empare promptement d'un témoignage que l'Apôtre rend à Israël, « Ils ont du zèle pour Dieu, » dit-il; pour leur Dieu conséquemment; mais leur zèle n'est point selon la science. » Parce que « ne connaissant point la justice de Dieu, et s'efforçant d'établir la leur propre, ils ne se sont point humiliés sous la justice de Dieu. Car Jésus-Christ est la fin de la loi pour justifier tous ceux qui croiront. » L'hérétique argumente de là pour prouver que les Juifs n'ont pas connu le Dieu supérieur, puisqu'ils lui ont opposé leur propre justice; c'est-à-dire la justice de leur loi, en refusant de recevoir le Christ pour la fin de la loi. Fort bien! Mais pourquoi l'Apôtre rend-il témoignage à leur zèle pour leur dieu, si ce n'est plus à l'égard du même dieu qu'il leur reproche leur ignorance? « Ils avaient pour Dieu un zèle qui n'était pas selon la science. » Comment cela? Parce |361 qu'ils ne connaissaient point Dieu, en refusant d'entrer dans l'économie de ses plans par rapport au Christ qui devait consommer la loi, et par la même, en maintenant leur justice au détriment de la sienne.

Mais voilà que le Créateur en personne adresse aux Juifs les mêmes plaintes. « Israël ne m'a pas connu; mon peuple ne m'a pas compris. » « Parce qu'ils ont opposé leur justice à la mienne, en prêchant la doctrine des hommes, » et en se liguant contre Dieu et contre son Christ, » par ignorance apparemment. Rien de ce qui concerne le Créateur ne peut s'appliquer à l'autre dieu. L'Apôtre pouvait-il raisonnablement reprocher aux Juifs l'ignorance où ils étaient d'un dieu inconnu? Ils maintenaient la justice de leur Dieu contre celle du dieu dont ils n'avaient aucune notion. Où était leur faute? « O profondeur des trésors de la sagesse et de la science de dieu, s'écrie l'Apôtre! que ses voies sont impénétrables! » D'où vient cette soudaine exclamation? Du souvenir des Écritures qu'il venait de parcourir; de la contemplation des mystères qu'il avait exposés plus haut, en témoignage que la foi du Christ sort de la loi. Si c'est à dessein que Marcion a gardé ce passage, pourquoi cette exclamation dans la bouche de son apôtre, qui n'a point à s'extasier sur les richesses d'un Dieu assez indigent pour n'avoir rien caché, rien annoncé, rien prouvé; d'un dieu qui s'est manifesté dans le domaine d'autrui. Il n'en va pas de même des richesses du Créateur; cachées autrefois, elles brillent aujourd'hui, conformément à sa promesse. « Je leur donnerai des trésors cachés; j'ouvrirai pour eux le secret des conseils. » Voilà pourquoi l'Apôtre s'est écrié: « O profondeur des trésors de la sagesse et de la science du Dieu » dont les trésors étaient déjà ouverts. N'est-ce pas Isaïe qui a prononcé ces mots et les suivants: « Qui a pénétré dans l'intelligence du Seigneur? Qui est entré dans son conseil? Qui lui a donné afin qu'il lui soit rendu? » Après tant de suppressions, pourquoi respecter |362 ce passage, comme si les autres n'appartenaient pas également au Créateur.

Interrogeons les préceptes du Dieu nouveau. « Ayez horreur du mal et attachez-vous constamment au bien. » Il y a chez le Créateur un autre commandement: « Enlevez le mal du milieu de vous; évitez le mal et faites le bien; aimez-vous les uns les autres avec une charité fraternelle. » Car ce n'est pas le même précepte: « Tu aimeras le prochain comme toi-même. --- Que l'espérance vous remplisse de joie! » l'espérance de Dieu, apparemment. « Car il vaut mieux placer son espérance dans le Seigneur que dans les puissances de la terre. Soyez patients dans la tribulation; --- car le Seigneur t'exaucera au jour de la souffrance. » Tu as comme nous le Psalmiste: « Bénissez, et gardez-vous de

maudire jamais. » De qui viendra ce commandement, sinon de « celui qui, après avoir créé toutes choses, les bénit? » « Ne vous élevez pas à des pensées trop hautes, mais consentez à ce qu'il y a de plus humble. Ne soyez point sages à vos propres yeux. » En effet, Isaïe leur a dit: Malheur! Ne rendez à personne le mal pour le mal, et ne vous souvenez point de la malice de votre frère. Ne vous vengez point vous-même: la vengeance est à moi, dit le Seigneur, et c'est moi qui me vengerai; vivez en paix avec tous les hommes. » Ainsi, le talion de la loi, au lieu de permettre la vengeance des injures, arrêta l'agression par la crainte des représailles. C'est donc avec une haute sagesse que Paul a renfermé toute la loi du Créateur dans ce commandement du Créateur, le plus excellent de tous: « Tu aimeras le prochain comme toi-même. » Si le supplément de la loi sort de la loi elle-même, je ne sais plus maintenant quel est le dieu de la loi. Je crains fort que ce ne soit le dieu de Marcion. Si, au contraire, l'Évangile du Christ est accompli par ce précepte, sans que l'Évangile du Christ soit celui du Créateur, nous nous renfermons dans celle demande: « Le |363 Christ a-t-il dit ou non: Je ne suis pas venu détruire la loi, mais l'accomplir? » L'habitant du Pont a essayé de nier cet oracle. Vains efforts! Si ce n'est pas l'Évangile qui est l'accomplissement de la loi, voilà que la loi est l'accomplissement de l'Évangile. Heureusement encore pour notre cause, l'Apôtre, en terminant, nous menace du tribunal du Christ. Il juge et se venge: donc il est le Christ du Créateur. Nous prêchât-il un autre Dieu, Paul nous recommande de travailler à nous le rendre favorable, dès qu'il nous dit: « Redoutez sa colère! »

XV. Il ne me répugnera point de m'arrêter un moment sur les Epîtres moins longues de l'Apôtre. Les plus petites choses ont aussi leur importance. « Les Juifs, est-il dit, avaient immolé leurs prophètes. » Qu'importe ce crime à l'apôtre d'un dieu, non-seulement étranger, mais débonnaire, qui ne sait pas même condamner les prévarications de ses adorateurs, et qui, en décréditant lui-même les prophètes, leur avait donné une sorte de mort? En quoi Israël l'outrageait-il, quand il immolait ceux que lui-même avait réprouvés? Porter contre eux le premier une sentence de destruction, n'était-ce pas insulter au Dieu des prophètes? Le censeur de cette grande iniquité est le héraut du Dieu outragé, tout autre du moins que l'ennemi du Dieu outragé. Il y a plus, à ce crime il ajoute un crime plus énorme. « Ils ont mis à mort le Seigneur et leurs prophètes, » dit-il, quoique ce mot *leurs* ait été ajouté par l'hérétique. Que des meurtriers qui n'ont pas épargné les prophètes de leur propre Dieu donnent la mort à un Christ qui annonçait un dieu étranger, je ne vois là aucun redoublement de cruauté. Dans l'intention de Paul, cependant, avoir tué le Christ et ses serviteurs est une aggravation de forfait. Or, s'ils ont égorgé le Christ du Dieu nouveau, égorgé les prophètes du Dieu créateur, l'Apôtre a dû égaler les outrages, et non les exagérer. Or il n'y avait pas lieu à égalité. Donc l'Apôtre n'a pu voir dans l'immolation du Christ une aggravation de forfait qu'autant |364 qu'il s'est attaqué au même Seigneur, dans l'une ou l'autre circonstance. Donc le Christ et les prophètes appartiennent au même Dieu.

« La volonté de Dieu est que vous soyez saints. » Qu'entend-il par là? Les vices qu'il interdit vont nous l'apprendre. « Abstenez-vous de la fornication; » il ne dit pas du mariage. « Que chacun de vous sache posséder le vase de son corps saintement et honnêtement. » Comment cela? En ne suivant point les mouvements de la concupiscence, à la manière des Gentils. Les idolâtres eux-mêmes bannissent du mariage le dérèglement

des sens auquel ils s'abandonnent dans les crimes monstrueux et contre nature. La sainteté, au contraire, est opposée à la luxure, à l'infamie, à l'impureté. Elle n'exclut pas le mariage, mais la dépravation des sens; elle nous apprend à gouverner par respect pour le mariage le vase de notre corps.

J'ai traité ailleurs cette question, en laissant à une sainteté plus parfaite la prééminence de son mérite. J'ai placé la continence et la virginité au-dessus du mariage, mais sans interdire ce dernier. Ici j'ai à réfuter seulement les ennemis du dieu qui a institué le mariage; il ne s'agit point des partisans de la chasteté.

« Ceux qui seront demeurés sur la terre jusqu'à l'avènement de Jésus-Christ, ressusciteront les premiers, avec ceux qui sont morts dans Jésus-Christ, et seront enlevés avec eux pour aller au-devant du Seigneur. » Ces merveilles ont été prédites long-temps d'avance. Je vois les esprits célestes « admirer la Jérusalem d'en haut. » Ailleurs ils s'écrient par la bouche d'Isaïe: « Qui sont ceux qui volent vers moi comme des nuées et comme des colombes avec leurs petits? » Si c'est, le Christ qui nous a préparé cette ascension, ce ne peut être que le Christ dont Osée a dit: « Il élève dans les deux son ascension, » pour lui et pour les siens, apparemment; conséquemment, de qui attendrai-je la réalisation de ces prodiges, sinon de celui qui me les a promis? |365

« Quel esprit empêche-t-il d'éteindre? Quelles prophéties empêche-t-il de mépriser? » Ce n'est ni l'esprit du Créateur, ni les prophéties du Créateur, au jugement de Marcion. Ce qu'a décrédité son dieu, n'était-ce pas l'éteindre et le mépriser? Peut-il empêcher qu'on n'éteigne ce qu'il a tenu pour vil? Aujourd'hui il importe à Marcion de produire quel est dans son Eglise l'esprit de Dieu qu'il ne faut pas éteindre, quelles sont les prophéties qu'il ne faut pas mépriser. S'il essaie quelque prétendue manifestation, je le pousserai plus loin dans tout ce qui concerne le monde spirituel, la grâce prophétique et le don des miracles. Je le sommerai de m'annoncer l'avenir, de me révéler le secret des cœurs et de me développer ses mystères. Puis, quand il sera demeuré muet et impuissant, nous lui montrerons, nous, et l'esprit et les prophéties du Créateur d'accord avec lui-même. Par là sera constaté le sens des paroles de l'Apôtre. Il n'a pu entendre que les événements réservés à l'Eglise de ce dieu. Il existe; donc son esprit opère, donc ses promesses sont annoncées.

A vous maintenant qui niez la résurrection de la chair et qui, s'il arrive à l'Ecriture de désigner ainsi le corps, cherchez dans ce mot tout autre je ne sais quoi que la substance de la chair! Répondez. Pourquoi l'Apôtre distingue-t-il tous les hommes sous leurs substances nouvelles par des dénominations non équivoques? Pourquoi les embrasse-t-il tous dans un seul et même vœu de salut éternel? « Je souhaite que tout ce qui est à vous, l'esprit, l'ame et le corps, se conservent sans tache pour l'avènement de notre Seigneur Jésus-Christ, notre Sauveur. » L'ame et le corps, entendez-vous! substances non pas seulement doubles, mais dissemblables. En effet, quoique l'ame ainsi que l'esprit ait un corps particulier, toujours est-il que, dans le cas où l'ame et le corps sont nommés distinctement, l'ame a son nom spécial qui n'a pas besoin de l'expression générique de corps. Ce terme est réservé pour la chair qui, dans l'absence de sa dénomination |366 caractéristique, doit nécessairement recourir au terme commun. En effet, après l'ame et le

corps point de substance, hormis la chair, à laquelle s'applique le mot corps. Si l'Apôtre entend par ce dernier mot la chair, toutes les fois qu'il ne la nomme pas expressément, à plus forte raison la désigne-t-il quand elle est appelée de son nom.

XVI. Nous sommes contraints de temps en temps de revenir aux mêmes questions, pour établir les vérités qui s'y rattachent. L'Apôtre, nous le déclarons, en prêchant ici un Seigneur qui récompense et qui châtie, ne peut prêcher que le Créateur, ou, ce que n'admet pas Marcion, un dieu semblable au Créateur, qui trouve juste de rendre à nos persécuteurs tribulation pour tribulation, et de nous donner à nous, qui sommes persécutés, le repos « lorsque le Seigneur Jésus descendra du ciel et paraîtra au milieu des flammes et du feu, avec les anges ministres de sa puissance. » L'hérétique a supprimé ces deux mots: la flamme et le feu, qu'il a éteints sans doute de peur qu'ils ne trahissent le dieu des Chrétiens. Vaine suppression. Lorsque l'Apôtre nous dit: « Il viendra au milieu des flammes pour tirer vengeance de ceux qui ne connaissent pas Dieu et de ceux qui n'obéissent pas à l'Evangile, lesquels souffriront la peine d'une éternelle damnation à la présence du Seigneur et devant l'éclat de sa puissance, » la flamme et le feu n'arrivent-ils pas avec lui comme une conséquence obligée, puisqu'il vient pour punir? Nouvelle preuve, quoi qu'en dise Marcion, qu'il est le Christ du Dieu qui allume les flammes vengeresses. Il châtie de plus ceux qui ne connaissent pas le Seigneur, c'est-à-dire les païens. Autre argument qui le rattache au Créateur. Que fait-il en effet? Il place à l'écart ceux qui n'obéissent pas à l'Evangile, soit les Chrétiens pécheurs, soit les Juifs. Or, châtier les idolâtres, qui peut-être n'ont pas entendu parler de l'Evangile, n'est pas l'œuvre d'un Dieu qui, naturellement inconnu, ne s'est révélé nulle part, sinon dans l'Evangile, Dieu inaccessible au plus grand nombre. Il n'en va pas de même du Créateur. Les lumières naturelles proclament son existence. Il s'atteste par ses œuvres, qui servent encore à le manifester davantage. A ce Dieu donc qu'il n'est pas permis d'ignorer, d'imposer des châtiments à ceux qui l'ignorent! Ces mots: « A la présence du Seigneur et devant l'éclat de sa puissance, » qui sont la répétition des paroles d'Isaïe, respirent « le même Dieu qui se lèvera dans l'éclat de sa majesté pour briser la terre. »

Mais quel est « l'homme de péché, l'enfant de perdition qui doit paraître avant l'avènement, du Seigneur, se levant au-dessus de tout ce qui est appelé Dieu ou qui est adoré, et destiné à établir son trône dans le temple de Dieu, s'y montrant avec orgueil comme un dieu? » Selon nous, c'est l'Antéchrist, comme l'enseignent les prophéties anciennes et nouvelles, et Jean entre autres, dans ce passage: « Plusieurs antechrists ont déjà envahi le monde: ce sont les esprits précurseurs de l'Antéchrist qui nient que Jésus-Christ soit venu dans une chair véritable, et qui divisent le Seigneur, » dans Dieu le Créateur. Selon Marcion, au contraire, je n'oserais pas répondre que ce ne fût le Christ du Créateur; car il n'est pas encore descendu ici-bas pour lui. Mais que ce soit l'un ou l'autre, pourquoi, lui demanderai-je, celle puissance « dont il est investi? pourquoi des miracles et des prodiges menteurs? ---Parce que, me répondit-il, ils n'ont pas aimé et reçu la vérité, afin d'être sauvés. C'est pourquoi il y aura en eux un attrait vers l'imposture, afin qu'ils soient jugés, eux qui n'ont pas cru à la vérité et qui ont consenti à l'iniquité. »

Si donc c'est l'Antéchrist, comme nous le comprenons, il sera Dieu, oui, il sera Dieu le Créateur qui l'envoie pour enlancer dans les filets de l'erreur ceux qui n'ont pas cru à la

vérité afin d'être sauvés. Le salut et la vérité appartiennent donc au même Dieu qui se venge en précipitant l'homme dans le mensonge, c'est-à-dire qu'ils |368 appartiennent au Dieu créateur, dont le zèle jaloux trompe par l'erreur ceux qu'il n'a pu attirer à lui par la vérité. Si ce n'est pas l'antechrist ainsi que nous l'entendons, c'est donc le Christ du Créateur, comme Marcion l'affirme. Mais que, pour venger la vérité qui lui appartient, il livre son Christ au Créateur, comment l'imaginer? Marcion nous accorde-t-il qu'il s'agisse de l'antechrist? Comment admettre, lui dirai-je encore, que Satan, ange du Créateur, lui soit nécessaire pour l'exécution de ses prodiges? Après la mission de mensonge et d'imposture qu'il exerce au profit du Créateur, comment supposer qu'il soit tué par lui? En un mot, s'il demeure incontestable que l'ange, la vérité, le salut, appartiennent au Dieu qui s'irrite, se montre jaloux et envoie l'imposture, non pas seulement à ceux qui le méprisent et l'instillent, mais encore à ceux qui l'ignorent, il faut que l'hérétique change de langage et confesse que son dieu s'irrite et se venge comme le noire. Mais chez lequel des deux la colère sera-t-elle plus légitime? Chez le Dieu qui dès l'origine de toutes choses s'est annoncé à la nature par des œuvres, des bienfaits, des fléaux, des prophéties, témoins qui déposaient en sa faveur, malgré lesquels cependant il n'a pas été reconnu? Ou bien chez le dieu qui ne s'est manifesté que par un Evangile unique, Evangile incertain et où un autre dieu n'est pas même annoncé ouvertement? Donc à qui convient la vengeance convient aussi la matière de la vengeance, en d'autres termes, l'Evangile, la vérité, le salut.

« Celui qui ne veut pas travailler ne doit pas manger; » précepte émané de celui qui a voulu « que la bouche du bœuf fût libre pendant qu'il foulait le blé. »

XVII. La constante tradition de l'Eglise nous atteste que cette épître ¹ est adressée aux habitants d'Ephèse, et non à ceux de Laodicée. Marcion néanmoins a essayé d'en changer l'inscription primitive, habile investigateur dans |369 ce genre. Mais qu'importent les titres? L'Apôtre a écrit pour tous en écrivant à quelques-uns. Un fait est constant toutefois, c'est qu'il annonce dans la personne du Christ le Dieu auquel se rapportent la nature et le sens de sa prédication. Or, à qui conviennent ces paroles: « Pour nous faire connaître le mystère de sa volonté, selon qu'il lui a plu et ce qu'il s'est proposé en lui-même, après que les temps marqués par sa providence seraient accomplis, de récapituler (ainsi le veut la signification du mot grec), c'est-à-dire de résumer et de réunir tout en Jésus-Christ comme dans le chef, tant ce qui est dans le ciel que ce qui est sur la terre? » Ne s'appliquent-elles pas à celui qui possède toutes choses dès l'origine, et l'origine elle-même; à celui de qui émanent les temps, l'accomplissement des temps, et la merveilleuse ordonnance par laquelle toutes choses depuis l'origine se résument dans le Christ? Chez le dieu de Marcion, au contraire, que signifient une origine sans œuvre, des temps sans origine, un accomplissement sans révolution de temps, une ordonnance sans accomplissement? Enfin qu'a-t-il opéré sur la terre dans le passé, pour qu'une longue révolution d'années lui soit nécessaire afin de réunir tout dans le Christ, même ce qui est au ciel? Les choses créées dans le ciel, quelles qu'elles soient, n'ont pu l'être par un autre que par celui que toutes les voix proclament le Créateur de la terre. Que s'il est impossible d'attribuer dès l'origine toutes ces œuvres à un autre qu'au Créateur, qui croira que toutes ces opérations sont résumées par un dieu étranger dans la personne d'un autre Christ, au lieu de l'être par leur propre Créateur, dans la personne de son propre Christ? si elles viennent du Créateur, il faut nécessairement qu'elles soient différentes d'un dieu

différent. Différentes, elles sont donc contraires; mais alors pourquoi des choses contraires peuvent-elles être réunies dans celui qui doit les détruire?

Quel est le Christ annoncé par les paroles suivantes: |370 « Afin qu'il soit glorifié par nous, nous qui avons les premiers espéré en Jésus-Christ. » Qui a pu espérer en Dieu avant son avènement, sinon les Juifs auxquels l'avènement du Christ était annoncé dès l'origine? Celui qui était annoncé d'avance était donc celui qui était espéré d'avance. Aussi l'Apôtre applique-t-il ces mots à lui-même et aux Juifs, pour établir une distinction quand il s'adressera aux Gentils. « C'est aussi en lui que vous avez été appelés, vous qui avez entendu la parole de vérité, l'Evangile de votre salut, et qui ayant cru, avez été marqués du sceau de l'Esprit saint qui vous fut promis. » Promis par qui? par Joël: « A la fin des temps, je répandrai mon esprit sur toute chair, » c'est-à-dire sur les Gentils. Par conséquent l'Esprit et l'Evangile résideront dans ce Christ que la terre attendait d'avance par la prédication de son avènement. De plus le Père de la gloire est celui dont le Christ est célébré par le Psalmiste comme le roi de la gloire dans son ascension triomphante: « Quel est-il ce roi de gloire? C'est le Seigneur, le Dieu des armées; c'est lui qui est le roi de gloire. » Celui qui souhaite l'esprit de sagesse est le même qui compte par la bouche d'Isaïe sept espèces d'esprits. A celui-là d'illuminer les yeux du cœur, qui a enrichi de la lumière les yeux extérieurs, et auquel déplaît l'aveuglement de son peuple. « Qui est aveugle, si mes enfants ne le sont pas? Les serviteurs de Dieu sont tombés dans l'aveuglement. » Les richesses de l'héritage, dans le Saint des saints sont entre les mains de celui quia promis cet héritage par la vocation des Gentils. « Demanda moi et je te donnerai les nations pour héritage. » Il a manifesté sa puissance dans la personne du Christ, en le ressuscitant d'entre les morts, en le plaçant à sa droite, et en lui soumettant tout ce qui existe, le Dieu qui lui a dit encore: « Assieds-toi à ma droite, jusqu'à ce que j'aie réduit tes ennemis à le servir de marche-pied. » L'Esprit dit ailleurs au Père en parlant du Fils: « Vous avez tout mis à ses pieds. » |371

Marcion soutient-il encore que, de tous ces éléments qui se reconnaissent dans le Créateur, il sort un autre dieu et un autre christ? Eh bien! cherchons désormais le Créateur. Nous allons sans doute le rencontrer dans ces mots: « Vous étiez morts par les dérèglements et les péchés dans lesquels vous avez marché selon l'esprit de ce monde, selon le prince des puissances de l'air qui agit maintenant sur les fils de l'incrédulité. » Impossible à Marcion d'entendre ici par *le monde* le dieu de ce monde. La créature n'est pas semblable au Créateur, ce qui est fait à celui qui le fait, le monde à Dieu. Le prince des puissances du siècle ne sera pas appelé non plus le prince des puissances de l'air. Jamais on ne désigne une puissance supérieure par le titre d'une fonction secondaire, quand même celle-ci rentrerait dans ses attributions. On ne peut non plus le transformer en auteur de l'incrédulité, puisqu'il a souffert de l'incrédulité des Juifs et des Gentils.

Il me suffit que ces inculpations ne puissent retomber sur le Créateur. S'il existe un être auquel il soit plus convenable de les renvoyer, l'Apôtre a dû le savoir mieux que personne. Quel sera-t-il? Indubitablement celui qui ferme les oreilles des enfants de l'incrédulité à la voix du Créateur, et qui, répandu dans les airs, son domaine, s'écrie chez le prophète: «J'établirai mon trône sur les nuages; je serai semblable au Très-Haut. » Ce sera le démon que nous reconnâtrons ailleurs (si toutefois on veut lire ainsi le texte

apostolique), « pour le Dieu de ce monde, » tant il a mondé ce monde du mensonge de sa divinité. S'il n'eût pas existé, oh! alors ces assertions pouvaient retomber sur le Créateur.

L'Apôtre a intercalé ces mots: « Par les péchés dans lesquels nous aussi, nous avons tous vécu autrefois. » Faut-il en conclure que ce seigneur des péchés et ce pince de l'air ne soit autre chose que le Créateur? Illusion! Paul, qui avait vécu dans le judaïsme, s'accuse ici d'avoir été un de ces fils de l'incrédulité et l'instrument du |372 démon qui agissait en lui, lorsqu'il persécutait l'Eglise et le Christ du Créateur. Aussi ajoute-t-il: « Nous avons été des enfants de colère, mais par naissance. » Le Créateur appelle les Juifs du nom de fils. Que l'hérétique n'aille pas en inférer que le Créateur est le Dieu de la colère. En effet, quand l'Apôtre dit: « Nous sommes des enfants de colère, » il n'ignore pas que les Juifs ne sont pas les fils du Créateur du côté de la nature, mais par la vocation de leurs pères. Par conséquent il applique ces mots « enfanta de colère » à notre nature corrompue, et non au Créateur lui-même.

Il termine ainsi: « comme tous les autres hommes. » Il est manifeste qu'il assigne le péché, les concupiscences de la chair, l'incrédulité et la colère à la commune nature de tous les hommes, mais sous les suggestions du démon qui la tente aujourd'hui, après avoir introduit autrefois en elle la semence fatale du péché.

« Nous sommes son ouvrage ayant été créés en Jésus-Christ, » dit-il. Autre chose est faire, autre chose est créer. Mais il a donné à un seul l'une et l'autre faculté. Or l'homme est l'œuvre du Créateur. Il s'ensuit qu'il l'a créé dans le Christ qui l'a fait aussi, fait par rapport à la substance, créé par rapport à la grâce.

Jette les yeux sur ce qui suit: « Souvenez-vous qu'autrefois, vous qui étiez Gentils par votre origine, et appelés incirconcis par ceux qu'on nomme circoncis à cause de la circoncision faite dans leur chair par la main des hommes, vous n'aviez point alors de part à Jésus-Christ; vous étiez entièrement séparés de la société d'Israël, étrangers aux alliances, sans espérance des biens promis, et sans Dieu en ce monde. » Quel est le Dieu, quel est le Christ sans lequel ont vécu les nations? Sang le Dieu, incontestablement, dont Israël avait l'alliance, les testaments et la promesse, « Mais maintenant que vous êtes en Jésus-Christ, ajoute-t-il, vous qui étiez autrefois éloignés, vous êtes devenus proches par le sang de |373 Jésus-Christ. » De qui étaient-ils loin par le passé? De ceux qu'il a nommés tout à l'heure. « Loin du Christ du Créateur, loin de la société d'Israël, de ses testaments, de l'espérance de sa promesse, loin de Dieu lui-même. » S'il en est ainsi, les nations se rapprochent donc aujourd'hui dans le Christ de ceux dont elles étaient éloignées autrefois. Or, si nous sommes devenus en Jésus-Christ proches de la société d'Israël, qui n'est rien moins que la religion du Créateur, proches de ses testaments, de sa promesse et de son Dieu lui-même, il serait par trop ridicule que ce fût le christ d'un dieu étranger qui nous eût amenés de si loin à la connaissance du Créateur. L'apôtre avait à la mémoire ces paroles où la vocation de la gentilité, qui devait être appelée de loin, est signalée d'avance. « Ceux qui vivaient loin de moi se sont approchés de la justice. » Le Christ est l'avènement de la justice du Créateur non moins que de sa paix, comme nous l'avons prouvé. « C'est lui qui est notre paix, dit l'Apôtre; c'est lui qui des deux peuples (juif et idolâtre), du peuple qui était proche et du peuple qui était éloigné, n'en a fait

qu'un, en détruisant dans sa chair le mur de séparation, c'est-à-dire leur inimitié. » Que fait Marcion? Il efface le pronom *sa*, pour livrer la chair à une malice radicale et inhérente à sa nature, au lieu de n'y voir qu'une chair ennemie du Christ. Paul parle ici comme il a parlé ailleurs; mais lui, digne habitant du Pont et non du pays, des Marseilles, tu n'as pas la chair de Dieu après avoir confessé son sang plus haut.

S'il est vrai que « par ses ordonnances il ait aboli la loi des préceptes, » en accomplissant la loi (car ces préceptes: «Tu ne commettras point l'adultère. ---- Tu ne tueras point, » sont devenus superflus dans la loi nouvelle, qui dit: « Tu ne regarderas pas avec convoitise. ---- Tu ne médieras pas »), tu ne peux pas dès-lors transformer en adversaire l'auxiliaire de la loi. « Pour créer en lui-même deux peuples. » Celui qui |374 avait fait d'abord est le même qui crée aujourd'hui; conformité nouvelle avec ce qui a été dit plus haut: « Car nous sommes son ouvrage, ayant été créés dans le Christ. ---- Rétablissant la paix dans ce seul homme nouveau. » Véritablement nouveau, donc aussi homme véritable, et non vaine illusion. Oui, nouveau et véritablement né d'une vierge, par l'Esprit de Dieu, « pour réconcilier les deux peuples avec Dieu, » et avec ce dieu que la race juive et idolâtre avait également offensé. « Les réunissant tous deux en un seul corps, ajoute-t-il, et détruisant en lui-même leur inimitié par sa croix.» L'entends-tu? Il n'y a qu'une chair réelle et non illusoire qui ait pu être dans le Christ attachée à la Croix. Ainsi dès qu'il est venu « annoncer la paix à ceux qui étaient proches et à ceux qui, bien qu'éloignés, ont obtenu accès auprès du Père, dès-lors nous ne sommes plus des étrangers et des hôtes; nous sommes de la cité des saints et de la maison de Dieu; » mais de ce même Dieu dont nous étions éloignés et auquel nous étions étrangers, ainsi qu'il a été démontré plus haut.

« Comme un édifice bâti sur le fondement des apôtres. » L'hérétique a supprimé « et des prophètes. » Il a oublié « que le Seigneur a établi dans son Eglise des prophètes de même que des apôtres. » Il a craint sans doute « que notre édification dans le Christ ne reposât sur le fondement des anciens prophètes, » en voyant l'Apôtre bâtir constamment l'édifice du christianisme sur les fondements de la prophétie. Où aurait-il appris, en effet, à nommer « Jésus-Christ la principale pierre de l'angle, » sinon dans le Psalmiste: « La pierre que les architectes avaient rejetée est devenue la pierre principale de l'angle? » La fraude est familière à la main de l'hérétique: pourquoi m'étonner qu'il supprime les syllabes, quand il détruit des pages tout entières?

XVIII. « J'ai donc reçu, moi qui suis le moindre de tous les saints, la grâce d'éclairer tous les hommes, en leur |375 découvrant l'économie du mystère qui depuis tant de siècles était demeuré dans, le Dieu créateur de toutes choses. » L'hérétique a effacé la préposition *dans*, afin d'arriver par cette suppression à cette interprétation détournée: « Le mystère caché depuis tant de siècles au Dieu qui créa toutes choses. » Mais la fraude se trahit elle-même. L'Apôtre, en effet, ajoute: « Afin que les principautés et les puissances qui sont dans le ciel connaissent, par l'Eglise, la sagesse de Dieu, si merveilleuse dans la diversité de ses opérations. » Les principautés et puissances de qui? du Créateur? Mais puis-je admettre que Dieu ait voulu manifester à ses principautés et à ses puissances une sagesse dont lui-même n'avait pas la conscience? Des puissances subordonnées ne connaissent rien sans la participation de leur chef. Soutiendra-t-on que l'Apôtre n'a pas nommé Dieu parce qu'il le comprenait lui-même dans cette énonciation? Dans ce cas, il eût déclaré que

le mystère était caché aux principautés et aux puissances du Dieu qui créa toutes choses, en l'associant à cette catégorie. Mais en disant que le mystère était caché pour celles-là, il affirme qu'il était manifeste pour celui-ci. Donc le mystère n'était pas caché pour Dieu. Loin de là, manifeste pour le Dieu créateur de toutes choses, il n'était voilé que pour ces principautés et ses puissances. « Qui, en effet, a pénétré dans les desseins du Seigneur? Qui lui a donné des conseils? »

Pris à ce piège, l'hérétique va changer de ruse. Mon Dieu, dit-il, a voulu révéler à ses principautés et à ses puissances l'économie de son mystère que le Dieu créateur de toutes choses avait ignorée.

Mais dans quel but alléguer l'ignorance du Créateur, avec lequel il n'a rien de commun, et qu'un abîme sépare de lui, lorsque les serviteurs eux-mêmes du Dieu supérieur ne savaient rien? L'avenir cependant était connu du Créateur; il serait trop étrange qu'un mystère qui devait se manifester à la face du ciel et sur la terre, ouvrages de |376 ses mains, lui fût inconnu? Ainsi, nouvel argument qui confirme notre thèse précédente. Dans la supposition que le Créateur devait connaître le mystère caché du Dieu supérieur, et que cette leçon, « Caché au Dieu qui a créé toutes choses, » soit la leçon véritable de l'Écriture, l'Apôtre aurait dû conclure ainsi: « Afin que la sagesse de Dieu, si merveilleuse dans la diversité de ses opérations, lui soit révélée, » et après lui aux puissances et aux principautés du Dieu, quel qu'il soit, avec lesquelles le Créateur devait partager celle manifestation: tant la fraude est palpable dans ce texte ainsi rendu à la vérité.

Je veux maintenant engager avec toi la discussion sur les allégories familières à l'Apôtre. Novice dans les prophéties, eût-il employé ces symboles? « Il a emmené captive la captivité, » dit-il? Avec quelles armes? par quels combats? Où est la nation ravagée? Où est la cité en ruines? " Quelles femmes, quels enfants, quels princes le vainqueur a-t-il jetés dans les fers? En effet, quand David chante le Christ « ceignant sur sa cuisse son épée, » ou quand Isaïe me le montre « s'emparant des dépouilles de Samarie et de la force de Damas, » tu le le représentes comme un guerrier charnel et visible. Si tu as déjà appris qu'il y a une captivité spirituelle, reconnais qu'il y a aussi une armure et une milice spirituelle, et que telle est la sienne. Crois au moins à ton apôtre, qui a emprunté cette captivité mystérieuse aux prophètes de l'ancienne loi. « Renonçant au mensonge, que chacun de vous parle à son prochain selon la vérité. Si vous vous mettez en colère, gardez-vous de pécher. » Ne sont-ce pas là les pensées et jusqu'aux expressions du Psalmiste? « Que le soleil ne se couche pas sur votre colère! Ne prenez point de part aux œuvres stériles des ténèbres. Avec le juste vous serez juste: vous vous pervertirez avec le pervers. Retranchez le méchant du milieu de vous. Ne touchez rien d'impur. Eloignez-vous, vous qui portez les vases du Seigneur. » De même la honte qu'il attache à l'ivresse, est le reflet du |377 passage où sont flétris ceux qui enivrent les saints. « Et vous avez présenté aux Nazaréens un vin défendu, » parce qu'Aaron le grand-prêtre et ses fils devaient s'abstenir de toute liqueur lorsqu'ils entraient dans le tabernacle. « Vous entretenait de psaumes et de cantiques, et chantant à la gloire du Seigneur. » Recommandation digne d'un disciple qui se souvenait que Dieu par son prophète gourmande ceux qui « boivent des vins exquis au son de la cythare et du tambour. » A

ces traits je reconnais l'apôtre du Dieu dont je retrouve les préceptes dans leurs germes ou leurs développements.

« Femmes, soyez soumises à vos maris. » Sur quel fondement appuie-t-il celle injonction? « Parce que, dit-il, l'homme est le chef de la femme. » Dis-moi, Marcion, ton Dieu appelle-t-il les ouvrages du Créateur au secours de sa loi? Mais à quoi bon insister là-dessus? N'est-il pas plus misérable encore quand il demande à son rival d'accréditer son christ et son Eglise? « Comme le Christ est le chef de l'Eglise. » De même dans ces mots: « Celui qui aime sa femme aime sa propre chair, comme Jésus-Christ aime son Eglise. » Quelle dignité il attribue à la chair sous ce nom d'Eglise! « Personne, dit-il, ne hait sa propre chair, » personne, si ce n'est Marcion; « au contraire, il la nourrit et il en a soin, comme Jésus-Christ a soin de l'Eglise. » Toi seul tu la hais en lui ravissant l'espérance de la résurrection. Tu devras conséquemment haïr aussi l'Eglise, parce qu'elle est aimée du Christ. Mais le Christ, lui, a aimé sa chair aussi comme l'Eglise. Point d'époux qui n'aime l'image de son épouse; il y a mieux; il la conserve soigneusement, il l'honore, il la couronne de fleurs. La ressemblance partage les honneurs de la réalité.

Me sera-t-il plus difficile de prouver maintenant que le même Dieu est le Dieu de l'homme et du Christ, de la femme et de l'Eglise, de la chair et de l'esprit, quand j'entends l'Apôtre mettre en avant et développer la pensée du |378 Créateur: « C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère pour s'attacher à sa femme; et ils ne formeront tous deux qu'une seule chair? Ce sacrement est grand. » Il me suffit de ce témoignage: les sacrements du Créateur sont grands aux yeux de l'Apôtre, vils et méprisables aux yeux des hérétiques. « Mais je vous déclare que ce sacrement signifie Jésus-Christ et l'Eglise. » Tu l'entends; il explique le sacrement, il ne le divise pas. Il prouve que la figure du mystère a été préparée d'avance; par l'auteur du mystère apparemment. Qu'en pense Marcion? Le Créateur n'a pu préparer d'avance des symboles pour un Dieu qu'il ne connaissait pas, ou tout au moins pour son ennemi, s'il le connaissait. Le Dieu supérieur, au lieu de faire aucun emprunt au Dieu inférieur, a dû chercher plutôt à l'anéantir lui-même.

« Enfants, obéissez à vos parents. » Marcion a beau retrancher « C'est le premier des commandements auquel Dieu ait joint une promesse, » la loi est là, qui dit: « Honore ton père et ta mère; » et vous, pères, élevez vos enfants « en les corrigeant et en les instruisant selon le Seigneur. » Tu sais encore qu'il a été dit aux anciens: « Vous redirez ces paroles à l'oreille de vos enfants, et vos enfants à l'oreille de leurs enfants. » Qu'ai-je affaire de deux divinités différentes, quand il n'y a qu'une seule et même discipline? Y en eût-il même deux, j'obéis à celle qui a enseigné la première. Mais « Si nous avons à combattre contre les principautés du monde, » ô quelle multitude de dieux créateurs! Toutefois si Paul désignait. le Créateur auquel appartenait les puissances qu'il avait mentionnées d'avance, pourquoi, demanderai-je, ne l'a-t-il pas nommé la puissance unique qui gouverne le monde et le châtie? Or, quand il nous recommande plus haut « de revêtir une armure qui puisse nous défendre contre les assauts du démon, » il nous montre que « les puissances et les principautés des ténèbres, » qu'il nomme après le démon et que les Chrétiens attribuent au démon, |379 ne sont autre chose que les esprits de Satan. Ou si le démon est devenu le Créateur, quel sera son rôle vis-à-vis du Créateur? De même qu'il

y a deux dieux, y aura-t-il deux démons, ainsi que plusieurs puissances et princes du monde? Mais comment le Créateur est-il à la fois dieu et démon? Pas de milieu! l'un et l'autre sont des dieux, si l'un et l'autre sont des démons. Ou bien, Dieu n'est pas le démon et le démon n'est pas Dieu.

Il y a plus. Cette dénomination de *diable*, en vertu de quelle délation conviendrait-elle au Créateur? A-t-il dénaturé quelque-une des secrètes intentions du dieu supérieur, comme l'archange le calomnia lui-même par un odieux mensonge? Car, s'il avait interdit à nos premiers parents de goûter du fruit d'un misérable arbuste, ce n'était pas de peur qu'ils ne devinssent des dieux, mais par la crainte que la transgression ne leur donnât la mort.

« Les esprits de malice » dont parle l'Apôtre, ne signifient pas non plus le Créateur, parce qu'il a ajouté, qui sont « dans les cieux. » Paul n'ignorait pas que les anges, en regardant *du haut des cieux* la beauté des filles de la terre, étaient tombés dans les œuvres de la malice spirituelle.

Mais que Paul n'eût combattu le Créateur que timidement et à travers je ne sais quelles énigmes, comment l'admettre? Je le vois, « quoique chargé de chaînes à cause de la liberté de sa prédication, » annoncer néanmoins à l'Eglise la manifestation des mystères de l'Evangile avec une sainte fermeté qu'il conjurait, les fidèles de demander à Dieu pour lui.

XIX. Quelle que soit l'hérésie, j'ai coutume d'invoquer grièvement contre elle le témoignage du temps pour restituer à notre foi l'antériorité sur toutes les autres doctrines de l'hérésie. L'Apôtre va maintenant nous fournir cette démonstration: « A cause, dit-il, de l'espérance qui vous est réservée dans le ciel, et dont vous avez été instruits par la parole véritable de l'Evangile qui est prêché parmi vous, comme il l'est dans tout le monde. » Si, à [380 cette époque, la tradition évangélique avait déjà circulé partout, à plus forte raison aujourd'hui. Or, si c'est notre doctrine qui a circulé au lieu de la doctrine hérétique, n'importe laquelle, la nôtre remonte donc aux apôtres eux-mêmes, tandis que celle de Marcion date des Antonins. L'Evangile de Marcion aurait beau remplir l'univers, il ne pourra jamais prétendre à une origine apostolique. L'origine apostolique appartient à celui qui le premier a rempli le monde de l'Evangile de ce même Dieu dont la prescience signalait ainsi cet événement: « Leur parole s'est répandue sur toute la terre; elle a retenti jusqu'aux extrémités du monde. »

« Le Christ est l'image du Dieu invisible. » Nous aussi, nous soutenons que le père de Jésus-Christ est invisible. Nous savons que dans la loi ancienne ceux qui ont vu le Christ, si quelqu'un l'a vu au nom de Dieu, l'a toujours vu comme l'image de Dieu lui-même. Mais nous n'établissons aucune différence entre le Dieu visible et le Dieu invisible, puisque notre Dieu s'est défini ainsi autrefois: « Personne ne verra ma face sans mourir. » Si le Christ n'est pas « le premier-né de la création, en tant que Verbe du Créateur par qui tout a été créé et sans lequel rien n'a été fait; si ce n'est pas par lui que tout a été créé dans le ciel et sur la terre, les choses visibles, comme les invisibles, les trônes, les dominations, les principautés, les puissances; si tout n'a pas été créé par lui et pour lui, » (il y avait là nécessairement de quoi déplaire à Marcion,) l'Apôtre n'eut pas dit si positivement: « Il

est » avant tous. » Comment avant tous, s'il n'est pas avant toutes choses? Comment avant toutes choses, « s'il n'est pas le premier-né de la création? » s'il n'est pas le Verbe du Créateur? Mais où sera la preuve que celui qui a paru après toutes choses a existé avant tous? Accorde-t-on l'antériorité à un être dont on ignore l'existence? De plus, comment « a-t-il trouvé bon que toute plénitude demeurât en lui? » Quelle est d'abord cette plénitude, sinon celle [381 sur laquelle Marcion a porté la main; sinon les êtres créés dans le ciel par le Christ, anges et hommes; sinon les choses visibles et invisibles; sinon les trônes et les dominations, les principautés et les puissances? Mais je l'accorde. Nos apôtres ont été des imposteurs; les prédicateurs juifs de l'Évangile, des faussaires; Marcion a bien fait de dérober au profit de son Dieu cette stérile fécondité. Reste un embarras. Pourquoi le Dieu ennemi qui vient anéantir le Créateur a-t-il voulu que la plénitude des biens du Créateur résidât dans son propre Christ?

Avec qui enfin « réconcilie-t-il toutes les créatures en lui-même, rétablissant la paix entre le ciel et la terre par le sang qu'il a répandu sur la Croix? » Avec qui, sinon avec le Dieu qu'elles avaient outragé en commun, contre qui elles s'étaient révoltées, leur maître encore dans les derniers temps? Leur *concilier* l'amour d'un dieu étranger, rien de mieux. Les *réconcilier* avec tout autre qu'avec leur maître offensé, impossible! « Nous étions éloignés de Dieu, et notre cœur, livré aux œuvres criminelles, nous rendait ses ennemis. » Voilà ceux qu'il rétablit dans l'amitié du Dieu qu'ils avaient outragé, « en adorant la créature au mépris du Créateur. » Sans doute l'Apôtre appelle l'Église le corps de Jésus-Christ, comme ici, par exemple: « J'accomplis dans ma chair ce qui reste à souffrir à Jésus-Christ, en souffrant pour son corps qui est l'Église. » Mais là rien qui t'autorise à dépouiller le Christ de sa chair réelle pour ne lui laisser que le corps mystique de l'Église. Que dit-il plus haut? « Pour vous réconcilier dans mon corps par ma mort, » ce corps dans lequel il a pu mourir, parce qu'il était de chair. Il est mort, non par l'Église, mais pour l'Église. Il est mort en livrant corps pour corps, un corps charnel pour un corps spirituel.

« Prenez garde que quelqu'un ne vous séduise par la philosophie et par de vaines subtilités, selon les éléments du monde. » Paul ne parle pas ici du ciel ou de la terre, [382 mais des sciences humaines. « Et selon les traditions, » ajoute-t-il, c'est-à-dire, selon les traditions des philosophes et des subtils discoureurs. Il serait trop long, et il appartient à un autre ouvrage de prouver que cette maxime condamne à la fois toutes les hérésies, parce qu'elles reposent toutes sur les efforts de la subtilité et les arguments de la philosophie.

Que Marcion reconnaisse donc dans les écoles du paganisme ses dogmes principaux! Son dieu, qu'il a fait indifférent et stupide, de peur qu'on ne redoute sa colère, n'est autre chose que le dieu d'Epicure. Sa matière, avec laquelle le Créateur partage les honneurs de la divinité, vient du Portique. Il nie la résurrection de la chair. Toute la philosophie ancienne la nie également. Mais que la vérité catholique est différente de ces systèmes! Elle craint d'éveiller la colère de Dieu, elle affirme qu'il a tout créé de rien, elle déclare qu'il nous ressuscitera tous dans la même chair, elle ne rougit pas d'un christ né d'une vierge, malgré les sarcasmes des philosophes, des hérétiques et des païens eux-mêmes. « Car Dieu a choisi ce qu'il y a d'insensé selon le monde, pour confondre la sagesse du monde. » Dieu,

c'est-à-dire le même indubitablement qui, en songeant à ce mystère, « menaçait d'avance les sages de confondre leur sagesse. » Grâce à la simplicité que nous gardons dans la vérité, qui n'a rien de commun avec les vaines subtilités de la philosophie humaine, notre foi ne peut s'égarer.

Encore une réflexion! Si Dieu nous vivifie par la médiation du Christ en nous remettant nos péchés, comment croire qu'un Dieu remette des péchés qui n'ont pas été une prévarication contre lui? Pèche-t-on contre un Dieu inconnu?

« Que personne donc ne vous condamne pour le boire et le manger, ou à cause des jours de fête, des nouvelles lunes et des jours de sabbat, puisque toutes ces choses n'ont été que l'ombre de celles qui devaient arriver, et |383 que Jésus-Christ en est le corps. » Eh bien! qu'en penses-tu, Marcion? Nous ne revenons ici sur la loi que pour remarquer dans quel sens l'Apôtre la répudie. D'ombre qu'elle était elle devient corps; en d'autres termes, elle passe des figures à la réalité, qui est Jésus-Christ. Continue maintenant d'attribuer la loi à un Dieu et le Christ à un autre, si tu peux séparer l'ombre de ce même corps dont la loi a été l'ombre. Evidemment le Christ est le dieu de la loi, s'il est le corps de cette ombre.

Il en est qui, sur de prétendues visions angéliques, vous disent: « Abstenez-vous de certaines viandes, ne goûtez point de ceci, ne mangez point de cela, voulant ainsi paraître marcher dans l'humilité du cœur et ne tenant point au chef. » L'Apôtre censure dans ce passage un abus; il n'attaque ni la loi ni Moïse. Il veut seulement détruire de chimériques prohibitions d'aliments appuyées sur des visions d'anges; car Moïse avait reçu de Dieu lui-même ces prohibitions; la loi l'atteste.

« Suivant les préceptes et la doctrine des hommes, » ajoute-t-il. C'est un reproche qu'il adresse à ceux qui ne « tenaient point au chef, » en d'autres termes, à celui-là même dans lequel se résument et se concentrent toutes choses depuis leur origine, même les aliments indifférents de leur nature. Comme les autres commandements sont les mêmes, qu'il nous suffise d'avoir prouvé ailleurs qu'ils émanent du Créateur. « Ce qui est ancien va passer; je renouvellerai la face de toutes choses, » dit-il. Et ailleurs, « Préparez une terre nouvelle. » N'était-ce pas nous apprendre dès-lors « à dépouiller le vieil homme et à revêtir le nouveau? »

XX. « Plusieurs de nos frères, encouragés par mes liens, sont devenus plus hardis à annoncer la parole de Dieu sans aucune crainte. Il est vrai que quelques-uns prêchent le Christ par un esprit d'envie et de contention; mais d'autres le font avec une intention droite; les uns le prêchent par amour, d'autres par jalousie, d'autres |384 pour m'affliger. » Paul rend compte ici de la diversité des intentions dans la prédication de l'Évangile. L'occasion était favorable pour signaler en même temps la diversité des doctrines, si elle eût existé. Mais en se bornant à l'énumération des causes qui ouvraient la bouche de ces prédicateurs, sans dire un mot qui atteste la différence des mystères et de la foi, Paul déclare que c'était un seul et même Christ, un seul et même Dieu qui étaient prêchés par un motif ou par un autre. Aussi ajoute-t-il: « Mais qu'importe? pourvu que Jésus-Christ soit annoncé, soit par occasion, soit dans la vérité de la foi, » parce que la prédication annonçait le même Dieu, « soit par occasion, soit dans la vérité de la foi. » La vérité ici

s'applique à la pureté de l'intention et non à celle de la foi, puisque la foi était la même dans tous les prédicateurs. Il n'en allait pas ainsi de leurs motifs. Aux uns une intention droite et pleine de simplicité; aux autres une intention dirigée par l'orgueil de la science. Qu'en résulte-t-il? Que le Christ prêché alors est le même Christ annoncé de tout temps. Je suppose que ces prédicateurs eussent introduit un Christ différent de celui de l'Apôtre, la nouveauté du scandale eût constitué une dissidence. Toutefois la prédication évangélique n'aurait pas manqué d'hommes qui l'appliquassent au Christ du Créateur, puisqu'aujourd'hui encore la majorité se trouve partout avec nous, et non dans l'hérésie. Paul eût-il en ce moment gardé le silence sur une doctrine opposée à la sienne? Par conséquent la nouveauté ne peut s'établir là où l'on ne peut signaler la plus légère différence.

Les Marcionites s'imaginent que l'Apôtre, leur donnant gain de cause sur la substance du Christ, ne lui reconnaît avec eux dans ces mots qu'une chair illusoire. « Fils de Dieu, il n'a point cru que ce fût pour lui une usurpation de s'égaliser à Dieu. Il s'est anéanti lui-même en prenant l'image d'un esclave, » (mais non sa réalité;) « en se rendant semblable aux autres hommes, » (mais non [385 pas homme véritable;) « en paraissant tel qu'un homme, » (mais non dans une substance et une chair réelles;) comme si la figure, la ressemblance et l'image n'étaient pas inséparables de la vérité de la substance. Heureusement pour nous, l'Apôtre appelle ailleurs Jésus-Christ « l'image du Dieu invisible. » Paul exclut-il ici la divinité de celui qu'il appelle l'image de Dieu? Alors le Christ ne sera pas plus un dieu réel qu'il n'est un homme avec une chair et un corps réels. Il faut nécessairement exclure de part et d'autre la réalité, si ces mots d'image, de figure, de ressemblance sont légitimement attribués à un fantôme. Marcion avoue-t-il qu'il n'en est pas moins un dieu véritable, quoique l'Apôtre le nomme l'image de Dieu? Dès-lors, qu'il le reconnaisse pour un homme véritable, sous ces appellations d'image et de ressemblance. « Il a été trouvé homme véritable, » dit Paul. *Trouvé!* ce mot avait son intention; il signifie la réalité de la substance humaine; car on ne trouve que ce qui existe. Il est donc dieu par sa puissance, de même qu'homme par sa chair. Paul, d'ailleurs, n'eût pas dit « qu'il s'était soumis à la mort, » s'il n'avait été dans une substance mortelle. Il y a mieux; il ajoute: « à la mort de la croix. » Il n'exagère point la cruauté du supplice pour relever le mérite de l'obéissance. L'obéissance, l'Apôtre ne l'ignorait pas, n'eût été qu'imaginaire dans un fantôme qui pouvait bien tromper la mort, mais non la subir, et se jouer dans les prestiges de la passion plutôt que faire preuve de force. « Ce qu'il considère plus haut comme un avantage, la gloire de la chair, la marque de la circoncision, une origine et un sang hébreu, le litre de la tribu de Benjamin, la robe blanche du pharisaïsme, toutes les qualités enfin qu'il énumère précédemment et qui lui semblent perte et dommage, » il les applique à l'aveuglement des Juifs, et non au Dieu créateur, « Abjection que tout cela! s'écrie-t-il plus loin, au prix de la connaissance de Jésus-Christ, » et non pas de la répudiation du Dieu créateur. « Trouvé, [386 ajoute-t-il, non pas avec ma propre justice qui vient de la loi, mais avec celle qui vient de la foi en LUI-MÊME, » c'est-à-dire en Jésus-Christ, fils du Dieu créateur.

---Donc, dit Marcion, la loi, en vertu de cette distinction, ne vient pas du Dieu qui a envoyé le Christ.

Interprétation subtile! Mais en voici une autre encore plus subtile. L'Apôtre a dit: « Non pas avec ma propre justice qui vient de la loi, mais avec celle qui vient de la foi en LUI-MÊME. » Pouvait-il dire EN LUI-MÊME, de tout autre que de l'auteur de la loi?

« Mais nous, nous vivons déjà dans le ciel. » Je reconnais l'antique promesse faite à Abraham par le Dieu créateur: « Je multiplierai ta postérité comme les étoiles du ciel. » « Voilà pourquoi une étoile est plus éclatante qu'une autre étoile. » Que si Jésus-Christ, lorsqu'il descendra des deux, « doit changer le corps de notre abaissement, en le rendant semblable à son corps glorieux; » donc notre corps, humilié ici-bas par les douleurs et précipité dans la terre par les lois de la mort, ressuscitera un jour. Le moyen que Dieu le transfigure, s'il retombe dans la mort! Ou bien, si cette parole concerne uniquement ceux que le dernier avènement du Seigneur surprendra dans une chair vivante, que feront ceux qui ressusciteront les premiers? N'auront-ils pas un corps susceptible de transfiguration? Sans doute, puisque l'Apôtre nous dit: « Nous serons enlevés avec eux sur les nuées, pour aller dans les airs au-devant de Jésus-Christ. » Enlevés avec eux; donc aussi transfigurés avec eux.

XXI. Cette épître ² est la seule que sa brièveté ait, sauvée des mains du faussaire Marcion. Pourquoi, après avoir admis l'épître adressée à un seul homme, a-t-il rejeté les deux qui sont connues sous le nom de Timothée et de Tite, où il s'agit de la discipline ecclésiastique? Je |387 m'en étonne. Il avait à cœur sans doute d'altérer le nombre des épîtres, comme celui des évangiles.

Souviens-toi, Lecteur, que nous avons déjà composé autrefois un traité sur les épîtres de l'Apôtre. Ce que nous avons renvoyé à l'ouvrage actuel, nous l'avons maintenant achevé. Par conséquent, ne va pas regarder comme superflues les répétitions indispensables pour prouver ce que nous avons fait espérer, ou comme suspect, un délai que nous ajournions à ce moment. Si tu considères cet écrit dans son ensemble, tu jugeras qu'il n'y a d'un côté ni répétition, ni de l'autre aucun sujet de défiance.

1. (1) L'Épître aux Ephésiens.

2. (1) L'épître à Philémon.

FIN